This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600007045M

32.

394.

MÉMOIRES

ET

FRAGMENS HISTORIQUES.

IMPRIMERIE DE AUGUSTE MIE,
Rue Joquelet, n° 9, place de la Bourse.

MÉMOIRES,

FRAGMENS HISTORIQUES

ET

CORRESPONDANCE

DE

MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS,

PRINCESSE PALATINE, MÈRE DU RÉGENT;

PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE

PAR M. PHILIPPE BUSONI.

Première Édition Complète.

PARIS,

CHEZ PAULIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PLACE DE LA BOURSE.

NOVEMBRE MDCCCXXXII.

394

22 c

AVIS DE L'ÉDITEUR.

La princesse palatine Élisabeth-Charlotte, appelée, par une erreur assez commune, princesse de Bavière, a laissé un grand nombre de lettres qu'elle avait adressées à ses parens et amis dans diverses parties de l'Europe. Environ huit cents de ces lettres, écrites à la princesse Wilhelmine-Charlotte de Galles, et au duc Antoine-Ulric de Brunswick, se trouvèrent dans la succession de la duchesse Élisabeth de Brunswick, morte en 1767. Elles parurent alors si curieuses, que la cour de Brunswick en fit faire un extrait par le conseiller intime de Praun. Une copie de cet extrait parvint, à ce qu'il paraît, en France, où elle resta long-temps sans être publiée.

En 1788, enfin, il en parut chez le libraire Maradan, à Paris, une traduction française; mais tellement mutilée, tellement défigurée, soit par la prudence excessive de l'éditeur, soit par les ciseaux de la censure, que les traits les plus piquans de sa correspondance y sont méconnaissables. L'éditeur ou le traducteur ne s'est fait aucun scrupule de modifier à son gré les expressions franches et originales des lettres allemandes; il a supprimé les noms propres qui étaient portés par des familles en crédit; et ne s'est permis d'écrire en toutes lettres que ceux dont les homonymes ne lui ont pas paru à craindre.

Malgré tant de défauts, et malgré l'existence d'éditions plus fidèles, cette traduction a été réimprimée en 1807 par Léopold Collin : le nouvel éditeur, qui ne paraît pas avoir eu la moindre connaissance d'aucune autre édition, n'a fait d'autre changement que de supprimer les dates des lettres, retrancher une partie des notes, et ajouter quelques passages des *Mémoires de Saint-Simon*, et une vie de la princesse palatine, ou plutôt un panégyrique qui ressemble à un sermon prêché dans quelque village.

Cependant, dès 1789, M. de Veltheim avait fait imprimer

à Brunswick l'original tel que M. de Praun l'avait préparé pour l'impression, c'est-à-dire en changeant seulement l'orthographe surannée et vicieuse de la princesse. Malheureusement, les noms français y sont défigurés pour la plupart; il en est de même des phrases françaises citées dans les lettres; l'ordre adopté par M. de Praun n'est pas non plus le meilleur; mais du moins n'a-t-on nulle part altéré le sens, et l'on a poussé l'exactitude jusqu'à imprimer textuellement deux lettres, une de la princesse palatine, et l'autre de l'électrice de Hanovre, toutes deux si ordurières, qu'on les prendrait pour un assaut. C'est une énigme dont le mot n'est pas connu.

En 1791, on publia à Dantzick un nouveau recueil des lettres de la princesse palatine; ce sont celles qu'elle avait adressées, depuis 1702 jusqu'en 1722, à son ancienne institutrice, madame de Harling, ou plutôt, c'est un court extrait d'une correspondance qui, au rapport de l'éditeur, se montait à quatre cents lettres. Depuis ce temps on n'a point vu paraître de nouveaux recueils, quoique l'on sache positivement qu'il en existe encore de manuscrits.

En 1820, M. Schütz publia à Leipsick la *Vie et le caractère d'Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans,* avec un extrait des choses les plus remarquables de sa correspondance, 1 vol. in-8°. Cet extrait est fait d'après les deux recueils allemands publiés en 1789 et 1791. Le nouvel éditeur a adopté un autre ordre, supprimé les dates et les choses inutiles. Mais ces suppressions ne sont pas faites toujours avec un choix assez judicieux; faute de dates, on ne sait plus à quelle époque rapporter plusieurs faits cités par la princesse; les noms propres français sont en grande partie aussi peu exacts que dans l'édition de Brunswick.

En 1823, nous en avons donné une nouvelle édition sous le titre de *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence,* etc. Cette nouvelle édition, faite d'après celle de Brunswick, était déja dans un meilleur ordre que les précédentes et contenait, outre le texte, des notes sur tout ce qui demande à être expliqué ou éclairci dans un livre qui fait allusion à tant de personnages et d'évènements.

Mais cette édition se ressentait un peu des scrupules officiels de l'epoque où elle fut donnée, l'expression si originale et parfois un peu cynique de l'auteur était remplacée par un mot plus honnête, si l'on veut, mais enfin par un mot qui n'était que l'équivalent de celui de l'auteur. Quelques passages aussi avaient dû être sacrifiés aux exigences de ce qu'on appelait alors la *morale publique,* ce qui ne nous empêcha pas d'être condamné au nom de la dite morale et de voir notre édition supprimée. A la vérité, nous fûmes ensuite relevés de ce jugement par les juges supérieurs, mais cela ne fit pas disparaître tous les désavantages de cette édition.

Celle que nous donnons aujourd'hui est tout-à-fait complète; de plus elle a été revue sur divers matériaux tout nouveaux, d'où il est resulté des additions dans le texte ainsi que des notes assez considérables. L'arrangement des matières a subi aussi quelques changemens qui donnent plus d'ensemble aux fragmens historiques, en restituant à chacune son véritable sens, par le rapprochement de ce qui précède ou de ce qui suit. Cette clarté manquait souvent dans notre précédente édition, faute d'avoir su trouver la place de chacune des parties. Nous pourrions en citer plusieurs exemples.

Nous avons aussi donné une notice très complète et très exacte sur l'auteur. Celle qui accompagnait l'édition de 1823, manquait sur plusieurs points d'exactitude, et nous ne nous sommes pas contenté de la rectifier. Elle a été entièrement refaite.

A S.

NOTICE

SUR

CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE,

PRINCESSE PALATINE, DUCHESSE D'ORLÉANS.

Parmi les écrivains à qui la cour de Louis XIV dut être familière, et qui se sont occupés des personnages qui y figuraient, de ces personnages même qui ont laissé de volumineux écrits, aucun, dans ses souvenirs n'a donné une place saillante et à part à la princesse palatine, seconde femme de Monsieur. Saint-Simon seul, dont les Mémoires sont contemporains de la vie entière de cette princesse, en a fait un portrait touché avec cette finesse audacieuse qui le caractérise, où la plupart des traits généraux de l'original sont reproduits, mais en gros, sans que beaucoup du caractère et de l'humeur soit en saillie, sans qu'on puisse voir la personne elle-même se mouvoir au fond du tableau. Elle n'apparaît non plus qu'à de rares intervalles dans la correspondance de madame de Sévigné, Mademoiselle de Montpensier, si soucieuse des petites aventures de cette cour où elles abondent, et de qui le délicieux caquetage s'exerce sur le dernier valet, pourvu qu'il soit revêtu de la livrée royale, se contente de mentionner brièvement et sans détails l'arrivée et le mariage de la princesse. Rien sur elle

dans mesdames de Caylus et de Lafayette; pas un mot dans les Souvenirs de madame de Staal, cette amie si dévouée à la duchesse du Maine, et qui se déboutonne volontiers sur tout ce qui la touche de près ou de loin. Partout, dans ces Mémoires, et à toutes les phases de sa vie, se perdent les traces de Madame. Enfin, (et c'est là la preuve officielle de l'isolement où la reléguaient son humeur et ses habitudes allemandes, et peut-être aussi le secret mécompte de son orgueil,) Dangeau n'a pas même cité son nom dans les quatre volumes publiés de son journal.

Dans cette cour égoïste, dévote et licencieuse jusqu'au cynisme, pleine de mouvemens et d'intrigues, où dans une vie toute d'emprunt les esprits qui se sauvaient de la dégradation n'échappaient pas à cet affaiblissement moral qui naît d'une contrainte habituelle, ce dut être un singulier spectacle pour ceux qui s'entendirent à le voir, que celui d'une princesse aussi régulière de mœurs qu'elle était peu ordonnée dans sa conduite, assez calme néanmoins et réservée, chez qui l'orgueil de la naissance était une tradition de famille, ce qui fait qu'elle observait l'étiquette par devoir plutôt que par instinct; assez habile à déguiser sa bonne et sa mauvaise humeur, quoique suivant en tout et volontiers la pente naturelle de ses goûts et de sa complexion. Au milieu d'un monde qui la voyait sans s'en occuper et qu'elle supportait avec quelque déplaisir, elle garda toujours une mesure dont elle se dédommageait en petit comité et dans sa correspondance, conciliant ainsi les nécessités de son humeur et celles de sa position qui lui imposait le silence et la dignité comme une garantie de son bien-être, ce qu'elle prisait avant

tout, il faut le dire. Soit l'effet de l'habitude, soit par un amour de la coutume, inhérent à son éducation allemande, il arriva aussi qu'à la longue l'indépendance naturelle de son caractère se façonna aux airs d'une cour qu'elle semble avoir répudiée tout d'abord. Voilà ce qui explique en elle cet étrange amalgame de facilité et de raideur, de docilité et d'entraînement, de qualités sans façon et de préjugés tracassiers et même impitoyables. Pourtant son caractère garda, dans ces mouvemens contraires, une sorte d'unité, et sa vie conserve, au travers d'événemens si variés et imprévus, je ne sais quelle uniformité méthodique qui ne s'altéra jamais. Cinquante années s'écoulèrent entre son mariage et sa mort, et bien que dans ce long espace de temps les mœurs eussent subi une modification graduée et distincte, qu'à la cour même, où tant de fortunes nouvelles et surprenantes mirent plus d'une fois en danger les lois de l'étiquette, les maximes et la mode aient souvent changé; bien que les événemens du dehors, mêlés de tant de succès et de désastres, tour à tour pleins de pompe et de misère, se fussent présentés comme sujets de joie et de douleur successivement, et qu'à considérer la scène dans son ensemble elle ait varié comme ses acteurs, on peut dire néanmoins que Madame s'y montra toujours la même, également insoucieuse des pratiques qu'elle vit en usage, des variations qui eurent lieu, des personnages qui passèrent, des régimes qu'elle traversa, aussi étrangère à la cour de Louis XIV qu'à celle de la régence.

Elle était née à Heidelberg le 7 juillet 1652. Son père, l'avant-dernier électeur de la branche palatine

de Simmern, avait épousé une princesse de Hesse-Cassel avec laquelle il vécut en mésintelligence et qu'il finit par renvoyer tout à fait à son frère le landgrave de Hesse. Au temps dont nous parlons, les cours d'Allemagne n'étaient pas ce qu'elles sont devenues depuis, quand elles eurent reçu l'influence de Louis XIV et des mœurs françaises. Il y régnait alors une galanterie brutale et froide, où le tempérament avait plus de part que la passion, et qui n'était guère adoucie par ces habitudes de politesse et de bienséance qui quelquefois en tiennent lieu. Le libertinage n'y avait pas pour lui l'autorité d'une mode, mais on le menait ouvertement, sans s'inquiéter du scandale et presque sans le soupçonner. Je veux croire que de tels exemples et les principes qu'ils supposaient eussent été pernicieux pour la jeune princesse, si l'intrigue amoureuse qui, en mettant une favorite à la place de l'électrice, l'avait éloignée de la cour, n'en eût écarté aussi l'enfant dont la présence était un remords et un reproche. Aussi, la princesse Charlotte fut-elle, très jeune encore, envoyée à l'électrice de Hanovre, sa tante, qui ne s'en sépara plus que pour la marier. C'est là qu'elle contracta ces habitudes dont elle ne se départit jamais. Ses goûts ne furent guère ceux ordinaires à une princesse, et il ne paraît pas que l'éducation ait beaucoup fait pour les changer. Ainsi qu'elle le dit elle-même, elle préférait aux amusemens féminins les exercices des hommes; elle s'accommodait plus volontiers de fusils et de tambours que de rubans et de poupées, et c'est sans doute pour donner quelque convenance à ces inclinations, que sur le bruit bizarre d'une fille deve-

nue homme à force d'avoir sauté, elle s'est peinte comme s'efforçant de le devenir aussi par l'usage du même moyen.

Si l'on songe que la jeune princesse, ainsi élevée, avait un extérieur à-peu-près disgracieux, on aura peine à concevoir la passion qu'elle inspira à un prince, allemand il est vrai. Le margrave de Dourlach la rechercha avec insistance, sans qu'il soit possible d'imaginer à ses poursuites le motif qui dirigea Louis XIV lorsqu'il la fit demander pour son frère. Cette politique qui déjà avait pris à l'Angleterre Henriette, l'unique sœur de Charles II, pour Monsieur, et qui précédemment avait marié Louis XIV à la fille du roi d'Espagne, fut suivie ici et dans le même but. Par ce nouveau mariage, le roi de France, qui s'était donné déjà des chances d'hérédité sur les couronnes d'Angleterre et d'Espagne, mettait un pied en Allemagne; il acquérait des droits éventuels sur la Bavière, probables sur le Palatinat. Le frère de la princesse, d'une constitution délicate, pouvait mourir jeune, et c'est ce qui arriva en effet. En outre, et par une particularité de la coutume allemande, ce mariage autorisait, de la part du roi de France, des réclamations sur les biens privés de l'électeur. Le prétexte d'une guerre était ainsi tout trouvé. Dans les *Mémoires et négociations pour la paix de Ryswick*, on peut voir comment plus tard les plénipotentiaires français firent valoir et réussir ces prétentions.

Quand tous les obstacles diplomatiques eurent été levés, la princesse palatine Anne de Gonzague fut chargée d'aller chercher la nouvelle Madame, elle la conduisit à Metz pour lui faire faire abjuration de la foi luthérienne. Au sortir de la cérémonie, on mena

la jeune princesse à confesse, puis le maréchal Duplessis l'épousa au nom de Monsieur. « Il sembla à beaucoup de gens, dit à ce sujet Mademoiselle, qu'elle avait beaucoup fait en un jour. » Arrivée en France au plus fort des controverses du jansénisme, il n'est pas surprenant que des trois évêques dépêchés à la frontière pour la convertir, aucun ne concordât dans ses croyances. Aussi, comme elle le dit d'une manière merveilleusement lesté et dégagée, elle prit la quintessence de leurs opinions et s'en forma une religion. Si l'on rapproche ceci d'un autre passage de ses lettres où elle écrivait : « Je remplis toutes les cérémonies extérieures du culte, je vais chaque semaine avec le roi à la messe, mais je ne m'en édifie pas moins dans les livres de prière luthériens, » on peut se figurer l'impression qu'un esprit doué de pénétration et de sens recevait du catholicisme menteur de la cour : c'était pourtant le temps où la galanterie s'y déguisait habilement sous une sorte de pudeur mystique, c'était le temps de quelques piétés sincères et des austères repentirs; alors Louis XIV confiait le Dauphin à Bossuet, et madame de Lavallière s'apprêtait à s'ensevelir dans le cloître. Qu'on juge si l'indifférence religieuse de Madame ne devait pas, plus tard, s'endurcir du favoritisme de madame de Maintenon. Au surplus, il ne faudrait pas faire honneur à la croyance où elle fut nourrie, d'une liberté d'esprit qui lui était naturelle. Dangeau rapporte, vers le même temps, l'histoire d'une électrice de Saxe, tellement saisie de douleur à la nouvelle du changement de religion de son mari qu'elle accoucha d'un enfant mort. Toutes les religions ont leurs dévôts, leurs fanatiques et leurs dissidens.

Dès l'abord, Madame ne montra pas à la cour l'intrépidité de ses opinions, elle s'y annonça timide et gauche. Ses manières, son écorce, son costume, tout en elle étonna ; de cet étonnement qui n'a rien de respectueux, et qui frise la raillerie, elle ne fit pas non plus bonne contenance ; « à Saint-Germain, dit-elle, j'étais comme tombée des nues. » L'abord de Monsieur la glaça. Elle s'aperçut tout de suite qu'elle ne lui plaisait pas, et « en vérité, ajoute-t-elle, il n'y avait pas de quoi s'étonner, à cause de ma laideur, » sur ce point, les contemporains ne l'ont pas aussi défavorablement jugée et leur sentiment me paraît avoir plus de poids que le sien. Elle plut beaucoup à Louis XIV. « Le roi, dit mademoiselle de Montpensier, la trouve mieux faite que la première Madame. — Le roi, dit à son tour madame de Sévigné, a une application à divertir Madame qu'il n'a pas eue pour l'autre. »

Personne qu'elle, du reste, n'a parlé de son extérieur, si ce n'est le baron de Poelnitz, dont l'opinion n'est guère de mise ici, puisque Madame était sexagénaire quand il la vit pour la première fois. Pense-t-on qu'une étrangère, ignorante de la langue, si elle eût été le portrait fidèle de l'original enlaidi qu'elle a dépeint, eût trouvé grâce aux yeux d'un roi connaisseur délicat, et d'une cour raffinée et caustique? Peut-être Madame s'est-elle calomniée à dessein, comme font ces personnes dont la beauté équivoque a besoin, pour s'établir, d'un dénigrement complice, ou bien n'est-ce point un trait de son caractère, et le plus saillant, d'exagérer ses sentimens et ses propos? A peine installée à la cour, elle se met, par éloignement de ses tracas et de sa sujétion, à outrer la retraite

comme d'autres outraient les plaisirs et la dissipation. De bonne heure nous la voyons établie dans cet usage, et déguisant mal le désir de primer dans un genre de vie qu'un bien petit nombre était tenté d'imiter. Aussi son exemple n'attira guère de prosélytes, et probablement n'en fut-elle pas fâchée. La solitude faisait son originalité et lui donnait un poids et une influence secondaire, mais réelle, qu'elle eût perdus à se produire. A part quelques princes étrangers qui la visitaient moins par déférence pour son rang qu'attirés par son esprit, sa société habituelle se bornait à trois ou quatre personnes subalternes de son intérieur; la princesse de Tarente, allemande de noble et vieille roche, y tenait le dé. « Elles baragouinent de l'allemand du matin au soir, » dit madame de Sévigné. C'étaient là, à ce qu'il semble, ses seules récréations, si l'on y ajoute celle du spectacle, à qui elle portait un goût très vif. Cet isolement total et inexplicable, si l'on ne veut pas reconnaître à celle qui s'y tenait un grand fonds pour remplir le vide du temps, donna lieu à des imaginations que l'on peut rapporter sans y croire, toutes vraisemblables qu'elles puissent être. Madame de Sévigné donne clairement à entendre que Madame aimait le roi. En témoignage de cette confidence, et sans trop forcer les preuves, on peut citer la facilité que mit Madame à se détacher de son mari, dont elle avait paru d'abord fort jalouse. Elle a dit quelque part dans ses lettres que la princesse de Monaco, sa dame d'honneur, avait voulu la rendre amoureuse du chevalier de Vendôme; elle ajoute aussi qu'ayant échoué, cette débauchée qui avait certaine de ces inclinations goûtées alors, mais que la honte tenait cachées, tenta de la lui

faire prendre, mais sans plus de succès. La sagesse de Madame, que peut très bien expliquer sa complexion, beaucoup, comme madame de Sévigné, l'attribueront à une passion d'autant plus profonde et vive, qu'il fallait la contraindre et s'en sevrer à toute force. D'autres, en petit nombre peut-être, n'y verront qu'une préférence sans incidens ni suites, qui se justifie et se comprend par beaucoup d'endroits, qu'un faible pour le roi, très commun à la plupart des femmes de la cour qui le simulaient par intérêt ou par flatterie, quand par grand hasard elles ne l'éprouvaient point.

Cette inclination, qui, si elle exista réellement, dut tenir une grande place dans la vie de Madame, a ce côté commode qu'elle explique à merveille la haine de la princesse pour la dernière maîtresse de Louis XIV, madame de Maintenon, qui le lui rendait bien. A part ce motif, suffisant de reste entre femmes, pour se détester, d'autres raisons confirment et justifient ce mutuel éloignement. Entre ces deux personnes, tout différait: rang et avantages, esprit et complexion, position et maximes, préjugés et habitudes; tout en elles se repoussait et s'aigrissait jusque par les souvenirs. On ne trouverait pas à la cour de Louis XIV deux autres personnes qui mieux que celles-ci se prêtassent à une théorie des contraires, à un de ces parallèles symétriques qui de nos jours ne plaisent plus guère qu'aux professeurs d'athénée. Si le parallèle se trouve dans ce que je vais dire, ce n'est pas ma faute, c'est que je n'aurai eu aucun moyen de l'éviter.

Quand nous prétendions tout à l'heure que tout, dans ces deux dames, se repoussait, même par les souvenirs, ne serait-il pas permis d'ajouter, en usant d'un

terme moderne de chicane : et par les *précédens*. Madame reçoit une éducation en harmonie parfaite avec son caractère. Comme lui, c'est quelque chose de franc et de rude, qui lui donne du rustre dans les manières, et du sauvage dans l'humeur, « tenant, comme dit St-Simon, plus de l'homme que de la femme. Princesse de l'ancien temps, attachée à l'honneur et à la vertu, au rang, et inexorable sur les bienséances; amie sûre, aisée à prévenir et à choquer, fort difficile à ramener, ignorant toute commodité et délicatesse pour soi et pour les autres, et ayant ses fantaisies. Nulle complaisance, nul tour dans l'esprit, nulle flexibilité; jalouse jusqu'à la dernière petitesse de tout ce qui lui était dû. Avec cela, forte, courageuse, droite, bonne et bienfaisante. »

N'est-ce point là un contraste, et le plus frappant, au portrait de madame de Maintenon ?

Je veux croire que la maîtresse royale fut attachée aussi à ce que St-Simon appelle l'honneur et la vertu; mais chez elle ce n'était point affaire de devoir ou de complexion. Chez mademoiselle d'Aubigné, le naturel avait été de tout temps primé par l'esprit de convenance. De bonne heure, elle s'était habituée à lutter contre son humeur et ses instincts, de manière à les corriger, à les polir, à les rendre commodes et agréables au monde d'abord, pour s'en servir ensuite comme d'un moyen de fortune. D'une telle vie, le principe de conduite c'est la circonspection, la règle à observer c'est la bienséance; mais que de bienséances au temps de Louis XIV, qu'on y songe! Dans la situation où se trouvèrent tour-à-tour mademoiselle d'Aubigné et madame Scarron, que de *flexibilité*, quel *tour dans l'es-*

prit, que de *complaisance* ne fallait-il pas pour réussir, et parfois même pour se faire supporter. Elle avait à se régler suivant les opinions, les états, et même les circonstances, au ton des cercles divers où elle se montra; le mouvement de la société, pour n'être pas ce que nous le voyons de nos jours, où les institutions l'accélèrent et l'excitent, n'en était pas moins très animé et changeant. Sous son écorce de même couleur, cette société enfermait des variétés sans nombre, outre la marque profonde et distinctive qui différenciait les gens de cour des bourgeois, il y avait encore le monde des beaux esprits. Là, autant de têtes, autant de physionomies. Le ton de solennité qu'on y gardait ne nuisait pas à la liberté des discours, et l'espèce de bienséance imposée aux initiés ne ressemble en rien probablement à l'idée que nous pouvons nous en faire. C'était un mélange de sincérité dans les opinions, et de rigidité dans les maximes de conduite; beaucoup d'indépendance à la fois et de retenue, mais l'un et l'autre exagérés presque toujours; on y était cartésien et raffiné, les hommes s'y montraient esprits forts, et les femmes *précieuses*. La veuve Scarron, en s'y produisant, ne pouvait qu'être fidèle à la bienséance de l'endroit, qui était de s'approprier la quintessence de ces opinions pour s'en faire une morale et un caractère. Seulement, à l'hôtel Richelieu comme à l'hôtel d'Albret, elle prit ses réserves, elle se précautionna contre une instabilité possible. Pour un esprit purement ambitieux et humain comme le sien, les disputes littéraires n'avaient point de but. Elle y assista comme à un spectacle, et ne s'en fit nullement une affaire. Ainsi des controverses religieuses : il eût fallu se prononcer

entre le public, janséniste ou à-peu-près, ses amis qui l'étaient forcément, et la cour dévouée à Rome. Alors elle prit un biais, elle afficha la dévotion. Ce qui à ses autres mérites en ajouta un incomparable, auquel peut-être elle n'avait pas songé : c'était de se singulariser. Voilà le seul point où le portrait rappelle accidentellement Madame, qui toute sa vie se singularisa presque sans s'en douter.

A la cour, cette habileté de madame de Maintenon, cette aptitude à conquérir pour soi-même d'importans résultats par l'entente et la pratique des petits détails, parut s'éclipser et s'amoindrir tant soit peu. Était-ce que son esprit, rétréci par ces habitudes de luttes mesquines sur elle-même, manqua d'essor et de portée lorsqu'il fallut l'appliquer aux grandes affaires ? Ou bien ne put-elle pas s'y mettre en plein, occupée qu'elle fut ailleurs des soins minutieux de sa faveur, et des moyens de l'entretenir et de la conserver ? Saint-Simon, à côté de qui je suis honteux d'avoir si souvent à parler, a l'air d'expliquer l'alternative par le besoin d'intrigue qui la travaillait. « Ce besoin d'intrigue, dit-il, lui en donnait, en toute occasion, le goût, l'habitude et toutes les adresses; il lui était capital pour se maintenir où il l'avait portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. La droiture et la franchise étaient trop difficiles à accorder avec une telle vue et une telle fortune pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. » Dans cet admirable coup de pinceau qui va si bien à madame de Maintenon, et qui la complète, je trouve le contraste le mieux senti du portrait de Madame, et, aussi bien que le rapport de madame de Sévigné, il m'explique la haine de la princesse pour

la maîtresse de Louis XIV. « Je ne puis souffrir, a-t-elle dit quelque part, les faux-fuyans, les couleurs et les menteries. » Et ce cri de son humeur et de sa conscience s'est trouvé être, dans tous les temps, le plus naturel éclaircissement de sa conduite.

Après cela, et si l'on songe combien de sujets d'aversion et de dédain la princesse pouvait trouver dans une cour qui la servait au souhait de ses penchans, on s'étonnera peut-être qu'elle ne se soit pas attiré un plus grand nombre d'inimitiés. A part cette haine de la favorite, puissante à coup sûr, mais dont son imagination s'exagéra l'activité, on ne lui découvre guère d'ennemis que parmi les maîtresses obscures de son mari, ou peut-être, en cherchant avec quelque raffinement, dans sa propre famille. Elle était bien vue de la reine et de la première dauphine, dont les inclinations allemandes, plus prononcées encore que les siennes, suffiraient pour expliquer cette liaison, si elle n'avait eu aussi pour base cette sympathie secrète qui devait rapprocher, au sein d'une cour étrangère, deux princesses du même pays, de la même humeur à peu près, et qui affichaient les mêmes pratiques. Pour ceux qui voudront que Madame ait eu un faible amoureux pour le roi, le portrait qu'elle en a laissé sera une preuve irrécusable. Outre qu'elle s'étend avec une complaisance minutieuse sur l'extérieur et la bonne mine du monarque, à la manière dont elle fait ressortir les qualités de son esprit et de son cœur, on voit bien qu'elle caresse un souvenir qui lui est cher. Seulement, quoi qu'elle en ait, elle ne saurait lui donner raison sur une chose: d'avoir dit qu'il était bourgeois d'aimer ses parens. Encore ajoute-t-elle, pour atténuer son blâme: « Cela lui avait

été insinué par la Montespan. » Elle tient le dauphin pour méchant, mais il lui revient assez. « Vingt ans, dit-elle, j'ai vécu en bonne intelligence avec lui. » Et puis « il avait une vraie mine de prince allemand. »

Quant à son mari, à Monsieur, ce prince faible, efféminé et vaniteux, ce que nous en savons tous nous apprend mieux que ce que Madame en cache, le ton et la fortune de leurs relations. Elle lui était un obstacle à son train de vie fastueux comme à ses goûts fort équivoques, si l'on se rappelle le chevalier de Lorraine, toujours et partout et malgré tout à ses côtés. Madame eut beaucoup à souffrir de ce favori et de ses maîtresses, mais par bourrasque seulement; car, comme tous les gens ondoyans et inquiets, Monsieur avait des retours. Au surplus, il y avait long-temps qu'elle s'était résignée, lorsque, rapportant sa mort, elle ajoute : « J'étais en train d'être heureuse quand le ciel m'a ôté mon pauvre mari. Pendant trente ans j'avais travaillé pour le gagner, et lorsque j'atteignais mon but, il mourut. »

Elle dut le regretter en effet, non pour lui, mais pour elle. Outre que son contrat de mariage la contraignait d'opter, devenant veuve, entre un couvent ou la triste habitation du château de Montargis, elle se voyait livrée, sans défense désormais, aux manéges de madame de Maintenon, qui sentait, elle, cette mort comme une délivrance. Si Louis XIV, qui n'aima personne, n'aima pas son frère, il faut dire que, soit raison d'état, soit salutaire attachement aux convenances, il montra pour lui des égards et des attentions qui ressemblaient à de la tendresse. Les intrigues de madame de Maintenon, qui portait aux d'Orléans la

haine d'une parvenue, déclarée ouvertement pour les bâtards, ambitieuse de pouvoir et jalouse à l'excès d'honneurs et de distinctions, ces intrigues persévérantes, bien que le motif en demeurât assez obscur, et que le travail s'en fît sourdement, échouèrent toutes auprès du roi, tant que vécut son frère. Celui-ci mort, s'il s'en laissa toucher et les accueillit, ce ne fut que bien plus tard, alors que mille apparences fâcheuses purent autoriser d'effroyables soupçons; encore sa prévention ne fut-elle pas de longue durée, et l'on peut dire que cette déférence qu'eut le roi pour son frère survécut à tous les deux. Cela éclata surtout aux bons traitemens qu'en reçut le duc d'Orléans, régent plus tard, et au rang qu'à la cour conserva Madame, quoique veuve. La favorite, l'épouse, qui de longue main s'était préparée pour ce moment, pensa *en crever dans sa peau*. Saint-Simon, qui peut-être n'a pas voulu démêler tous les fils de la trame, en raconte, avec quelque développement, un des effets. C'est l'histoire d'une correspondance de Madame avec sa tante l'électrice de Hanovre, celle même qui l'avait élevée. Torcy, qui la guettait, s'en saisit (je parle de la lettre) et la remit à madame de Maintenon. Ce n'était que diatribes sur la favorite, qu'elle affublait de tous les noms imaginables. Il faut lire la scène dans Saint-Simon, les préparations et l'adresse de la Maintenon, et le guêpier où s'engagea Madame, qui nia d'abord, puis qui, comme foudroyée à la vue de la lettre, finit par avouer tout avec repentir, cris, pleurs et demande de pardon. « C'était, dit l'écrivain contemporain, une terrible humiliation pour une si rogue et si fière Allemande. Madame de Maintenon triompha froidement

d'elle assez long-temps, la laissant s'engouer de parler, de pleurer et lui prendre les mains. A la fin elle se laissa toucher comme elle l'avait bien résolu, après avoir pris toute sa vengeance. »

A la suite d'une scène si chaude, et qui devait lui faire sentir toute l'étendue de la perte qu'elle venait de faire, Madame reçut la visite du roi pour l'ouverture du testament : il ne lui parla de rien et lui fit beaucoup d'amitiés ; il la combla de biens, augmenta sa pension, conserva à son fils tous les honneurs et avantages du défunt ; il ne fut pas question un instant du couvent ni de Montargis, et elle garda, à Versailles, l'appartement de son mari et le sien. Le roi lui permit encore d'ajouter à ses dames la maréchale de Clérambault et la comtesse de Beuvron qu'elle aimait fort, toutes deux chassées autrefois par Monsieur.

A la mort de Louis XIV, et quand vint la régence et ses guerres d'ordre et de caste, démêlés auxquels il ne manqua, pour devenir révolution, que de descendre jusqu'aux passions populaires, le duc d'Orléans, obligé de casser ce même testament qui l'instituait régent, n'avait pas oublié ces bons traitemens du monarque, et madame de Maintenon s'en ressentit. Il semble que ce dut être un retour de fortune pour Madame, et un moyen de se venger à son tour des désagrémens et des humiliations qu'elle avait essuyées. Soit sagesse, soit bonté, il n'en fut rien. Elle conserva sa haine, mais tout se borna à des mouvemens secrets, à des invectives cachées qui débordent seulement dans sa correspondance ; d'ailleurs eût-elle voulu frapper, en lui en supposant les moyens, qu'elle devait être désarmée

par l'abaissement d'une si haute fortune. Il semble aussi que le changement de fortune et de position, qui ne modifia en rien ses manières et son humeur, ait donné à ses idées une direction qu'elles n'avaient point eues jusque là. Le spectacle des ambitions agitées et mises en branle autour d'elle, lui donna quelque velléité de se produire et d'influer dans les affaires: elle eut des protégés, des recommandés, presque une cour. Cela ne dura pas long-temps. Il faut, dans les moindres affaires, une suite dont elle était incapable, et le jeu habilement dirigé des influences subalternes, qui pouvaient redouter la sienne, eût bientôt triomphé de son crédit, si toutefois elle en eut. D'ailleurs, « son fils le régent la craignait et n'avait pas grande idée de ses ressources; par suite son ouverture pour elle et sa confiance étaient médiocres, et quoiqu'on fût sûr du secret avec elle, il s'en fallait qu'il lui fît part des siens. (1) » Cela n'empêchait point les grâces de pleuvoir sur la maison de Madame; et tout bien considéré, et si l'on en excepte le besoin d'importance et de chuchotage qui la dominait, c'était là l'unique but de son ambition. Je n'en veux pour preuve que cette tenacité qu'elle mit en toute occasion sous la régence à ne point se laisser primer dans son rang. Là-dessus elle était intraitable, lâchant volontiers l'argent pour ne point perdre les dehors de la considération et des respects. Le baron de Pœllnitz, qui, à cette époque, la voyait souvent, et dans une intimité qu'il dut à son nom, raconte assez au long plusieurs des démêlés qu'elle eut avec la duchesse de Berri, sa petite-fille.

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. XII.

Tous roulent sur le même objet : tantôt c'est un logement qu'elle lui dispute ou une place auprès du jeune roi; une autre fois la fille du régent obtient de son père la faveur d'augmenter le nombre de ses dames, et tout aussitôt madame réclame le même privilége; la duchesse de Berri souhaite d'avoir un capitaine des gardes, et Madame, à l'instant même, s'en donne un.

Avec sa correspondance, qui paraît avoir été de tout temps son occupation la plus chère, c'est dans ces frivoles débats, et à surveiller ses deux petites-filles, mesdemoiselles de Charolais et de Valois, que se passèrent ses derniers jours; surveillance lourde et souvent mise en défaut, bien qu'elle y apportât la sévérité et les tracasseries d'une duègne. On put s'étonner du soin qu'elle avait pris là, lorsqu'il fut visible qu'elle n'aimait guère ses petites filles. Cela éclata à la prise d'habit de la première et au mariage de l'autre, qui devint princesse de Modène. Elle s'en sépara presque avec joie. Le préjugé et la haine de la mésalliance étaient en elle si fortement et si profondément enracinés, qu'on ne sera pas surpris si j'ajoute que son indifférence, pour ne pas dire plus, à leur égard ne fut qu'une continuation de l'éloignement qu'elle témoigna toujours pour leur mère (1), à qui elle ne pardonna jamais ni sa naissance ni son mariage. Chose singulière! de toute sa parenté, assez nombreuse, ce qu'elle aima le plus après sa fille la duchesse de Lorraine qu'elle adorait, ce fut justement ceux qu'elle ne vit jamais: témoins les enfans de cette

(1) C'était Françoise-Marie, mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan.

princesse et la plupart des électeurs, électrices, margraves et landgraves d'Allemagne, dont elle pleurait la mort, pour acquit de conscience, et, dit St-Simon, suivant leur degré de parenté.

La maladie qui l'emporta la prit en renvenant d'un voyage qu'elle fit à Reims pour assister au sacre du jeune roi, que l'on préparait. Comme elle se sentit indisposée d'une hydropisie, elle avait consulté avant son départ sa dame d'atour, la maréchale de Clérambaut, qui lui dit : « Partez, madame, je me porte bien, et au surplus les petits points me disent que je mourrai avant vous. » Madame croyait aux petits points. Elle alla donc à Reims, et au retour trouva la maréchale enterrée. En peu de jours et de saisissement, elle fut à toute extrémité. « Voilà une étrange partie que nous avons faite, la maréchale et moi, » dit-elle en mourant. Ce furent ses dernières paroles ou à peu près.

Elle mourut à Saint-Cloud, le 8 décembre 1722, assez peu regrettée, vu son âge, mais très honorée dans ses funérailles. Massillon prononça à Saint-Denis son oraison funèbre.

Que s'il fallait maintenant émettre une opinion sur le mérite de ces *Fragmens historiques et Mémoires* (1), et de leur style, nous serions fort embarrassés, étrangers que nous sommes à la langue allemande et n'ayant pu prendre connaissance du manuscrit. Il est à croire, si l'on s'en rapporte à la prin-

(2) Ils sont tirés d'une correspondance très volumineuse adressée, à des intervalles plus ou moins rapprochés, au duc de Brunswick, à la princesse de Galles et à l'électrice de Hanovre.

cesse, qu'elle avait été nourrie dans toutes les délicatesses du plus pur idiome germanique. Elle parle avec un dédain superbe du vilain jargon d'Autriche, exalte le sien, et ses traducteurs ne l'ont pas démentie. Dans tous les cas, si l'original est pour nous lettre close, il est possible d'en saisir les agrémens au travers de la traduction. Celle que publie M. Paulin aujourd'hui est à notre sens la plus complète et la plus sincère, non seulement eu égard aux notes, éclaircissemens et fragmens nouveaux qui l'enrichissent, mais parce que, mieux que les précédentes, falsifiées la plupart dans des intérêts différens, elle nous a paru reproduire le tour, l'allure, la physionomie de la conception telle qu'elle dut saillir de l'individu même, à le juger d'après son caractère et ses inclinations que nous avons pu connaître. A lire Madame, on croirait volontiers qu'elle a plus vécu dans la société et qu'elle fut plus mêlée à la cour de Louis XIV qu'elle ne l'a laissé voir : en même temps qu'elle en réfléchit les nuances, on en retrouve chez elle tout le naturel, presque toujours la pensée et très souvent la forme et le mouvement de conversation. Si elle est loin du laisser-aller coquet et brillant de madame de Lafayette, de la grâce piquante et abandonnée de madame de Sévigné, du nerf, de l'esprit, de la couleur de Saint-Simon, si son livre n'offre rien de cette fermeté et solidité de jugement remarquables dans mesdames de Caylus et de Maintenon, on reconnaît néanmoins et sans beaucoup de peine, à travers les enfantillages et familiarités de sa manière, le naturel exquis de ces écrivains incomparables toujours inspirés d'eux-mêmes, et cette naïveté leste et pleine d'imprévu qu'on aime tant dans made-

moiselle de Montpensier. Sur la foi de quelques critiques, on a répété souvent que l'expression de la princesse était cynique et ordurière. L'expression de Madame n'est que libre, et de cette liberté qui s'ignore elle-même. Le cynisme n'entache la parole qu'autant qu'il a sali l'imagination, et dans ses plus singuliers écarts. Madame reste constamment chaste et pure. Ce contraste est un des premiers mérites de son livre et son attrait le plus piquant, sans contredit.

PHILIPPE BUSONI.

Octobre 1832.

FRAGMENS HISTORIQUES.

Mme ÉLISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE, DUCHESSE D'ORLÉANS.

Si mon père m'avait aimée autant que je l'aimais, il ne m'aurait pas envoyée dans un pays aussi dangereux que celui-ci, où je suis venue par pure obéissance et malgré moi. La fausseté passe ici pour de l'esprit, et la franchise pour de la simplicité. Je n'ai ni ruse ni finesse, et je me suis souvent entendu dire : Vous êtes trop d'une pièce, et demander pourquoi je ne voulais me mêler de rien; en voici franchement la raison : je suis vieille, j'ai plus besoin de repos que d'agitation; je ne veux rien commencer que je ne puisse bien achever. Je n'ai jamais appris à gouverner; je ne me connais ni en politique ni en affaires d'état, et je suis trop avancée en âge pour apprendre des choses aussi difficiles. Mon fils a, Dieu merci, de l'esprit, et peut diriger les choses sans moi; cela exciterait d'ailleurs trop de jalousie chez son épouse (1) et sa fille aînée (2), qu'il aime plus que moi; ce serait

(1) Marie-Françoise de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, duchesse d'Orléans.

(2) Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, mariée le 7 juillet 1710 à Charles de France, duc de Berri.

des querelles éternelles, ce qui n'entre pas dans mes vues. On m'a assez tourmentée; mais j'ai tenu bon, et j'ai voulu donner un bon exemple à l'épouse de mon fils et à sa fille; car ce royaume, pour son malheur, a été trop gouverné par des femmes vieilles et jeunes. Il est enfin temps qu'on laisse faire les hommes : voilà pourquoi j'ai pris le parti de ne me mêler de rien. Qu'en Angleterre les femmes règnent, à la bonne heure; en France, pour que les choses allassent bien, les hommes seuls devraient régner. A quoi bon me tourmenter jour et nuit? je ne demande que la paix et le repos; tous les miens sont morts, pour qui me mettrai-je en souci? mon temps est passé; il faut que je cherche à vivre tout doucement afin de mourir tranquille; et dans les grandes affaires publiques il est bien difficile de conserver la conscience nette.

Je suis née à Heidelberg (1652) dans le septième mois. Il faut bien que je sois laide : je n'ai point de traits; de petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates; tout cela ne peut former une physionomie; j'ai de grandes joues pendantes et un grand visage, cependant je suis très-petite de taille, courte et grosse; j'ai le corps et les cuisses courtes : somme totale, je suis vraiment un petit laideron. Si je n'avais pas bon cœur, on ne me supporterait nulle part. Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les examiner au microscope ou avec des conserves;

autrement il serait difficile d'en juger. On ne trouverait probablement pas sur toute la terre des mains plus vilaines que les miennes. Le roi m'en a souvent fait l'observation, et m'a fait rire de bon cœur; car n'ayant pu me flatter en conscience d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire la première de ma laideur; cela m'a très-bien réussi, et j'ai souvent trouvé de quoi rire. Je suis de mon naturel un peu mélancolique; lorsque quelque chose m'afflige, le côté gauche enfle chez moi comme si j'avais une boule d'eau. Rester couchée n'est pas mon fait; dès que je m'éveille, il faut que je sorte du lit. Je déjeûne rarement, et seulement avec du pain et du beurre. Je ne prends ni chocolat, ni café, ni thé, ne pouvant souffrir ces drogues étrangères; je suis en tout les habitudes allemandes, et ne trouve bon, dans le manger et le boire, que ce qui est conforme à nos vieux usages. Je ne mange de soupe que celle qui est accommodée au lait, à la bière ou au vin; je ne puis supporter le bouillon : lorsque je mange des mets où il y en a, je tombe aussitôt malade, le corps m'enfle et j'éprouve des coliques; et quand je prends du bouillon tout pur, je suis forcée de vomir jusqu'au sang; il n'y a que le jambon et les saucisses qui me rétablissent l'estomac.

Je n'ai jamais eu de manières françaises, et je n'ai pu les adopter, car j'ai toujours regardé comme un honneur d'être Allemande et de conserver les maximes de ma patrie, qui rarement font fortune

ici. Dans ma jeunesse j'aimais mieux les épées et les fusils que les poupées ; j'aurais bien voulu être garçon, ce qui a failli me coûter la vie ; en effet, ayant entendu raconter qu'à force de sauter, Marie Germain était devenue homme, j'ai fait des sauts si terribles, que c'est un miracle si je ne me suis pas cassé le cou cent fois. J'étais très gaie dans ma jeunesse, c'est pourquoi on m'appelait, en allemand, *Rauschenplatten-Knecht*. La dauphine de Bavière disait : Ma pauvre chère maman (c'est ainsi qu'elle m'appelait), où prends-tu toutes les drôleries que tu sais?

Je me souviens de la naissance du roi d'Angleterre (1) comme si c'était aujourd'hui (1720); j'étais curieuse et espiègle. On avait mis une poupée dans un buisson de romarin pour me faire croire que c'était l'enfant dont ma tante (2) venait d'accoucher; au même instant j'entendis les cris de l'électrice qui était en mal d'enfant; cela ne s'accordait pas avec l'enfant dans le buisson de romarin; je feignis de le croire, mais je me glissai dans la chambre de ma tante, comme si je jouais à cache-cache avec le jeune Bulau et avec Haxthausen, et me fourrai derrière un grand paravent qu'on avait

(1) Georges-Louis, duc de Brunswick-Hanovre, né le 28 mai 1660, proclamé roi d'Angleterre le 12 août 1714, sous le titre de Georges I^er^.

(2) Sophie de Bavière, mariée en 1658 à l'électeur de Hanovre, tante paternelle de Madame. Elle était petite-fille du roi Jacques I^er^; et en cette qualité elle fut déclarée la première dans la succession à la couronne d'Angleterre, par acte du parlement, du 23 mars 1707.

placé devant la porte auprès de la cheminée; quand on apporta auprès du feu l'enfant nouveau-né pour le baigner, je sortis de ma cachette. Je devais avoir le fouet, mais en l'honneur de l'heureux événement, on se contenta de me gronder.

Les moines du couvent d'Ibourg, pour se venger de ce que je les avais trahis, sans m'en douter, en disant à l'abbé qu'ils avaient pêché dans un étang sous ma fenêtre, chose défendue par l'abbé, m'avaient toujours versé du vin blanc à la place d'eau. Je disais : Je ne sais ce que c'est que cette eau; plus j'en mets dans mon vin, plus il devient fort. Les moines répondirent : Nous avons de bien bon vin. En sortant de table, je voulus aller au jardin; mais si l'on ne m'avait retenue, je serais tombée dans l'étang : je me jetai à terre, et m'endormis aussitôt. On me porta dans ma chambre, et je me mis au lit. Je ne me réveillai que le soir à neuf heures; je me souvins de tout ce qui s'était passé; c'était le jeudi saint; je me plaignis à l'abbé de ce que ses moines m'avaient fait : ils furent mis en prison. On m'a souvent raillée à cause de ce jeudi saint.

Ma tante, notre chère électrice (de *Hanovre*), étant à La Haye, n'alla pas chez la princesse royale (1), mais la reine de Bohême (2) y alla, et elle m'em-

(1) Elisabeth Stuart, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, veuve de Frédéric V, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, roi de Bohême jusqu'en 1621, mère de l'électrice de Hanovre.

(2) Marie-Henriette Stuart, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, et de Henriette-Marie de France; mariée en 1650 à Guillaume de Nassau, prince d'Orange; elle perdit son mari en 1650, et demeura

Marianne (1), fille du duc Ulric de Wurtemberg : mais son père et sa mère ne voulaient pas qu'il l'épousât parce qu'ils avaient jeté les yeux sur moi ; mais quand il revint de France pour retourner chez lui, j'avais fait une telle impression sur lui, qu'il ne voulut plus entendre parler de mariage, et qu'il demanda à partir pour l'armée.

Dans un petit voyage de Manheim à Heidelberg, j'ai été une fois vertement tancée. J'étais assise dans le carrosse avec feu mon père, qui avait avec lui un envoyé de l'empereur, le comte de Koenigseck ; j'étais alors aussi maigre et légère que je suis maintenaut grosse et lourde. Le cahotement de la voiture me fit sauter sur mon siége, et je tombai sur la figure du comte ; ce n'était pas ma faute ; je n'en fus pas moins grondée, car feu mon père n'entendait pas raillerie ; il fallait toujours se tenir droite devant lui.

Quand je songe aux incendies, il me vient des frissons, car je sais comment on a sévi dans le Palatinat pendant plus de trois mois. Toutes les fois que je voulais m'endormir, je revoyais tout Heidelberg en feu ; cela me faisait lever en sursaut, de sorte que je faillis en tomber malade (2).

Lors de mon arrivée en France, on m'a fait tenir des conférences sur la religion avec trois évê-

(1) Marie-Anne-Ignace, princesse de Wurtemberg, née en 1653, mourut en 1698 au couvent des Ursulines de Lyon, sans avoir contracté aucune alliance.

(2) L'incendie du Palatinat, en 1674 ; dévastations horribles commandées par Louvois et exécutées par Turenne.

ques. Ils différaient tous trois dans leurs croyances ; je pris la quintessence de leurs opinions et m'en formai ma religion.

C'est par pure affection que j'ai évité de marcher devant notre feue électrice ; mais faisant une grande différence entre elle et la duchesse de Mecklenbourg (1), ainsi que notre électrice de Hanovre (2), je n'ai pas balancé à l'égard de ces dernières. Je n'ai pas voulu marcher non plus devant ma mère. Dans mon enfance je voulais porter la queue de sa robe, mais elle ne voulait pas le souffrir.

On m'a traitée mal lors de mon mariage ; c'est un peu la faute de la princesse palatine (3) qui a dressé mon contrat ; or, ce n'est que d'après le contrat que se règle l'héritage. Les *Madames* ont toutes des pensions du roi ; mais comme ce sont encore les mêmes qu'autrefois, elles ne peuvent plus suffire.

J'aurais volontiers épousé le prince d'Orange ; par ce mariage j'aurais eu l'espoir de rester auprès de ma chère électrice *(de Hanovre)*.

Arrivée à Saint-Germain, j'étais comme tombée

(1) Élisabeth-Angélique de Montmorency, veuve de Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, remariée en 1664 avec Christian-Louis, duc de Mecklenbourg.

(2) Bénédicte-Henriette-Philippe, palatine du Rhin, duchesse de Hanovre, se retira en France après la mort de son mari. Elle mourut à Asnières, près de Paris, en 1730.

(3) Anne de Gonzague, princesse palatine, qui prit tant de part aux troubles de la Fronde.

des nues. La princesse palatine s'en alla à Paris, et me planta là. Je fis aussi bonne contenance qu'il me fut possible ; je vis bien que je ne plaisais pas à mon époux ; et en vérité il n'y avait pas de quoi s'étonner, à cause de ma laideur ; cependant je pris la résolution de vivre si bien avec Monsieur, qu'il s'habituerait à moi par mes prévenances, et qu'il finirait par me supporter ; ce qui a eu lieu en effet. Dès mon arrivée, le roi vint me trouver au château neuf (1), où Monsieur et moi nous logions ; il m'amena monsieur le Dauphin, qui était alors un enfant de dix ans. Dès que j'eus fait ma toilette, le roi retourna au vieux château ; il m'y reçut dans la salle des gardes, et me conduisit chez la reine, en me disant à l'oreille : N'en ayez pas peur, Madame, elle aura plus peur de vous que vous d'elle. Le roi avait tant de pitié de ma position, qu'il ne voulait pas me quitter ; il s'assit auprès de moi, et toutes les fois qu'il fallait me lever, savoir, lorsqu'un duc ou un prince entrait dans la chambre, il me poussait dans le côté sans être aperçu.

Lorsqu'on fait un mariage à la manière de Paris, on a tout en commun, mais le mari est maître de la communauté. On ne porte en compte que ce que l'on a apporté en dot : voilà pourquoi je n'ai pu même savoir ce que mon mari avait reçu pour moi. Lorsqu'après la mort de mon époux, j'eus

(1) Il a été détruit sous le règne de Louis XV.

l'espoir de gagner le procès de Rome et de recevoir de l'argent, la vieille Maintenon m'a fait demander, au nom du roi, de promettre, en cas de gain de cause, de céder aussitôt la moitié à mon fils ; dans le cas de refus, on me menaçait de la disgrace du roi. Je répondis, en riant, que j'ignorais pourquoi on me menaçait, vu que mon fils devait être naturellement mon héritier ; qu'il serait juste qu'il attendît ma mort pour hériter de ce qui m'appartenait, et que le roi était trop équitable pour m'en vouloir de n'avoir fait que ce qui était juste. Je reçus ensuite la nouvelle de la perte de mon procès ; je n'en fus pas fâchée à cause de la circonstance que je viens de mentionner.

Quand l'abbé de Tessé eut convaincu le pape que ses gens avaient jugé sans lire nos papiers, et qu'ils avaient pris cinquante mille écus du grand duc pour me faire perdre mon procès, il se mit à pleurer, et dit : Ne suis-je pas bien malheureux d'avoir à me confier à de telles gens ! On voit par là ce que c'est que le pape.

En arrivant en France, je n'avais que cent louis d'or pour mes menus plaisirs ; cet argent était toujours mangé d'avance. Après la mort de ma mère, lorsque mon époux a reçu de l'argent du Palatinat, il a porté mes menus plaisirs à deux cents louis ; quand enfin je fus dans ses bonnes grâces, il me donna mille louis. En outre, le roi m'a donné, jusqu'à l'année d'avant le mariage de mon fils, mille louis ; cela m'a soutenue ; mais comme je ne

voulais pas consentir à ce mariage, on me les ôta, et on ne me les a pas rendus depuis. A mon premier voyage de Fontainebleau, le roi voulut me donner deux mille pistoles; mais Monsieur le pria d'en réserver la moitié pour Madame, devenue depuis reine d'Espagne (1). Je m'en suis peu souciée, et je n'en ai pas moins fait le voyage de Fontainebleau, où j'ai perdu tout mon argent au *Hoca*. Monsieur, pour me piquer, me raconta lui-même ce qu'il avait fait contre moi; je ne fis qu'en rire, et je lui dis que si Madame eût voulu accepter les mille pistoles de ma main, je les lui aurais données de bon cœur. Monsieur en fut tout confus; pour réparer sa faute, il se chargea des six cents louis d'or que j'avais perdus en sus des mille pistoles, pour que je ne fusse pas obligée de les payer.

Je n'ai plus que 456,000 francs; cela se consomme tout juste dans l'année : si l'on avait pu me donner moins, on l'aurait fait; ce n'est pas que j'élève des prétentions à ce que je n'ai pas mérité, mais Monsieur a pris l'argent de ma famille.

J'ai été bien aise quand, après la naissance de ma fille (2), mon époux a fait lit à part, car je n'ai point aimé le métier de faire des enfans. Lorsqu'il me le proposa, je lui répondis : Oui, de bon

(1) Marie-Louise d'Orléans, née en 1662, mariée en 1679 à Charles II, roi d'Espagne.

(2) Élisabeth-Charlotte d'Orléans, née en 1676, mariée en 1697 au duc de Lorraine. Philippe d'Orléans, depuis régent de France, était né en 1674. Il ne naquit pas d'autres enfans de cette union.

cœur, Monsieur ; j'en serai très contente, pourvu que vous ne me haïssiez pas, et que vous continuiez à avoir un peu de bonté pour moi. Il me le promit, et nous fûmes très contens l'un de l'autre. C'était aussi bien désagréable de coucher avec Monsieur ; il ne pouvait souffrir qu'on le touchât pendant son sommeil ; il fallait donc me coucher sur le bord du lit, d'où je suis tombée quelquefois comme un sac. Je fus donc enchantée quand Monsieur me fit, en bonne amitié et sans colère, la proposition de coucher chacun dans son appartement.

J'ai obéi à feu Monsieur en ne l'importunant plus de mes embrassemens ; et je me suis comportée à son égard avec beaucoup de respect et de soumission.

Monsieur était bon, malgré ses faiblesses, qui ont excité chez moi plus de pitié que de colère. Cependant je me suis impatientée quelquefois ; mais lorsqu'il m'a demandé pardon, j'ai tout oublié.

Madame de Fiennes (1) avait beaucoup d'esprit et était railleuse ; sa langue n'épargnait personne que moi. Voyant qu'elle ne ménageait pas plus dans ses discours le roi et Monsieur que les autres, je la pris un jour par la main, et la conduisant dans un coin, je lui dis : Madame, vous êtes aimable, vous

(1) Avant d'être mariée, on l'appelait *mademoiselle de Fruges*. Elle épousa, étant déjà âgée, le comte Deschapelles, écuyer ordinaire de Madame ; mais elle continua de porter le nom de sa maison.

avez beaucoup d'esprit, mais vous avez une manière de parler dont le roi et Monsieur s'accommodent parce qu'ils y sont accoutumés; pour moi qui ne fais que d'arriver, je n'y suis point faite; je me fâche quand on se moque de moi; c'est pourquoi j'ai voulu vous donner un petit avis. Si vous m'épargnez, nous serons très bien ensemble; mais si vous me traitez comme les autres, je ne vous dirai rien : cependant je m'en plaindrai à votre mari, et s'il ne vous corrige pas, je le chasserai: il était mon écuyer ordinaire. Elle me promit de ne jamais parler de moi, et elle a tenu parole. Monsieur disait souvent : Mais comment faites-vous pour que madame de Fiennes ne vous dise rien de fâcheux? Je répondais : C'est qu'elle m'aime. Je ne voulais pas lui dire ce que j'avais fait, car il l'aurait excitée contre moi.

On m'appelait autrefois *sœur pacifique*, parce que je faisais toujours mon possible pour maintenir la concorde entre Monsieur et ses cousines, la grande Mademoiselle et la grande duchesse (1); ils se querellaient fréquemment, et vraiment comme des enfans, pour les moindres bagatelles.

Madame de Ventadour (2) a été au moins seize ans ma dame d'honneur; elle ne m'a quittée que

(1) Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, et Marguerite-Louise d'Orléans, grande duchesse de Toscane, fille de Gaston, duc d'Orléans, mais de lits différens.

(2) Charlotte-Éléonore-Madeleine de la Motte-Houdancourt, duchesse de Ventadour. Elle a été gouvernante de Louis XV.

deux ans après la mort de mon époux; c'était un tour de la vieille Maintenon, qui voulait me faire enrager, parce que j'aimais cette dame qui était bonne et aimable, mais qui n'avait pas beaucoup de ruse. La vieille Maintenon l'a détachée de moi en lui faisant faire des promesses et des menaces par la feue Soubise (1), dont le fils (2) avait épousé la fille de madame de Ventadour, et qui était une femme rusée. Pour la récompenser, on l'a faite gouvernante. On a essayé aussi de m'enlever madame de Château-Thiers (3); la vieille y a employé tout son pouvoir, mais madame de Château-Thiers m'est restée fidèle, sans me parler de ces démarches; je les ai apprises d'ailleurs.

Que madame de Monaco (4) ait aimé les femmes, c'est de toute vérité; elle aurait bien voulu me mettre sur ce pied, mais elle n'a pas réussi; ce qui lui a fait tant de peine qu'elle en a pleuré. Après cela elle a voulu me rendre amoureuse du chevalier de Vendôme (5); cela n'a pas réussi davantage. Elle disait souvent qu'elle ne savait pas de quelle nature j'étais, puisque je ne me souciais ni des hommes

(1) Anne de Rohan Chabot, princesse de Soubise, morte en 1709.

(2) Hercule-Mériadec de Rohan, prince de Soubise, marié en 1694 avec Anne-Geneviève de Lévis-Ventadour.

(3) Mademoiselle Anne-Madeleine de Foudras de Château-Thiers. (*Voyez l'Etat de la France, de* 1689.)

(4) Catherine-Charlotte de Grammont, femme de Louis de Grimaldi, prince de Monaco; morte en 1678. Elle avait été dame d'honneur de Madame, avant madame de Ventadour.

(5) Philippe de Vendôme, depuis grand prieur de l'ordre de Malte.

ni des femmes, et qu'il fallait que la nation allemande fût plus froide que toutes les autres.

J'aime bien les gens de sang-froid; la pauvre dauphine de Bavière m'adressait tous les jeunes étourdis, sachant que je détestais ce caractère; elle étouffait de rire de l'air contrarié que j'avais.

La fausseté et la superstition n'ont jamais été mon affaire.

Le roi avait coutume de dire : Madame ne peut souffrir les mésalliances; elle s'en moque toujours.

Quoique Versailles offre les plus belles promenades, personne ne s'y promenait à pied ou en voiture que moi; ce qui faisait dire au roi : Il n'y a que vous qui jouissiez des beautés de Versailles.

Toute ma vie, même dans ma première jeunesse, je me suis trouvée si laide, que je n'ai pas aimé que l'on me regardât; aussi n'ai-je fait aucun cas de la parure, car les bijoux et la parure attirent les regards. Comme Monsieur aimait à se couvrir de diamans, il était heureux que je ne les aimasse pas, car nous nous serions disputés pour nous en parer. Dans les grandes fêtes, Monsieur me faisait autrefois habiller en rouge; je le faisais à contre-cœur, car je n'aime pas ce qui est incommode. Il ordonnait lui-même ma parure, et me mettait du fard sur les joues.

J'ai fait rire une fois de bon cœur madame la comtesse de Soissons (1); elle me demanda : D'où

(1) Olympe Mancini, comtesse de Soissons, surintendante de la maison de la reine.

vient, Mad' ame, que vous ne vous regardez pas en passant dev ant un miroir, comme tout le monde fait ici? Je répondis : C'est parce que j'ai trop d'amour-pro pre pour aimer à me voir laide comme je suis.

J'ai toujours eu de l'attachement pour le roi; lorsqu'il faisait quelque chose contre mon gré, ce n'était souvent que pour plaire à Monsieur; car les favoris de celui-ci, mes ennemis, faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour me brouiller avec Monsieur, et, par son moyen, avec le roi, afin que je ne pusse les dénoncer. Il était tout simple que le roi cherchât plus à plaire à son frère qu'à moi. Mais quand la conscience eut parlé chez Monsieur, et qu'il se fut repenti de m'avoir desservie auprès du roi, comme il le lui avoua lui-même, le roi est revenu aussitôt à moi et à son frère, malgré tous les mauvais offices de la vieille Maintenon.

J'ai toujours eu ma propre maison; cependant, tant que Monsieur a vécu, il ne m'en a pas laissé la maîtresse, parce que tous ses favoris ont voulu en profiter; aussi n'a-t-on pas acheté chez moi une seule charge sans qu'on ait été obligé de payer un pot-de-vin à la Grancey (1), au chevalier de Lorraine, à Clocard ou à M. Spied. Je m'inquiétais peu de ces favoris; pourvu qu'ils me traitassent avec égard, je les laissais faire; mais quand ils voulaient se

(1) Élisabeth Rouxel de Grancey, dite *Madame de Grancey*, dame d'atour de Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne. Elle était maîtresse du chevalier de Lorraine.

moquer de moi, où se divertir, je le s arrangeais comme il faut.

Voyant que la maréchale de Cléreml ault m'était attachée, on l'éloigna, et l'on mit ma fille entre les mains de la maréchale de Grancey (1), créature de mon plus grand ennemi, le chevalier de Lorraine, qui avait pour maîtresse déclarée la fille cadette de cette Grancey. On peut juger quel bel exemple c'était pour ma fille ; mais toutes mes prières, toutes mes représentations furent inutiles.

Madame de Montespan me disait toujours que c'était une honte pour moi de n'avoir plus d'ambition, et de ne vouloir me mêler de rien ; je lui répondis : Si une personne avait beaucoup intrigué pour être Madame, est-ce que son fils ne pourrait pas lui permettre ensuite de jouir paisiblement de son rang ? Eh bien ! figurez-vous que je le sois devenue ainsi, et laissez-moi en repos. — Vous êtes opiniâtre, me dit-elle. — Non, Madame, lui répondis-je ; mais j'aime mon repos, et je regarde toute votre ambition comme pure vanité. Je croyais qu'elle crèverait dans sa peau, tant elle était fâchée. Elle continua : Mais, essayez, on vous aidera. Je répondis : Non, Madame ; quand je songe que vous, qui avez cent fois plus d'esprit que moi, n'avez pu vous maintenir à la cour que vous aimez tant, que ferai-je moi, pauvre étrangère qui n'ai

(1) Charlotte de Mornay-Villarceaux, seconde femme du maréchal de Grancey.

tends rien aux intrigues, et qui ne les aime pas? Elle me dit toute fâchée : Allez, vous n'êtes bonne à rien.

La vieille Maintenon et sa clique avaient inspiré à la dauphine une haine affreuse contre moi; d'après leur conseil, elle me disait souvent des duretés; ils espéraient que je m'emporterais contre la dauphine au point qu'elle aurait raison de me dénoncer auprès du roi, et que le roi me prendrait en haine; mais connaissant les finesses de la vieille et de sa coterie, je n'ai pas voulu lui donner ce plaisir; je n'ai fait que rire de tout ce qu'ils me disaient de désobligeant, et j'ai donné à entendre que toutes les impolitesses de la dauphine n'étaient qu'un enfantillage dont elle se corrigerait quand elle serait parvenue en âge. Lorsque je lui parlais, elle ne me faisait pas de réponse et se moquait de moi avec ses dames. Mesdames, leur disait-elle, entretenez-moi, je m'ennuie : en même temps elle me regardait avec dédain. Je me contentais de la regarder en souriant, comme si cela ne me regardait nullement. Je disais à la vieille Maintenon, d'un ton d'insouciance : Madame la dauphine me reçoit mal; ce n'est pas avec elle que je me querellerai; mais si elle devenait trop grossière, je pourrais bien demander au roi si S. M. le veut ainsi. La vieille fut saisie, sachant bien que le roi avait commandé à la dauphine d'être polie avec moi. Elle me pria instamment de n'en pas dire un mot au roi, m'assurant que je verrais que cela change-

rait. Depuis ce temps la dauphine a changé en effet et a mieux vécu avec moi. Si je me fusse plainte au roi des mauvais traitemens de la dauphine, le roi se serait fâché beaucoup, mais elle ne m'en aurait haïe que davantage ; elle et sa vieille tante me l'auraient rendu au double.

La Ratzenhausen (1) a le bonheur d'être bien venue des grands seigneurs ; le roi la voyait avec plaisir parce qu'elle le faisait rire ; elle divertissait également madame la dauphine ; madame de Berri l'aime beaucoup et la fait venir souvent : il n'est pas étonnant que nous soyons amies, nous le sommes depuis l'enfance, je l'ai connue lorsque je n'avais pas encore neuf ans ; parmi cent femmes âgées on n'en trouve pas une seule qui soit restée gaie comme Linor.

Je suis souvent allée chez la Maintenon, et j'ai fait mon possible pour gagner son affection, mais je n'ai jamais pu y parvenir. La reine de Sicile (2) me demanda un jour si je ne me promenais pas en voiture avec le roi, comme de son temps. Je lui répondis par ces vers :

Cet heureux temps n'est plus : tout a changé de face,

(1) Demoiselle qui avait accompagné Madame en France ; il paraît qu'on l'appelait *Léonore* ou *Linor*.

(2) Anne-Marie d'Orléans, fille du premier lit de Monsieur, mariée en 1684 à Victor-Amédée-François, duc de Savoie. Le royaume de Sicile ayant été cédé à ce prince en 1713, par le traité d'Utrecht, il prit le titre de *roi de Sicile*, qu'il garda peu de temps, ayant bientôt été obligé de changer ce royaume contre celui de Sardaigne.

Depuis que dans ces lieux les dieux ont amené
La fille de Minos et de Pasiphaé (1).

La Torci (2) rapporta cela à la vieille Maintenon, comme s'appliquant à elle, ce qui était vrai en effet; le roi fut obligé de me bouder long-temps pour cela.

Dans les trois dernières années de sa vie, j'avais entièrement gagné mon époux pour moi, au point qu'il riait avec moi de ses faiblesses, et ne se fâchait point des plaisanteries. J'avais horriblement souffert auparavant; mais depuis lors il ne toléra plus que l'on me calomniât; il eut confiance en moi, et prit toujours mon parti. Par sa mort, j'ai vu s'évanouir en un moment le fruit des peines et des soucis qu'il m'en avait coûté pendant trente ans pour être heureuse. Après le décès de Monsieur, le roi me fit demander où je voulais me retirer; si c'était dans un couvent de Paris, ou à Maubuisson ou ailleurs. Je répondis que puisque j'avais l'honneur d'être de la maison royale, je ne pouvais demeurer ailleurs que là où était le roi, et que je voulais aller directement à Versailles. Cela plut au roi; il vint me trouver; cependant il me piqua un peu en me disant qu'il m'avait fait

(1) Citation de trois vers de l'exposition de la Phèdre de Racine; la duchesse cite de mémoire, elle altère le second vers, qui doit être ainsi rétabli :

Depuis que sur ces bords les dieux ont envoyé, etc.

(2) Catherine-Félicité-Arnaud de Pomponne, mariée en 1696 à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci.

demander où je voulais me retirer, parce qu'il n'avait pas supposé que je voulusse rester au même endroit où il était. Je répondis que j'ignorais qui avait pu faire à S. M. d'aussi faux rapports, et que j'avais plus de respect et d'attachement pour S. M. que tous ceux qui m'avaient accusée à faux. Alors le roi fit sortir tout le monde, et nous eûmes un long éclaircissement, dans lequel le roi me reprocha de haïr madame de Maintenon. J'avouai que je la haïssais, mais seulement par attachement pour lui, et parce qu'elle me desservait auprès de S. M.; cependant j'ajoutai que s'il lui était agréable que je me réconciliasse avec elle, j'étais prête à le faire. La bonne dame ne s'était pas attendue à cela, autrement elle n'aurait pas laissé le roi approcher de moi; il fut de si bonne foi, qu'il me resta favorable jusqu'au dernier moment. Il fit venir la vieille Maintenon et lui dit : Madame se veut bien raccommoder avec vous; il nous fit faire une embrassade, et cela termina la scène. Il exigea ensuite qu'elle vécût bien avec moi; c'est ce qu'elle fit aussi en apparence, mais sous main elle me joua toutes sortes de tours. Il m'était assez indifférent d'aller habiter Montargis, cependant je ne voulais pas avoir l'air de m'y retirer comme par suite d'une disgrâce, et comme si j'eusse commis quelque délit qui m'eût fait chasser de la cour. Il était à craindre d'ailleurs qu'à deux journées d'ici on ne me laissât mourir de faim; pour ne pas courir ce risque, j'aimai mieux me réconcilier avec le roi.

Quant à la retraite au couvent, je ne m'en souciais pas du tout ; mais c'était justement là ce que la vieille Maintenon aurait désiré. Le château de Montargis est mon douaire ; à Orléans il n'y a pas de maison ; Saint-Cloud n'est pas un apanage, c'est une propriété que feu Monsieur avait achetée de ses propres deniers. Or, mon douaire n'est rien ; tout ce que j'ai pour vivre vient du roi et de mon fils ; on m'a laissée au commencement de mon veuvage sans me payer ; on me devait à la fin trois cent mille francs qui ne m'ont été payés qu'après la mort de Louis XIV ; qu'eût-ce donc été si j'avais choisi ma retraite à Montargis ? Ma maison me coûte annuellement 298,758 livres.

Quoique Monsieur ait beaucoup reçu de chez moi, il a fallu céder, après sa mort, à mon fils, les bijoux, les meubles, les tableaux ; bref, tout ce qui est venu de ma famille ; autrement je n'aurais pas eu assez pour vivre selon mon rang, et pour entretenir ma maison qui est grande. A mon avis, cela vaut mieux que de me parer de diamans.

Je n'ai que 456,000 livres, et si Dieu veut, je ne laisserai pas un liard de dettes. Mon fils vient de me rendre plus riche en augmentant ma pension de 150,000 livres (1719). La cause de presque tout le malheur ici, c'est la fureur des dames pour le jeu. On m'a souvent dit en face : Vous n'êtes bonne à rien, vous n'aimez pas le jeu.

Si par ma recommandation je puis servir de pauvres gens auprès des divers conseils, je m'y

prête de tout mon cœur ; en cas de succès, je me réjouis ; dans le cas contraire, je me console par l'idée que ce n'a pas été la volonté de Dieu.

Après la mort du roi, je me suis rendue à Saint-Cyr pour faire une visite à madame de Maintenon. A mon entrée dans la chambre, elle me dit : Madame, que venez-vous faire ici ? Je répondis : Je viens mêler mes larmes avec celles de la personne que le roi, que je regrette tant, a le plus aimée. C'est vous, Madame. Oh ! pour cela oui, répliqua-t-elle ; il m'a beaucoup aimée, mais il vous aimait bien aussi. Je répondis : Il m'a fait l'honneur de me dire qu'il conservait toujours de l'amitié pour moi, quoiqu'on eût fait tout ce qu'on avait pu pour m'en faire haïr. J'ai voulu prouver par là que je suis instruite de tout, mais qu'étant chrétienne je sais pardonner à mes ennemis. Si elle a un peu de mœurs, elle doit éprouver de la peine en recevant du bien de ceux qu'elle a persécutés toute sa vie.

L'affaire de Loube (1) n'est qu'une faible partie de ce que j'ai souffert ici.

Je n'ai plus de cercle, parce qu'il est rare que des dames à tabouret viennent chez moi, ne pouvant se résoudre à aller autrement qu'en robes flottantes. Je les avais fait prier, comme à l'ordi-

(1) Françoise de Loube, fille d'honneur de Madame. Elle est portée en cette qualité sur l'état de la France, de 1683, mais on ne la retrouve plus dans l'*État* de 1689. On voit par une chanson du temps, restée manuscrite, qu'elle passa dans la maison de madame la dauphine vers 1689.

naire, d'assister à l'audience que je donnerais à l'ambassadeur de Malte, mais il n'en est pas venu une seule. Lorsque feu Monsieur et le roi vivaient encore, elles étaient assidues ; elles n'étaient pas encore habituées alors au grand habit ; et quand il n'en venait pas assez, Monsieur menaçait de le dire au roi.

Mais c'en est assez, comme disait M. Biermann, après avoir prêché quatre heures de suite.

LOUIS XIV.

Quand le roi voulait, il était l'homme le plus agréable et le plus aimable du monde; mais il fallait qu'il fût accoutumé aux personnes; il plaisantait d'une manière comique et avec agrément.

Sans être parfait, notre roi avait de grandes et belles qualités, et il ne méritait pas d'être tant diffamé et méprisé par ses sujets après sa mort.

Tant qu'il a vécu, on l'a flatté jusqu'à l'idolâtrie.

On l'a tant tourmenté au sujet de moi, qu'il n'eût pas été étonnant que le roi m'eût haïe cordialement. Cependant c'est ce qu'il n'a pas fait; il a même vu par là que tout ce que l'on disait contre moi, venait de la jalousie et de la méchanceté.

S'il n'avait eu le malheur de tomber entre les mains des deux plus méchantes femmes du monde, la Montespan et la vieille Maintenon, qui était encore pire que l'autre, il eût pu passer pour l'un des rois les plus parfaits du monde; car le mal qu'il a fait dans sa vie vient de ces deux femmes, et non de lui.

Quoique je l'aie approuvé en beaucoup de choses, je n'ai pourtant pu lui donner raison lorsqu'il soutenait que c'était bourgeois d'aimer ses

parens. C'est ce que la Montespan lui avait insinué, afin qu'il se débarrassât de tous ses parens légitimes, et qu'il ne souffrît autour de lui que ses bâtards; elle avait même poussé les choses au point qu'elle cherchait à réserver toute la faveur du roi à sa race et à ses créatures.

Notre roi aimait la chasse de tout son cœur, surtout la chasse au cerf et au vol.

Un jour, tout le monde étant venu à Marly faire les complimens de condoléances (1), Louis XIV, pour être quitte plus tôt de la cérémonie, ordonna qu'on ne ferait point de harangues, et que toute la cour entrerait sans distinction et pêle-mêle par une porte, et sortirait par l'autre. Voilà que l'évêque de Gap, entrant au pas de bourrée, pleurait à chaudes larmes, tout en souriant; cela fit le visage le plus grotesque du monde. Madame la dauphine et moi fûmes les premières qui ne pûmes nous retenir, puis le dauphin et le duc de Berri; enfin, le roi lui-même et tous ceux qui étaient dans la chambre, éclatèrent de rire.

Il est très vrai que notre roi a donné du scandale par ses maîtresses, mais il a eu un grand repentir.

Il avait beaucoup d'esprit naturel, mais il était très ignorant; il en avait honte : aussi était-on obligé de tourner les savans en ridicule.

(1) Cette scène doit avoir eu lieu à une autre occasion, car le duc de Berri, n'étant né qu'en 1686, ne pouvait y être présent.

Louis XIV ne pouvait souffrir que l'on parlât de politique.

Il était, comme on dit ici, franc du collier. Il n'a jamais eu le moindre penchant au vice contre nature. S'il avait suivi ses inclinations, il aurait sévèrement puni ce crime; mais Louvois, dont les amis s'y livraient pour la plupart, disait au roi, pour les sauver, que cela valait mieux pour le service de sa majesté, que s'ils aimaient les femmes; car, lorsqu'il fallait aller à la guerre et entrer en campagne, on ne pouvait les détacher de leurs maîtresses; qu'ils retournaient avant la fin de la campagne, et que, lorsqu'on en venait à la bataille, il ne se trouvait pas d'officiers; il en citait beaucoup d'exemples : tandis qu'ayant d'autres inclinations, ils étaient bien aises de quitter les dames et d'entrer avec leurs amans en campagne, et que, dans ce cas, ils n'étaient point aussi pressés de retourner chez eux. Par ce discours, il avait engagé le roi à être indulgent; ce qui n'avait pas déplu à son confesseur. En effet, si l'on avait voulu punir ce vice, il aurait fallu commencer par le collége des jésuites.

A Marly, le roi ne voulait pas la moindre cérémonie. Il n'était permis ni aux ambassadeurs, ni aux envoyés d'y venir; il ne s'y donnait point d'audience; il n'y avait point d'étiquette, et tout courait pêle-mêle. A la promenade, le roi faisait mettre le chapeau aux hommes, et dans le salon il était permis à tout le monde, jusqu'aux capitaines, lieu-

tenans et sous-lieutenans de la garde à pied, de s'asseoir. Cela m'a tellement dégoûtée du salon, que je ne m'y suis jamais tenue.

Louis XIV ôtait son chapeau devant toutes les femmes, même devant les simples paysannes.

Quand il aimait beaucoup les gens, il leur faisait confidence de tout ce qu'il avait appris. Voilà pourquoi il était si dangereux de lui parler de la vieille Maintenon.

Quoiqu'il aimât la flatterie, il s'en moquait souvent lui-même. La Montespan et la vieille l'avaient effarouché, et l'avaient rendu même dur envers ses parens; car il avait le cœur naturellement tendre.

Louis XIV et toute sa famille, à l'exception de mon fils, haïssaient la lecture. On n'avait rien appris au roi ni à Monsieur; à peine savaient-ils lire et écrire.

Louis XIV était l'homme le plus poli de tout son royaume; mais son fils et ses petits-fils étaient les gens les plus grossiers.

Dans sa jeunesse, le roi avait joué la comédie des *Visionnaires* (1); il la savait encore par cœur, et il la jouait mieux que les comédiens. Il ne savait pas une note de musique, mais il avait l'oreille juste, jouait mieux qu'un maître sur la guitarre, et y exécutait tout ce qu'il voulait.

(1) Comédie de Desmarets, dont Segrais assure que le cardinal de Richelieu avait indiqué le plan et les principaux caractères. Elle fut représentée pour la première fois en 1637.

Il n'est pas étonnant que le roi et Monsieur aient été élevés dans l'ignorance ; le cardinal voulait régner. S'il avait fait instruire les deux princes, on ne l'aurait plus ni estimé ni employé : voilà ce qu'il voulait prévenir, espérant de vivre plus long-temps qu'il n'a vécu. La reine-mère trouvait bon tout ce que le cardinal faisait ; il lui convenait d'ailleurs assez que l'on eût besoin de ce prélat. C'est encore un miracle que le roi ait pu devenir ce qu'il a été.

Je n'ai vu le roi battre que deux hommes qui l'avaient bien mérité : le premier était un valet, qui ne voulait pas le laisser entrer au jardin pendant une fête donnée par le roi ; il lui appliqua deux bons coups : l'autre était un filou, que le roi vit fouiller dans la poche de M. de Villars. Louis XIV étant à cheval, courut sur le filou, et le frappa fort avec sa canne ; le fripon s'écria : au meurtre ! on m'assomme ! C'est ce qui nous fit rire tous, et le roi aussi en rit. Il fit arrêter le coquin, et le força de rendre la bourse, mais il ne le fit pas pendre.

On a beaucoup ri de la duchesse de Schomberg (1), parce qu'elle faisait au roi une centaine de questions, ce qui n'est pas l'usage ici ; le roi ne voyait pas avec plaisir qu'on lui adressât la parole. Mais jamais il n'a ri en face de quelqu'un.

Lorsque M. de Louvois proposa, pour la pre-

(1) Marie d'Hautefort, ancienne dame d'atour d'Anne d'Autriche, veuve de Charles de Schomberg, duc d'Hallwin, maréchal de France. Elle avait été aimée de Louis XIII, et favorite de la reine-mère ; elle encourut néanmoins sa disgrâce.

mière fois, au roi, de nommer madame Dufresnoy (1), sa maîtresse, dame du lit de la reine, sa majesté répondit : Vous voulez donc qu'on se moque de vous et de moi ? Cependant Louvois pria avec tant d'instance, que le roi lui accorda sa demande.

La cour de France a été extrêmement agréable jusqu'à ce que le roi eut le malheur d'épouser la vieille Maintenon ; celle-ci le détacha peu à peu des gens, et lui inspira des scrupules ridicules sur le spectacle ; elle lui représenta qu'il ne fallait pas voir des gens excommuniés. En conséquence elle avait fait dresser dans ses appartemens un petit théâtre où l'on jouait, deux fois par semaine, devant le roi. Au lieu des comédiens congédiés (2), elle faisait jouer la dauphine, mon fils, le duc de Berri, ainsi que ses propres nièces : à ses yeux, cela valait mieux que de vrais comédiens. Le roi, au lieu d'occuper sa place ordinaire, était assis, derrière moi, dans un coin auprès de la Maintenon ; cela a tout gâté, car il en résultait qu'on voyait peu le roi, et que la cour était presque dispersée.

La Maintenon m'a raconté que le roi lui avait

(1) N..... de Moresant, femme d'Élise Dufresnoy, premier commis de la guerre. Elle était d'une beauté remarquable. « C'est une nymphe, c'est une divinité », écrivait madame de Sévigné, le 29 janvier 1672, en la mettant cependant fort au-dessous de madame de Grignan. Elle fut nommée *dame du lit* de la reine, en novembre 1673.

(2) Ces *comédiens congédiés* avaient, suivant l'édition de 1788, renoncé à leur profession, et étaient admis à la communion. Dès-lors madame de Maintenon n'y voyait plus de péché.

dit : « Présentement que je suis vieux, mes enfans s'ennuient avec moi, et sont ravis quand ils peuvent trouver quelque occasion de me planter là et d'aller se divertir ailleurs. Il n'y a que Madame qui ne me quitte pas; je vois qu'elle est bien aise d'être avec moi. » Mais elle ne disait pas qu'elle avait fait tout ce qu'elle avait pu pour lui persuader le contraire, et que le roi lui avait dit cela pour lui reprocher d'avoir fait des mensonges au sujet de moi. J'ai appris cela par d'autres. Quand le roi eût été mon père, je n'aurais pu l'aimer plus que je ne l'ai aimé, et j'avais du plaisir à être avec lui.

Il aimait les soldats allemands, disant que les cavaliers allemands avaient plus de grâce à cheval que ceux des autres nations.

Quand le roi voulait punir des gens libertins, Fagon (1) lui tenait de plaisans propos; il lui disait : On a fait l'amour long-temps avant que vous fussiez au monde, et cela durera toujours; vous ne sauriez l'empêcher; et quand je vois des prédicateurs en chaire parler et crier contre ceux qui font l'amour, je songe que c'est comme si quelqu'un de ma profession allait dire à un homme bien enrhumé : Ne toussez point, ne vous mouchez point. Les jeunes gens sont pleins d'humeur; il faut qu'elle sorte d'une manière ou d'une autre. Le roi ne pouvait s'empêcher d'en rire.

(1) Gui-Crescent Fagon, nommé premier médecin du roi, en 1693, mort en 1718.

Il n'avait de superstition que dans les choses religieuses ; par exemple, sur les miracles de la Vierge, etc.

On lui avait fait croire que c'était un grand trait de politique et un coup d'état, que d'embrasser son frère, et que cela faisait partie de ce qu'on appelait bien régner.

Du temps de Louis XIV, on a habitué les dames à ne point parler d'affaires d'état ; en sorte que cela n'était plus d'usage.

Quand le roi apprenait que quelqu'un avait mal parlé de lui, il lui montrait beaucoup de fierté ; autrement il était impossible d'être plus poli et plus affable que ce prince. Ses entretiens étaient du plus grand agrément ; il savait donner à tout une tournure agréable ; ses propos étaient naturels, sans aucune gêne, aimables et obligeans. Il n'avait point le courage de Monsieur ; cependant il n'était pas poltron. Son frère disait qu'il avait eu bonne contenance dans les occasions périlleuses, mais que ce qui lui avait fait tort, c'est de s'être si souvent lassé de la guerre, et d'avoir été trop pressé de retourner chez lui.

Depuis qu'il s'est donné à la dévotion, les plaisirs ont été suspendus pendant trois semaines (dans le temps de Pâques) ; auparavant on ne les suspendait que pendant quinze jours.

Le roi avait cela de particulier, qu'il se portait facilement à donner des désagrémens aux personnes contre lesquelles ceux qu'il aimait le sollici-

taient. Voilà pourquoi La Vallière a été si mal traitée à l'instigation de la Montespan.

Notre roi s'amusait beaucoup avec le comte de Grammont (1), qui était très plaisant. Il le comblait de témoignages de bonté, et voulait qu'il fût de tous les voyages de Marly ; ce qui prouvait alors une grande faveur.

Notre roi s'est souvent plaint de ce que, dans sa jeunesse, on ne l'avait pas assez laissé parler aux gens ; mais c'était dans son naturel, car Monsieur, qui avait été élevé avec lui, s'entretenait avec tout le monde. Louis XIV disait en riant à Monsieur, que son babil l'avait dégoûté de parler. Ah ! mon Dieu, disait-il, faut-il que pour plaire au monde je dise autant de pauvretés et de sottes choses que mon frère ? En général, on ne les aurait pas pris pour des frères. Le roi était grand, mon époux était petit ; celui-ci avait des goûts féminins ; il aimait la parure, avait soin de son teint, et s'intéressait aux ouvrages de femmes et aux cérémonies. Le roi au contraire ne se souciait point de la parure, aimait la chasse, les coups de fusil, parlait volontiers de la guerre, et avait tous les goûts d'homme. Monsieur se comportait bien à la guerre, mais il n'en parlait point ; il aimait les femmes pour compagnes, et trouvait du plaisir à être auprès d'elles. Le roi aimait à les voir de plus près,

(1) Philibert, comte de Grammont, le héros de Saint-Évremond, si connu par les Mémoires rédigés par Antoine Hamilton, son beau-frère.

et non pas en tout honneur, comme Monsieur (1). Cependant ils s'aimaient beaucoup l'un l'autre; il était intéressant de les voir ensemble; ils se raillaient mutuellement avec agrément et esprit, sans se fâcher jamais.

Louis XIV aimait beaucoup à être admiré de tout le monde, surtout de ses maîtresses.

Je ne me suis jamais plus divertie que dans le voyage que j'ai fait avec le roi en Flandre; la reine et la dauphine vivaient encore. Dès que nous arrivions dans une ville, chacun se retirait d'abord chez soi, puis on allait à la comédie, qui était si mauvaise, que nous en étouffions de rire. Entre autres villes, je me souviens qu'à Dunkerque il y avait une troupe qui représentait *Mithridate*. En parlant à Monime, Mithridate laissa échapper je ne sais quelle sottise. Aussitôt l'acteur se tourna vers madame la dauphine, et lui dit : Madame, je vous demande très humblement pardon; la langue m'a fourché. On peut juger des éclats de rire qui se firent entendre. Ce fut encore pis lorsque le prince de Conti (2), mari de la grande princesse, qui était assis au-dessus de l'orchestre, tomba dans

(1) Madame ne peut pas tout dire sur cet article. Il suffit de renvoyer le lecteur aux divers mémoires du temps; il y verra que Madame a beaucoup ignoré, ou qu'elle n'a pas voulu connaître les intrigues de plus d'une sorte auxquelles se livrait son mari.

(2) Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, marié en 1680 à Marie-Anne, légitimée de France, dite *Mademoiselle de Blois*, fille de Louis XIV et de madame de La Vallière. On l'appelait à la cour *la grande princesse*, à cause de la beauté de sa taille.

cet orchestre à force de rire ; et comme il voulut s'accrocher à la corde, le rideau tomba sur les lampes et prit feu ; on éteignit les flammes, mais il resta un grand trou. Les comédiens, sans faire semblant de rien, continuèrent de jouer, quoiqu'on ne les vît qu'au travers de ce trou. Le jour où il n'y avait pas de comédie, nous avions des promenades et de bonnes collations ; bref, il y avait presque chaque jour quelque chose de nouveau. Après le souper du roi, nous assistions à des feux d'artifice magnifiques, donnés par les villes de Flandre. Tout le monde était gai, la cour était toujours réunie, et chacun ne songeait qu'à rire et à s'amuser.

Si le roi avait bien connu la duchesse de Hanovre, il ne se serait pas fâché de ce qu'elle l'appelait *Monsieur ;* comme elle était souveraine, il s'est imaginé que c'était par orgueil qu'elle refusait de l'appeler *Sire :* cela lui a fait de la peine, car il était sensible à ces choses.

Avant que Roquelaure (1) fût duc, un jour qu'il pleuvait à verse, il dit à son cocher de le conduire au Louvre, où il n'était permis d'entrer qu'aux ambassadeurs, aux princes et aux ducs. Quand sa voiture arriva à la porte, on demanda : Qui est-ce ? Il répondit : C'est un duc. Quel duc ? demanda la sentinelle. Celui d'Épernon, répondit-il. — Le-

(1) Gaston, duc de Roquelaure, que ses bons mots ont rendu célèbre, fut fait duc en 1652.

quel ? Roquelaure répondit : Le dernier mort. Là-dessus, on le laissa entrer. Craignant ensuite qu'on ne lui en fît une affaire, il alla droit au roi : Sire, lui dit-il, il pleut si fort, que je suis entré en carrosse jusqu'à votre escalier. Le roi se fâcha. Quel est, demanda-t-il, le sot qui vous a laissé entrer ? — Encore plus sot que vous ne pouvez penser, Sire ; car il m'a laissé entrer sous le nom du duc d'Épernon, dernier mort. Cela fit cesser la colère du roi, et le fit rire de bon cœur.

On avait tellement fait peur au roi, de l'enfer, qu'il croyait que tous ceux qui n'avaient pas été instruits par les jésuites étaient damnés, et qu'il craignait d'être damné aussi en les fréquentant. Quand on voulait perdre quelqu'un, il suffisait de dire : *Il est huguenot* ou *janséniste ;* alors son affaire était faite. Mon fils voulut prendre à son service un gentilhomme dont la mère était janséniste déclarée. Les jésuites, pour faire une affaire à mon fils auprès du roi, lui dirent que le prince voulait prendre un janséniste à son service. Le roi, ayant envoyé chercher mon fils, lui dit : Comment, mon neveu, de quoi vous avisez-vous, de prendre un janséniste à votre service ? Mon fils répondit en riant : Je puis assurer votre majesté qu'il n'est sûrement pas janséniste ; il est même plus à craindre qu'il ne croie pas bien en Dieu. Oh ! dit le roi, si ce n'est que cela, et que vous m'assuriez bien qu'il n'est pas janséniste, vous pouvez le prendre. On ne saurait être plus ignorant en ma-

tière de religion que n'était le roi. Je ne puis comprendre comment la reine, sa mère, l'a laissé élever dans cette ignorance. Il croyait tout ce que lui disaient les prêtres, comme si cela venait de Dieu même. La vieille Maintenon et le père La Chaise lui avaient persuadé que tous les péchés qu'il avait commis avec la Montespan lui seraient remis s'il tourmentait et chassait les réformés, et que c'était la voie du ciel. C'est ce que le pauvre roi a cru fermement, car de sa vie il n'a lu la Bible; et d'après cela la persécution a commencé. Il ne connaissait de la religion que ce que ses confesseurs lui en disaient; ils lui avaient fait accroire qu'il n'était pas permis de raisonner sur des matières de religion, et qu'il fallait soumettre la raison pour gagner le ciel. Il était du moins de bonne foi, et ce n'était pas du tout sa faute que sa cour fût hypocrite; la vieille Maintenon avait forcé les gens à l'être.

Autrefois on jurait à tout propos en France; le roi a fait cesser cela, car il abhorrait cette habitude.

Le roi était capable de reconnaissance; mais aucun de ses enfans et de ses petits-enfans ne l'était. Il ne pouvait souffrir que l'on se fît attendre.

Le roi disait que par des chaînes d'or on obtenait des ministres de Vienne tout ce qu'on voulait.

Il ne pouvait pardonner aux dames françaises de prendre les modes anglaises; il en parlait très plaisamment, et dans la conversation il s'adressait à moi, espérant que je broderais là-dessus, et que

je ferais enrager les princesses ; pour divertir sa majesté, souvent je ne me gênais pas, et je disais tout ce qui me venait dans la tête ; ce qui faisait beaucoup rire le roi.

Le reversi était le seul jeu que le roi jouait, et qu'il aimait.

Lorsqu'il lui répugnait de dire quelque chose directement à une personne, c'était à moi qu'il adressait la parole ; il savait bien que dans la conversation je ne me contraignais point, et cela le divertissait. A la table, il fallait bien qu'il s'entretînt avec moi, puisque les autres ne lui disaient mot. Dans les cabinets, après le souper, il n'y avait que madame la duchesse (1) et moi qui lui parlassions ; j'ignore si madame la dauphine parlait dans les cabinets avec le roi, car de son vivant on ne m'y laissa pas entrer ; grâces à la Maintenon, la dauphine s'y était opposée ; le roi le voulait bien, mais il n'osait exécuter sa volonté, de peur de déplaire à la dauphine et à la vieille. Ce n'est donc qu'après la mort de la dauphine qu'on m'a laissé entrer, parce que le roi était tellement affligé de cette mort, qu'il voulait avoir une personne qui causât avec lui le soir, pour le distraire de ses tristes pensées ; je m'y suis employée de mon mieux. Il était mécontent de ses filles de droite et de gauche, qui, au lieu de tâcher de le consoler dans son

(1) Anne de Bavière, femme de Henri-Jules, duc de Bourbon, fils du grand Condé. Elle porta le titre de madame la princesse, après la mort de ce dernier.

chagrin, ne songeaient qu'à se divertir; et le bon roi eût été souvent tout seul le soir, si je ne fusse toujours entrée dans son cabinet. Il s'en aperçut bien, et il dit à la Maintenon : Il n'y a que Madame qui ne m'abandonne pas.

Louis XIV a gâté les jésuites; il trouvait admirable tout ce qui venait d'eux, que cela fût raisonnable ou non.

Le roi n'aimait pas le séjour de la ville, et il était persuadé que le peuple de Paris ne l'aimait point, et qu'il n'y avait point de sûreté pour lui. La Maintenon le tenait d'ailleurs mieux à Versailles qu'à Paris, où il n'y avait point de sûreté pour elle. Elle était extrêmement haïe à Paris; quand elle y courait en voiture, la populace poussait contre elle des cris de menace : à la fin elle n'osait presque plus s'y rendre dans son carrosse.

Au commencement le roi allait après dîner chez la Montespan et ses enfans; il n'y avait alors personne que le dauphin et Monsieur. Quand la Montespan fut éloignée, le roi fit venir tous les bâtards dans son cabinet; cela dura jusqu'à l'arrivée de la dernière dauphine : celle-ci se fourra parmi les bâtards, ce qui les affligea tous beaucoup. Lorsque la duchesse (1) devint la favorite du dauphin, elle le pria de ne pas souffrir que d'autres per-

(1) Louise-Françoise, légitimée de France, dite *Mademoiselle de Nantes*, fille du roi et de madame de Montespan, mariée au duc de Bourbon en 1685. On a de cette princesse des couplets très malins dans les recueils manuscrits des chansons du temps.

sonnes de la maison royale eussent accès au cabinet. Ainsi ma demande, sans être refusée, ne me fut accordée qu'après la mort du dauphin et de la dauphine. Celle-ci accompagnait le roi en beaucoup d'endroits où je n'allais point, et où je n'aurais voulu aller, car elle l'accompagnait jusqu'à la chaise percée : ce que la Maintenon faisait aussi, pour avoir occasion de parler au roi en secret.

Louis XIV aimait tant la petite dauphine qu'il n'osait rien lui refuser, et la Maintenon avait une haine si violente contre moi, qu'elle me faisait tout le mal qui dépendait d'elle. Que pouvait faire le roi contre la volonté de son fils et de sa petite-fille? Ils auraient boudé, et cela lui aurait fait de la peine. Je ne voulais pas non plus causer de chagrin au roi, et j'aimais mieux prendre patience; mais, lorsque j'avais quelque chose à dire au roi, je demandais une audience particulière; cela les mettait tous au désespoir; j'en ai souvent ri intérieurement.

Le roi tenait tellement aux vieux usages de la maison royale, qu'il ne s'en serait départi pour tout au monde. Madame de Fiennes avait l'habitude de dire que dans la maison royale on tenait si bien aux us et coutumes, que la reine d'Angleterre était morte avec un *toquet* sur la tête. C'est un petit bonnet qu'on met aux enfans quand ils se couchent.

Quand le roi voulait quelque chose, il n'était pas permis de raisonner; il fallait faire vite et sans

réplique ce qu'il avait commandé. Il était trop accoutumé au *tel est notre bon plaisir*, pour souffrir des observations.

Quand Louis XIV agissait de son propre mouvement, il était toujours bon et généreux. Notre roi n'a jamais pensé que son testament serait maintenu; il a dit à quelques personnes : On m'a fait écrire un testament et plusieurs choses; je l'ai fait pour avoir du repos, mais je sais bien que cela ne subsistera pas.

Le bon roi était vieux; il cherchait le repos, et ne pouvait en jouir, à moins de faire tout ce que la vieille Maintenon voulait; aussi cette fine matoise en venait-elle toujours à son but.

Le roi appelait constamment le duc de Verneuil (1) son oncle.

On a écrit qu'étant en Hollande, Louis XIV quitta cette conquête par générosité; mais moi, je sais aussi sûrement que je connais mon nom, qu'il est revenu uniquement pour revoir madame de Montespan, et pour rester auprès d'elle. Je connais dans l'histoire encore d'autres exemples de grands événemens attribués à la politique et à l'ambition, et qui ont été causés par les plus minces bagatelles. On a dit de notre roi que l'ambition l'avait poussé à se faire maître du monde entier, et que c'est pour cela qu'il avait commencé la guerre de Hollande;

(1) Henri, duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV et de Henriette de Balzac d'Entragues, marquise de Verneuil.

mais je sais de source certaine que cette guerre n'a été entamée que parce que M. de Lionne, alors ministre d'état, était jaloux du prince Guillaume de Furstemberg, qui avait une intrigue avec sa femme, ce dont il était instruit. Ce fut pour s'en débarrasser qu'il commença les querelles, d'où s'en suivit une guerre.

Il n'était pas étonnant que le roi ne fût pas sensible à la disette; d'abord, il n'en a rien vu; et, en second lieu, on lui a fait accroire que c'étaient de fausses histoires, et que rien de tout cela n'était vrai. La vieille Maintenon en a agi ainsi pour tirer beaucoup d'argent, car elle a acheté le grain à bon marché pour le revendre bien cher. On avait prié tout le monde de ne pas en parler au roi, pour ne le pas faire mourir de chagrin.

Le roi chérissait mon fils ainsi que le sien, mais il s'est peu soucié des filles. Il aimait beaucoup Monsieur, et il avait raison; il n'y a pas d'enfant qui ait une obéissance plus aveugle envers ses parens que n'en avait Monsieur pour le roi; c'était une véritable adoration, de même que le dauphin avait pour le roi une vénération, un amour et une soumission, comme jamais fils n'en a eu pour son père. Aussi, le roi fut inconsolable de sa mort. Il n'a jamais eu beaucoup d'attachement pour le duc de Bourgogne; la vieille sorcière l'avait calomnié auprès du roi, en le faisant passer pour un ambitieux qui s'impatientait de voir le roi vivre si long-temps; elle faisait cela afin que, si le prince

ouvrait un jour les yeux et qu'il s'aperçût de la manière dont elle avait élevé son épouse, ses plaintes ne pussent faire aucune impression sur le roi : ce qui a eu lieu en effet. Louis XIV avait fini par trouver gentil tout ce que faisait la dauphine de Bourgogne; la vieille Maintenon lui faisait accroire que c'était uniquement pour le divertir. Cette vieille était la loi et les prophètes; ce qu'elle approuvait était bon, ce qu'elle condamnait était mauvais, quelque bon que ce pût être. Les choses les plus innocentes de la première dauphine lui étaient imputées à crime, et l'on admirait toutes les impertinences de la seconde.

Un homme qui, pendant de longues années, a été auprès du roi, et a travaillé avec lui tous les soirs chez la Maintenon, qui a par conséquent tout entendu, et qui est un de mes bons amis, m'a avoué que, tant que la vieille a vécu, il n'a rien voulu dire, mais que la Maintenon étant morte, il pouvait m'assurer que le roi avait eu une véritable amitié pour moi; cet ami a entendu plusieurs fois de ses propres oreilles, qu'elle tourmentait le roi, en lui disant du mal de moi, afin de me rendre odieuse à ses yeux, mais que le roi avait toujours pris mon parti. C'est sans doute pour cela que le roi m'avait dit sur son lit de mort : « On a fait tout ce qu'on a pu pour que je vous haïsse, Madame, mais ils n'ont pas réussi; il ajouta qu'il m'avait trop bien connue, pour ajouter foi à ces calomnies «. Pendant que le roi parlait ainsi, la vieille avait un air si

coupable, que je ne pus douter que cela ne vînt d'elle.

Monsieur se faisait souvent un plaisir de m'ôter ou de diminuer la faveur du roi, et le roi n'était pas fâché de pouvoir accuser Monsieur de quelque chose. Il m'a avoué une fois qu'il m'avait brouillée avec Monsieur par politique. Je fus saisie, et je lui dis : Mais, mon Dieu, qui me répondra que votre majesté ne m'en fasse encore autant? Le roi répondit en riant, « Si j'avais envie de vous brouiller, je ne vous l'aurais pas dit; mais, dans le vrai, je m'en suis fait un scrupule, et je n'y retournerai certainement pas. »

A la mort d'un des enfans de la reine, le roi demanda à son ancien docteur : D'où vient, M. Guéneau, que mes bâtards sont sains et ne meurent pas, tandis que les enfans de la reine sont tous si délicats, et meurent? Sire, répondit Guéneau, c'est qu'on n'a porté chez la reine que les rinçures du verre.

Il couchait toutes les nuits dans le lit de la reine, mais il ne s'y comportait pas toujours comme le tempérament espagnol de cette princesse le désirait; aussi la reine remarquait toujours qu'il avait été ailleurs. Cependant le roi a eu constamment de la considération pour elle, et l'a fait respecter de ses maîtresses; il l'a aimée pour sa vertu, et pour l'amour sincère qu'elle lui portait, malgré ses infidélités. Il fut très touché en la voyant mourir; mais la vieille Maintenon fit tant par son babil, que dans quatre jours il fut consolé. Peu de

jours après, faisant le voyage de Fontainebleau, nous craignîmes qu'en route le roi ne fût de mauvaise humeur, et ne nous grondât; mais nous le trouvâmes très gai.

Lorsque le roi revenait d'un voyage, nous étions obligés de nous trouver tous à la descente de la voiture, afin de l'accompagner dans son appartement.

Tant que Louis XIV a été jeune, toutes les femmes ont couru après lui; mais il a renoncé à ce genre de vie quand il s'est imaginé être devenu dévot. Le véritable motif était que la vieille sorcière le surveillait au point qu'il n'osait plus regarder personne. Elle le dégoûta aussi de tout le monde pour l'avoir toute seule, et cela sous prétexte de prendre soin de son âme.

Madame de Colonne a beaucoup d'esprit; notre roi a été tellement amoureux d'elle, que si son oncle le cardinal avait voulu, le roi l'aurait épousée. C'était pourtant louable du cardinal Mazarin de n'avoir pas voulu souffrir ce mariage; d'ailleurs, ce cardinal ne valait rien du tout. Il envoya sa nièce en Italie. Quand elle partit, le roi pleura à chaudes larmes; madame de Colonne lui dit : «Vous êtes roi, vous pleurez, et je pars!» C'était dire beaucoup en peu de mots. Quant à la comtesse de Soissons (1), le roi a toujours eu beaucoup d'amitié pour elle, sans en être amoureux. Il lui faisait des présens considérables : le moindre était de deux mille louis.

(1) Olympe Mancini, comtesse de Soissons, seconde des nièces du cardinal Mazarin, mère du célèbre prince Eugène de Savoie.

Madame de Ludres, maîtresse du roi, était une jolie personne; elle a été fille d'honneur de la première femme de Monsieur (1), et, après la mort de celle-ci, elle entra chez la reine; mais quand on eut aboli ces places, Monsieur reprit chez lui les deux filles d'honneur qu'il avait données à la reine, Ludres et Dampierre. On appelle la première Madame, parce qu'elle est chanoinesse d'un chapitre de Lorraine (2). On dit que le roi ne regardait point cette beauté pendant qu'elle était chez la reine: il devint amoureux d'elle lorsqu'elle fut chez moi. Son règne n'a duré que deux ans. La Montespan fit donner au roi l'avis que Ludres avait sur le corps des dartres provenant du poison que madame de Cantecroix lui avait fait donner dans sa première jeunesse. A l'âge de douze à treize ans, elle avait inspiré une passion si violente au vieux duc de Lorraine, qu'à toute force il avait voulu l'épouser. Le poison fit des éruptions, la couvrit de dartres depuis les pieds jusqu'à la tête; et empêcha le mariage. Elle fut assez bien guérie pour sauver sa figure; cependant, de temps en temps, elle a encore des éruptions. Quoique plus que septuagénaire, elle est actuellement (1718) encore belle; elle a les plus beaux traits qu'on puisse voir, mais une vilaine manière de parler; elle grasseye horriblement: c'est actuellement une bonne personne. Depuis qu'elle s'est convertie, elle ne songe

(1) Henriette d'Angleterre.
(2) Elle était chanoinesse de Poussay.

qu'à bien élever ses nièces, et s'épargne de sa bouche pour donner aux enfans de son frère. Elle est dans un couvent à Nancy, d'où elle peut sortir quand elle veut. Elle a une pension du roi, et ses nièces aussi.

J'ai encore vu la première femme de chambre (de la reine-mère), la Beauvais, cette créature borgne qui a appris au roi à coucher chez les femmes. C'est un art qu'elle connaissait bien, car elle a mené une vie déréglée : elle a encore vécu quelques années après mon arrivée en France.

Louis XIV était galant, mais souvent il poussait la galanterie jusqu'à la débauche; tout lui était bon, pourvu que ce fussent des femmes, les paysannes, les filles de jardiniers, les femmes de chambre, les dames de qualité; elles n'avaient qu'à faire semblant d'être amoureuses de lui.

Long-temps avant sa fin, le roi s'est converti entièrement, et n'a plus couru après les femmes. Il a même exilé la duchesse de la Ferté, parce qu'elle feignait d'être folle de lui. Quand elle ne pouvait le voir, elle avait son portrait dans sa voiture pour le contempler. Le roi disait que cela le rendait ridicule, et il lui enjoignit de rester dans ses terres. On a soupçonné aussi la duchesse de Roquelaure, de la maison de Laval, de vouloir conquérir le roi; mais sa majesté ne s'est pas fâchée comme à l'égard de la duchesse de la Ferté. La médisance a beaucoup parlé de cette intrigue; je n'y ai pas fourré mon nez.

Je suis persuadée que la duchesse de La Vallière a toujours bien aimé le roi. La Montespan l'a aimé par ambition, la Soubise par intérêt, et la Maintenon par l'un et l'autre motifs. La Fontange l'a beaucoup aimé aussi, mais en héroïne de roman. C'était une femme furieusement romanesque. Ludres lui était aussi très attachée, mais le roi s'est bientôt lassé d'elle. Pour madame de Monaco, je ne voudrais pas mettre la main au feu qu'elle n'ait couché avec le roi. Pendant que le roi était amoureux d'elle, Lauzun qui avait une affaire réglée avec sa cousine, mais en secret, tomba pour la première fois en disgrâce. Il avait défendu à son amante de voir le roi; cependant, la trouvant un jour assise par terre et entretenant le roi, Lauzun qui, en sa qualité de capitaine des gardes, se trouvait dans la chambre, fut saisi d'une telle jalousie, qu'il ne put se retenir, et que, faisant semblant de passer, il marcha si rudement sur la main que madame de Monaco avait appuyée contre terre, qu'il faillit l'écraser. Le roi, qui par-là devina leur intrigue, le réprimanda; Lauzun répondit fièrement; alors il fut envoyé pour la première fois à la Bastille.

Madame de Soubise était rusée, dissimulée et très méchante; elle a cruellement trompé la bonne reine; mais celle-ci l'a payée de retour, en mettant au jour toute sa fausseté, et en la démasquant, pour ainsi dire, devant tout le monde. Aussitôt que le roi eut désabusé la reine sur cette femme, son histoire est devenue notoire; la reine s'en est divertie, en

contant son triomphe, comme elle disait, à toutes les personnes.

Madame de La Motte, qui a été à Chaillot, a préféré au roi le vieux marquis de Richelieu; elle a déclaré à sa majesté que son cœur n'était plus disponible, et qu'il avait trouvé sa place.

Je me fâche encore quand je pense combien on a mal parlé du dernier roi, et combien peu sa majesté a été regrettée par ceux à qui elle avait fait le plus de bien.

Je n'ose me rappeler ce que le roi m'a dit sur son lit de mort; tous ceux qui ordinairement venaient dans son cabinet étaient présens; à l'exception de madame la princesse sa fille, la princesse de Conti et madame de Vendôme qui seules n'ont pas vu le roi, toute la famille royale était rassemblée. Il recommanda la concorde à ses filles légitimées; je fus la cause innocente de ce qu'il leur dit des choses désagréables. En entendant le roi dire: «Je vous recommande surtout d'être unies», je crus qu'il disait cela à moi et à la femme de mon fils. Je lui répondis: «Oui, je vous obéirai, Monsieur.» Le roi se retourna vers moi, et dit d'une voix dure: «Madame, vous croyez que je dis cela à vous; non, non, vous êtes raisonnable, et je vous connais; c'est à ces princesses que je parle, qui ne le sont pas tant que vous.»

A sa mort, Louis XIV a bien prouvé qu'il était grand homme, car on ne saurait mourir avec plus de fermeté et de courage qu'il n'est mort. Huit

jours de suite il a eu la mort sous les yeux, sans crainte et sans frayeur; il a tout disposé, comme s'il allait faire un voyage.

Huit ou dix jours avant sa fin, il lui vint un mal à la jambe, et la gangrène s'y mit, ce dont il est mort. Mais il a eu durant trois mois une fièvre lente qui l'a fait dépérir; il était si maigre, qu'il ressemblait à un éclat de bois. Le vieux coquin de Fagon l'avait réduit à cet état, en le purgeant toutes les trois semaines jusqu'au sang, et en le faisant suer tous les jours excessivement. En outre, à l'instigation du père Letellier, le roi s'était horriblement tourmenté au sujet de la maudite *constitution*, au point de n'avoir de repos ni jour ni nuit. Voilà ce qui l'a achevé. Fagon était un mauvais drôle, plus attaché à la vieille Maintenon qu'au roi. Aussi, quand j'ai vu qu'on voulait tant élever le duc du Maine, et que la vieille se souciait si peu de la mort du roi, j'ai conçu de mauvaises idées sur ce vieux coquin.

Il est certain que Louis XIV était le plus bel homme de son royaume; personne n'avait aussi bonne mine que lui; il avait une figure agréable, de belles jambes, de jolis pieds, une voix agréable; il était grand et gros en proportion; en un mot, il n'y avait absolument rien à blâmer dans toute sa personne. Cependant quelques-uns ont prétendu qu'il était trop gros pour sa taille, et que Monsieur était trop grand; en sorte qu'on disait à la cour, par plaisanterie, qu'il y avait eu erreur, et que l'un

des deux frères avait reçu ce qui était destiné pour l'autre.

Le roi et Monsieur étaient habitués depuis leur enfance à la saleté de l'intérieur des maisons, en sorte qu'ils ne croyaient pas que cela pût être autrement; cependant, sur leur personne, ils étaient très propres.

Le roi avait souvent la bouche ouverte.

Un cavalier anglais, Hammer, a vu dans le roi un bon maître d'escrime.

Louis XIV a conservé ses avantages jusqu'à sa fin; cependant mes dames qui l'ont vu mort, assurent qu'il n'avait plus rien de reconnaissable. Avant sa mort il s'était rapetissé de la hauteur de la tête; il s'en était aperçu lui-même.

Il prononçait bien nettement; mais tous ses enfans ont grasseyé, depuis le dauphin jusqu'au comte de Toulouse; pour dire *Paris*, ils prononçaient *Pahi*.

Ordinairement le roi ne voulait avoir à sa table que les membres de la famille royale. Pour les princesses du sang, il y en avait tant que la table ordinaire n'aurait pas suffi; elle était déjà tout occupée quand nous étions réunis. Le roi, assis au milieu, avait à sa droite M. le dauphin et le duc de Bourgogne, et à sa gauche la dauphine et le duc de Berri; dans un des retours étaient assis feu Monsieur et moi, et dans l'autre mon fils et son épouse; le reste de la table restait réservé pour les gentilshommes servans qui ne se placent pas derrière le

siége du roi, mais en face de lui. Lorsque les princesses du sang ou d'autres dames étaient reçues à la table du roi, c'étaient, non pas les gentilshommes, mais d'autres officiers de la maison du roi, qui nous servaient, et ceux-ci se tenaient derrière nous comme des pages. Dans ce cas le roi était servi par son premier maître d'hôtel. Les pages ne servaient à la table du roi que lorsqu'il était en voyage, et ils ne servaient personne outre le roi. Pour la famille royale il y avait des gens qui n'étaient pas gentilshommes. Anciennement tous les officiers du roi, tels que ceux de l'échansonnerie, du gobelet, du fruit, etc., étaient gentilshommes; mais depuis que la noblesse, devenue pauvre, n'avait pu acheter les charges qui étaient recherchées, il avait fallu prendre de bons bourgeois capables de bien payer.

Le roi, feu Monsieur, M. le dauphin et M. le duc de Berri étaient de forts mangeurs. J'ai vu souvent le roi manger quatre assiettées de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiettée de salade, du mouton au jus et à l'ail, deux bonnes tranches de jambon, une assiettée de pâtisserie, et puis encore du fruit et des confitures. Le roi et feu Monsieur aimaient beaucoup les œufs durs.

Louis XIV s'entendait parfaitement à contenter les gens, même en leur refusant leurs demandes. Il avait les manières les plus affables, et parlait avec tant de politesse qu'il leur touchait le cœur.

Mlle DE FONTANGE.

J'avais une fille d'honneur, nommée Beauvais ; c'était une personne fort honnête : le roi en devint très amoureux, mais elle tint bon. Alors il se tourna vers sa compagne, la Fontange, qui était charmante aussi, mais sans esprit. D'abord il avait dit d'elle : « Voilà un loup qui ne me mangera point. » Cependant il en devint ensuite amoureux. Avant de venir chez moi, elle avait rêvé tout ce qui devait lui arriver, et un pieux capucin lui avait expliqué son rêve. Elle me l'a raconté elle-même avant de devenir maîtresse du roi. Elle rêva qu'elle était montée sur une haute montagne, et qu'étant sur la cime, elle fut éblouie par un nuage resplendissant ; que tout-à-coup elle se trouva dans une si grande obscurité, qu'elle se réveilla de frayeur. Quand elle fit part de ce rêve à son confesseur, il lui dit : « Prenez garde à vous ; cette montagne est la cour, où il vous arrivera un grand éclat ; cet éclat sera de très peu de durée : si vous abandonnez Dieu, il vous abandonnera, et vous tomberez dans d'éternelles ténèbres. »

Il est certain que la Fontange est morte empoisonnée ; elle a elle-même accusé de sa mort la

Montespan. Un laquais, que celle-ci avait gagné, l'a fait périr avec du lait, ainsi que quelques-uns de ses gens. Deux en sont morts, et on dit publiquement qu'ils ont été empoisonnés.

La Fontange était décidément rousse, mais belle comme un ange de la tête jusqu'aux pieds.

Mme DE LA VALLIÈRE.

Quand un des enfans de la Montespan mourait, le roi en était très vivement affecté ; mais il ne l'a point été de la mort du pauvre comte de Vermandois (fils de La Vallière) : il ne le pouvait souffrir, car la Montespan et la vieille Maintenon avaient fait accroire au roi que cet enfant n'était pas de lui, mais du duc de Lauzun. Il eût été à désirer que tous les bâtards du roi eussent été aussi sûrement à lui que celui-là ; car madame de La Vallière n'était point une maîtresse légère : elle l'a bien prouvé par sa pénitence continuée jusqu'à sa fin. C'était une personne aimable, bonne, douce et tendre. Ce n'était pas par ambition qu'elle aimait le roi ; elle avait pour lui une véritable passion, et n'a jamais aimé que lui. C'est sur l'instigation de la Montespan que le roi l'a traitée si mal. Madame La Vallière en avait le cœur pénétré ; mais la pauvre créature s'imaginait qu'elle ne pouvait faire un plus grand sacrifice à Dieu, qu'en lui sacrifiant la source de ses fautes ; et croyait être d'autant plus agréable à Dieu, que la pénitence viendrait du même lieu où elle avait péché. Aussi restait-elle, par pénitence, chez la Montespan. Celle-ci, qui

avait plus d'esprit, se moquait d'elle publiquement, la traitait fort mal, et obligeait le roi à en agir de même. Il fallait traverser la chambre de La Vallière pour se rendre chez la Montespan : le roi avait un joli épagneul appelé *Malice*. A l'instigation de la Montespan, il prenait ce petit chien, et le jetait à la duchesse de La Vallière, en disant : Tenez, Madame, voilà votre compagnie, c'est assez. Cela était d'autant plus dur, qu'au lieu de rester chez elle, il ne faisait que passer pour aller chez la Montespan. Cependant elle a tout souffert en patience. Elle avait autant de vertu que la Montespan avait de vices. La faiblesse qu'elle avait eue pour le roi était bien pardonnable : tout le monde le lui avait conseillé et y avait contribué. Le roi était jeune, galant et beau ; elle-même était encore dans sa jeunesse : dans le fond elle était très modeste, et avait un très bon cœur. Lorsqu'on la fit duchesse, et lorsqu'on légitima ses enfans, elle fut désespérée, car elle avait cru que personne ne saurait qu'elle eût eu des enfans. Ses regards avaient un charme inexprimable ; elle avait une taille fine ; ses yeux me paraissaient bien plus beaux que ceux de madame de Montespan ; tout son maintien était modeste. Elle boitait légèrement, mais cela ne lui allait pas mal.

Elle n'était pas encore au couvent quand je suis venue en France ; elle est restée encore deux ans à la cour. Nous fîmes une connaissance intime lorsqu'elle prit l'habit de religieuse. Je fus vivement

touchée de voir cette charmante personne prendre une telle résolution ; et au moment où on la mit sous le drap mortuaire, je versai tant de larmes, que je ne pus me laisser voir davantage. Après la cérémonie, elle vint me trouver pour me consoler, et elle me dit qu'il fallait plutôt la féliciter que la plaindre, puisque son bonheur commençait dès ce moment : elle ajouta qu'elle n'oublierait jamais la grâce et l'amitié que je lui avais faites et qu'elle n'avait point méritées. Peu de temps après, je retournai la voir : j'étais curieuse de savoir pourquoi elle était restée si long-temps, comme une suivante, chez la Montespan. Elle me dit que Dieu avait touché son cœur ; qu'il lui avait fait connaître son péché, et qu'elle avait pensé qu'il fallait en faire pénitence, et souffrir par conséquent ce qui lui serait le plus douloureux, qui était de partager le cœur du roi et d'être méprisée par lui ; que, dans les trois années après que le roi eut cessé de l'aimer, elle avait souffert comme une âme damnée, et qu'elle avait offert à Dieu toutes ses douleurs pour les péchés qu'elle avait commis ; car, puisque son péché avait été public, il avait fallu que sa pénitence le fût aussi ; qu'elle n'avait pas ignoré qu'on la prenait pour une sotte qui ne s'apercevait de rien, mais que justement dans ce temps elle avait souffert le plus, jusqu'à ce que Dieu enfin lui eût inspiré la résolution de tout abandonner et de ne servir que lui, ce qu'elle avait fait ; que cependant, à cause de ses vices, elle se

regardait comme indigne de vivre auprès d'âmes aussi pures et aussi pieuses que l'étaient les autres carmélites. On voyait que tout cela partait du cœur.

Depuis qu'elle s'est faite carmélite, elle n'a aimé que Dieu. Je lui disais souvent qu'elle avait transposé son amour, et qu'elle avait donné à Dieu tout ce qu'elle avait éprouvé pour le roi. Elle m'a fréquemment dit que si le roi venait dans son couvent, elle refuserait de le voir, et se cacherait de manière qu'il ne la trouverait point. Elle a été dispensée de cette peine, car le roi n'est jamais venu. Il l'a oubliée comme s'il ne l'avait pas connue.

On a eu grand tort d'accuser La Vallière d'aimer quelque autre personne que le roi; mais les mensonges ne coûtaient rien à la Montespan. Le comte de Vermandois était un très bon enfant; le pauvre jeune homme m'a aimée comme si j'avais été sa mère. Lorsqu'on découvrit toutes ses débauches (1), je fus très fâchée contre lui, car je l'avais fait avertir sérieusement que s'il se comportait ainsi, je cesserais de l'aimer. Cela lui perça le cœur; il envoya tous les jours chez moi, et me fit prier de lui permettre de me dire seulement quelques mots. Je tins bon pendant quatre semaines; à la fin, je le fis venir : il tomba à genoux devant moi, et me demanda pardon, en me promettant de se corriger,

(1) On trouvera plus bas quelques détails sur la conduite de ce fils de madame de La Vallière.

et me suppliant de lui rendre mon amitié, sans laquelle il ne pouvait pas vivre, disait-il, et de l'assister de nouveau de mes conseils. Il me raconta ensuite toute son histoire. Il a été odieusement séduit. Lorsque madame la Dauphine accoucha du duc de Bourgogne, je dis au roi : Votre majesté ne me refusera pas à présent, je l'espère, une humble prière que j'ai à lui faire. Le roi se mit à rire, et dit : Que demandez-vous donc ? Je répondis : Monsieur, la grâce du pauvre M. de Vermandois. Il rit de nouveau, et dit : Vous êtes bonne amie, mais pour M. de Vermandois, il n'a pas encore été assez puni pour ses crimes. Je dis : Le pauvre garçon est si repentant de ses fautes ! Le roi répondit : Je ne me sens pas encore en disposition de pouvoir le voir ; je suis encore trop en colère contre lui. Il s'est écoulé encore quelques mois avant que le roi ait voulu le voir ; mais le pauvre enfant m'a su beaucoup de gré d'avoir parlé pour lui ; et mes propres enfans n'auraient pu m'être attachés plus que lui. Il était bien fait, mais sa figure, sans être désagréable, n'était pas jolie : il louchait un peu.

Mme DE MONTESPAN (1).

Le roi ne pouvait d'abord supporter madame de Montespan; il blâmait Monsieur et la reine même de ce qu'ils la fréquentaient : cependant il est devenu ensuite amoureux fou d'elle.

La Montespan était encore plus ambitieuse que libertine, mais méchante comme le diable; rien ne l'arrêtait lorsqu'il s'agissait de satisfaire son ambition : elle y sacrifiait tout. Avec une vilaine et grosse taille, elle avait des yeux spirituels, mais par trop éclatans; une très jolie bouche et un sourire agréable. Elle avait la peau plus blanche que La Vallière; son regard était plus effronté, et on lisait dans sa figure ce qu'elle tramait. Elle avait de beaux cheveux blonds, de beaux bras et de belles mains, que La Vallière n'avait pas; mais aussi celle-ci était très propre, et la Montespan s'abandonnait à la saleté. Dans la conversation elle était très divertissante; il n'y avait pas moyen de s'ennuyer avec elle.

Le roi n'a pas regretté la Montespan plus que la

(1) Fille de Gabriel de Rochechouart, premier duc de Mortemart.

Fontange. Le duc d'Antin, seul enfant légitime de la Montespan, est aussi le seul de ses enfans qui l'ait pleurée. Quand le roi les a fait légitimer, la mère n'a pas été nommée. Il semblerait donc que madame de Montespan n'est pas leur mère (1).

Madame de Montespan assistait une fois à une revue : lorsqu'elle vint à passer devant les troupes allemandes, celles-ci se mirent à crier : *Kœnigs Hure! Hure!* (catin du roi.) Le soir, le roi demanda comment elle avait trouvé la revue; elle répondit : Parfaitement belle; mais je trouve seulement que les Allemands sont trop naïfs d'appeler toutes choses par leur nom, car je me suis fait expliquer ce que signifiait leur cri.

Madame de Montespan et sa fille aînée supportaient le vin sans être ivres : je les ai vues boire six rasades du plus fort rossoli de Turin, sans compter le vin qu'elles pouvaient déjà avoir pris. Je croyais qu'elles tomberaient sous la table : point du tout; cela passait comme une gorgée d'eau.

C'est madame de Montespan qui a inventé les *robes battantes*, pour cacher sa grossesse, parce qu'on ne peut distinguer la taille sous ces robes; mais lorsqu'elle les mettait, c'était précisément comme si elle avait eu écrit au front qu'elle était

(1) Madame de Montespan eut de Louis XIV huit enfans : le duc du Maine, le comte du Vexin, mademoiselle de Nantes, mariée au duc de Bourbon; mademoiselle de Tours, mademoiselle de Blois, mariée au duc d'Orléans, régent; le comte de Toulouse, et deux autres fils morts jeunes.

grosse; en effet, tout le monde à la cour disait: Madame de Montespan a sa robe battante, elle est donc grosse. Je crois qu'elle le faisait exprès, espérant que cela lui donnerait plus de considération à la cour; ce qui arrivait effectivement.

Il est vrai qu'il y a eu des gardes-du-corps chez madame de Montespan; cela était raisonnable, car le roi était jour et nuit dans son appartement; il y travaillait avec ses ministres : cependant, comme l'appartement était grand et composé de beaucoup de pièces, la dame n'en pouvait pas moins faire ce qu'elle voulait; et le maréchal de Noailles, pour être dévot, n'en était pas moins homme. Quand elle sortait en voiture, on lui donnait aussi des gardes, de peur que son mari ne lui fît un affront, car il l'en a toujours menacée. La Montespan a fait beaucoup de chagrin à la reine.

Il est certain que madame de Montespan se moquait de cette princesse; elle en faisait autant à l'égard de tout le monde; au reste, elle ne commettait point d'impertinence de hauteur contre la reine: c'est ce que le roi n'aurait pas souffert.

Elle avait marié un de ses cousins, M. de Montpipeau, avec la fille d'un simple bourgeois, mademoiselle Aubry, qui était très riche. Pour prouver qu'elle avait fait un bon mariage, madame de Montespan les fit venir dans le *petit particulier*. La jeune personne ne savait pas vivre; la première fois qu'elle parut, elle sauta sur un bout de la table, croisa les jambes, et se dandina comme si

elle était dans sa chambre. On ne peut s'imaginer le rire que cela excita, et de quelle manière comique madame de Montespan tourna la chose pour faire rire le roi. La jeune personne crut que sa parente prenait son parti, et lui fit compliment sur compliment. En général, la Montespan donnait aux choses une tournure si plaisante, qu'il était impossible de s'empêcher de rire.

Suivant les lois du pays, les enfans du roi devaient appartenir à M. de Montespan; aussi, lorsque ce mari fut dangereusement malade de la maladie dont il est mort, sa femme, qui jouait la dévote, lui fit demander s'il voulait lui permettre de venir le voir pour le servir dans sa maladie. M. de Montespan répondit : Je le veux bien, mais il faut qu'elle amène tous ses enfans; si elle en laisse un, je ne la recevrai pas. D'après cette réponse, la femme s'est bien gardée d'y aller, car le mari était brutal comme le diable; il lui aurait dit son fait si elle se fût présentée.

Hormis le comte de Toulouse, tous les enfans que la Montespan a eus du roi sont marqués : le duc du Maine est perclus, madame d'Orléans de travers, et madame la duchesse boiteuse.

Montespan ne valait plus grand'chose; il ne faisait que jouer. C'était un homme très intéressé; je crois que si le roi eût voulu lui donner beaucoup d'argent, il se serait radouci. Il était plaisant de le voir jouer, lui et son fils d'Antin, avec madame d'Orléans et madame la duchesse, et de

présenter les cartes très poliment et en baisant les mains à ces princesses qu'on voulait faire passer pour ses filles. Il trouvait cela plaisant lui-même; il se retournait toujours un peu et riait sous cape. (1)

(1) Le marquis de Montespan, d'une illustre famille de Gascogne, obtint pour sa femme, par le crédit de Monsieur, auquel il était attaché, une place de dame du palais de la reine. Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, et madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, s'accordent à dire que madame de Montespan avertit de l'amour du roi son mari, lui demandant avec instance de l'amener dans ses terres; mais qu'il espéra tirer de cette faveur des avantages qui lui échappèrent, et qui occasionèrent le dépit et les éclats du gentilhomme gascon. Il se porta publiquement à de tels excès à l'égard de madame de Montespan, qu'il s'attira l'ordre de vivre dans ses terres.

Mme DE MAINTENON.

On ne peut échapper à sa destinée; c'est ce que prouve le mariage de Louis XIV et de la vieille Maintenon. Long-temps avant de connaître la Scarron, le roi dit un jour au duc de Créqui et à M. de la Rochefoucauld : « L'astrologie est bien fausse; on a tiré mon horoscope en Italie, et on me mande qu'après avoir vécu très long-temps, je dois aimer une vieille p..... jusqu'au dernier moment de ma vie. Y a-t-il grande apparence à cela? » En disant ces mots, il étouffait de rire, et pourtant la chose a eu lieu.

Il est certain que l'histoire de Théodora, dans Procope, ressemble à celle de la Maintenon. Il y a aussi dans l'histoire de Suède une femme semblable, savoir la Hollandaise Sigbritte qui était chez Christiern II, roi de Danemark, de Suède et Norvège; il y a une telle ressemblance entre celle-ci et la Maintenon, que je fus saisie en le lisant. Je ne puis concevoir comment on a pu laisser imprimer cela. Par bonheur pour l'abbé de Vertot, qui l'a écrit, le roi n'aimait pas la lecture; autrement l'auteur aurait sûrement été envoyé à la Bastille (1).

(1) Voyez les *Révolutions de Suède*, par l'abbé Vertot, à la date de 1520; le rapprochement était en effet très naturel.

Plusieurs personnes se sont imaginées que l'abbé a inséré cela par plaisanterie; mais l'abbé jure ses grands dieux qu'il l'a trouvé ainsi dans les annales de Suède. La vieille ne l'aura pas lu non plus, car elle a été trop occupée à lire toutes les lettres qu'on lui écrivait sur ce qui se passait à Paris et à la cour. C'était quelquefois des paquets de vingt à trente feuilles; elle les gardait ou les portait chez le roi, suivant qu'elle aimait ou haïssait les gens.

Elle ne manquait pas d'esprit, et parlait fort bien quand elle voulait; elle n'aimait pas qu'on l'appelât marquise : elle ne voulait être que madame de Maintenon tout court.

Elle a fait connaître sa haine contre moi, envers tout le monde; par exemple, quand la reine d'Angleterre venait à Marly, et se promenait à pied ou en voiture avec le roi, à leur retour, la reine, madame la dauphine, la princesse d'Angleterre et toutes les princesses entraient chez le roi : on ne renvoyait que moi seule.

J'ai été fâchée d'être obligée de renoncer à mes filles d'honneur; j'en avais quatre et quelquefois cinq, avec leur gouvernante et sous-gouvernante; elles me divertissaient, car c'étaient toutes de jeunes personnes très gaies : la vieille craignait qu'il ne s'en trouvât dans le nombre quelqu'une qui plût au roi; la Ludres et Fontange lui servaient d'exemple. Je n'ai gardé ces filles d'honneur qu'un an

après la mort de Monsieur (1). Le roi a toujours aimé les femmes, et, si la vieille ne l'eût pas tant surveillé, il lui serait échappé, en dépit de toute sa dévotion.

Elle a haï la dauphine, parce que celle-ci, au lieu de se laisser conduire comme un enfant, voulait vivre et tenir une cour comme il convient à une dauphine ; ce que la vieille ne pouvait ni ne voulait souffrir : elle aimait à mettre tout en confusion, comme elle l'a fait chez la seconde dauphine, dans l'espoir que cela obligerait le roi de la reconnaître et de la proclamer reine ; mais le roi n'a jamais voulu y consentir, quelque chose qu'elle ait fait pour cela.

Personne ne portait à la cour des parfums, que la vieille Maintenon ; elle avait toujours des gants parfumés de jasmin ; le roi ne tolérait les odeurs sur personne que sur elle, parce qu'elle lui faisait croire que c'était une autre personne qui s'était parfumée.

Si madame des Ursins n'eût pas été soutenue par madame de Maintenon, elle aurait été perdue avant que la reine d'Espagne l'eût chassée, car dans le fond du cœur le roi ne pouvait la souffrir ; mais tous ceux que madame de Maintenon soutenait finissaient par triompher.

La vieille avait grand soin de dérober à la connaissance du roi tout ce qui pouvait lui causer du

(1) Jusqu'en 1702.

chagrin ; mais elle-même le tourmentait sans cesse avec la *constitution* (1) et avec les bâtards, qu'elle aurait voulu porter plus haut que le roi ne le désirait. Elle le tourmentait encore par sa haine contre mon fils et moi ; car, pour lui, il ne nous a pas haïs.

Ni la véritable reine, ni la première dauphine, ni moi, nous n'avons jamais gagné un liard ; mais la vieille a pris de toutes mains : et la deuxième dauphine a appris aussi à recevoir de l'argent. Cet exemple a été suivi par tous les autres.

Au temps de la reine et de la première dauphine, tout était modestie et dignité à la cour ; ceux même qui se livraient à la débauche en secret, respectaient les apparences ; mais depuis que la vieille Maintenon a commencé de régner, et a introduit les bâtards dans la maison royale, tout va sens dessus dessous.

Quand elle avait pris quelqu'un en haine, c'était pour la vie ; elle ne cessait de le persécuter sourdement : j'en ai fait l'expérience. Elle m'a tendu beaucoup de piéges, auxquels j'ai échappé à l'aide de Dieu. Cette femme était horriblement ennuyée de son premier mari (2), qui la tenait enfermée dans la chambre. Beaucoup de personnes prétendent qu'elle a expédié aussi dans l'autre monde

(1) *Constitution Unigenitus.* Voir, sur le commencement de cette affaire, les *Mémoires de Saint-Simon*, t. IX, p. 126.

(2) Paul Scarron, fils d'un conseiller au parlement, auteur du *Roman comique*, mort en 1660.

le pauvre Mansart (1). Il est certain qu'il a été empoisonné par des pois verts, et qu'il est mort trois heures après. Elle avait appris, dit-on, que le même jour M. de Torcy (2) allait montrer au roi des papiers qui prouvaient combien d'argent cette femme avait tiré par la poste à l'insu du roi. Jamais le roi n'a rien su de cette aventure, ni de celle de Louvois, parce que personne n'avait envie d'être empoisonné : cela tenait les bouches closes (3).

Je ne sais s'il est bien vrai que la Maintenon ait fait empoisonner Louvois, mais il est certain qu'il est mort de poison, ainsi que son médecin, Séron, qui a commis le crime, et qui a dit en mourant : « Je meurs empoisonné; je l'ai bien mérité pour avoir empoisonné mon maître, M. de Louvois; et cela, dans l'espérance de devenir médecin du roi, comme madame de Maintenon me l'avait promis. » Je dois dire qu'on a voulu faire passer pour une fable ce discours du docteur Séron. La dévotion n'a été pour rien dans ce crime; si elle a empoisonné Louvois, c'est parce qu'il s'était avisé de lui résister et de désabuser le roi. Louvois, pour mieux atteindre son but, avait

(1) Jules Hardouin Mansart, surintendant des bâtimens, et neveu du célèbre architecte François Mansart. Voir les *Notes* et les *Éclaircissemens* à la fin du volume.

(2) Secrétaire d'état pour les affaires étrangères, et intendant des postes.

(3) « La soudaineté du mal et de la mort de Louvois fit tenir bien des discours, bien plus encore quand on sut, par l'ouverture de son corps, qu'il avait été empoisonné. » (*Mém. de St-Simon*, t. XIII, p. 38.)

donné au roi le conseil de ne pas conduire cette femme à l'armée; mais le roi avait eu la faiblesse de rapporter cela à la Maintenon; voilà ce qui l'a déchaînée contre Louvois : celui-ci était un homme méchant, qui ne craignait ni Dieu ni diable; mais il faut convenir qu'il a bien servi son roi.

Avant que la vieille eût de la puissance, l'église de France était très raisonnable; c'est elle qui a tout gâté, en favorisant les sottises et les superstitions, tels que les rosaires et autres choses. Quand il se présentait des hommes raisonnables, la vieille et le confesseur les faisaient ou emprisonner ou exiler. Ces deux personnages sont la cause de toutes les persécutions qu'on a fait subir ici, en France, aux réformés et aux luthériens. Le père La Chaise, aux longues oreilles, a commencé cette belle œuvre, et le père Le Tellier l'a achevée; c'est ce qui a ruiné la France de toutes les manières.

Madame la duchesse de Bourbon a appris, de sa mère et de sa tante, mesdames de Montespan et de Thiange, à tourner les gens en ridicule, car chez celles-là on ne faisait pas autre chose; on s'y moquait de tout le monde, sous prétexte de divertir le roi. Les enfans, qui étaient toujours présens, n'entendaient que cela : c'était un tribunal redoutable pour tout le monde, mais il n'était pas si dangereux que celui de la gouvernante des enfans (*madame de Maintenon*). Celui-ci traitait les choses sérieusement, sans aucune raillerie : on y di-

sait au roi du mal des gens par dévotion et par charité, afin de corriger le prochain; et, sous ce beau prétexte, on inspirait au roi mauvaise opinion de toute la cour, uniquement pour qu'il n'eût pas l'envie de fréquenter d'autres personnes qu'elle et ses créatures; celles-là seules étaient parfaites et sans le moindre défaut. Ce qui rendait ces révélations encore plus dangereuses, c'est qu'elles étaient suivies ordinairement d'exil, de lettres de cachet et de prison. Du moins, au temps de la Montespan, il n'y avait rien de semblable; pourvu qu'elle pût se moquer du monde, elle était satisfaite.

J'ai souvent entendu madame de Maintenon dire plaisamment : J'ai été trop loin et trop près des grandeurs pour savoir ce que c'est.

Elle n'a pu pardonner au roi de ne l'avoir pas proclamée reine. Elle a feint tant d'humilité et de piété auprès de la reine d'Angleterre, que celle-ci la regardait comme une sainte. (1)

La vieille sait que je suis Allemande, et que, de

(1) Lemontey, dans son *Histoire de la regence*, explique la conduite de la reine d'Angleterre de la manière suivante :

« Marie d'Este, veuve de Jacques II, était une Italienne artificieuse qui, prévoyant la grandeur de madame de Maintenon, l'avait adroitement subjuguée par ses flatteries, en la traitant d'épouse et de reine; et la vanité reconnaissante de cette femme, unie à l'intrigue des jésuites, entraîna le vieux monarque à la démarche la plus inconsidérée de son règne (celle de reconnaître le fils de Jacques II.) On connaît les désastres de cette guerre, terminée par la reine Anne, malgré la résistance de ses alliés, ainsi que la stipulation de la paix d'Utrecht, où Louis XIV se soumit à expulser le prétendant qu'il avait si follement couronné. » (*Histoire de la régence*, t. I, p. 85.)

ma vie, je n'ai pu souffrir les mésaillances; elle s'est imaginée que c'était à cause de moi que le roi avait de la répugnance à déclarer son mariage; c'est là ce qui lui a inspiré de la haine contre moi. Depuis la mort du roi et depuis notre départ de Versailles, mon fils n'a pas revu la vieille un seul instant.

Elle n'a jamais permis que je me mêlasse de la moindre chose, car elle ne voulait pas que j'eusse des motifs de parler au roi. Ce n'était point de la jalousie d'amour, c'était la crainte qu'en parlant librement, selon ma coutume, et sans la moindre contrainte, je n'ouvrisse les yeux au roi, et que je ne lui fisse remarquer la sotte vie qu'il menait : ce n'était pourtant pas mon intention.

Les maîtresses que le roi a eues n'ont pas terni sa gloire autant que l'a fait la vieille qu'il a épousée ; c'est là ce qui a répandu tant de calamités sur la France : c'est elle qui a suscité la persécution contre les réformés, qui a fait taxer si haut le prix des grains, et a causé la disette. Elle a aidé les ministres à voler le roi. Par la *constitution*, elle a hâté la mort de Louis XIV; c'est elle qui a fait le mariage de mon fils; elle a voulu mettre les bâtards sur le trône : bref, elle a tout ruiné et mis en confusion.

Autrefois on ne portait pas le deuil à la cour pour les enfans au-dessous de six ans; mais le duc du Maine ayant perdu une petite fille d'un an, la vieille a engagé le roi à nous donner l'ordre de

nous mettre tous en deuil : depuis ce temps, on le porte pour les enfans d'un an.

Le roi a toujours haï ou aimé, comme la Maintenon l'a voulu. Il n'était donc pas étonnant qu'il ne pût plus souffrir la Montespan : l'autre lui a découvert aussi toute la méchanceté de la Montespan ; et, dans ces révélations, elle a été bien secondée par le fils aîné de la Montespan, le duc du Maine. Dans ses dernières années, la Maintenon a jeté plus d'éclat qu'elle n'aurait jamais pu se l'imaginer ; la cour l'a regardée comme une divinité.

La vieille a toujours manifesté sa haine contre mon fils ; elle n'y a jamais manqué de loin et de près. Elle n'a pas aimé mon époux plus que mon fils et moi ; elle haïssait également ma fille et son mari. Elle a dit une fois à une dame, que le plus grand défaut qu'elle lui connaissait, c'était de m'être attachée. Ni mon fils ni moi nous ne lui avons jamais fait de mal. Ce n'est pas notre faute si Monsieur a raconté à sa nièce (1), la duchesse de Bourgogne, une partie de l'histoire de la Maintenon, dans le dépit qu'il éprouvait de ce que celle-ci détachait de lui cette princesse, et ne pouvait souffrir qu'elle fît des amitiés à son grand-oncle ; elle était jalouse de la Dauphine, comme un galant l'est de sa maîtresse.

(1) Madame la duchesse de Bourgogne n'était point nièce, mais bien petite-fille de *Monsieur*, par sa nièce, fille de la première femme de Monsieur, Henriette d'Angleterre.

Madame de Maintenon avait coutume de dire : J'aperçois qu'un esprit de vertige règne depuis quelque temps dans le monde.

Elle a été accusée autrefois d'aimer les femmes. Ses amans lui disaient qu'on voyait bien qu'elle n'avait pas couché seule, puisqu'elle avait les yeux battus et qu'elle était fatiguée.

On la craignait tellement à la cour, qu'on aurait plutôt offensé le bon Dieu qu'elle. Se piquant de dévotion à Versailles, elle avait chaque semaine une assemblée où toutes les dames étaient obligées de se rendre pour faire la charité aux pauvres. Le curé, appelé M. Huchon, leur adressait chaque fois une exhortation pour les engager à faire l'aumône. A la sortie d'une des dernières réunions, où on leur avait fait une exhortation, elles pouffaient toutes de rire. Le curé leur avait dit ces mots : « Mesdames, je sais que vous êtes bien bas percées (c'est une expression triviale des gens du commun, pour dire que la bourse est mal garnie), mais nos besoins sont grands; attendrissez-vous; ouvrez-vous pour recevoir les membres de Jésus-Christ, tout raides de froid et de misère! » C'était pour attendrir ces dames, que le curé leur avait adressé ce discours de la manière la plus sérieuse du monde.

Lorsque la vieille vit que le grain avait manqué, elle fit tout acheter dans les marchés; elle y gagna un argent énorme, tandis que les gens

mouraient de faim ; mais comme elle n'avait pas fait faire assez de greniers, une grande quantité de son grain s'est pourri dans les bateaux, et il a fallu le jeter dans la Seine. La populace s'écriait que c'était une punition de Dieu.

J'ai fait rire l'autre jour mon fils. Je lui demandai comment se portait la Maintenon ; il me répondit : Elle se porte à merveille. Je lui dis : Comment se peut-il à son âge ?.... Ne savez-vous pas, me dit-il en riant, que le bon Dieu, pour punir le Diable, le fait demeurer longtemps dans un vilain corps ?

La Montespan a été la cause de l'amour du roi pour la vieille Maintenon. D'abord, pour l'avoir auprès de ses enfans, elle a rebattu ses oreilles de la vie déréglée que menait cette marmaille ; elle a fait faire l'éloge de cette femme par tous ceux qui parlaient au roi ; on vantait sa vertu et sa piété, en sorte qu'on a persuadé au roi que tout ce qu'on avait dit de sa conduite légère n'était que mensonges ; il a fini par le croire fermement. En second lieu, la Montespan était une créature pétrie de caprices, qui ne pouvait se contraindre en rien, aimait toute espèce de divertissemens, s'ennuyait seule avec le roi, ne l'aimait que par intérêt et par ambition, et se souciait fort peu de sa personne. Pour le distraire, elle avait imaginé de faire venir la Maintenon, afin qu'il ne s'aperçût pas qu'elle (la Montespan) jouait et se divertissait. Cependant le roi, qui aimait la vie retirée, aurait

volontiers passé son temps auprès de celle-ci ; il lui reprochait souvent de ne pas l'aimer assez ; ils se brouillaient et se querellaient fort. La Scarron paraissait alors, mettait la paix et consolait le pauvre roi. Elle lui faisait remarquer de plus en plus l'humeur acariâtre de la Montespan, jouait la dévote, et faisait entendre au roi que Dieu lui envoyait cette affliction à cause du péché qu'il commettait avec la Montespan ; elle était éloquente et avait de beaux yeux. C'est ainsi que le roi s'habitua enfin à elle, et crut qu'elle allait faire son salut. Il la poursuivit ; mais elle tint bon, et lui fit entendre que bien qu'elle lui portât la plus grande inclination du monde, elle ne voulait pourtant pas offenser Dieu. Cela donna au roi une si grande admiration pour cette femme, et un tel dégoût pour la vie dissipée de la Montespan, qu'il songea à se convertir. La vieille employa son duc du Maine pour insinuer à sa mère que, puisque le roi avait pris d'autres maîtresses, telles que la Ludres et Fontange, elle n'aurait plus d'autorité, et serait un objet de mépris pour toute la cour. Cela l'irrita ; elle était de mauvaise humeur quand le roi venait. La Maintenon au contraire ne cessait de plaindre le roi ; elle lui disait qu'il se damnerait s'il ne vivait pas mieux avec la reine. Louis XIV redisait cela à son épouse, qui, étant la meilleure femme du monde, se regardait comme très obligée envers la Maintenon ; elle l'a distinguait, et consentit à ce qu'elle fût nommée deuxième dame d'atour de la

dauphine de Bavière; en sorte que la Maintenon n'avait plus rien de commun avec la Montespan. Celle-ci en devint furieuse, et raconta au roi toute la vie de la Scarron. Mais le roi, sachant bien que c'était un méchant démon qui, dans la colère, n'épargnait personne, n'en voulut rien croire, quelque chose qu'elle pût lui dire. Le duc du Maine engagea sa mère à se retirer de la cour pour quelque temps, afin d'engager le roi à la rappeler. Aimant son fils, elle croyait qu'il était de bonne foi, se rendit à Paris, et écrivit au roi qu'elle ne reviendrait plus. Aussitôt le duc du Maine fit expédier pour Paris tous les bagages de sa mère, qui n'en savait rien. Quant à ses meubles, il les fit jeter par la fenêtre, en sorte qu'elle ne pouvait plus revenir à Versailles. Le roi avait été traité si mal et si durement par la Montespan, qu'il fut enchanté d'en être débarrassé, n'importe de quelle manière. S'il l'eût gardée plus long-temps, excédé comme il l'était, il n'aurait plus été en sûreté chez une femme si emportée. La reine crut avoir à la Maintenon les plus grandes obligations du monde d'avoir chassé la Montespan, et d'être cause que le roi venait coucher dans le lit nuptial; car en bonne Espagnole elle ne haïssait pas ce métier. Avec son bon cœur, elle pensa que la reconnaissance l'obligeait à tout faire pour la Maintenon; ainsi elle ne s'opposa point à ce que cette femme fût nommée dame d'atour. Ce n'est que très peu de temps avant sa

fin, qu'elle a appris que la Maintenon l'avait trompée. Après la mort de la reine, Louis XIV crut triompher de la vertu même en couchant avec la vieille; cela avait lieu tous les après-midi : elle le gagna au point de l'amener enfin à l'épouser. . . . . .

La maréchale de Schomberg (1) avait une nièce nommée mademoiselle d'Aumale, que ses parens mirent à Saint-Cyr, encore du vivant du roi. C'était une personne laide, mais de beaucoup d'esprit; elle savait si bien amuser et entretenir le roi, que la vieille Maintenon en fut inquiète. Elle lui chercha querelle, et voulut la renvoyer au couvent. Mais le roi s'y opposa, et obligea la vieille de la faire revenir. Quand le roi mourut, mademoiselle d'Aumale ne voulut plus rester chez la Maintenon.

Madame la dauphine, en arrivant ici, ne connaissait pas une âme; sa maison était formée avant qu'elle vînt; elle ne savait point ce que c'était que la Maintenon; et lorsqu'elle l'apprit par Monsieur, un ou deux ans après, il n'était plus temps de résister. M. le dauphin se moqua d'abord de cette vieille; mais, comme il fut amoureux de la fille d'honneur de madame la dauphine, et qu'en conséquence il eut des relations avec la gouvernante des filles d'hon-

(1) Suzanne d'Aumale-Harcourt, femme de Frédéric-Armand de Schomberg, maréchal de France.

neur, la Montchevreuil (1), créature de la Maintenon, cette vieille drôlesse mit la Maintenon en bonne odeur; en outre, le dauphin avait la faiblesse de faire grand cas de la faveur, et d'être, sous ce rapport, comme un courtisan vulgaire; la vieille Maintenon, tout en jouant la dévote, ne se fit pas scrupule de détacher le dauphin de la dauphine, et de lui vendre, en toute sainteté, d'abord la Rambure, puis la La Force.

18 avril 1719. Aujourd'hui je commencerai ma lettre, comme madame de Ponikau en Saxe. Étant un jour en couches, et se trouvant seule, elle vit arriver à elle une petite femme vêtue à l'ancienne mode française, qui la pria de permettre qu'une compagnie pût faire une noce dans son appartement; qu'on prendrait bien garde que ce fût dans un temps où madame serait seule. Madame de Ponikau y ayant consenti, il vint un jour dans la chambre une foule de nains et de naines; on apporta une petite table, on y mit le couvert et un grand nombre de plats, et toute la compagnie et la noce se placèrent à cette table. Au milieu du banquet, une de leurs petites femmes accourut en s'écriant : « Dieu merci, nous voilà sauvés d'un grand embarras, la vieille g..... est morte ! » — Il en est de

(1) Marguerite Boucher d'Orçay, femme de Henri de Mornay, marquis de Montchevreuil, amie particulière de madame de Maintenon.

même ici, la vieille g..... est crevée à Saint-Cyr, samedi passé, 15 avril 1719, entre quatre et cinq heures du soir. La nouvelle de l'arrestation du duc du Maine et de sa femme l'a fait tomber évanouie; ce qui peut avoir causé sa mort, car depuis ce temps elle n'a plus eu un moment de repos et de contentement. La colère et la perte de l'espoir de régner avec lui, lui ont tourné le sang et lui ont donné la rougeole, puis elle a eu vingt jours de suite la fièvre. Un orage qui est survenu, a fait rentrer la maladie; ce qui l'a étouffée. Elle a caché quatre ans de son âge, car elle prétendait n'en avoir que quatre-vingt-deux, tandis que réellement elle en avait quatre-vingt-six. Je m'imagine que ce qui lui a fait le plus de chagrin lors de sa mort, c'est de partir, tandis que, mon fils et moi, nous étions en bonne santé. Quand on lui a annoncé sa fin prochaine, elle a, dit-on, répondu : « Mourir est le moindre événement de ma vie. » Les sommes que son neveu et sa nièce, de Noailles, ont héritées d'elle, sont immenses; mais on ne connaît pas encore tout, car elle a beaucoup caché.

Un cousin qu'elle avait, archevêque de Rouen, et qui a suscité tant de troubles au sujet de la *constitution*, a suivi sa chère cousine dans l'autre monde, huit jours après, jour pour jour, heure pour heure.

Personne n'a entendu ce que le roi, en mou-

rant, a dit à la vieille Maintenon ; elle s'était sauvée à Saint-Cyr avant que le roi expirât. On l'a ramenée ; mais elle n'est pas restée jusqu'à la fin. Je crois que le roi s'est repenti d'avoir fait la folie d'épouser la vieille. En effet, quoi qu'elle ait fait, elle n'a pu obtenir de lui qu'il déclarât son mariage. Elle a pleuré à la mort du roi ; cependant elle n'a pas été aussi affligée qu'elle aurait dû l'être. Elle s'est toujours flattée de régner avec le duc du Maine.

Depuis le commencement jusqu'à la fin, le roi l'a ennuyée ; elle s'en est plainte souvent auprès de ses parens. Habituée à vivre beaucoup avec les hommes, elle n'en osait plus voir d'autres que le roi, qu'elle n'a jamais aimé, et ses ministres. Cela lui a donné de l'humeur, et elle l'a fait sentir souvent à ceux qui n'y pouvaient rien : mon fils et moi nous en avons eu notre part. Elle n'a eu dans la tête que deux objets, son ambition et ses divertissemens. Cette vieille sorcière n'aimait personne au monde que son duc du Maine. S'étant aperçue que la dauphine faisait mine de vouloir voler de ses propres ailes, et profiter de la faveur du roi ; qu'elle se moquait même d'elle avec ses jeunes dames, et se montrait disposée à se soustraire à sa domination, elle ne s'est plus souciée de la dauphine ; et si celle-ci n'avait pas été bien accréditée auprès du roi, la Maintenon aurait renversé sa chérie dauphine ; aussi fut-elle bientôt consolée de la mort

de cette princesse. Elle s'était flattée d'avoir le roi entièrement à sa disposition par le moyen du duc du Maine; voilà pourquoi elle s'est reposée sur lui : aussi rien ne lui a tant percé le cœur que la prison de ce duc.

Au commencement, cette femme n'était pas si méchante; avec le temps sa méchanceté s'est accrue. Pour nous, il eût suffi qu'elle fût crevée il y a vingt ans; mais, pour l'honneur du feu roi, cela aurait dû avoir lieu il y a trente-trois années : car elle a épousé le roi, si je ne me trompe, deux ans après la mort de la reine, arrivée il y a plus de trente-cinq ans.

Si la vieille Maintenon n'avait pas été déchaînée contre moi, elle aurait pu me nuire davantage auprès du roi; mais elle y allait avec trop de violence : c'est ce qui faisait voir au roi que ce n'était que de la haine toute pure; voilà pourquoi elle ne faisait point d'effet. Il y a trois motifs pour lesquels cette femme me haïssait si horriblement; le premier, c'est que le roi me traitait favorablement; j'avais déjà plus de vingt-cinq ans quand elle gagna de l'autorité; elle prévit qu'au lieu de me laisser gouverner par elle, je ferais à ma tête, et, puisque le roi avait de la bonté pour moi, que je le désabuserais et l'avertirais de ne pas se laisser conduire aveuglément par cette bête méchante. Le second motif, c'est que, sachant bien que j'avais désapprouvé son mariage avec le roi, elle s'imaginait que cela serait un obstacle à ce qu'elle fût déclarée reine. En troi-

sième lieu, javais toujours consolé la dauphine, quand la Maintenon l'avait désespérée. La bonne dauphine ne savait que faire contre la Maintenon, qui possédait seule le cœur du roi, et était maîtresse de toutes ses pensées. Cependant, malgré la faveur dont elle jouissait, la vieille était peureuse; si la dauphine eût pu avoir le courage, comme je le lui conseillais, de menacer la Maintenon et de lui insinuer que sa vie antérieure était connue, et que, dans le cas où elle ne vivrait pas mieux avec la dauphine, on la démasquerait auprès du roi; mais que, si elle se comportait mieux, on se tairait, et qu'on vivrait en bon accord, la Maintenon aurait tenu une conduite bien différente. La méchante Bessola (1) a toujours empêché cela, parce qu'alors elle n'aurait plus eu rien à rapporter.

Je trouvai un jour madame la dauphine au désespoir et fondant en larmes, parce que la vieille l'avait menacée de la rendre malheureuse, de lui faire préférer madame du Maine, et de la rendre odieuse à toute la cour, et même au roi. Je me mis à rire quand elle me conta cela. Comment est-il possible, lui dis-je, qu'avec autant d'esprit et de courage que vous en avez, vous puissiez vous laisser intimider par cette vieille sorcière? Vous n'avez rien à craindre, vous êtes dauphine, la première du royaume; sans les motifs les plus graves,

(1) Bessola était une femme de chambre allemande de la dauphine, et sa confidente.

l'on ne saurait vous faire du mal. Ainsi, lorsqu'elle vous menace de la sorte, répondez-lui avec fermeté : « Je ne crains point vos menaces ; madame de Maintenon est trop loin de moi ; le roi est trop juste pour me condamner sans m'entendre. Si vous me pressez, je le lui dirai moi-même, et nous verrons s'il n'osera pas me soutenir. »

La dauphine ne fut pas paresseuse ; elle redit mot pour mot ce que je lui avais dit. La vieille répondit : « Ce discours ne vient point de vous ; ce sont les mauvais raisonnemens de Madame ; vous n'avez pas assez de courage pour le penser ; mais nous verrons si cette amitié pour Madame vous sera profitable. » Depuis ce temps, elle n'a pourtant plus menacé la princesse. Elle avait fort à propos fait intervenir le nom de madame du Maine dans ses menaces envers la dauphine, parce qu'ayant élevé le duc du Maine, elle se croyait toute-puissante à la cour, et voulait montrer qu'elle pouvait faire préférer la dernière princesse du sang à la première personne de France, et que par cette raison il fallait se soumettre à elle et lui obéir ; mais la Bessola qui, par jalousie, ne pouvait souffrir que la dauphine eût de la confiance en moi, qui, d'ailleurs, avait été gagnée et soldée par la vieille, nous trahissait auprès de la Maintenon, et lui rapportait tout ce que j'avais dit pour consoler la princesse ; elle avait ordre de la vieille de tourmenter et d'intimider la pauvre dauphine. Elle s'acquittait à merveille de cette commission, et faisait peur sur

peur à la princesse, en faisant semblant de n'agir que par attachement pour elle, et de lui être entièrement dévouée. La pauvre dauphine ne se défiait point de cette Bessola, qui avait été élevée avec elle, et qu'elle avait amenée; elle n'imaginait pas qu'on pût pousser la fausseté et la perfidie aussi loin que le faisait cette créature infernale. Je m'en indignai; je contredis la Bessola, et j'employai tout pour consoler la dauphine et soulager son chagrin. Aussi me dit-elle, en mourant, que j'avais prolongé sa vie de deux années, par le courage que je lui avais toujours inspiré. Cependant c'est ce qui m'a valu la haine complète de la vieille Maintenon, qui a duré jusqu'à sa fin. Quand même la dauphine eût eu quelque chose à se reprocher, ce n'était point à cette vieille à y trouver à redire; car qui a mené une vie plus légère qu'elle? En public et en face, elle ne m'a jamais rien dit de désagréable; elle savait bien que je lui aurais répondu de la bonne sorte, puisque je connaissais toute sa vie. Villarceaux m'en avait plus appris que je n'aurais voulu en savoir.

Lorsque le roi, sur son lit de mort, parla avec moi, elle devint rouge comme le feu, et me dit : « Madame, allez-vous-en; le roi s'attendrit trop avec vous; allez-vous-en, cela pourrait lui faire mal. » Quand je sortis, elle me suivit et me dit : « Ne croyez pas, Madame, que ce soit moi qui vous aie rendu de mauvais services auprès du roi. » Je lui répondis en versant un torrent de larmes,

car je croyais mourir de douleur : « Madame, il n'est plus question de tout cela, » et je m'en allai.

Ce bossu de Fagon, favori de la vieille, disait que ce qui lui déplaisait dans le christianisme, c'était de ne pouvoir élever à la Maintenon un temple et un autel pour l'adorer.

La Montchevreuil est le bel endroit de la Maintenon, et le seul que je trouve louable en elle. Cette Montchevreuil était une méchante diablesse; mais la Maintenon avait raison de l'aimer et de lui faire du bien, puisque c'était celle-là qui l'avait nourrie et vêtue, lorsque la Maintenon vivait encore dans la misère.

Je crois que la vieille n'a pas voulu procurer un tabouret à madame Dangeau (1), parce que cette dame était Allemande et de bonne naissance; la vieille s'est fait un plaisir de l'opprimer.

Elle avait aussi fait venir une fois deux filles de Strasbourg, et les faisait passer pour des comtesses palatines; elle les avait placées en qualité de suivantes

(1) Sophie de Loewenstein, seconde femme de Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, auteur d'un journal de la cour de Louis XIV et du régent, depuis 1684 jusqu'en 1720. Madame de Genlis en a publié un *Abrégé*, et M. Lemontey un *Extrait*. Depuis, on a commencé l'impression de ce journal dans son entier, sous le titre : *Mémoires* et *Journal du marquis Dangeau*, Paris, 1830. Les tom. I et IV seulement ont paru, et renferment les années 1684 jusqu'en 1699. Il est à regretter que les circonstances n'aient pas permis de continuer l'impression de ce vaste recueil sur la cour de Louis XIV et du régent, dont une copie manuscrite se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal.

chez ses nièces. Je n'en savais pas un mot : madame la dauphine vint me l'annoncer les larmes aux yeux. Je lui dis : « Ne vous inquiétez pas, laissez-moi faire ; quand j'ai raison, je me moque de la vieille sorcière. Ayant vu par mes croisées la nièce se promener avec les filles allemandes, je descendis au jardin, et je fis en sorte de les rencontrer. J'appelai l'une des filles, et lui demandai qui elle était. Elle me dit en face qu'elle était une comtesse palatine de Lutzelstein. — De la main gauche? — Non, répondit-elle ; je ne suis point bâtarde ; le jeune comte palatin a épousé ma mère, qui est de la maison de Gehlen. — Je lui dis : En ce cas, vous ne pouvez être comtesse palatine ; car, chez nous autres comtes palatins, les mésalliances ne sont d'aucune valeur ; je dirai encore plus : Tu mens en disant que le comte palatin a épousé ta mère ; c'est une p..... avec laquelle le comte palatin peut avoir couché comme avec tant d'autres ; je sais qui est son véritable mari, c'est un hautbois. Si à l'avenir tu te fais passer pour une comtesse palatine, je te ferai couper les jupes *au ras du cul;* que je n'entende plus parler de cela de ma vie ; mais si tu suis mon conseil, et que tu reprennes ton véritable nom, je ne te reprocherai jamais ta vie ; ainsi, vois ce que tu as à faire. — La fille prit cela si vivement à cœur, qu'elle en mourut quelques jours après. Quant à la seconde, on l'envoya en pension à Paris ; elle est devenue aussi grande coquine que sa mère, mais elle a changé de nom ; aussi, je l'ai laissée

courir. J'allai trouver la dauphine pour lui raconter ce qui venait de se passer; elle m'en témoigna sa satisfaction, en m'avouant que, pour elle, le courage lui aurait manqué pour faire cette démarche. Elle crut que le roi me gronderait, mais il ne m'en dit pas un mot; seulement, en plaisantant, il me disait quelquefois : « Il ne fait pas bon se jouer à vous sur le chapitre de votre maison; la vie en dépend. » Je répondais : « Je n'aime pas les menteries. »

Il y avait ici une troupe de comédiens italiens qui donnèrent une comédie intitulée *la Fausse Prude*. Quand j'appris qu'ils allaient la représenter, je les fis venir et les exhortai à ne pas jouer cette pièce; mais ce fut inutile, ils la jouèrent et gagnèrent beaucoup d'argent; mais ils furent aussitôt chassés. Ils vinrent me trouver, et voulurent que j'intercédasse pour eux; je leur dis : « Pourquoi n'avez-vous pas suivi mon conseil? » On dit qu'ils ont joué la Maintenon de la manière la plus plaisante : j'aurais bien voulu le voir; mais je n'y allai pas, de peur que la vieille n'insinuât au roi que j'avais arrangé tout cela par malice (1).

(1) Les comédiens italiens, chassés sous Louis XIV à cause de cette pièce, furent rappelés pendant la régence, prirent le titre de *Comédiens du Régent*, et eurent avec beaucoup de succès.

LA REINE,

MARIE-THÉRÈSE, INFANTE D'ESPAGNE (1),

ÉPOUSE DE LOUIS XIV.

Notre reine était de la plus grande ignorance, mais la meilleure femme et la plus vertueuse du monde, qui avait de la grandeur et savait bien tenir une cour. Elle croyait tout ce que le roi lui disait, le bon et le mauvais. Elle avait de vilaines dents noires et gâtées. On prétend que cela venait de ce qu'elle prenait toujours du chocolat; souvent elle mangeait aussi beaucoup d'ail. Elle était grosse et petite, et avait une belle peau blanche. Quand elle ne marchait ni ne dansait, elle paraissait plus grande. Elle mangeait fréquemment et long-temps, mais c'étaient de petits morceaux, comme si c'eût été pour un petit serin. Elle ne pouvait renier son pays; elle avait beaucoup de manières espagnoles. Elle aimait extraordinairement le jeu; elle jouait la bassette, le reversi et l'ombre, et quelquefois la petite prime;

(1) Le vingt-troisième article du traité des Pyrénées de 1659, stipula que Louis XIV épouserait l'infante Marie-Thérèse.

mais jamais elle ne gagnait, parce qu'elle ne savait pas bien jouer.

Elle avait une telle affection pour le roi, qu'elle cherchait à lire dans ses yeux tout ce qui pouvait lui faire plaisir; pourvu qu'il la regardât avec amitié, elle était gaie toute la journée. Elle se réjouissait que le roi couchât avec elle, car, en bonne Espagnole, elle ne haïssait pas ce métier; elle en devenait si gaie, qu'on le remarquait chaque fois. Elle n'était pas fâchée qu'on la raillât à ce sujet; alors elle riait, clignotait et se frottait ses petites mains.

Un jour, la reine, après s'être entretenue une demi-heure avec le prince Égon de Furstemberg (1), me prit à part et me dit : « Avez-vous entendu M. de Strasbourg? je ne l'ai point compris. » Un moment après, l'évêque me dit : « Votre altesse royale a-t-elle entendu ce que la reine m'a dit? je n'en ai pas compris un mot. » Je lui dis : « Pourquoi avez-vous donc répondu? — Je pensai, répliqua-t-il, qu'il serait malhonnête de faire voir que je ne comprenai pas la reine. » Il me vint une telle envie de rire, que je fus obligée de m'en aller promptement.

Notre reine est morte d'un abcès sous le bras. Au lieu de le faire crever, Fagon, qui par malheur était alors son médecin, la fit saigner; cela fit rentrer l'abcès, le mal tomba sur le cœur, et

(1) Le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg.

l'émétique qu'il lui donna par-dessus la saignée, étouffa la reine. Le chirurgien qui saigna la reine, dit : « Monsieur, y songez-vous bien? ce sera la mort de ma maîtresse! » Fagon répondit : « Faites ce que je vous ordonne. » Gervais, le chirurgien, se mit à pleurer à chaudes larmes, en disant à Fagon : « Vous voulez donc que ce soit moi qui tue la reine, ma maîtresse? » A onze heures, Fagon la fit saigner; à midi, il lui donna une dose d'émétique, et la reine est morte à trois heures après midi. On peut dire qu'avec elle tout le bonheur de la France est mort (1). Le roi en a été très fâché. Le vieux coquin de Fagon (2) l'a fait exprès pour consolider la fortune de la vieille drôlesse.

Après la mort de la reine, j'eus aussi un abcès. Fagon fit tout son possible pour que le roi m'engageât à une saignée; mais je lui dis en présence de sa majesté : « Non, je n'en ferai rien, et je me traite à ma manière; si vous aviez traité la reine, votre maîtresse, de même, elle vivrait encore. Je laisserai bien mûrir l'abcès, puis je le ferai ouvrir. » C'est ce que je fis en effet, et je m'en trouvai bien. Le roi me dit avec beaucoup de bonté : « Madame, j'ai peur que vous ne vous tuiez. » Je répondis en riant : « Votre majesté a trop de bonté pour moi; mais je me suis bien trouvée de n'avoir pas suivi

(1) La reine mourut le 30 juillet 1683, âgée de quarante-cinq ans.

(2) Fagon fut nommé premier médecin du roi par le crédit de madame de Maintenon. Voy. *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 122.

aveuglément les avis de nos médecins, et votre majesté verra que je m'en tirerai bien. »

Après ma convalescence, je dis à table, en présence de mes deux docteurs, Daquin, qui alors était premier médecin, et Fagon, qui le remplaça lors de sa disgrâce : « Votre majesté voit que n'ai pas eu tort de me traiter à ma fantaisie, et que je m'en trouve fort bien, quoi que ces messieurs aient pu en dire et raisonner. » Ils furent tout étourdis; cependant ils se mirent à rire, et Fagon dit : « Quand on est aussi robuste que vous, Madame, on peut hasarder quelque chose. » Je répondis : « Si j'ai la santé bonne, cela vient de ce que je ne prends de remèdes que dans les cas les plus urgens.

PHILIPPE Ier, DUC D'ORLÉANS.

Le cardinal Mazarin s'étant aperçu que le roi avait moins de vivacité que son frère, craignit que celui-ci ne devînt trop savant; il avait donc enjoint à son précepteur de le laisser jouer, et de ne pas le laisser poursuivre ses études. De quoi vous avisez-vous, M. La Mothe le Vayer, disait le cardinal, de faire un habile homme du frère du roi (1)? s'il devenait plus savant que le roi, il ne saurait plus obéir aveuglément.

On n'a jamais vu deux frères plus différens que le roi et Monsieur : le roi était grand et cendré, il avait un air mâle et une belle mine; Monsieur, sans avoir un air ignoble, était très petit, il avait les cheveux et les sourcils très noirs; de grands yeux d'une couleur foncée, un visage long et assez étroit, un grand nez, une bouche trop petite et de vilaines dents; il n'aimait qu'à jouer, tenir un cercle, bien manger, danser et se parer; en un mot, tout ce qu'aiment les femmes. Le roi aimait la chasse, la musique, les comédies; mon époux se

(1) François de La Mothe le Vayer était précepteur de *Monsieur*, frère du roi.

plaisait aux grandes assemblées et aux mascarades; son frère était galant avec les dames; je ne crois pas que mon époux ait été amoureux de sa vie. Il dansait bien, mais c'était à la manière des femmes; il ne pouvait danser comme un homme, parce qu'il portait des souliers trop hauts. Excepté en temps de guerre, il n'a jamais pu se résoudre à monter à cheval. Les soldats disaient de lui, à l'armée, qu'il craignait plus le hâle du soleil et la noirceur de la poudre que les coups de mousquet : et cela était vrai. Il aimait beaucoup à bâtir. Avant qu'il eût fait arranger le Palais-Royal, surtout le grand appartement, ce lieu était, à mon avis, horrible; cependant on l'avait admiré du temps de la reine-mère. Il trouvait tant de plaisir au son des cloches, qu'il venait exprès à Paris, à la Toussaint, pour entendre les cloches que l'on sonne toute la vigile des Morts; il n'aimait pas d'autre musique; tous ceux qui l'ont connu le lui ont reproché. Il en riait lui-même, en avouant que la sonnerie le charmait au-delà de toute expression. Paris lui plaisait plus que tout autre lieu, parce qu'il y avait son secrétaire, et qu'il y menait une vie plus commode qu'à Versailles. Il écrivait si mal, qu'embarrassé de lire souvent ses propres lettres, il me les apportait pour les lui déchiffrer. Vous êtes, Madame, me disait-il en riant, accoutumée à mon écriture, lisez-moi un peu cela; je ne sais ce que j'ai écrit. Nous en avons souvent bien ri.

Au fond il était bon, et s'il avait eu un peu plus

de force pour ne pas écouter autant ses favoris, c'eût été le meilleur maître du monde. Je l'aimais, quoiqu'il m'ait beaucoup fait souffrir; mais dans les trois dernières années tout était changé. Je l'avais amené à rire lui-même de ses faiblesses, et à bien prendre les plaisanteries sans se fâcher. Il n'a plus souffert depuis que l'on me calomniât, et que l'on m'accusât auprès de lui; il avait alors une véritable confiance en moi, prenait toujours mon parti, et ses favoris n'osaient plus me tourmenter, car il avait déclaré qu'il ne le souffrirait plus. Mais auparavant j'ai terriblement souffert. J'étais justement en train d'être heureuse, quand le ciel m'a ôté mon pauvre mari. Pendant trente ans j'avais travaillé pour le gagner, et lorsque j'atteignais mon but, il mourut. Il avait été tellement importuné de ce que je l'aimais, et que je voulusse être auprès de lui, qu'il me pria, pour l'amour de Dieu, de ne plus l'aimer, parce que cela lui était trop à charge. Je ne l'ai jamais laissé aller seul quelque part sans ses ordres exprès.

Notre roi s'est plaint souvent de ce qu'on ne l'avait pas laissé parler avec les gens de sa jeunesse; mais cela était de son caractère, car Monsieur, qui a été élevé avec lui, parlait toujours avec beaucoup de gens. Le roi disait fréquemment, en riant, que le bavardage de Monsieur l'avait dégoûté de parler. Nous avons souvent plaisanté Monsieur au sujet des questions qu'il avait adressées à quelqu'un qui était venu le voir. «Apparemment, Monsieur,

lui demanda-t-il, vous venez de l'armée ?» L'autre répondit : «Non, Monsieur, je n'ai jamais été à la guerre. — Vous venez donc, continua Monsieur, de votre maison de campagne? — Non, je n'en ai point. — Cela étant, reprit Monsieur, vous demeurez donc avec votre famille à Paris? — Non, Monsieur, je ne suis point marié. Tout le monde se mit à rire; Monsieur, tout déconcerté, ne sut plus que dire. Il est vrai que Monsieur était plus aimé à Paris que le roi, à cause de son affabilité. Cependant, lorsque le roi voulait plaire à quelqu'un, il avait les manières les plus aimables du monde, et gagnait les cœurs mieux que mon époux; car celui-ci, ainsi que mon fils, était trop général pour tout le monde; il ne distinguait pas assez les gens, et ne faisait grand cas que de ceux qui aimaient le chevalier de Lorraine (1) et ses favoris.

Monsieur était d'une humeur à ne pas s'affliger long-temps. Il aimait trop ses enfans pour se fâcher contre eux; quand il avait à s'en plaindre, il venait me le dire. Mais, Monsieur, ne sont-ils pas vos enfans comme les miens ? que ne les corrigez-vous ? Il répondait alors : « Je ne saurais gronder, et ils ne me craignent pas : ils ne craignent que vous. » En les menaçant toujours de moi, il a fait que mes enfans ont

(1) Philippe de Lorraine-Armagnac, chevalier de Malte, dit le *chevalier de Lorraine*, favori de Monsieur.

eu peur de moi. Il les détachait de moi tant qu'il pouvait; cependant il me laissait plus d'autorité sur ma fille et sur la reine de Sicile que sur mon fils : toutefois, il ne pouvait empêcher que je ne leur disse leur fait. Ma fille n'a jamais rien fait dont j'aie eu à me plaindre. Monsieur était jaloux de ses enfans, et craignait qu'ils ne m'aimassent plus que lui; voilà pourquoi il leur a toujours fait croire que je désapprouvais tout ce qu'ils faisaient. J'ai souvent fait semblant de ne pas m'en apercevoir.

Sans être jamais amoureux d'une femme, Monsieur se plaisait toute la journée dans la compagnie des femmes jeunes et vieilles pour plaire au roi; et, pour ne pas se rendre ridicule, il a feint d'être amoureux, mais il n'a pu forcer long-temps son naturel. Madame de Fiennes lui disait en face: « Vous ne déshonorez pas les dames qui vous hantent, mais elles vous déshonorent. » On prétendait que madame de Monaco l'avait violé, en le forçant de coucher avec elle. Il avait fait semblant d'être amoureux de la Grancey; mais, si elle n'avait pas eu d'autre amant que celui-là, elle n'aurait pas perdu sa réputation. Il ne s'est rien passé de blâmable entre eux; il s'est toujours gardé d'être seul avec elle. Elle disait que, toutes les fois qu'on l'avait laissé seul avec elle, il avait eu une peur mortelle, et avait prétexté un mal de dents ou de tête. On le raillait de ce que la dame l'ayant prié de mettre la main quelque part, il avait pris ses

gants. Je l'ai souvent entendu railler sur cette anecdote, et j'en ai bien ri.

Madame de Grancey était la femme la plus sotte du monde; elle était très belle lors de mon arrivée en France, et aussi bien de figure que de taille : d'ailleurs, elle n'était pas dédaignée de tout le monde comme de mon époux; car avant d'avoir pour amant le chevalier de Lorraine, elle avait déjà eu un enfant. Je savais bien qu'il ne se passait rien entre Monsieur et la Grancey; aussi n'en étais-je pas jalouse. Mais je ne pouvais souffrir que cette femme tirât profit de toute ma maison, et que personne n'achetât une charge chez nous sans être obligé de payer à cette Grancey un pot-de-vin. J'étais aussi indignée qu'elle fût si insolente avec moi, et qu'elle me brouillât toujours avec Monsieur. Voilà pourquoi je l'ai souvent tancée vertement; ceux qui n'en savaient pas davantage prenaient cela pour de la jalousie. A son retour de Rome, le chevalier de Lorraine est devenu son amant déclaré; lui et d'Effiat l'ont fait demeurer chez Monsieur, qui se serait peu soucié d'elle : les sollicitations continuelles de cette femme, et la lassitude du chevalier de Lorraine en avaient même tellement dégoûté Monsieur, que, s'il n'était pas mort, il l'aurait chassée de la maison. Il s'était lassé aussi du chevalier de Lorraine, parce qu'il vit enfin que celui-ci ne lui était attaché que par intérêt. Quand Monsieur, séduit par ses favoris, faisait quelque chose qui n'était pas convenable ou juste, j'avais

l'habitude de lui dire : « Vous mettez, par complaisance pour le chevalier de Lorraine, votre bon esprit dans la poche, et vous l'enfermez si bien, qu'il ne peut se montrer.

Après la mort de mon époux, je n'ai revu la Grancey qu'une seule fois ; je la rencontrai au jardin. Quand elle devint laide, elle fut désespérée ; il s'était opéré sur elle des changemens tels, que personne ne pouvait la reconnaître. Son beau nez s'était grossi et allongé, et couvert de bourgeons ; sur chacun de ces bourgeons, elle mettait une mouche ; cela faisait un effet singulier : le blanc et le rouge, ne tenant plus sur sa figure, s'écaillaient. Ses yeux étaient creux et battus ; on peut se figurer l'altération que cela produisait sur son visage. En Espagne, on enferme, la nuit, jusqu'aux femmes de chambre septuagénaires. Quand la Grancey suivit notre reine en Espagne, comme dame d'atour, on l'enferma aussi le soir ; elle en fut désolée.

Elle n'avait jamais rien fait que jouer avec ses amans jusqu'à cinq ou six heures du matin, se régaler, fumer du tabac, et puis suivre ses goûts habituels. Lors de son temps critique, elle s'écria dans son désespoir : « Je deviens vieille, et ne pourrai plus avoir d'enfans ! » Cela a fait rire tout le monde, ses amis comme ses ennemis. En mourant, elle s'écria : « Ah ! mon Dieu, faut-il que je meure, moi qui de la vie n'ai songé à la mort ? (1) » Elle avait eu une

(1) Mademoiselle de Grancey, fille du maréchal de Grancey, n'a-

fois une dispute avec madame de Bouillon; le soir, il prend envie à la Grancey de se cacher dans l'embrasure d'une croisée de cette dame, qui, ne croyant pas être écoutée, s'entretenait librement avec la marquise d'Alluye(1) de la vie déréglée de la Grancey, dont en effet il n'y avait pas grand éloge à faire; elle dit que la Grancey avait eu tort de donner la v....e à ce pauvre Contade, et autres choses semblables. Aussitôt la Grancey se précipite dans la chambre, et se met à injurier madame de Bouillon, comme une poissarde. Celle-ci, qui n'était pas muette, répliqua; et l'on entendit de belles choses. Madame de Bouillon alla se plaindre ensuite de la Grancey, d'abord pour l'avoir écoutée, et en second lieu pour l'avoir insultée chez elle. Monsieur gronda la Grancey, lui dit qu'elle s'était attiré ce désagrément par son indiscrétion, et lui enjoignit de se raccommoder avec son adversaire. La Grancey dit : « Puis-je me raccommoder avec madame de Bouillon, après tout le mal qu'elle a dit de moi? » Après avoir réfléchi un peu, elle ajouta : « Oui, je

vait jamais été mariée. « Elle avait été extrêmement du grand monde, dit Saint-Simon, fort galante, et avait long-temps gouverné le Palais-Royal, sous le stérile personnage de maîtresse de Monsieur, qui avait d'autres goûts, qu'il crut long-temps masquer par là; mais elle gouvernait en effet par le pouvoir entier qu'elle avait eu toujours sur le chevalier de Lorraine. Monsieur, pour la faire appeler Madame, l'avait fait dame d'atour de la reine d'Espagne, sa fille. » *Mémoires de Saint-Simon*, t. X, p. 111.

(1) N..... de Fouilloux, marquise d'Alluye. Elle fut compromise dans l'affaire des empoisonnemens, en 1680, et elle sortit de France avec la comtesse de Soissons, sœur de la duchesse de Bouillon.

le puis, car elle n'a jamais dit que j'étais laide. » Elles se sont ensuite embrassées, et ont fait la paix.

Monsieur a toujours fait le dévot. Il m'a fait rire une fois de bien bon cœur. Il apportait toujours au lit un chapelet auquel était attachée une quantité de médailles; il lui servait à faire ses prières avant de s'endormir. Quand cela était fini, j'entendais un gros fracas causé par les médailles, comme s'il les promenait sous la couverture. Je lui dis : « Dieu me le pardonne, mais je soupçonne que vous faites promener vos reliques et vos images de la Vierge dans un pays qui leur est inconnu. » Monsieur répondit : « Taisez-vous, dormez; vous ne savez ce que vous dites. » Une nuit, je me levai tout doucement, je plaçai la lumière de manière à éclairer tout le lit; et au moment où il promenait ses médailles sous la couverture, je le saisis par le bras, et lui dis en riant : « Pour le coup, vous ne sauriez plus me le nier. » Monsieur se mit aussi à rire, et dit : « Vous qui avez été huguenote, vous ne savez pas le pouvoir des reliqués et des images de la sainte Vierge. Elles garantissent de tout mal les parties qu'on en frotte. » Je répondis : « Je vous demande pardon, Monsieur; mais vous ne me persuaderez point que c'est honorer la Vierge, que de promener son image sur les parties destinées à ôter la virginité. » Monsieur ne put s'empêcher de rire, et dit : « Je vous prie, ne le dites à personne. »

Monsieur s'est trouvé mal à dix heures du soir, mais il n'est mort que le lendemain à midi : je ne

puis songer à cette nuit sans frémir. Je suis restée chez lui de dix heures du soir à cinq heures du matin, jusqu'à ce qu'il ait perdu connaissance. (1)

Les électeurs d'Allemagne n'ont pas voulu souffrir que Monsieur leur écrivît comme le roi.

(1) Le duc d'Orléans mourut d'une attaque d'apoplexie le 9 juin 1701. (Voy. les *Mémoires de Dangeau*, à cette date, et les *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 155 et suiv.)

PHILIPPE II, DUC D'ORLÉANS,

RÉGENT DE FRANCE.

A l'âge de quatorze à quinze ans, mon fils n'était pas laid; mais depuis ce temps le soleil l'a trop hâlé en Italie et en Espagne. Maintenant il est trop rouge; il est gros sans être grand : cependant il me semble qu'il n'est pas désagréable. Ses mauvais yeux le font loucher quelquefois. En dansant et à cheval, il a bonne contenance; mais il marche horriblement mal. Dans son enfance, il était si délicat, qu'il ne pouvait se mettre à genoux sans tomber en faiblesse; mais peu-à-peu sa santé s'est fortifiée. Il charge trop son estomac à table; il croit qu'il est bon de ne faire qu'un repas; au lieu de dîner, il ne prend qu'une tasse de chocolat; quand il arrive ensuite au souper, il a grand'faim et soif. Quelque chose qu'on lui dise contre ce régime, il prétend qu'il ne peut travailler après avoir mangé. Quand il s'enivre, ce n'est pas par des boissons fortes, mais par du vin de Champagne; il aime aussi beaucoup le vin de Tokai. Il ne fait aucun cas de la chasse. La faiblesse de sa

vue lui est venue d'un accident qu'il a eu à l'âge de quatre ans, et qui ressemblait à une apoplexie. De près il voit bien, et peut lire les écrits les plus fins; mais, à la distance de la moitié de la chambre, il ne distingue personne sans lunette d'approche. On lui mit une poudre dans l'œil dont il souffre : ce remède a causé à d'autres, qui l'ont essayé, des douleurs insupportables; il a donc dû en éprouver aussi de très vives; cependant on ne s'en est pas aperçu : il a ri et causé comme à l'ordinaire. Il s'est bien trouvé de cette cure; mais M. Gendron lui était trop sévère. Ce médecin lui défendait les petits soupers et ce qui s'ensuit; cela déplaisait à mon fils et à ceux qui assistaient aux petits soupers, et qui y trouvaient leur compte; ils lui ont proposé d'autres remèdes qui lui ont presque fait perdre la vue. Depuis une quarantaine d'années (1719), c'est-à-dire, depuis son accident, il ne se passe pas un mois d'octobre qu'il ne soit incommodé, vers le 21, d'une manière ou d'autre.

Il n'avait que dix-sept ans quand on le maria. Si on ne l'eût pas menacé de l'enfermer dans le vieux château de Villers-Coterets, et si on ne lui eût fait espérer de voir madame de Bourbon comme il le désirait, on n'aurait pu l'engager à ce maudit mariage. C'est une malheureuse destinée pour mon fils d'avoir une femme qui veut tout gouverner avec ses frères. On dit qu'on est communément puni par où l'on a péché; voilà ce qui arri-

ve à mon fils, à l'égard de sa femme et de son beau-frère. S'il ne m'avait pas fait le profond chagrin de s'allier à cette canaille, il pourrait maintenant leur parler avec courage. Je ne me suis jamais brouillée avec mon fils, mais il fut fâché contre moi au sujet de ce mariage, qu'il avait fait contre ma volonté (1) : comme je l'aime, j'ai oublié cela. Je ne crois pas que nous nous brouillerons désormais. Quand j'ai quelque chose à dire contre sa conduite, je lui dis nettement ce que je pense, et puis c'est fini. Il se comporte très respectueusement à mon égard. J'ai fait mon possible pour empêcher le mariage de mon fils; mais puisqu'il a eu lieu, et que mon fils y a consenti malgré moi, je ne souhaite que son repos. Sa femme croit qu'elle lui a fait honneur en l'épousant, attendu qu'il n'est que le fils d'un frère du roi, tandis qu'elle est la fille du roi même; mais elle ne veut pas voir qu'elle est l'enfant d'une catin (2). Il a été obligé de passer par dessus les considérations de noblesse; si j'avais autant de cent écus qu'il s'en est repenti de fois, je pourrais presque acheter la France au roi, et payer toutes ses dettes. Mon fils voit sa femme à peu près tous les jours; quand elle est de bonne humeur, il reste long-temps avec elle; mais quand elle est

(1) Lorsque le duc d'Orléans fit part à sa mère du projet de son mariage, elle entra dans une si forte colère, qu'elle lui donna un soufflet. (Voy. *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 27.)

(2) Cet orgueil de la duchesse d'Orléans, femme du régent, au sujet de sa naissance, la faisait comparer à Minerve, qui, ne reconnaissant point de mère, se glorifiait d'être fille de Jupiter.

acariâtre, ce qui n'arrive que trop souvent, il s'en va sans rien dire. J'ai raison d'être contente de lui; il vit bien avec moi, et ne me donne point sujet de me plaindre de ses procédés; mais je ne vois pas qu'il me montre une grande confiance: je connais assez de gens à qui il en témoigne davantage.

J'aime mon fils de tout mon cœur; mais je ne saurais concevoir comment on peut être amoureuse de lui, car il n'a point de manières propres à inspirer de l'amour. D'abord, il est incapable d'avoir de la passion et d'aimer long-temps la même personne. En second lieu, il n'est pas assez galant et poli pour feindre de l'amour; il brusque toujours les choses et va droit au fait. Troisièmement, il n'est guère discret; il s'empresse de raconter ce qui s'est passé. Je lui dis cent fois que je ne puis concevoir comment les femmes courent après lui, qu'elles devraient plutôt le fuir. Il me répond en riant: Vous ne connaissez pas les femmes débauchées d'à-présent; dire qu'on couche avec elles, c'est leur faire plaisir.

Il y avait de la galanterie entre la reine d'Espagne, maintenant veuve, et mon fils, mais en tout honneur. Je ne sais s'il a eu le bonheur de lui plaire; pour lui, il n'a pas été du tout amoureux d'elle; il lui trouve une bonne mine et une belle taille, mais ni le visage ni les manières de la reine ne lui plaisent. Il n'est pas du tout romanesque, et, ne sachant comment s'y prendre, il disait au duc de Grammont: « Vous qui savez les

manières de la galanterie espagnole, soufflez-moi donc ce qu'il faut que je dise et fasse. » Il ne pouvait servir à souhait la reine qui ne voulait que de la pure galanterie; mais pour celles qui veulent aller plus loin, il est leur homme; on prétend qu'il s'y entend fort bien; voilà pourquoi les femmes libertines courent après lui: il a de la réputation en ce genre. A l'âge de treize ans il était déjà homme; c'est une femme de qualité qui l'a instruit. Il ne nie pas qu'il soit indiscret et inconstant. Étant un jour avec moi à la comédie, et entendant dire à Valère qu'il était las de sa maîtresse, il me dit: « Voilà comme je me suis très souvent trouvé. » Je lui soutiens qu'il n'a jamais été amoureux de sa vie, et que son amour n'est que de la débauche. Il me répond: Il est vrai que je ne saurais être comme un héros de roman, ou passionné comme un Céladon, mais j'aime à ma mode. Je lui réplique: « Votre mode est d'aller comme à votre chaise percée ». Quand je dis cela, il se met à rire.

Il faut que chez lui l'affaire des maîtresses aille tambour battant, sans la moindre galanterie. Il me rappelle les vieux patriarches qui s'entouraient de femmes. Mon fils a beaucoup de choses du roi David; il a du cœur et de l'esprit; il est musicien, petit, courageux, et il couche volontiers avec les femmes. Il n'est pas difficile à cet égard; pourvu qu'elles soient de bonne humeur, bien effrontées, et qu'elles mangent et boivent bien, il s'inquiète peu de leur figure: je lui ai souvent reproché d'en

aimer tant de laides ! J'en connais une qui s'est mise dans son lit à son insu. J'ai des peurs extrêmes de le voir s'abandonner à toutes les femmes ; il s'est déjà *brûlé* une fois. Toutes ne lui conviennent pas également. De grands airs lui plaisent moins qu'un air débauché et que les danseuses de l'Opéra. Les femmes courent après lui par intérêt, car il les paie bien. L'hiver dernier il est arrivé une chose plaisante. Une dame jeune et jolie vint voir mon fils dans son cabinet. Il lui fit présent d'un diamant de deux mille louis et d'une boîte de deux cents. La femme avait un mari jaloux ; mais elle était si effrontée, qu'elle vint le trouver, et lui dit que des gens qui avaient besoin d'argent lui offraient ces bijoux pour une bagatelle ; elle pria donc son mari de ne pas laisser échapper cette bonne occasion. Le mari crédule donna à la femme tout l'argent qu'elle demandait. Elle lui en fit ses remercîmens, mit la boîte dans son sac, et le diamant au doigt, et se rendit ensuite dans une grande société. On lui demanda d'où elle avait la bague et la boîte. Elle répondit : « C'est M. de Parabère (nom de son mari) qui me les a données. » Celui-ci, qui se trouvait présent, ajouta : « Oui, c'est moi qui les lui ai données. Peut-on faire moins quand on a une femme de qualité qui n'aime uniquement que son mari ? » Cela fit rire ; car les autres personnes n'étaient pas si simples que le mari, et elles savaient bien d'où provenaient ces cadeaux.

Si mon fils a une sultane-reine, c'est cette madame de Parabère. Sa mère, madame de la Vieuville, était dame d'atour chez la duchesse de Berri (1). C'est là que mon fils a fait la connaissance de la fille, qui est maintenant veuve. C'est une femme d'une taille svelte ; elle a le teint brun, ne se farde jamais ; ses yeux et sa bouche ont beaucoup d'agrément ; elle a peu d'esprit, mais c'est un morceau friand. Mon fils dit qu'il tient à elle, parce qu'elle ne pense à autre chose qu'à s'amuser, et ne se mêle de rien. Cela serait bon, si elle n'était pas si ivrogne, et si elle ne faisait pas tant boire et manger mon fils, qu'elle conduit la nuit à Anières, où elle a une ferme ; c'est là qu'il soupe quelquefois avec elle et tous les paysans. On dit qu'il devient un peu jaloux de la Parabère ; dans ce cas, il faut qu'il aime un peu plus qu'il n'a fait jusqu'à présent. Je dis souvent à mon fils, qu'il ne s'acquitte auprès des femmes que de ses besoins, sans les aimer, puisque autrement il ne souffrirait pas qu'elles courussent après d'autres, et couchassent avec eux. Il prétend que l'amour ne se trouve que dans les romans, et n'existe pas réellement. Il s'est brouillé avec la Séry, parce que celle-là voulait, disait-il, qu'il l'aimât comme un berger. Il m'a souvent fait rire, en se plaignant sérieusement de cela auprès de moi avec un air

(1) Marie-Madeleine de la Vieuville, comtesse de Parabère ; c'est elle que le régent appelait *son petit corbeau noir*. (Voy. *Saint-Simon*, t. XVIII, p. 147)

tout affligé; je lui disais : « Pourquoi vous affliger? Si cela ne vous accommode pas, laissez-la en paix. Vous n'êtes point du tout obligé de feindre un amour que vous ne ressentez pas. » On voit par-là que mon fils est incapable d'être véritablement amoureux. Il boit et mange volontiers avec ses maîtresses; chante, se divertit et couche avec elles; mais aimer l'une plus que l'autre, ce n'est pas son fait. Il ne redoute point l'application, mais quand il a travaillé depuis le matin jusqu'à la nuit, il est bien aise de se divertir au souper avec ses tendrons. Voilà pourquoi la brune Parabère, qu'on dit d'ailleurs sotte, a tant de charmes pour lui. Elle mange et boit à merveille, et fait des farces; cela le divertit, et lui fait oublier toute sa peine.

Il faut avouer que mon fils a de grandes qualités; il a de l'esprit, il sait beaucoup de langues; il aime la lecture; il parle bien, a bien étudié, est savant et connaît toutes sortes d'arts, quelque difficiles qu'ils puissent être. Il est musicien et ne compose pas mal; il peint joliment, et connaît toute la chimie; il est au fait de toutes les histoires du monde, et comprend aisément les choses les plus difficiles. Tout cela n'empêche pas qu'il ne s'ennuie de tout. Il a une excellente mémoire; il connaît la guerre et ne craint rien au monde; ses intentions sont toujours droites et bonnes : s'il se fait quelque chose qui ne devrait pas être, cela vient sûrement d'autrui. Son défaut est d'être trop bon, de n'être pas assez réservé, et de croire des gens qui ont

moins d'esprit que lui. Aussi est-il trompé souvent, car les méchans qui connaissent sa trop grande bonté risquent tout avec lui. Tout ce qui lui arrive de malheureux et de mauvais vient de cette facilité. Son autre défaut est d'avoir, contre l'inclination ordinaire des Français, de trop grandes faiblesses pour les femmes, ce qui lui attire des querelles dans son ménage. Il ne peut rien leur refuser, et avoue qu'il couche souvent avec elles sans les aimer. Je lui dis tous les jours qu'il est trop bon; il en rit, et me demande s'il ne vaut pas mieux être bon que méchant. Il a toujours eu un grand faible pour les amans dont il a été le confident.

Le duc de Saint-Simon (1) s'impatienta un jour de la bonté de mon fils, et lui dit en colère : « Ah vous voilà! Depuis Louis le Débonnaire, on n'a rien vu de si *débonnaire* que vous. Mon fils éclata de rire.

Quand il désoblige quelqu'un, il en est plus affligé que celui qui reçoit la disgrâce.

Il ne fait aucun cas de la campagne, et n'aime que le séjour de la ville. Il en est de lui comme de madame de Longueville, qui s'ennuyait à périr en Normandie où était son mari (2). Ceux qui étaient auprès d'elle, lui dirent : « Mon Dieu, Madame, l'ennui vous ronge; ne voudriez-vous pas quelque

(1) L'auteur des Mémoires.

(2) Le duc de Longueville était gouverneur de Normandie; et, après la réduction de Bordeaux, en 1652, la duchesse de Longueville eut ordre de la cour de se rendre auprès du prince son mari.

amusement? Il y a des chiens et de belles forêts; voudriez-vous chasser? — Non, dit-elle, je n'aime pas la chasse. — Voudriez-vous de l'ouvrage? — Non, je n'aime pas l'ouvrage. — Voudriez-vous vous promener ou jouer à quelque jeu? — Non, je n'aime ni l'un ni l'autre. — Que voudriez-vous donc, lui demanda-t-on? Elle répondit: « Que voulez-vous que je vous dise? je n'aime pas les plaisirs innocens. »

Mon fils connaît bien la musique, comme tous les musiciens en conviennent. Il a composé deux ou trois opéras qui étaient jolis. Son capitaine des gardes, La Fare, en avait fait les paroles. Il les a fait jouer dans son palais, mais il n'a pas voulu permettre qu'on les représentât sur le théâtre.

Lorsqu'il n'avait encore rien à faire, il peignit pour un cabinet de madame d'Orléans, tout le vieux roman pastoral de *Daphnis et Chloé*. A l'exception de la première feuille, il en a inventé et peint tous les sujets. Quelqu'un qui s'appelle Audran, les a gravés sur cuivre (1). Madame d'Orléans a trouvé tout cela si joli, qu'elle a fait exé-

(1) Les dessins qui forment la suite du roman de *Daphnis* et *Chloé* ont été composés par le régent, avec les conseils et vraisemblablement l'aide de Claude Audran, peintre fort distingué, que Lebrun employa souvent pour l'aider à exécuter ses grands tableaux. Il a peint une grande partie des batailles d'Alexandre. Ces dessins ont été gravés par Benoît Audran; ils ornent l'édition de la Pastorale de Longus, dite *du régent*, qui a été imprimée sous les yeux de ce dernier, et publiée en 1718. On ne peut s'empêcher de s'étonner du dédain avec lequel Madame s'exprime sur un artiste aussi distingué que l'était Benoît Audran.

cuter ces sujets en grand pour les faire représenter sur des tapisseries de haute lisse, que je trouve encore plus belles que les gravures.

Mon fils est savant sans pédanterie; il sait une quantité de contes facétieux qu'il a appris en Italie et en Espagne; il ne les conte pas mal; cependant il me plaît davantage quand il est sérieux, car cela est plus dans son naturel. Quoiqu'il parle de choses savantes, on voit pourtant bien qu'au lieu de lui faire plaisir, elles l'ennuient. Je l'en ai souvent grondé; il m'a répondu que ce n'était pas sa faute; qu'il prenait du plaisir à s'instruire de tout, mais que dès qu'il savait une chose elle ne lui faisait plus de plaisir.

Il est assez éloquent, et, quand il veut, il parle noblement. Il a pour confesseur un jésuite, mais il ne se laisse pas gouverner par lui. Il prétend que sa fille n'a point de pouvoir sur lui. Il était enchanté de commander l'armée d'Espagne; aussi tout lui a plu dans ce pays; cela lui a valu la haine de la princesse des Ursins, qui a craint que mon fils ne fît tort à son autorité, et ne gagnât plus qu'elle la confiance des Espagnols.

Pendant son séjour à l'armée d'Espagne, il a appris à faire la cuisine.

Je ne sais d'où lui vient tant de patience; feu Monsieur n'en avait point, ni moi non plus.

Quand il s'agit de son propre mouvement, je le trouve toujours raisonnable, mais il se fie souvent à des blancs-becs qui ne sont pas, à beaucoup près,

aussi raisonnables que lui, et alors tout va de travers.

Mon fils est comme tous ceux de sa famille ont été; quand ils se sont habitués à une chose depuis leur enfance, ils la laissent aller son train. Voilà pourquoi il ne peut se déshabituer de l'abbé Dubois, quoiqu'il le connaisse aussi fourbe qu'il est. Cet abbé a voulu me persuader à moi-même, que le mariage que mon fils a fait était excellent. Je lui ai dit : « Mais l'honneur, qui est-ce qui peut le réparer? » La Maintenon avait fait d'immenses promesses à lui et à mon fils; mais, Dieu Merci, elle n'a rien tenu ni à l'un ni à l'autre.

Mon fils est insupportable de se promener la nuit avec le méchant et impertinent Nocé. Je hais ce Nocé comme le diable. Lui et Broglie risquent tout, parce que cela leur donne occasion de gruger mon fils. On dit que Nocé est jaloux de la Parabère, qui s'est prise d'amour pour un autre que lui. On voit par-là que mon fils n'a pas de jalousie. Celui dont elle est tombée amoureuse, a fait ses caravanes dans le monde, c'est Clermont (1), capitaine des Suisses de mon fils; le même qui a préféré la Chouin à la grande princesse de Conti. On prétend que Nocé dit tout ce qui lui vient à l'esprit

(1) Jean-Baptiste de Clermont-Chate, qui eut une intrigue avec mademoiselle Chouin, fille d'honneur de la princesse de Conti. (Voy. les *Mémoires de madame de Caylus*, et la note de la *Lettre de Coulanges à madame de Sévigné*, du 27 août 1694, dans l'édition publiée par M. Montmerqué en 1818.)

sur le compte de tout le monde : cela fait rire mon fils et le divertit ; car Nocé a de l'esprit, et sait tourner les choses plaisamment (1). Son père a été sous-gouverneur de mon fils qui s'est habitué dès son enfance à ce méchant diable, et l'a pris en affection. Je ne sais comment on peut aimer ce drôle; il n'a rien de bon et attaque toujours Dieu et les hommes ; il est vert, noir et jaune foncé : d'ailleurs il a dix ans de plus que mon fils ; il est incroyable combien de millions cet homme intéressé a tirés de mon fils. Madame de Berri m'a raconté que les plaisanteries de Broglie consistent à dire ouvertement les plus grandes horreurs. Les Broglie sont d'extraction italienne (2), mais il y a long-temps qu'ils sont établis en France. Ils étaient trois frères, dont l'aîné a péri à l'armée; le second était abbé, mais il a jeté le froc aux orties ; c'est celui-là qui est le mauvais sujet. Le troisième enfin, qui sert encore dans l'armée, est, sous tous les rapports, un des cavaliers les plus honnêtes qu'on puisse voir (3); mon fils ne l'aime pas autant que

(1) Le comte de Nocé, favori du duc d'Orléans, sur lequel il avait une grande influence. Quoique n'occupant aucune place, Dubois et même les ministres étrangers à la cour de France se servirent de l'influence de Nocé pour agir sur le régent. Voir les *Notes* et les *Éclaircissemens*.

(2) De Quiers, en Piémont.

(3) François-Marie, maréchal duc de Broglie, né en 1671, entra au service en 1685. Il servit, dans les différentes campagnes en Italie, en Allemagne et en Flandre, jusqu'en 1743, et mourut deux ans après. En 1724, il fut nommé ambassadeur en Angleterre, et y conclut, l'année suivante, le traité d'alliance entre la France, l'Angleterre et la Prusse.

le frère vaurien, parce qu'il est trop sérieux et ne peut lui servir de bouffon : mon fils dit pour son excuse, qu'en sortant de son travail, il a besoin de quelque chose qui le fasse rire, et que le cadet Broglie est trop jeune pour cela ; qu'il lui donnerait la préférence, lorsqu'il s'agirait d'une affaire de confiance ou d'une expédition de guerre, mais que l'aîné convient mieux pour rire et bavarder à tort et à travers.

Mon fils a trois bâtards, deux garçons et une fille ; mais il n'en a légitimé qu'un, savoir : celui qu'il a eu avec mademoiselle de Séry (1), qui a été ma fille d'honneur : elle est gentille et gaie, mais elle n'est pas jolie, et n'a ni traits ni taille. Ce bâtard est celui qu'on nomme le chevalier d'Orléans. L'autre, qui est maintenant un drôle de dix-huit ans, est abbé de Saint-Albin ; il a eu ce fils avec la Florence, danseuse de l'Opéra, très jolie de figure, mais sotte, quoiqu'à ne regarder que son joli minois on eût dit que personne n'était plus avisée. Elle est morte depuis. Enfin le troisième enfant bâtard de mon fils est une fille de quatorze ans, qu'il a eue avec la comédienne Desmarets, qui joue encore tous les jours. On a élevé cet enfant dans un couvent à Saint-Denis ; mais elle n'a pas de goût pour la vie de nonnain. Quand mon fils la fit

(1) N..... de Séry de la Boissière. Son père avait été ambassadeur en Hollande. Mademoiselle de Séry fut la première maîtresse du régent ; il lui donna le titre de comtesse d'Argenton. Le chevalier d'Orléans, son fils, a été grand prieur de France.

venir, elle ignorait qui elle était. La Desmarets avait voulu mettre sur le compte de mon fils encore un autre enfant, mais il a répondu : « Non, cet enfant est trop arlequin » , et quand on lui a demandé ce qu'il entendait par-là, il a répliqué : « C'est qu'il est de trop de pièces différentes. » Ainsi il le lui a laissé. Je ne sais si elle ne l'a pas donné ensuite à l'électeur de Bavière, qui y a travaillé aussi, et qui lui a sacrifié la plus belle tabatière qu'on ait jamais vue : elle était toute garnie de gros diamans.

Mon premier fils s'est appelé duc de Valois (1); mais comme ce nom porte malheur (2), Monsieur n'a pas voulu que mon fils actuel s'appelât ainsi; il lui a donc laissé porter le nom de Duc de Chartres. Après la mort de Monsieur, mon fils a pris le nom d'Orléans, et son fils celui de Chartres.

Mon fils est trop prévenu en faveur de sa nation, quoiqu'il voie tous les jours combien ses compatriotes sont faux et trompeurs; il croit pourtant fermement qu'il n'y a pas de nation comparable à eux. Il n'est pas grand louangeur; quand il loue quelque chose, il faut que le sentiment de la vérité l'y ait forcé.

Comme il est déjà dans sa quarante-deuxième

(1) Alexandre-Louis d'Orléans, duc de Valois, mort en bas âge, le 16 mars 1676. Le régent naquit le 4 août 1674.

(2) Il serait superflu de rappeler ici le souvenir de la fin malheureuse de Henri II, et celle des trois rois ses enfans, morts sans postérité.

année, on ne peut lui pardonner, à Paris, qu'il coure au bal comme un jeune fat, pour plaire aux dames, lorsqu'il a tout le royaume sur les bras.

Quand le feu roi est monté sur le trône, tout était en grande prospérité, il y avait de quoi se divertir. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Il faut travailler nuit et jour pour réparer le mal que le feu roi, ou plutôt ses ministres, ont fait.

Quand mon fils a reproché tout doucement à la Maintenon qu'elle le décriait, et l'a engagée à mettre la main sur sa conscience, puisqu'elle savait que ce qu'elle disait étaient des méchancetés, elle a répliqué : « J'ai répandu ce bruit parce que je l'ai cru. » Mon fils lui a répondu : « Non, vous ne pouviez pas le croire, sachant le contraire. » Là-dessus elle a répondu avec arrogance, et sans que mon fils perdît patience : « Est-ce que la dauphine n'est pas morte? » — « Ne pouvait-elle pas mourir sans moi, répartit mon fils; était-elle donc immortelle? » Elle répliqua : « J'ai été si au désespoir de cette perte, que je m'en suis prise à celui qu'on me disait en être la cause. » Mon fils lui dit : « Mais, Madame, vous savez le compte qu'on a rendu au roi; que ce n'est pas moi, et que madame la dauphine n'a point été empoisonnée. » — « Il est vrai, répliqua-t-elle, je n'en dirai plus rien. » (1)

(1) Fagon, premier médecin du roi par le crédit de madame de Maintenon, avait dit au roi que la cause de la mort de la dauphine était le poison. (Voy. *Mémoires de Saint-Simon*, t. X, p. 238.)

AFFAIRES DE LA RÉGENCE.

1716.

La vieille Maintenon a voulu faire régent le duc du Maine, mais la harangue de mon fils au parlement a tout mis de son côté.

Mon fils n'a point assisté le prétendant ni en public ni en secret; et si mylord Stair avait voulu contracter une alliance plus intime, comme mon fils le désirait, celui-ci aurait bien empêché et le prétendant et ses partisans de séjourner en France; mais comme cette alliance n'a pas eu lieu, il s'est contenté de se tenir strictement aux articles du traité de paix d'Utrecht. Il n'a fourni au prétendant ni argent ni armes : le pape et quelques autres lui ont donné de l'argent; mon fils ne le pouvait pas non plus, étant occupé à payer les dettes du feu roi, ni ne le voulait, parce que cela aurait été contraire au traité d'Utrecht. Il est certain qu'on a cherché à brouiller mon fils avec le roi d'Angleterre; car, dans le même temps que l'on faisait croire au roi que mon fils soutenait le prétendant, on disait à mon fils que mylord Stair avait eu des entrevues avec M. de Bentenrieder,

envoyé de l'empereur, ainsi qu'avec l'ambassadeur de Sicile, pour faire avec ces puissances une ligue tendant à chasser le roi d'Espagne, à le remplacer par le roi de Sicile, et à rendre la Sicile à l'empereur; bref, à tout susciter contre la France. Mon fils dit lui-même que, puisqu'on a voulu qu'il se tînt dans les bornes du traité de paix, il n'a pas cru devoir empêcher le prétendant de traverser le royaume. Comme on avait réduit l'armée, on n'a pas pu empêcher les licenciés d'aller prendre du service où ils voulaient. Mon fils n'a nullement eu l'intention de rompre avec l'Angleterre, quoiqu'on lui ait assuré qu'il n'a tenu, dans ce pays, qu'à deux voix pour qu'on lui déclarât la guerre. Il croit que mylord Stair n'est point son ami, qu'il n'a pas rapporté fidèlement à son roi l'état des choses, et qu'il n'aurait même pas été fâché d'allumer une guerre. Si cet ambassadeur avait loyalement exposé au roi son maître les véritables intentions de mon fils, le roi n'aurait pas refusé de s'y prêter.

Je l'ai vu bien en colère contre milord Stair, parce qu'il croit que celui-ci lui rend de mauvais offices auprès de son roi, et qu'il l'a empêché d'entrer en alliance avec lui et avec la Hollande (1). Si

(1) Lemontey, dans son *Histoire de la Régence*, raconte comment le projet de la triple alliance fut amené en 1716, bientôt après la tentative du prétendant de faire une descente en Écosse, où il débarqua le 2 janvier 1716. Cette tentative échoua, et le prétendant revint en France. Le traité de la triple alliance, entravé d'abord par les méfiances de lord Stair et du cabinet anglais, fut enfin

cette alliance eût eu lieu, mon fils aurait pu empêcher le prétendant de se mettre en route; mais comme l'Angleterre l'a refusée, le régent n'a été obligé à rien, si ce n'est à ce que portait le traité de paix, c'est-à-dire, de ne secourir en rien le prétendant, ni par de l'argent, ni par des armes: ce qu'il a exécuté fidèlement. Il a envoyé partout où milord Stair l'a désiré (1). Il croit que les Anglais ne voient pas avec plaisir que leur roi soit allié à la couronne de France.

1717.

Le baron Gœrtz a voulu attraper ici mon fils, mais mon fils ne s'est point fié à lui; il ne lui a pas permis d'acheter un seul vaisseau; c'était pourtant sur cela que le baron avait fondé son espoir (2).

Ce long Gœrtz, que j'ai vu ici, a l'air fier et une physionomie fâcheuse; je ne crois pas qu'il meure d'une belle mort.

définitivement signé à La Haye le 4 janvier 1717. Voir les *Notes* et les *Éclaircissemens* à la fin du volume.

(1) Le duc d'Orléans ordonna, en présence de Stair, à Contades, major des gardes, d'aller arrêter le prétendant à son passage à Château-Thierry; mais, ajoute Duclos, Contades, homme intelligent et bien instruit des intentions secrètes du régent, partit bien résolu de ne pas trouver ce qu'il cherchait. Lemontey, dans son *Histoire*, donne tous les détails de cette affaire.

(2) Gœrtz, ministre de Suède, avait été envoyé en Hollande et en France pour favoriser le rétablissement du prétendant. Il fut arrêté en Hollande en février 1717, et resta prisonnier pendant quelques mois. Après la mort de Charles XII, ce ministre, aussi actif qu'Albéroni en Espagne, fut traduit devant un tribunal extraordinaire, présidé par Ribbing, et condamné, d'une manière arbitraire et injuste, à avoir la tête tranchée. Cette sentence fut exécutée au mois de mars 1719.

Le Mémoire des trente gentilshommes (1) a tellement piqué mon fils, qu'il va se hâter de prononcer la sentence.

1718.

On a déchaîné contre lui tout le parlement. Il a fait des remontrances; c'est sûrement sur l'instigation du bâtard aîné et de son épouse (2). Dès que quelqu'un parle mal de mon fils et paraît mécontent, madame du Maine le fait appeler à Sceaux, le caresse et le plaint, afin de l'entendre bien se déchaîner contre mon fils. Je suis étonnée de sa patience. Il a bon courage, va tout droit son chemin, et ne s'inquiète de rien. Quoique le parlement de Paris ait envoyé à tous les autres parlemens pour les engager à se joindre à lui, aucun d'eux n'a pourtant fait cette folie; ils sont au contraire tous restés fidèles à mon fils. Les libelles qu'on a répandus pour exciter le peuple contre lui, n'ont guère produit d'effet; je crois qu'ils en auraient fait davantage si le bâtard avec sa femme ne s'en fussent mêlés, car ils sont extraordinairement haïs à Paris. Mon fils a répondu que le parlement n'avait point à se mêler de la monnaie; qu'il maintiendrait l'autorité royale, et qu'il la livrerait au roi lorsqu'il

(1) C'est une protestation de plusieurs gentilshommes contre tout arrêt qui interviendrait dans l'affaire des princes légitimés. Il contenait qu'elle ne pouvait être décidée que par des états-généraux. (Voy. les *Fastes de Louis XV*, 17 mai 1717.)

(2) Le duc et la duchesse du Maine.

serait majeur, telle que lui, régent, l'avait trouvée (1).

Le maréchal d'Uxelles a mortellement haï mon fils; mais, après la mort du roi, il a fait le chien couchant, en sorte que mon fils lui a tout pardonné et l'a reçu en grâce. Dans la dernière affaire, il a voulu agir de nouveau un peu suivant son naturel, mais mon fils, se souciant peu des actions du maréchal, a dit : « Eh bien! s'il ne veut pas signer, qu'il s'en abstienne. » Quand celui-ci a vu que mon fils prenait la chose au sérieux, et ne faisait pas attention à ses bravades, il a mis de l'eau dans son vin, et il a fait tout ce que mon fils a voulu.

Les marionettes à Paris se sont moquées du parlement. Polichinelle montre son derrière; le *voisin* s'en fâche. Polichinelle dit : « Voisin, vous n'entendez pas cette affaire; regardez-moi par-devant, voilà la prestance. » Puis il se tourne, montre le derrière nu, et dit : « Voilà la remontrance. » (2)

La femme du boiteux, la duchesse du Maine, a voulu avoir un éclaircissement avec mon fils; elle a fait de grandes phrases, comme si elle jouait la

(1) Le parlement avait fait des remontrances sur un édit de mai 1718, qui ordonnait la refonte des monnaies, et augmentait leur valeur. Cet édit avait été enregistré par la cour des Monnaies. L'arrêt du parlement, qui suspendait l'exécution de l'édit, et ordonnait qu'il serait fait des remontrances, fut cassé par arrêt du conseil présidé par le régent. Le parlement fit de nouvelles remontrances, et un lit de justice tenu aux Tuileries, le 26 août, lui imposa silence.

(2) Cette plaisanterie paraît être dirigée contre le chancelier Voisin, qui mourut au mois de février 1718.

comédie; elle a dit comment il pouvait croire que la réponse au livre de Filtz-Moritz (1) venait d'elle, et qu'une princesse du sang s'abaissait à faire des libelles; que le cardinal de Polignac était engagé dans des affaires trop importantes pour s'occuper de pareilles bagatelles, et que M. de Malézieux était trop philosophe pour songer à autre chose qu'aux sciences. Que pour elle, elle ne s'occupait qu'à élever ses enfans, afin d'être toujours digne de l'honneur d'être princesse du sang; honneur dont on l'avait privée à tort. Mon fils n'a répondu que ceci: « J'ai raison de croire que ces libelles ont été forgés chez vous et par vous, puisque ce fait m'a été attesté par des gens qui ont été à votre service, et qui les ont vu faire; au reste, on ne me fait rien croire ni décroire.» Quant au dernier article, il n'y a point répondu, et il s'en est allé. La dame s'est vantée partout de la fermeté avec laquelle elle a parlé à mon fils.

Malézieux et le cardinal de Polignac ont proba-

(1) *Lettre de M. Filtz-Moritz sur les affaires du temps*, par l'abbé Margon; Amsterdam, 1718; ouvrage composé d'après les instructions du régent, et dans lequel l'auteur discute les droits de la branche d'Orléans à la couronne de France, par préférence à la branche espagnole. La réponse qui y fut faite, sous le titre: *Conférences d'un Anglais et d'un Allemand sur les Lettres de Filtz-Moritz*, Cambray, 1722, in-12, fut, à ce qu'il paraît, proposée par l'abbé Brigaut, au moins madame de Staal la lui a attribuée dans ses Mémoires, t. II, p. 32, année de 1755. Mais il est vraisemblable, comme la princesse le dit plus bas, que cet abbé Brigaut était aux gages de la duchesse du Maine. Cellamare, ambassadeur d'Espagne, envoya cette réponse à sa cour, et reçut l'ordre de la faire imprimer en Hollande.

blement travaillé autant que madame du Maine à la réponse de Filtz-Moritz.

Aujourd'hui, 26 août, mon fils a assemblé le conseil de régence; il avait auparavant envoyé au parlement une lettre de cachet pour le faire venir; ils se sont rendus aux Tuileries en robes rouges et à pied, espérant soulever par-là la populace; mais celle-ci s'est contentée de crier: «Où vont donc ces *homards?*» Le roi a fait adresser par le garde-des-sceaux une remontrance au parlement pour avoir porté atteinte à son autorité, en affichant des arrêts contre son ordre. On lui a enjoint de casser l'arrêt: ce qui a été fait; de confirmer le garde-des-sceaux dans ses charges: ce qu'ils ont fait aussi. Il leur a été ordonné sévèrement de ne point se mêler du gouvernement que pour ce qui leur appartenait; et comme c'est le duc du Maine qui a suscité le parlement contre le roi, on lui ôte la charge de l'éducation de sa majesté, et on dégrade lui, ses frères et leurs enfans, du rang de princes du sang qu'on leur avait laissé. Ils n'auront désormais d'autre rang que celui de leur duché-pairie; seulement, en considération de la fidélité que le comte de Toulouse a toujours témoignée au roi, on le rétablit, lui seul, dans son rang, sa vie durant; mais dans le cas où il aurait des descendans, ils n'hériteront point de ce rang.

Madame d'Orléans est désespérée; elle est revenue à Paris dans un état qui m'a fait pitié. On dit que madame du Maine a dit, il y a trois semaines,

à un grand dîner : « On m'accuse de révolter le parlement contre M. le duc d'Orléans, mais je le méprise trop pour prendre une si noble vengeance : je m'en vengerai d'une autre manière. »

Le parlement avait de beaux desseins ; si mon fils avait attendu encore vingt-quatre heures pour éloigner le duc du Maine d'auprès du roi, il était décidé de déclarer le roi majeur dès à présent, pour que tout passât par les mains de M. du Maine ; mais mon fils les a surpris en écartant le duc du jeune roi, et en le dégradant. On dit que le premier président (1) a été tellement effrayé, qu'il est resté immobile, comme pétrifié par l'aspect de la tête de Méduse. Celle-ci n'a pu être plus furieuse que ne l'est madame du Maine. Elle menace beaucoup ; on assure qu'elle a dit ouvertement dans sa maison, qu'elle trouverait bien moyen de donner au régent une croquignole telle qu'il serait obligé de mordre la poussière. On pense que la vieille Maintenon et son élève ont mis aussi la main à la pâte.

Le parlement a demandé pardon à mon fils ; ce qui prouve bien que le duc et la duchesse du Maine ont été l'âme de tout ce grand complot.

Il y a apparence que la vieille et l'ancien chancelier (2) y ont trempé ; ce chancelier, qui a trompé mon fils d'une manière si affreuse, lui avait

(1) Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, premier président du parlement de Paris, de 1712 à 1723.

(2) Le chancelier Voisin.

les plus grandes obligations du monde. Ce qui arrive maintenant est un grand crêve-cœur pour la Maintenon; cependant elle ne perd pas l'espoir; cela me tourmente, car je sais comment elle manie le poison : mon fils, au lieu d'être prudent, parcourt pendant la nuit la ville dans des carrosses étrangers; il soupe tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ses gens, parmi lesquels il y en a qui ne valent rien du tout, et qui, hormis l'esprit, n'ont pas une seule bonne qualité.

On parle différemment de madame du Maine; quelques-uns disent qu'elle a battu son mari, et qu'elle a brisé les glaces et tout ce qu'il y avait de fragile dans sa chambre. D'autres prétendent qu'elle n'a pas dit un mot, et qu'elle n'a fait que pleurer. M. le duc de Bourbon a été chargé de l'éducation du roi. Il a dit qu'au commencement il n'avait pu le demander parce qu'il n'était pas encore majeur; mais que l'étant devenu, il la demandait : on la lui a accordée aussitôt.

On s'est emparé du président (1) et de deux conseillers. Avant d'entrer en vacances, le parlement a prié mon fils d'employer ses bons offices auprès du roi pour que l'on relâchât leurs camarades, et que le parlement les punirait lui-même s'ils étaient coupables. Mon fils a répondu qu'ils ne devaient pas douter qu'il ne conseillât toujours la clémence au roi; que sa majesté ne serait pas seulement gra-

(1) Le président de Blamont.

cieuse pour eux tous en général, lorsqu'ils le mériteraient, mais aussi pour chacun d'eux en particulier; que quant aux prisonniers, on les relâcherait quand il en serait temps.

La vieille Maintenon est aussi tombée malade de chagrin de ce que son projet à l'égard du duc du Maine a manqué.

Le duc du Maine et le parlement avaient résolu d'arranger un lit de justice, où l'on congédierait mon fils, et où l'on confierait toute la régence au duc du Maine, pendant que la maison du roi se tiendrait sous les armes. M. le Duc et le prince de Conti poussaient depuis long-temps mon fils sans tout savoir. Le duc du Maine n'a point été relégué à la campagne; il a la faculté d'aller avec sa famille où il lui plaît; mais il ne veut pas rester à Paris parce qu'il n'y jouit plus de son rang: il aime mieux habiter Sceaux, où il a une maison bien meublée et un parc très beau.

La petite naine a dit qu'elle avait plus de cœur que son mari, son fils et son beau-frère, et que, comme une autre Jahel, elle tuerait mon fils de sa propre main, et lui logerait un clou dans le cerveau. Quand je l'exhorte à se mettre en garde, il rit et hoche la tête comme si je lui faisais un conte.

Je ne crois pas que le diable, dans l'enfer, soit pire que la vieille Maintenon, son duc du Maine et la duchesse. Celle-ci a dit tout haut que son mari et ses beaux-frères n'étaient que des lâches, qu'elle

n'était qu'une femme, mais qu'elle était capable de demander une audience au régent, et de lui enfoncer un stilet dans le cœur. Qu'on juge si de pareilles gens ne sont pas à craindre, surtout quand ils ont un si fort parti. Leur cabale est très considérable; il y a une dizaine de chefs, tous grands seigneurs de la cour : les gens les plus riches favorisent le parti espagnol, ainsi que le duc et la duchesse du Maine; ils veulent appeler le roi d'Espagne; mon fils a trop d'esprit pour eux; ils voudraient quelqu'un qui se laissât mener à leur guise : le roi d'Espagne est leur homme; aussi mettront-ils tout en œuvre pour le faire venir. Voilà pourquoi mon fils court de si grands dangers.

Mon fils n'a pas encore relâché les trois drôles du parlement, quoiqu'on ait demandé déjà deux fois leur liberté.

Le duc du Maine et la cabale ont fait croire à sa sœur, que si mon fils venait à mourir ils la feraient régente, et l'assisteraient alors de leur conseil, pour lui faire jouer le plus grand rôle dans le monde; qu'on ne ferait point de mal à mon fils, et qu'il ne pourrait vivre long-temps à cause de la vie déréglée qu'il menait; qu'il mourrait ou qu'il perdrait la vue, et qu'alors il consentirait à ce qu'elle fût régente. Je connais quelqu'un à qui le duc du Maine lui-même l'a dit. Quand on sait cela, on ne s'étonne plus qu'elle ait voulu forcer sa fille à épouser le fils du duc du Maine.

Tout cela me donne beaucoup de soucis; je l'a-

vais bien prévu en disant à mon fils : « Vous faites la sottise, et j'en pâtirai toute ma vie. »

Il a fait de grands changemens : au lieu du grand nombre de conseils, mon fils a institué des secrétaires d'état. M. d'Armenonville est secrétaire d'état de la marine; M. le Blanc, secrétaire d'état de la guerre; M. de La Vrillière, du dedans du royaume; l'abbé Dubois, des affaires étrangères; M. de Maurepas, de la maison du roi; et un évêque a la feuille des bénéfices.

M. le duc et le prince de Conti ont travaillé avec beaucoup de ferveur au malheur de M. du Maine. Mon fils ne pouvait s'y résoudre jusqu'à ce qu'on lui eût démontré clairement la trahison, et qu'il eût compris qu'il se déshonorait s'il ne prévenait pas le coup.

Mon fils aime bien le comte de Toulouse : il le trouve très raisonnable en toutes choses; si celui-ci avait suivi le conseil du duc du Maine, il aurait éprouvé le même sort que lui : mais il a méprisé le conseil de son frère, et a suivi celui de sa femme.

Mon fils croit à la prédestination, comme s'il avait été calviniste pendant dix-neuf ans, comme moi.

Mon fils dit qu'il prend garde autant qu'il peut, mais que si Dieu a ordonné qu'il périsse de la main de ses ennemis, il ne peut rien y changer; qu'ainsi il poursuivra tranquillement son chemin.

Il est tout naturellement brave; cela fait qu'il ne peut rien craindre : la mort ne lui fait pas peur.

J'ignore comment il a su l'affaire du duc du Maine; il *en fait un grand secret* (1). Ce qui me paraît étrange, c'est qu'il ne hait point le beau-frère boiteux, qui pourtant voudrait le savoir mort et déshonoré. Je ne crois pas qu'on ait jamais vu son pareil : il n'a point de fiel dans le corps; jamais de la vie je ne l'ai vu haïr quelqu'un.

Il a recommandé instamment à milord Stair d'entretenir le roi d'Angleterre de vous (2). Il dit que personne ne souhaite plus que lui de vous voir rentrer dans les bonnes grâces de votre père, et qu'il ne négligera aucune occasion d'y coopérer de son mieux, étant persuadé que c'est l'avantage du roi d'Angleterre et le vôtre d'être bien d'accord; et, comme il est parfaitement content de ce roi, il pense qu'il ne pourrait rendre à lui et à vous un meilleur service qu'en cherchant à vous réconcilier.

Il faut louer M. Law pour son esprit; mais il a dans ce pays-ci une foule étonnante d'envieux. Mon fils est charmé de son habileté dans les affaires.

(1) Ce secret n'en est plus un. On dit que l'abbé Dubois apprit ce qui se tramait, par la Fillon, qui tenait une maison de prostitution, et chez laquelle un secrétaire de Cellamare avait parlé des dépêches importantes de son maître. Il paraît certain que le roi d'Angleterre, George Ier, fut le premier à avertir le régent des intrigues d'Alberoni. On dit encore que parmi les copistes que le prince Cellamare employa pour copier les documens de la conspiration, il se trouva un espion de Dubois, nommé Buvat.

(2) Ce passage est adressé à la princesse de Galles.

Il s'est vu obligé de faire arrêter l'ambassadeur d'Espagne, prince de Cellamare, parce qu'on a trouvé sur son courrier, qui était l'abbé Portocarero, neveu de l'ambassadeur, et qu'on avait arrêté aussi, des lettres de l'ambassadeur qui donnent connaissance d'une conspiration contre le roi et contre mon fils. C'est par deux conseillers d'état que l'ambassadeur a été arrêté. Il était temps que sa trahison fût mise au grand jour. Un valet de l'abbé Portocarero, ayant un mauvais cheval, et ne pouvant aller aussi vite que son maître, resta en arrière de deux relais, et rencontra le courrier ordinaire de Poitiers. Le valet demanda à celui-ci : «Quelle nouvelle?» — Je n'en sais point, répondit le postillon, sinon qu'on a arrêté à Poitiers un Anglais, banqueroutier, et un abbé espagnol qui portait un paquet. Quand le valet entend cela, il prend un cheval frais, et, au lieu de suivre son maître, il revient à franc étrier à Paris. Il y mit tant de hâte, qu'il en tomba dangereusement malade ; il devança de douze heures le courrier de mon fils ; il eut donc le temps d'avertir le prince de Cellamare douze heures avant son arrestation, ce qui laissa à l'ambassadeur le temps de brûler les lettres et autres papiers les plus importans. Les ennemis de mon fils prétendent partout que c'est la dernière des bagatelles : mais je ne puis concevoir comment on peut regarder comme une bagatelle, qu'un ambassadeur cherche à révolter tout le royaume et tous les parlemens contre mon fils,

et médite le projet de l'assassiner, lui, son fils et sa fille; on ne voulait laisser vivre que moi seule.

Par les lettres imprimées de Cellamare, on peut voir toute la conspiration. L'abbé Brigault commence aussi à bien jaser, à ce qu'on dit. Cette affaire me donne tant de tracas, que je ne dors plus que par accablement. Le cœur me bat sans cesse; mais mon fils n'a pas le moindre souci. Je le prie, pour l'amour de Dieu, de ne pas courir en voiture la nuit, il le promet bien, mais il ne tiendra pas plus sa parole que la première fois, où il me l'avait promis également.

Il faut que la des Ursins ait le diable au corps, pour avoir soulevé Pompadour contre mon fils. Ce n'est pas un grand personnage; mais sa femme est une fille du duc de Navailles, qui a été gouverneur de mon fils; elle, madame de Pompadour, était gouvernante du petit duc d'Alençon, fils de madame de Berri. Quant à l'abbé Brigault (1), je le connais bien: madame de Ventadour l'a tenu avec le premier dauphin sur les fonts de baptême, où il a reçu le nom de Tillio. Il a de l'esprit, mais c'est un vaurien et un intrigant, qui a long-temps fait le dévot, et s'est fait père de l'Oratoire; puis, s'étant lassé de cette vie, il s'est fait maq....; il a pris chez lui de jeunes filles pour les vendre ensuite secrètement; il est enfin devenu secrétaire et le facto-

(1) Arrêté à Montargis et conduit à la Bastille. Cet abbé s'en rapporta aux papiers laissés au chevalier de Ménil; mais celui-ci avait eu soin de les brûler.

tum de madame du Maine, pour laquelle il a travaillé à tous les libelles et couplets contre mon fils; lui et Pompadour bavardent plus fort l'un que l'autre.

Madame d'Orléans a un grand crédit sur l'esprit de mon fils. Il aime beaucoup tous ses enfans, mais par dessus tous sa fille aînée. Étant encore enfant, elle tomba dangereusement malade, et fut abandonnée par les médecins. Mon fils, affligé de voir mourir son enfant, entreprit de la guérir, et de la traiter à sa manière; cela lui réussit si bien, qu'il la sauva; depuis ce temps il l'a toujours aimée plus que ses autres enfans. Quant à son amour conjugal, il aime toutes les femmes avec lesquelles il a couché; car, entre nous, ce n'est pas un homme comme ceux qui sont à la mode: il est fou des femmes.

L'abbé Dubois est très insinuant envers tout le monde, surtout envers celui qu'il a élevé dès l'enfance.

Deux Allemands sont impliqués dans la conspiration; mais je ne m'étonne que de l'un, savoir le brigadier Sandrazky, qui était tous les jours chez moi, et pour qui j'ai souvent parlé, parce que son père a servi mon frère, ayant été commandant à Frankendahl; il n'est mort que cette année. L'autre est le comte Schlieben, qui n'a qu'un bras. (1) Pour

(1) Ce que Madame dit de Schlieben et de son bras, se trouve éclairci par le passage suivant des *Mémoires* du baron de Pœllnitz, t. I.

« Madame passa tout l'été à Saint-Cloud, ce qui m'y fit faire plusieurs voyages. Je lui parlai de ma situation, et la suppliai de

celui-là, je ne m'en étonne pas. D'abord, j'ai appris comment il a perdu son bras; en second lieu, c'est un ami et serviteur de la princesse des Ursins; on espère le prendre à Lyon. Sandrazky était encore avant-hier à ma toilette. Comme il avait très mauvaise mine, je lui demandai ce qu'il avait, il me répondit: « Je suis malade de chagrin; j'aime beaucoup ma femme, qui est Anglaise; elle m'aime aussi; nous n'avons pas de quoi faire ménage ensemble, il faut qu'elle se retire dans un couvent: cela me chagrine au point que j'en suis malade. »

vouloir intercéder pour moi auprès du duc son fils. Elle me le promettait toujours, et ne le faisait jamais; cependant elle disait à tous ceux qui lui parlaient de moi, qu'elle me voulait du bien, pendant que cette princesse, qui haïssait mortellement S... (Schlieben), gentilhomme prussien, pressait vivement son fils de lui faire du bien. J'étais présent un jour qu'elle sollicitait pour lui. Après que M. le duc d'Orléans se fût retiré, elle m'appela et me dit : « Vous avez vu comme j'ai pris les intérêts de S...; cependant je puis vous assurer qu'il ne le mérite pas. » Madame dit alors des choses étonnantes au sujet de S... : je pris la liberté de défendre sa cause, et d'assurer S. A. R. qu'on lui avait fait de faux rapports. « Comment, me dit Madame, oseriez-vous nier qu'il ait eu le poignet coupé pour avoir contrefait le seing du roi de Danemark? » Comme je savais l'aventure de S... à la cour de Danemark, et qu'il ne s'était agi d'aucune affaire de cette nature, et qu'outre cela je savais qu'il avait perdu le bras droit d'une chute qu'il avait faite, je représentai à Madame qu'il me semblait qu'on se contentait de couper le poignet pour le crime dont elle soupçonnait S..., et que cependant il avait le bras droit coupé à l'épaule. « Ah! me dit la princesse, c'est qu'on le lui a coupé deux fois. — Madame, répliquai-je aussitôt, V. A. R. protégerait-elle un homme coupable d'une telle imposture? — J'ai des raisons pour cela, me dit-elle. » Je n'osai pousser plus loin la curiosité. Mais enfin M. de S..., extrêmement haï, obtint ce qu'il souhaitait; et moi, à qui on voulait du bien, il me fut impossible d'obtenir même un refus positif qui aurait servi à me désabuser, et à me faire jeter les yeux ailleurs. »

Il me fit de la peine, et je résolus de solliciter mon fils pour lui.

Mon fils agit quelquefois comme il est dit dans Atys: « *Vous pourriez aimer et descendre moins bas* (1). » Car lorsque Jolis était le rival de mon fils, celui-ci devint amoureux d'une des femmes de chambre de sa fille, laquelle espérait épouser Jolis, qui est riche; voilà pourquoi elle le traita mieux que mon fils, qui pourtant a fini par avoir ses faveurs; il l'a ôtée ensuite de chez sa fille, pour lui faire apprendre à chanter, car elle a une belle voix.

Il y a huit jours que le duc du Maine et son épouse ont été arrêtés (29 décembre). Elle était à Paris, et son mari à Sceaux, dans son château. C'est un des quatre capitaines des gardes du roi qui a arrêté la duchesse; le duc n'a été arrêté que par un lieutenant des gardes du corps. On les a conduits sur-le-champ, madame du Maine à Dijon, et son époux à Dourlens, dans la forteresse. J'ai trouvé madame d'Orléans beaucoup plus raisonnable que je n'aurais pu l'espérer. Elle est très affligée, et pleure beaucoup; mais elle dit que, puisqu'on pouvait convaincre son frère d'être coupable, il fallait bien qu'elle lui donnât tort; qu'il était avec sa femme l'auteur de son malheur, mais qu'il n'en était pas moins pénible pour elle, de voir que son propre frère avait agi de la sorte contre son époux. On

(1) Citation d'un vers de l'opéra d'*Atys*, acte II, scène 3.

a trouvé sa culpabilité en trois choses, d'abord, dans un écrit de la propre main de l'ambassadeur d'Espagne, prince Cellamare, écrit où il fait confidence à Alberoni que la duchesse et le duc du Maine sont les chefs de la conspiration; il lui raconte combien de fois il les a vus, par l'entremise de qui, et dans quel endroit. Puis il dit qu'il a donné de l'argent au duc du Maine pour corrompre les gens, et il déclare la somme. On a déjà deux hommes qui avouent qu'ils ont reçu de l'argent; et parmi ceux qui ont été fourrés à la Bastille, il y en a qui sont convenus de bon gré, d'avoir conduit l'ambassadeur chez le duc et la duchesse du Maine, et d'avoir tout négocié entre les deux parties. La plupart de leurs gens ont été mis à la Bastille; madame la princesse est extrêmement affligée; et, quoiqu'on lui fournisse des preuves claires du grand tort de ses enfans, elle jette tout sur M. le duc, son petit-fils; elle prétend qu'il les a accusés faussement par haine, et elle a refusé de le voir. Madame la duchesse n'a là-dessus qu'un chagrin médiocre. La petite princesse de Conti plaint cordialement madame sa sœur, et pleure à chaudes larmes; mais la princesse de Conti ne s'embarrasse pas le moins du monde de son oncle et de sa tante.

On ne peut arrêter les cardinaux, mais on peut les exiler. En conséquence, le cardinal de Polignac a reçu l'ordre d'aller à l'une de ses abbayes, et d'y rester. C'est l'amour qui a tourné la tête à celui-là.

Il était auparavant grand ami de mon fils; il n'a changé que depuis qu'il s'est attaché à cette petite chouette.

Magni (1) n'est pas encore pris; il se réfugie de couvent en couvent. Il a demeuré long-temps chez les jésuites.

1719.

On assure que la duchesse du Maine a engagé son époux de toutes ses forces à fuir, mais qu'il a répondu que, puisque ni lui ni elle n'avaient rien écrit de leur propre main, on ne pourrait rien leur prouver; et qu'en s'évadant, ils paraîtraient coupables. Ils n'ont pas considéré que M. de Pompadour a pu dire tout ce qu'il fallait pour les faire arrêter.

Chez madame la duchesse, l'affection fraternelle l'emporte de beaucoup sur le cœur maternel.

On a intercepté une lettre d'Alberoni au bâtard boiteux, dans laquelle on lit: « Dès qu'on déclarera la guerre en France, mettez le feu à toutes vos mines. » Ce qui m'impatiente, c'est que madame d'Orléans et madame la princesse veulent encore faire croire que le duc et la duchesse du Maine sont entièrement innocens, quoique leur crime se manifeste tous les jours davantage. Madame la duchesse est venue me prier d'obtenir que l'on envoyât à sa

(1) Foucault de Magni, introducteur des ambassadeurs, et fils d'un conseiller d'état. C'était, selon Duclos, un fou, qui n'avait jamais rien fait de sage que de s'enfuir.

fille ses gens; savoir, ses dames d'honneur, ses femmes de chambre et son barbier. Je me suis mise à rire, et je lui ai dit: Mademoiselle de Launay est une intrigante très dangereuse, et une des personnes qui ont conduit toute l'affaire. Madame la princesse a répondu: « Elle est à la Bastille! je le sais bien, — et elle l'a bien mérité, lui ai-je répondu. » Ces mots ont presque offensé madame la princesse.

Madame du Maine a dit ouvertement dans sa maison, qu'elle n'aurait de repos que lorsqu'elle aurait fait passer le goût du pain à mon fils. Quand sa mère lui en a fait un reproche, elle a répondu, au lieu de nier: On dit dans la colère bien des choses qu'on n'exécutera jamais.

Quoique la trahison soit découverte, les conspirateurs n'ont pas encore été tous trouvés. Mon fils dit plaisamment: « Je tiens la tête et la queue de ce monstre, mais je ne tiens pas encore le corps. Je puis bien deviner pourquoi les marchands ont écrit que mon fils allait être arrêté : c'est que les conspirateurs en avaient le projet; deux jours plus tard, cela allait avoir lieu ; c'est ce que les gens de ce parti ont dû écrire en Angleterre.

Dès qu'on a arrêté Schlieben, il a dit: « Si M. le régent n'a point pitié de moi, je suis perdu. Schlieben a été long-temps à la cour d'Espagne, où il a eu la protection de la princesse des Ursins. Il a de l'esprit, sait bien jaser, et est un excellent espion pour une pareille dame. Ceux qui l'avaient arrêté le con-

duisirent par la diligence à Paris, sans faire semblant de rien. Arrivée à Paris, la diligence eut ordre d'entrer à la Bastille; les voyageurs, ne sachant pas pourquoi, puisqu'on ne leur avait rien dit de Schlieben, crurent mourir de peur, et s'attendirent à être tous enfermés; aussi lorsqu'on les fit sortir, ils furent bien contens. Sandrazki a peu d'esprit; c'est un Silésien. Il a épousé une Anglaise; il a mangé tout le bien de cette femme, car c'est un grand joueur.

La colère a fait tomber malade madame du Maine; on dit que la vieille Maintenon s'est horriblement emportée, et qu'elle s'en chagrine plus que toute autre personne; c'est en effet elle seule qui a fait tomber ce couple dans le malheur, en leur mettant dans la tête que s'ils ne règnent pas, c'est une injustice, et que le règne leur appartient aussi bien que celui du roi Salomon lui appartenait.

Madame d'Orléans pleure son frère jour et nuit.

On a voulu arrêter le duc de Saint-Aignan, à Pampelune, mais il s'est déguisé et sauvé avec sa femme.

Quand on a emmené le duc du Maine, il a dit: « Je ne suis pas en peine de revenir bientôt, car mon innocence ne tardera pas à se déclarer; mais je ne réponds que de moi; quant à ma femme, elle pourra bien ne pas revenir sitôt ».

Madame d'Orléans ne saurait croire que son frère a conspiré; elle dit que c'est son épouse qui a agi en son nom; madame la princesse, au contraire,

croit que sa fille a le cœur net, et que c'est le duc du Maine tout seul qui a conspiré.

Le *factum* n'est pas mal écrit; notre prestolet(1) écrit bien quand il veut; c'est lui qui l'a rédigé, et mon fils l'a corrigé.

Plus on examine l'affaire, plus on voit que le duc et la duchesse du Maine sont coupables, car il y a trois jours que Malézieux, qui est à la Bastille, a livré sa cassette. La première chose qu'on y a trouvée, c'est un projet que Malézieux a écrit devant le lit de madame du Maine, et que le cardinal de Polignac a corrigé de sa propre main. Malézieux a prétendu que c'était une lettre espagnole adressée à madame du Maine, et qu'elle lui avait fait traduire à l'aide du cardinal de Polignac: cependant les lettres d'Alberoni au prince de Cellamare se rapportent si directement à ce projet, qu'il est facile de voir qu'il vient de la même boutique.

Madame du Maine a fait croire à madame la princesse que monsieur le duc est la cause de tout; aussi ne peut-il plus se présenter devant la princesse, quoiqu'il se soit toujours comporté avec beaucoup de respect et d'amitié vis-à-vis d'elle; tandis que monsieur et madame du Maine, au lieu de la voir et de lui témoigner du respect, ont été quatre ans en procès contre elle; c'est que depuis l'héritage que madame la princesse a fait après la mort de monsieur de Vendôme, le couple

(1) Le cardinal Dubois.

s'est insinué de nouveau dans ses bonnes grâces.

Le parlement s'est raccommodé avec mon fils, et a donné son arrêt, qui lui est favorable; cela prouve encore que c'étaient les du Maine qui les avaient suscités contre mon fils.

Sous main, les jésuites pourraient bien être aussi contre mon fils; car tous ceux qui se sont déclarés pour la *constitution*, sont contre lui; mais ils se tiennent tranquilles, et on ne trouve rien d'eux : ce sont de rusés compères.

Madame d'Orléans recommence à s'égayer et à rire; cela m'inquiète beaucoup, surtout depuis que j'ai appris qu'elle a consulté le premier président et d'autres personnes, pour savoir si après la mort de mon fils elle ne pourrait pas devenir régente. Il lui a répondu que cela ne pourrait être, et que ce serait monsieur le duc à qui écherrait cette charge. On assure que cette réponse lui a fait une peine extrême.

Si mon fils avait voulu acheter à haut prix le cardinal de Polignac, celui-là les aurait tous trahis. Il se console maintenant, dans son abbaye d'Anchin, à traduire Lucrèce (1).

Le manifeste du roi d'Espagne, loin de nuire à mon fils, lui a été au contraire fort utile, précisément parce qu'il est trop partial et trop violent. Il faut qu'Alberoni soit un brutal et un homme bien fougueux. Comment aussi un garçon jardinier pour-

(1) Il mettait la dernière main à son poème latin de l'*Anti-Lucrèce*.

rait-il savoir le langage des têtes couronnées? On a envoyé à Paris quelques milliers d'exemplaires, adressés à tous les gens de cour, à tous les évêques, à tout le monde, même au parlement, qui a très bien pris la chose tant à Paris qu'à Bordeaux, ainsi que le prouve l'arrêt. J'avais cru qu'on devait brûler ce manifeste à la poste au lieu de le remettre; mais mon fils dit qu'on l'a remis exprès pour découvrir par-là les partis, attendu qu'on tenait à la poste un registre des personnes qui avaient reçu les paquets. Les honnêtes gens les apportent de leur propre mouvement; les autres les gardent, et ceux-là sont notés, sans que le public s'en doute. Le manifeste est l'œuvre de Malézieux et du cardinal de Polignac.

On a crié dans la ville un *arrêt contre les poules d'Inde*. Quand on l'a regardé de près, on a vu que c'était un arrêt contre les jésuites, qui avaient perdu un procès au sujet d'un prieuré dont ils s'étaient emparés. Tout le monde courut pour l'acheter, excepté les partisans de la *constitution* et du parti espagnol.

Mon fils aime ses filles légitimes et illégitimes bien plus que ses fils.

Le duc et la duchesse du Maine se fient sur ce qu'on ne trouvera rien qui soit écrit de leur main; mais mademoiselle de Montauban (1) et Malézieux

(1) Mademoiselle de Montauban, fille d'honneur de madame du Maine, fut conduite aussi à la Bastille.

ont écrit sous leur nom, et ce que Pompadour avoue de son propre mouvement, cela n'est-il pas aussi convaincant que leur propre écriture?

On a les brouillons de toutes les méchantes lettres espagnoles, écrits de sa main et corrigés par celle du cardinal de Polignac; ainsi il n'y a pas à douter que ce ne soient eux qui les ont composés.

On a trouvé d'elle un manifeste dans les papiers de Malézieux. Il est bien écrit, mais il perd par la traduction; Malézieux prétend du moins qu'il n'a fait que le traduire, avant qu'on l'envoyât d'ici en Espagne.

Mademoiselle de Montauban et mademoiselle de Launay, personne d'esprit qui a toujours été en correspondance avec Fontenelle, et qui était femme de chambre chez madame du Maine, ont été mises toutes deux à la Bastille.

Le duc du Maine se repent bien d'avoir suivi le conseil de sa femme; il paraît qu'il n'en a suivi que ce qu'il avait de mauvais.

La duchesse d'Orléans a pressé mon fils pendant plusieurs jours d'aller en masque au bal; elle dit que sa fille, la duchesse de Berri, et moi, nous le faisons passer pour un poltron en l'empêchant d'aller au bal, et de courir la nuit dans tout Paris, comme auparavant; et qu'il ne lui convient pas de montrer la moindre peur. Il a répondu qu'il savait que cela me mettait dans l'angoisse, et que c'était le moins qu'il pût faire de me tranquilliser par une conduite régulière. A cela elle a ré-

pliqué que la duchesse de Berri m'inspirait des craintes inutiles pour avoir plus d'occasions d'être auprès de lui, et de le gouverner entièrement. Le diable peut-il être plus méchant que cette bâtarde? Je compris par-là que mon fils n'est pas fort en sûreté chez elle; il faut que je me fasse violence pour ne pas laisser apercevoir mes soupçons.

Mon fils ne m'a pas tenu parole : il était à ce bal, quoiqu'il le nie.

Quoique l'on sache que la Maintenon s'est mêlée de toutes ces affaires, il n'y a pourtant rien à lui dire, car son nom ne se trouve nulle part.

Lorsqu'on cite à mon fils les gens qui le haïssent et qui en veulent à sa vie, il en rit, et dit : «Ils n'oseraient; je ne suis pas si faible que je ne puisse me défendre. » Cela me fait trépigner d'impatience.

Si les preuves contre Malézieux ne sont pas manifestes, et si l'on ne fait pas le procès à ce coquin, c'est que son délit est tellement lié à celui de madame du Maine, que pour le faire juger par le parlement, il faudrait que madame du Maine lui fût confrontée; et comme le parlement est mieux disposé pour le duc et la duchesse du Maine que pour mon fils, il pourrait bien les acquitter, quelque criminels qu'ils soient, et les tirer des mains de mon fils, ce qui les rendrait encore pires qu'ils ne sont. Voilà pourquoi on cherche encore des preuves tellement convaincantes, que le parlement ne pourra les contester.

Le duc du Maine a écrit à sa sœur : « Ce n'est pas en prison qu'on devrait me mettre ; on devrait m'ôter mes habits et me mettre en jaquette, de m'être ainsi laissé mener par ma femme ; » et il a écrit à madame de Langeron qu'il jouit maintenant d'un repos qu'il regarde comme une grâce de Dieu ; qu'il se réjouit de n'être plus exposé à essuyer tout le mépris de sa famille, et que ses fils seront toujours contens de n'être pas auprès de lui.

Le roi d'Espagne et Alberoni haïssent mon fils personnellement ; c'est l'ouvrage de la princesse des Ursins.

Le 29 mars, le jeune duc de Richelieu fut conduit à la Bastille ; ce qui a fait verser bien des larmes ; car les femmes ainsi que les hommes courent après lui, et en sont amoureux. Il avait entretenu une correspondance avec Alberoni, et avait fait placer son régiment exprès à Bayonne avec celui de son ami M. de Saillant, pour livrer cette ville aux Espagnols. Il était encore allé, mardi dernier, chez M. le marquis de Biron, et l'avait prié de l'expédier promptement, afin qu'il pût rejoindre son régiment à Bayonne, et prouver par son zèle combien il était attaché à mon fils. Son camarade, qui passe pour un poltron et un escroc au jeu, est aussi enfermé à la Bastille (1).

Le duc de Richelieu a fait peindre ses maîtresses

(1) Le jour qu'ils furent arrêtés, le régent dit publiquement qu'il avait dans sa poche de quoi faire couper, au duc de Richelieu, quatre têtes, s'il les avait. (*Mémoires de Duclos.*)

sous toutes sortes d'habits monastiques : mademoiselle de Charolais (1) en récollette : on dit qu'elle est très ressemblante ; les maréchales de Villars et d'Estrées sont peintes, dit-on, en capucines.

Dès qu'on a montré au duc de Richelieu sa lettre à Alberoni, il est convenu de tout ce qui le concerne lui-même, mais il n'a pas avoué ses complices.

On n'a trouvé dans sa cassette que des billets doux. Alberoni s'était confié à un homme qui l'a servi autrefois, et qui est maintenant espion de mon fils. Celui-là a porté au régent la lettre d'Alberoni ; on l'a ouverte, lue, copiée, et bien proprement refermée ; ensuite on l'a envoyée à son adresse (2). Le petit duc de Richelieu y a répondu. Mon fils a cette réponse, mais il ne peut en faire usage, parce qu'on y parle à mots couverts.

Madame la princesse a vivement engagé mon fils à laisser partir madame du Maine de Dijon, en prétendant que le climat était trop malsain pour elle. Mon fils a donc consenti à ce qu'on la conduisît dans son carrosse, sous l'escorte de la garde du roi, de Dijon à Châlons-sur-Saône. S'étant imaginée qu'elle y aurait plus de liberté, et qu'elle n'aurait pour prison que la ville seule, elle a été éton-

(1) Mademoiselle de Charolais était petite-fille du prince de Condé.

(2) On fit remettre la lettre au jeune duc par un nommé Marin, napolitain, qui parlait bien l'espagnol. (Voy. les *Mémoires de Richelieu*, t. III, p. 164, édition de 1790.)

née qu'on la tînt aussi enfermée à Châlons qu'à Dijon. Lorsqu'elle s'est informée du motif, on lui a répondu que tout était découvert, et que tous les prisonniers avaient jasé. Elle en a été saisie; cependant elle s'est remise, et a dit: « M. le duc d'Orléans croit que je le hais; s'il voulait suivre mes avis, je le conseillerais mieux que personne. » L'épouse de mon fils se tient bien tranquille.

Le 17 avril, on a amené un drôle qui, l'an passé, a failli surprendre mon fils au bois de Boulogne. C'est un colonel réformé, nommé la Jonquière; il avait écrit à mon fils, en faisant des demandes exorbitantes de pensions et de charges; ayant essuyé un refus, il va en Espagne, et promet à Alberoni de livrer mon fils mort ou vif, et de l'enlever. Il arrive avec deux cents hommes qu'il met en embuscade aux environs de Paris. Il n'a manqué mon fils que d'un quart-d'heure au bois de Boulogne, que celui-ci avait traversé pour aller dîner chez sa fille à la Muette. Cet homme en a été désespéré, et s'est rendu dans les Pays-Bas. Là, il a dit avec jactance, que puisqu'il avait manqué mon fils une fois, il prendrait désormais si bien ses mesures, *qu'on entendrait bientôt parler d'un grand coup*. Par bonheur, on a rapporté cela à mon fils, et on a ajouté que l'homme était à Liége. Mon fils y a envoyé un rusé compère qui a attrapé l'homme en le conduisant hors de la porte, et le menaçant, avec le pistolet sur la gorge, de le tuer sur-le-champ s'il ne le suivait pas, et s'il faisait du bruit. Saisi de

frayeur, le scélérat s'est laissé conduire au batean ; mais quand il a vu qu'on le conduisait sur le territoire français, il n'a pas voulu aller plus loin, et il a dit : « Je suis perdu, et je serai écartelé. » On l'a lié, et on l'a conduit ici à la Bastille.

J'ai prêché mon fils pour qu'il se ménage : il promet bien de ne plus sortir qu'en voiture, mais je ne m'y fie point.

Feu Monsieur ne voulait pas que l'épouse de son fils fût coquette. Ce n'est point là ce que je désapprouvais; mais je ne voulais point qu'il avertît le mari, et qu'il fît de l'éclat : ce qui n'aurait eu d'autre effet que de faire voir à mon fils qu'il avait une femme déshonorée.

En présence de madame d'Orléans, il n'est pas convenable que je parle avec mon fils de la conspiration; ce serait comme si je touchais à la prunelle de ses yeux; car tout ce qui concerne son frère aîné est pour elle la loi et les prophètes.

Mon fils s'est toujours si bien disculpé des accusations de la Maintenon et du duc du Maine, que le roi l'a cru, et, après avoir tout bien examiné, il a rendu justice à mon fils. Mais madame d'Orléans ne s'est pas bien conduite dans cette affaire. Par ses créatures, elle a fait répandre des calomnies contre mon fils; elle a même laissé dire qu'il avait voulu l'empoisonner : par-là, elle a fait sa paix avec la vieille Maintenon, qui ne pouvait la souffrir auparavant. J'ai souvent admiré la patience avec la-

quelle mon fils souffre tout cela, qu'il sait aussi bien que moi.

Si les choses étaient restées comme madame de Maintenon les avait arrangées elle-même, avant la mort du roi, mon fils n'eût été régent que de nom, et le duc du Maine aurait eu tout le pouvoir en main. Elle s'imaginait que mon fils redouterait le travail, puisqu'il aime un peu à courir après les femmes; qu'il se contenterait du titre et de fortes pensions, et qu'il la laisserait faire avec son duc du Maine : elle s'était arrangée d'après cela, et elle croyait que par ses calomnies elle avait rendu mon fils tellement méprisable, qu'il ne trouverait personne qui voulût se mettre dans son parti. Mais mon fils n'était pas assez fou pour laisser les choses dans cet état; il plaida si bien sa cause au parlement, que le gouvernement lui fut confié. Cependant la vieille a conservé de l'espoir jusqu'à ce que mon fils ait fait arrêter le duc du Maine et son épouse; à cette nouvelle, elle s'est évanouie.

Le nonce se fourre dans tous les complots contre mon fils; c'est un bon prêtre, mais un méchant diable.

Le 25 avril, on a arrêté M. de Laval, frère de la duchesse de Roquelaure.

M. de Pompadour a accusé le comte de Laval d'avoir été d'accord avec le prince Cellamare, et de lui avoir servi lui-même de cocher pour le con-

duire la nuit chez madame du Maine, à l'Arsenal. Ce comte de Laval est toujours malade et couvert de plaies; il porte un emplâtre qui lui va d'une oreille à l'autre; il boite, et a souvent le bras en écharpe : néanmoins cet homme est plein d'intrigues, et il écrit jour et nuit contre mon fils (1).

On dit que madame de Maintenon a envoyé beaucoup d'argent en province pour susciter des révoltes en faveur du duc du Maine; mais, Dieu merci, cela n'a pas réussi.

La vieille a fait répandre de maison en maison que mon fils avait empoisonné toutes les personnes de la famille royale qui sont mortes. Elle avait gagné un des médecins du roi pour disséminer ce bruit. Si Maréchal, chirurgien du roi, avec tous les autres honnêtes gens qui ont assisté à l'ouverture des cadavres, n'avait pas affirmé qu'il n'y a pas eu de poison, et, s'il n'eût confirmé cela au roi, cette méchante créature eût précipité mon fils, innocent, dans le plus grand malheur.

Mademoiselle de Charolais dit que l'affaire de Bayonne ne peut être vraie, parce que M. le duc de Richelieu ne lui en a rien dit, lui qui ne lui a jamais rien caché. Elle dit aussi qu'elle ne veut pas

(1) Saint-Simon dit dans ses *Mémoires*, t. XVIII, p. 87 : « Laval avait été l'âme au-dehors de toute la conspiration et de tout le secret du duc et de la duchesse du Maine, qui en dit assez dans ses interrogatoires. Aussi sortit-il de la Bastille enragé contre elle, et ne le lui a pas pardonné, dont elle se souciait aussi peu, que font tous les princes et princesses quand ils n'ont plus besoin des gens. »

voir mon fils, parce qu'il a mis le duc de Richelieu à la Bastille.

Ce duc se promenait, bien frisé et en habit brodé, au haut de la terrasse de la Bastille, et toutes les femmes s'arrêtaient en carrosse dans la rue pour voir ce beau garçon (1).

Madame d'Orléans a été si peu capable de prendre, dans le public, la défense de son époux, et de le justifier, qu'elle a même feint de croire elle-même aux accusations, quoique personne au monde ne sache mieux qu'elle, que tout n'est que mensonge. Elle a demandé du contre-poison à ses frères, afin que mon fils ne puisse l'empoisonner; et c'est par-là qu'elle s'est réconciliée avec la vieille Maintenon, qui était brouillée avec elle. Je n'ai appris cette histoire que dans le courant de l'année; j'ignore si mon fils la sait; je n'ai rien voulu lui en dire, car je ne veux pas brouiller le mari et la femme.

On a entièrement dissuadé mon fils de donner le manifeste.

Madame d'Orléans a tout-à-fait regagné son mari; d'après son conseil, il court de nouveau la nuit en voiture ; dans la nuit de mercredi, il partit pour

(1) Ce jeune homme, dit Duclos, se crut un personnage en se voyant traité en criminel d'état, et prit sa prison avec la légèreté qu'il a toujours montrée en amour, en affaires et à la guerre. Le régent, qui trouva cela fort plaisant, fit procurer au prisonnier tout ce qu'il demanda, valet de chambre, deux laquais, des jeux, des instrumens; de sorte qu'au lieu de la liberté, il eut toute la licence possible.

Anières où la Parabère a une maison : il y soupa. En voulant rejoindre son carrosse, après minuit, il mit le pied dans un trou, et se le foula.

Je crains beaucoup que la petite-vérole ne vienne attaquer mon fils ; il soupe long-temps et copieusement ; il est courtaud : ce sont ceux-là que la petite-vérole choisit de préférence.

Comme le cardinal de Noailles a tourmenté mon fils en faveur du duc de Richelieu, et comme on n'a pu prouver positivement à celui-ci d'avoir adressé sa lettre à Alberoni, on ne peut faire autre chose que de l'exiler à Conflans après six mois de prison. Mademoiselle de Charolais a fait demander en secret à mon fils comment il fallait s'y prendre pour voir le duc de Richelieu et pour lui parler avant qu'il partît pour Richelieu (1). A ceci, mon fils a répondu qu'elle n'avait qu'à s'adresser au duc de Noailles, car puisque celui-ci l'avait conduit chez lui à Conflans, il saurait mieux que personne comment on pourrait voir le duc. Apprenant ensuite que le duc était arrivé à Saint-Germain, elle s'y est rendue sur-le-champ.

Je n'ai pas douté un instant que le mariage de

(1) C'était un jeu joué par mademoiselle de Charolais, car elle avait rendu, avec mademoiselle de Valois, plusieurs visites au duc de Richelieu, pendant qu'il était à la Bastille. Le duc ayant été envoyé à Conflans, chez le cardinal de Noailles, s'échappait presque toutes les nuits et venait voir ses maîtresses ; c'est ce qui détermina le régent à le reléguer à Saint-Germain-en-Laye ; mais bientôt mademoiselle de Valois obtint de son père la grâce entière de son amant. (Voyez les *Mém. de Richelieu*, t. III, p. 171.)

mon fils ne fût malheureux sous tous les rapports, mais mon conseil n'a point été écouté; si cette union avait dû être bonne, la vieille Maintenon n'y aurait pas tant insisté.

L'abbé Dubois pense qu'on ignore combien de fois il est allé la nuit chez madame de Maintenon pour exécuter cette belle œuvre.

On n'entend plus parler partout que de millions; mon fils m'a rendue aussi plus riche, en augmentant ma pension de 130,000 livres.

Mon fils, quoiqu'il soit régent, ne vient jamais me voir, et ne me quitte jamais, sans me baiser la main avant que je l'embrasse, et il ne reçoit point de siége de ma main. Au reste, il n'est pas timide, et jase bien avec moi; nous rions et causons ensemble comme de bons amis.

Tant que M. le dauphin a vécu, la Chouin s'est mal comportée à l'égard de mon fils; elle l'a brouillé avec le dauphin, et n'a voulu ni le voir ni lui parler; bref, elle a constamment agi contre lui. Cependant mon fils ayant appris qu'elle était tombée dans l'indigence, lui a envoyé de l'argent, et lui a assuré une pension suffisante pour la faire vivre.

Mon fils m'a donné deux millions en actions, je les ai distribués dans ma maison. Le roi a pris aussi pour sa maison quelques millions; toute la maison royale en a reçu, tous les enfans de France, les petits-enfans de France et les princes du sang.

La vieille cour fait de son mieux pour détourner tout le monde de la banque de Law.

Je ne crois pas que milord Stair loue mon fils autant qu'il l'a fait au commencement, car ils ne paraissent pas être trop bons amis. Après avoir reçu de mon fils toute sorte de complaisances, et en avoir été enrichi plus qu'il n'aurait pu l'espérer de la vie, il lui a tourné le dos, lui a suscité des tracas sans nombre, et l'a tellement tourmenté, que mon fils est bien aise d'être débarrassé de lui. (1)

Mon fils a été forcé de haranguer à la banque ; on l'a applaudi.

Parce que l'on entend journellement du soulèvement de la Bretagne, on voit qu'on est plus déchaîné contre mon fils que jamais. Je ne sais s'il est vrai, comme on le dit, qu'il y a eu une conspiration à La Rochelle, que le gouverneur a voulu livrer cette place aux Espagnols, et qu'il s'est évadé; que dix officiers ont trempé dans le complot, qu'on en a arrêté quelques-uns, et que les autres se sont enfuis en Espagne (2).

(1) Lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, militaire et diplomate, s'étant, par son caractère hautain, brouillé à-peu-près avec tout le monde, le régent obtint son rappel.

(2) « Les prisonniers (en Bretagne), dit Saint-Simon, avaient avoué la conspiration et les mesures prises pour livrer les ports de la Bretagne à l'Espagne, et y en recevoir les troupes, marcher en armes en France, et le tout-juridiquement prouvé et avoué. On les avait éblouis de les remettre comme au temps de leur duchesse héritière Anne, et de trouver la plupart de la noblesse de France prête à se joindre à eux pour la réformation du royaume, sous l'autorité du roi d'Espagne, représenté en France par le duc du Maine. Plusieurs de ces Bretons coupables, qui se sauvèrent à temps, se retirèrent par mer en Espagne, où ils eurent des emplois et des pensions. » (*Mém. de Saint-Simon*, t. XVIII, p. 169.)

1720.

En Bretagne, on a été obligé d'employer la sévérité; quatre personnes de qualité ont été décapitées à Nantes (1); l'une d'elles, qui devait s'embarquer pour l'Espagne, ne voulut pas partir. On lui demanda la cause de son refus. Il répondit qu'on lui avait prédit qu'il mourrait de *la mer*. Au moment de l'exécution, il demanda au bourreau comment il s'appelait. Celui-ci répondit : « Je m'appelle *la mer*. — Ah! s'écria le gentilhomme, je suis mort. (2) »

Depuis le maudit arrêt que Law a fait faire à mon fils, tout Paris murmure. Je reçois des lettres anonymes où l'on me dit que je n'ai rien à craindre pour ma personne, mais qu'on poursuivra mon fils avec le feu et le fer; que le complot en est fait, et la chose résolue. D'autre part, j'ai appris que l'on a aiguisé des couteaux dans l'intention d'assassiner mon fils. A tout moment arrivent les nouvelles les plus effroyables. On ne s'est apaisé qu'en apprenant que le parlement, s'étant assemblé, a député deux de ses principaux membres vers mon fils qui les a bien accueillis, et, d'après leur avis, il a cassé l'arrêt, et a par conséquent tout remis dans son ancien état; cela

(1) MM. Pont-Calec, Mont-Louis, Talhouet et du Couédic.

(2) On avait prédit à M. de Pont-Calec qu'il périrait par *l'eau*. On a prétendu que son bourreau s'appelait *Leau*. (*Mém. de Richelieu*, t. III, p. 193.)

a non-seulement calmé tout Paris, mais, Dieu merci! mon fils s'est réconcilié aussi avec le parlement.

Mon fils a voulu prouver publiquement par une ambassade combien l'harmonie rétablie dans la maison d'Angleterre le réjouissait; mais on n'a pas voulu la recevoir (1).

Les orfèvres ne veulent plus travailler, car ils estiment leurs marchandises trois fois plus qu'elles ne valent, en raison des billets de banque; j'ai souvent souhaité que ces billets fussent au fin fond de l'enfer. Ils donnent à mon fils plus de mal que de consolation; je ne saurais dire combien de tracas ils lui ont causé. Personne n'a plus le sou en France : mais, sauf votre respect, pour parler en bons termes palatins, il y a des torche-culs de papier à foison.

Il est pourtant plaisant que mon fils ne soit devenu amoureux de sa noire Parabère que depuis qu'elle lui préfère un autre, et qu'elle lui a donné son congé en forme.

Il est certain qu'aux amourettes près avec la Parabère, mon fils vit très bien avec son épouse, qui du reste s'en soucie fort peu; rien ne lui tient tant à cœur que son frère, le duc du Maine. S'étant

(1) Le roi Georges refusa l'ambassade pour ne pas rappeler avec éclat la désunion qui avait régné entre lui et le prince de Galles; d'ailleurs, l'ambassadeur, le duc de la Force, ancien protestant qui avait abjuré, ne pouvait être vu d'un bon œil à Londres, où vivait sa mère qui était restée protestante. (*Mém. de Saint-Simon*, t. XVIII, p. 199.)

dernièrement emportée contre mon fils, au sujet de ce duc, elle a dit qu'elle voulait se retirer à Rambouillet ou à Montmartre. Il lui a répondu : « Partout où il vous plaira, et où vous vous trouverez le mieux. » Elle s'en est tellement piquée, qu'elle a pleuré le jour et la nuit.

Le 17 juin, pendant que j'étais aux Carmélites, madame de Château-Thiers vint me trouver dans la chambre, et me dit : « M. de Simiane arrive du Palais-Royal; il croit qu'il faut que vous sachiez que vous trouverez à votre retour toutes les cours remplies de peuple qui ne dit mot; mais ces gens ne veulent pas se retirer; ils ont apporté à six heures du matin trois corps morts que M. Leblanc a fait enlever. M. Law s'est sauvé au Palais-Royal. Ils ne lui ont rien fait; mais son cocher, en retournant, a été accablé de pierres, et le carrosse mis en pièces. C'est la faute du cocher, qui a dit tout haut qu'ils étaient des canailles qui méritaient d'être pendues. » J'ai bien vu qu'il ne fallait pas me montrer intimidée. Je me suis donc fait conduire au Palais-Royal. Il y avait un tel embarras de voitures, que je fus obligée d'attendre une bonne heure avant de pouvoir arriver dans la rue Saint-Honoré; là, j'entendis les conversations du peuple : ils ne disaient pourtant rien de mon fils, et ils m'envoyaient beaucoup de bénédictions, tout en demandant que Law fût pendu. A mon arrivée au Palais-Royal, tout était rentré dans le calme. Mon fils vint aussitôt chez moi, et, au mi-

lieu de mes inquiétudes, il n'en avait aucune, et il me fit même rire. Il me raconta que le premier président avait fait un joli impromptu sur cette affaire. Ayant été obligé de descendre dans la cour pour pisser, il avait appris comment le peuple avait traité le carrosse de Law; revenu ensuite dans la salle, il avait dit d'un air sérieux :

> Messieurs, messieurs, la bonne nouvelle!
> Le carrosse de Law est en cannelle.

Voilà une belle plaisanterie pour cette grave société.

M. le Blanc est allé avec beaucoup de fermeté au milieu de la foule irritée, il leur a parlé, et il a fait emporter les corps des hommes étouffés; cela a tout calmé.

Le parlement, non-seulement s'est opposé à l'édit, et n'a pas voulu le laisser passer, mais il n'a voulu donner non plus aucun conseil, et il a résisté à tout. Pour lors, mon fils a fait placer, dimanche dernier, au matin, à l'entrée du palais, une compagnie du régiment des gardes à pied, pour empêcher le parlement de s'assembler ; en même temps, il a adressé au président et à tout le parlement une lettre de cachet qui leur enjoignait de se rendre à Pontoise, pour y tenir la justice. Lorsque, le lendemain, les mousquetaires eurent relevé la compagnie, les jeunes gens, ne sachant que faire pour se désennuyer, ont joué au parlement; l'un s'est fait premier président, les autres, prési-

dens, gens du roi et avocats. Sur ces entrefaites, ayant reçu pour leur déjeûner un pâté et une saucisse, ils ont prononcé la sentence, en condamnant la saucisse au feu, et le pâté à être rompu.

Tous ces événemens me firent trembler pour mon fils. Je reçus des lettres anonymes où l'on faisait de nouveau des menaces affreuses contre lui, en m'assurant qu'on avait préparé pour lui deux cents bouteilles de vin empoisonné, et que si cela manquait, on ferait usage d'un nouveau feu d'artifice, pour brûler mon fils tout vif dans le Palais-Royal.

J'ai encore reçu une lettre où l'on menace mon fils du poison. Quand je lui ai montré ce beau message, il n'a fait qu'en rire, en prétendant que le poison persan ne pouvait lui être donné, et que ce que l'on en écrivait n'était qu'un conte.

Il a été chéri; mais depuis que le maudit Law est venu, on le hait de plus en plus. Il ne se passe pas de semaine que je ne reçoive, par la poste, des lettres remplies de menaces affreuses, et dans lesquelles on traite mon fils d'homme méchant et de tyran.

Demain, 6 décembre, le parlement (1) reviendra

(1) Le 21 juillet 1720, le parlement fut exilé à Pontoise, à cause de son refus d'enregistrer divers édits. Lassé de l'éloignement de ses foyers, il se décida, après plusieurs mois de négociations, d'enregistrer la *Constitution Unigenitus*. Le parlement l'enregistra le 4 décembre, et, deux jours après, il eut son rappel à Paris.

à Paris; ce qui réjouira les Parisiens autant que le départ de Law.(1)

Il y a huit jours que j'ai encore reçu des lettres où l'on me menace de brûler mon fils au Palais-Royal, et moi, ici, à Saint-Cloud. Voici des couplets qui circulent dans Paris:

Si tu veux de ton parlement
Changer l'humeur hautaine,
De Pontoise, sire régent,
Fais-le passer à Fresne;
C'est un lieu de correction,
La faridondaine, la faridondon,
Où d'Aguesseau s'est converti,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Autre couplet.

Accablés de malheurs, menacés de la peste,
Grand saint Roch, notre unique bien,
Écoutez un peuple chrétien:
Nous ne craindrons rien de funeste,
Venez nous secourir, soyez notre soutien!
Détournez de sur nous la colère céleste,
Mais n'amenez pas votre chien,
Nous n'avons pas de pain de reste.

Mon fils n'est pas capable d'être sérieux, et d'agir en père vis-à-vis de ses enfans; il vit avec eux plutôt en frère qu'en père.

(1) « L'année (1720) finit par le départ secret de Law, qui n'avait plus de ressources, et qu'il fallut enfin sacrifier au public. » (*Mémoires de Saint-Simon*, t. XVIII, p. 291.)

LES CARDINAUX

DE NOAILLES, DE POLIGNAC, DE ROHAN, DE BISSY, DE BOUILLON.

LANGUET DE GERGY, ÉVÊQUE DE SOISSONS.

CORNELIO BENTIVOGLIO, NONCE DU PAPE.

Le cardinal de Noailles (1) est certainement un homme vertueux; il s'en faut beaucoup que tous les autres lui ressemblent : nous en avons ici quatre, tous de caractère différent. Il y en a trois qui se ressemblent en un point : c'est qu'ils sont faux comme des jetons; au reste, ils diffèrent de figure et de caractère.

(1) Louis-Antoine de Noailles, né en 1651, d'abord évêque de Châlons, fut nommé archevêque de Paris en 1695. Il mourut au mois de mai 1729, laissant son diocèse troublé par les disputes religieuses qui avaient commencé dans les dernières années du règne de Louis XIV. Le caractère du cardinal a été apprécié avec autant de mesure que de justesse par le cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénélon* : « Le cardinal de Noailles, dit-il, avec ses vertus et ses qualités infiniment estimables, avait ce mélange d'entêtement et de faiblesse, apanage trop ordinaire des caractères plus recommandables par la droiture des sentimens et des intentions, que par la rectitude et l'étendue des idées; il consuma tout son épiscopat à des discussions où il se voyait sans cesse obligé de reculer, pour s'être trop imprudemment avancé, et dans lesquelles il finissait par méconnaître tous les partis. »

Le cardinal de Polignac est bien fait, a de l'esprit, est insinuant, a une voix agréable, s'occupe trop de la politique, et recherche trop la faveur, ce qui lui fait commettre toutes sortes de fautes.

Le cardinal de Rohan a un beau visage, comme l'avait sa mère, mais il n'a point de taille; vain comme un paon, il s'imagine qu'il n'a pas son semblable; tripotier, intrigant, esclave des jésuites, il croit tout gouverner, et pourtant il ne gouverne rien.

Le cardinal de Bissy, laid et lourdeau comme un paysan, est orgueilleux, faux et méchant, flatteur jusqu'à la fadeur : on lit sa fausseté dans ses yeux; son esprit n'est porté qu'à la méchanceté; bref, il a tout l'extérieur et les manières de Tartuffe. Ces trois cardinaux pourraient vendre le cardinal de Noailles dans un sac, car ils sont tous plus rusés que lui.

Le cardinal de Bouillon n'aimait pas les dames; il s'entourait toujours de jolis garçons, et même de ses propres neveux (1).

(1) « Le cardinal de Bouillon, dit Saint-Simon, mourut à Rome, le 7 mars 1715, à l'âge de soixante-onze ans et six mois. Vendu de corps et d'âme aux jésuites, et eux réciproquement à lui, il trouva en eux mille importantes ressources, dans les divers états de sa vie, jusqu'à des instrumens de ses félonies. Sa vie, en aucun temps, n'eut d'ecclésiastique et de chrétien que ce qui servait à sa vanité. Ses mœurs étaient infâmes, il ne s'en cachait pas; et le roi, qui abhorra toujours ce vice, jusque dans son propre frère, le souffrit dans M. de Vendôme et dans le cardinal de Bouillon, non-seulement sans peine, mais il en fit long-temps ses favoris. » (*Mémoires de Saint-Simon*, t. XII, chap. IX.)

J'avais pris l'évêque de Soissons (1) pour un brave homme; je l'ai connu lorsqu'il était encore abbé et aumônier de la duchesse de Bourgogne ; mais l'envie d'obtenir le chapeau de cardinal rend fous la plupart des évêques, et il n'y en a aucun qui ne soit persuadé que plus il commet d'impertinences vis-à-vis de mon fils, au sujet de la constitution, plus il se mettra en crédit à la cour de Rome, et plus tôt il sera cardinal.

(1) Jean-Joseph Languet de Gergy, frère du curé de Saint-Sulpice de ce nom. Sacré évêque de Soissons, au mois de juin 1715, il fut nommé archevêque de Sens en 1730. Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, se moque du ridicule de ses intrigues pour arriver au cardinalat.

CORNELIO BENTIVOGLIO,

NONCE APOSTOLIQUE A PARIS.

La duchesse dit, à l'occasion des intrigues d'Alberoni et de la conspiration de Cellamare : « Le nonce se fourre dans tous les complots contre mon fils ». (1)

Ce nonce était Cornelio Bentivoglio (d'Aragon), né à Ferrare, en 1668, et qui fut envoyé, en 1712, nonce apostolique à Paris. Le pape, Clément XI, adressa, à l'occasion de cette nomination, une lettre à M. de Torcy, premier ministre, et une autre à madame de Maintenon, pour leur demander leurs bons offices en faveur de son nouveau nonce, qui montra bientôt un grand zèle dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, zèle qui était conforme à sa mission et à son titre. De tout cela, il en résulta pour lui beaucoup de faveur à la cour pendant le reste de la vie de Louis XIV. Sous la régence, ses intrigues devinrent très actives. Dans ses *Mémoires*, Saint-Simon le présente comme un diplomate très remuant : « Stair et Bentivoglio, dit-il, étaient deux têtes brûlées, qui pour leur fortune n'avaient rien de sacré, et ne travaillaient qu'à culbuter la France; et si l'un des deux

(1) Voir page 151.

était plus corrompu, plus noir, plus scélérat que l'autre, c'était assurément Bentivoglio. Tous deux imposteurs publics, assez pris sur le fait, assez connus, assez déshonorés, jusque dans leurs propres cours, pour qu'elles ne puissent refuser leur rappel s'il était demandé avec quelque force. Mais si Stair était à l'abri par ses protecteurs déclarés, Bentivoglio n'en avait pas de moins bons : Effiat, sans croire en Dieu, lui était vendu. La faiblesse du régent craignait encore le maréchal de Villeroy et les cardinaux de Rohan et Bissy, les ardens et très intéressés protecteurs du nonce. Je parle des cardinaux, car, pour le maréchal, ce n'était que par sottise d'habitude du feu roi. Ainsi le régent, sous les noms et le caractère de nonce du pape, et d'ambassadeur d'Angleterre, conserva près de lui les deux plus dangereux boutefeux, et les plus grands ennemis que la France et sa personne puissent avoir.

« Le nonce n'était point honteux d'entretenir une fille de l'Opéra, dont il eut deux filles qui y entrèrent depuis, si publiquement connues pour telles, qu'on ne les nomma jamais que la *Constitution* et la *Légende*.

« Bentivoglio, non content de n'oublier rien pour embraser la France du feu de la discorde et du schisme, avertit le pape que les huguenots recevaient toutes sortes de faveurs en France; que le régent était prêt de conclure un traité de garantie mutuelle des successions de France et d'Angleterre, au préjudice du roi d'Espagne et du prétendant. Il n'oublia pas d'exciter Cellamare, qui avertit sa cour. Enfin Bentivoglio soufflait le feu tant qu'il pouvait, et tâchait d'irriter le pape de toutes les chimères dont il pouvait s'aviser. Comme il avait des gens à lui dans le secret du régent, il fut averti de tout le détail de l'alliance qui se traitait entre la France et l'Angleterre (1). »

Bentivoglio fut aussi accusé d'avoir composé un libelle infâme contre le régent, libelle qui fut traduit en français, et qui causa l'exil d'un certain Gaillande, auteur présumé de la traduction; quant à Bentivoglio, il nia d'être l'auteur du libelle.

A la fin, le régent fit demander son rappel avec instance. Toutes les dépêches du cabinet français, à ce sujet, témoignent de ses vives répugnances pour le nonce. Le pape le rappela de Paris au mois d'août 1719, et Bentivoglio alla attendre à Ferrare la pourpre qui lui était promise en récompense de son zèle pour les intérêts de la cour de Rome. Il fut, en effet, promu au cardinalat, le 29 novembre 1719, sans que la France y mît aucun obstacle. Alors il retourna s'établir à Rome, où il fut revêtu de plusieurs dignités : légat dans la Romagne, ministre d'Espagne à la cour de Rome, etc. Il y mourut en décembre 1732.

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIV, p. 97 et suiv.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS,

FEMME DU RÉGENT.

Si j'avais pu donner mon sang pour empêcher le mariage de mon fils, je l'aurais fait; mais depuis que la chose est finie, je n'ai consulté que la concorde. Monsieur en a fait beaucoup de cas dans le premier mois, mais depuis qu'il a cru s'apercevoir qu'elle regardait d'un œil favorable le chevalier de Roye (1), il l'a haïe comme le diable; et pour l'empêcher d'éclater, il a fallu que je lui représentasse journellement qu'il se déshonorerait, ainsi que son fils, par une scène, et qu'il s'attirerait la disgrâce du roi. Comme personne n'avait souhaité ce mariage moins que moi, je n'étais pas suspecte, et il était évident que je parlais, non par attachement pour ma belle-fille, mais dans l'intention d'éviter le scandale, par amour pour mon fils et pour toute la maison. Tant qu'on évitait l'éclat, on laissait au moins la chose en doute aux yeux du public: par

(1) Barthélemy de la Rochefoucauld, d'abord chevalier de Roye, connu depuis sous le titre de marquis de la Rochefoucauld. Il était capitaine des gardes du corps de la duchesse de Berri. Il est mort en 1724.

une conduite opposée, on la confirmait ouvertement.

Madame d'Orléans paraît plus âgée qu'elle ne l'est, car elle se farde outre mesure, au point d'en être toute rouge; nous la raillons souvent à ce sujet, et elle en rit elle-même. Elle a le nez et les joues pendantes, et la tête branlante comme une vieille femme, ce qui est une suite de sa petite-vérole. Elle est souvent malade; elle tient toujours des maladies postiches en réserve, et elle a une vraie et une fausse migraine; quand elle s'en plaint, mon fils et moi nous la raillons fréquemment. Je suis persuadée que toutes les incommodités et les faiblesses qu'elle a, ne viennent que de ce qu'elle est toujours couchée dans le lit ou sur la chaise longue; elle mange et boit couchée, par pure paresse. Depuis la mort du roi elle ne met plus de corset. Elle n'a pu se résoudre à manger avec le roi, son véritable père, à plus forte raison avec moi. Il faudrait s'asseoir sur un tabouret, et elle aime mieux dîner sur un grand canapé ou chaise à bras, auprès d'une petite table, avec sa favorite la duchesse de Sforce (1); elle y admet aussi son fils, et quelquefois mademoiselle d'Orléans. Elle est si paresseuse qu'elle ne peut faire

(1) Louise-Adélaïde de Damas-Thianges, duchesse de Sforce; elle était nièce de madame de Montespan, et cousine germaine de la duchesse d'Orléans. « Elle n'avait que de la blancheur, dit ma- « dame de Caylus dans ses *Souvenirs*, d'assez beaux yeux, et un « nez tombant dans une bouche fort vermeille : ce qui fit dire à « madame de Vendôme, qu'elle ressemblait à un perroquet qui « mange une cerise. »

deux pas ; elle voudrait que les allouettes rôties lui vinssent dans la bouche ; elle mange et marche avec lenteur, mais elle mange énormément. Il n'est pas possible d'être plus paresseuse : elle en convient elle-même ; cependant elle ne se corrige pas. Elle ne se couche pas tard, afin de rester plus long-temps au lit ; elle ne lit pas, ce sont ses femmes de chambre qui lui font la lecture : surtout lorsqu'elle a la migraine, elle se fait endormir par la lecture. Elle a la peau blanche, mais moins que sa seconde fille(1). Elle va un peu de travers, ce que madame de Ratzenhausen appelait *marcher sur l'oreille*. Elle ne croit pas avoir sa pareille au monde pour la beauté, l'esprit et toutes sortes de perfections. Je la compare toujours à Narcisse dans sa gloire, qui s'admire lui-même. Dans son orgueil, elle croit avoir plus d'esprit que son époux ; il s'en faut pourtant de beaucoup, elle n'a pas même d'idées élevées. On vit un peu chez elle comme chez les femmes de chambre ; aussi, aime-t-elle mieux fréquenter celles-ci que les dames de naissance. Ses dames sont souvent huit jours sans la voir ; car, à moins d'être appelées, elles ne peuvent pas entrer chez elle. Elle ne sait point vivre comme une épouse de prince, ayant été élevée d'une manière très commune et comme la fille d'un bourgeois. Il s'est passé en effet beaucoup de temps avant qu'elle et son jeune frère fussent légitimés par le roi : j'en ignore

(1) Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles.

la raison (1); quand ils arrivèrent à la cour, ils parlaient comme des gens du commun.

A mon avis, l'épouse de mon fils n'a point d'agrémens: sa physionomie ne me plaît pas du tout. J'ignore si mon fils l'aime beaucoup, mais elle fait de lui ce qu'elle veut. La populace et toutes les femmes de chambre aiment madame d'Orléans; elle n'est pas très aimée d'ailleurs. Elle va souvent au salut aux Quinze-Vingts, et ses femmes de chambre ont l'ordre de dire que c'est une sainte qui souffre de voir mon fils entouré de maîtresses; cela attendrit la populace, et la fait passer pour la femme la meilleure et la plus honnête; cependant, c'est une femme pleine d'artifices, comme son frère aîné.

Elle était très superstitieuse. Il mourut, il y a quelques années, à Fontevrault, une religieuse appelée madame de Boitar. Quand madame d'Orléans perd quelque chose, elle promet à cette religieuse des prières pour la tirer du purgatoire, et elle s'imagine alors qu'il faut nécessairement qu'elle retrouve ce qu'elle a perdu. Elle se pique d'être dévote, mais elle ne considère pas que le mensonge et la tromperie viennent du diable, et non pas du bon Dieu. L'ambition, l'orgueil et l'amour-propre

(1) Cette légitimation présentait, du vivant du marquis de Montespan, les plus graves difficultés. M. Achille de Harlai, procureur général au parlement, aida à les lever en faisant reconnaître le chevalier de Longueville, fils du duc de ce nom et de la maréchale de la Ferté, sans nommer la mère. Cette planche une fois faite, les enfans du roi et de madame de Montespan furent légitimés de la même manière.

l'ont entièrement gâtée; je crains que cela ne finisse mal. Pour vivre en paix, je fais semblant de tout ignorer. A cause de son caractère glorieux, mon fils l'appelle souvent en plaisantant madame Lucifer; elle n'a pas eu de peine à croire tout ce qu'on a voulu lui dire à son avantage. La Montespan, la vieille Maintenon et toutes les femmes de chambre, lui ont fait accroire qu'elle avait fait honneur à mon fils de l'épouser, et elle met tant de vanité à sa naissance et à celle de ses frères, qu'elle ne peut pas souffrir qu'on parle contre : elle ne veut pas voir la différence qui existe entre des enfans légitimes et des bâtards.

Elle voudrait bien régner, mais elle n'entend rien à la véritable grandeur; ayant été élevée trop bassement, elle sait vivre en simple duchesse, mais non pas en petite-fille de France. Il n'est que trop vrai qu'elle a toujours ambitionné, non pas le cœur, mais le pouvoir de mon fils; elle craint toujours qu'une autre qu'elle ne le gouverne. Sa maison est bien réglée : mon fils l'a toujours laissée maîtresse à cet égard. Quant à ses enfans, je la laisse agir comme elle veut. Ils les ont faits sans moi, c'est à eux à en prendre soin. Quelquefois, on remarque en elle encore plus d'amour pour son frère que pour ses enfans. Une femme ambitieuse comme celle-là, et à qui son frère a mis dans la tête qu'elle devait être régente, ne peut et ne veut aimer personne que lui. Elle l'aimerait mieux pour régent que son mari, parce qu'il lui a fait accroire

qu'elle régnerait avec lui; elle le croit fermement, quoiqu'il soit aisé de voir que la femme de son frère a trop d'ambition elle-même pour la laisser jamais régner. A son ambition, elle joint de la mauvaise humeur; elle ne pardonnera ni à la religieuse de Chelles (1), ni à mademoiselle de Valois, de n'avoir pas voulu de son neveu aux longues lèvres (2); elle a une méchante colère, et ne pardonna de sa vie. Elle n'aime que ses parens du côté maternel. Madame de Sforce, sa favorite, est fille de madame de Thianges, sœur de madame de Montespan : ainsi c'est une cousine de madame d'Orléans; celle-ci haït sa sœur et son neveu plus que le diable.

Je pourrais tout lui pardonner si elle n'était pas si fausse. Par exemple, elle me flatte, et, en arrière de moi, elle fait son possible pour exciter madame de Berri contre moi : elle lui dit qu'il ne faut pas croire que j'aime madame de Berri, et que celle-ci m'est indifférente depuis que j'ai sa sœur chez moi. Madame d'Orléans est persuadée que sa fille, madame de Berri, aime plus son père qu'elle. La fille n'a pas, en effet, beaucoup d'attachement pour sa mère; cependant elle fait son devoir; mais plus ils se font d'amitiés mutuelles, plus ils se brouillent.

(1) L'abbesse de Chelles.

(2) Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, né en 1700, mort en 1755.

Le 4 octobre (1718), madame de Berri ayant invité son père à venir coucher à la Muette, pour voir le lendemain matin le repas et la danse des vendangeurs, madame d'Orléans écrivit à madame de Berri, pour lui demander si elle croyait que laisser coucher son père dans sa maison s'accordât avec la dévotion des carmélites. Madame de Berri répondit qu'il n'avait jamais été contre la dévotion qu'un père couchât dans la maison de sa fille. La mère avait fait cela pour piquer le père et la fille, car elle est piquante comme le diable quand elle le veut. On peut bien penser comment cette lettre fut accueillie par le père et la fille. J'arrivai à la Muette quand ils venaient de la recevoir; mon fils n'osait pas se plaindre, car, toutes les fois qu'il se plaint, je lui dis : « Georges Dandin, tu l'as voulu. » Il ne fit donc que rire sans dire mot; je ne voulus rien dire non plus pour ne pas les aigrir, car ce serait souffler un feu qui déjà n'est que trop ardent. Je me bornai à observer que probablement, en écrivant cela, elle avait eu la migraine.

Elle a peu d'inclination pour ses enfans, et il me semble qu'elle pousse son indifférence un peu trop loin, car ses enfans s'aperçoivent bien qu'elle ne les aime pas : cela fait qu'ils se plaisent davantage chez moi; la mère s'en fâche et les raille amèrement, ce qui les éloigne d'elle encore plus.

Quoiqu'elle aime son fils, elle ne fait pas en général, de ses enfans, le même cas que de ses frè-

res, et de tous ceux qui appartiennent à la famille des Mortemart.

Il n'est que trop vrai, que madame d'Orléans tient plus à son frère, le duc du Maine, qu'à son époux.

Sans le vouloir, j'ai brouillé la religieuse de Chelles avec sa mère, madame d'Orléans. Recevant, au commencement de l'affaire du duc du Maine, une lettre de ma fille (1) pour madame d'Orléans, et ne pensant pas qu'elle était destinée à celle qui est au couvent, et qui a aussi le titre de Madame, je l'envoyai à ma belle-fille. Or, cette lettre était précisément la réponse à une lettre de notre religieuse, qui avait dit ouvertement sa façon de penser sur le duc et sur la duchesse du Maine, et avait fini par plaindre son père d'être le beau-frère du duc du Maine, et d'avoir contracté une alliance aussi insensée et aussi nuisible. On peut bien penser si la réponse de ma fille a plu à ma bru. Je suis fâchée d'avoir commis cette étourderie : pourquoi aussi a-t-elle ouvert une lettre qui ne lui était pas adressée?

La nouvelle abbesse de Chelles a un grand différend avec madame sa mère : celle-ci assure qu'elle ne pardonnera jamais à sa fille d'être convenue, à son insu, avec le père, de se faire abbesse; à cela la fille a répondu que puisque sa mère avait toujours pris le parti de l'ancienne abbesse contre elle, on ne lui avait pas confié ce secret, dans la

(1) La duchesse de Lorraine.

conviction qu'elle s'y opposerait pour plaire à l'abbesse : c'est ce qui a fait pleurer la mère à chaudes larmes; elle a dit qu'elle était bien malheureuse, tant du côté de son mari que de celui de ses enfans; que son mari était l'homme le plus injuste du monde, puisqu'il tenait captif son beau-frère, l'homme le meilleur et le plus pieux du monde, un saint, en un mot, et que Dieu le punirait de cette témérité. La fille ayant répondu qu'elle se taisait par respect, la mère est devenue furieuse; on voit par-là que cette femme nous haït tous comme le diable, et qu'elle n'aime personne que son frère le boiteux, et ceux qui l'aiment ou qui lui touchent de près.

Madame d'Orléans s'imagine que personne au monde n'était plus parfaite que sa mère; cependant elle ne peut pas s'être persuadée qu'elle ait été reine, parce qu'elle a trop bien connu la véritable reine, qui l'appelait toujours sa fille, et la traitait mieux que toutes ses sœurs ; j'ignore pourquoi, car elle n'était pas la plus aimable.

Il est certain que la femme de mon fils et moi, nous sympathisons peu, mais nous vivons ensemble aussi poliment que possible; sa conduite singulière n'empêchera pas que je ne tienne la parole que j'ai donnée à notre feu roi dans ses derniers momens. Il avait fait à madame d'Orléans de bonnes exhortations chrétiennes; mais, comme dit le proverbe, il est inutile de prêcher à qui n'a cœur de rien faire.

Ce printemps (1718), ses frères et ses parens avaient dit que sans le contre-poison donné à l'insu de mon fils et de moi, madame d'Orléans aurait péri. Voilà pourquoi je ne veux me mêler en rien de ce qui la concerne; cependant, j'ai eu la consolation de dire un peu ma façon de penser à madame du Maine. Je lui parlai ainsi : « Ma nièce (c'est ainsi que je l'appelai), je vous prie de me dire qui vous a dit que madame d'Orléans avait pris du contre-poison à notre insu; c'est la plus grande fausseté du monde, et vous pouvez le dire de ma part à tous ceux qui vous l'ont dit. » Elle devint toute rouge, et dit : « Il n'est pas vrai que j'en aie parlé. » — « J'en suis bien aise, ma nièce, lui répondis-je; ce serait bien infâme à vous, si vous teniez de pareils propos, et vous ne devriez pas souffrir qu'on vous donnât de tels paquets. » Quand elle entendit cela, elle s'en alla bien vite.

Madame d'Orléans est un peu inconstante dans son amitié. Elle aime infiniment les bijoux. Une fois, elle a pleuré vingt-quatre heures de ce que mon fils avait donné de belles pendeloques à madame de Berri.

Mon fils a augmenté le revenu de son épouse de 160,000 livres (1719); il les lui fait payer à dater de l'an 1716; ainsi elle reçoit à-la-fois la somme de 480,000 livres. Ce n'est pas l'argent que je lui envie, mais je ne puis supporter l'idée qu'on lui paie son infidélité : il faut pourtant se taire.

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE,

PREMIÈRE DAUPHINE.

Quand la dauphine est venue de Bavière, la belle cour de France commençait déjà à décliner; c'était le commencement du règne de la Maintenon (1) qui a tout gâté, et qui a tout fait tomber en décadence. Il n'était donc pas étonnant que la pauvre dauphine regrettât sa patrie.

Elle avait coutume de dire : « Nous sommes toutes les deux malheureuses; mais la différence entre nous, c'est que vous vous êtes défendue autant que vous avez pu, tandis que moi, j'ai voulu à toute force venir ici; j'ai donc mérité mon malheur plus que vous. »

C'était une personne très laide, mais pourtant agréable par son esprit et par sa grande politesse. Elle aimait M. le dauphin, non pas comme son

(1) Le 7 mars 1680, le dauphin, fils de Louis XIV, étant dans sa vingtième année, épousa la princesse de Bavière, fille de l'électeur. C'est dans cette même année, *le commencement du règne de la Maintenon*, que Louis XIV rendit deux édits contre les calvinistes, qui déterminèrent les *dragonnades*.

mari, mais comme si c'était son fils. Tant qu'il l'a aimée, il a voulu qu'elle vécût tout-à-fait sans façon avec lui, ce qu'elle a fait aussi, plutôt pour lui plaire que par dédain.

Je me suis souvent moquée de ses dévotions bavaroises, et je l'ai désabusée sur bien des opinions superstitieuses.

Elle parlait très bien l'italien, mais elle parlait l'allemand comme les paysans de son pays; au commencement, lorsqu'elle parlait vite avec la Bessola, je ne comprenais pas un mot.

Elle m'a toujours témoigné de l'amitié et de la confiance jusqu'à la fin. Elle n'était pas fière; mais, comme on s'était mis sur le ton de blâmer tout ce qu'elle faisait, elle était devenue farouche. Elle avait chez elle une favorite appelée Bessola; c'était une fausse créature qui l'a vendue à la Maintenon. Sans l'espèce de passion qu'elle avait pour cette fille perfide, la dauphine aurait pu être plus heureuse; mais celle-ci l'a rendue la personne la plus malheureuse du monde.

Cette Bessola ne pouvait souffrir que la dauphine parlât avec d'autres personnes qu'elle; intéressée et jalouse, elle craignait que les amitiés que la dauphine pouvait faire à quelqu'un, ne lui fissent tort auprès de la Maintenon, et que les libéralités de la dauphine envers d'autres personnes ne diminuassent ce qu'elle espérait obtenir elle-même. J'ai dit une fois à cette fille la vérité comme il faut, en présence de la dauphine; depuis ce temps, elle ne

m'a plus rien dit qui ait pu me faire de la peine. Je déclarai à la dauphine, en bon allemand, que c'était une honte pour elle de se laisser ainsi gouverner par la Bessola, au point de ne pouvoir parler aux personnes avec lesquelles elle voulait s'entretenir; je lui disais que c'était, non pas une amitié, mais un esclavage que l'on tournait en dérision à la cour. Au lieu de se fâcher, elle se mit à rire, en disant : « Est-ce que tout le monde n'a pas son faible? le mien, c'est la Bessola. » Cette fille m'a souvent mise de mauvaise humeur; je perdis à la fin patience, et ne pus plus lui parler avec calme. Je lui aurais souvent dit son fait, si je ne m'étais aperçue que cela affligeait véritablement la pauvre dauphine. Je l'ai donc ménagée; je dis à la dauphine : « Je puis me taire par complaisance pour vous; mais faites en sorte que la Bessola ne me chauffe point la tête; autrement, je ne promets pas de ne laisser échapper rien de fâcheux contre elle. » Madame la dauphine me remercia affectueusement : cela m'engagea encore davantage au silence.

La Maintenon l'a fait souffrir immédiatement après son mariage, au point que c'était une pitié. Madame la dauphine avait fait elle-même son mariage; elle avait espéré de voler de ses propres ailes, et d'être sa maîtresse. Mais on la mit entre les mains de la Maintenon, qui voulut la gouverner comme un enfant de sept ans, quoiqu'elle en eût dix-neuf. La vieille Maintenon, piquée de voir que la dauphine voulait te-

nir une cour comme elle le devait, a détourné le roi de cette princesse. La Bessola a achevé de la vendre et de la trahir; on peut croire que cela fit le malheur de la dauphine. En me prenant en affection, elle mit le comble à la haine de la Maintenon, qu'alimentait d'ailleurs la Bessola qui était jalouse de moi, et fâchée de ce que j'avais averti la dauphine de se méfier de cette fille; car je savais qu'elle avait eu des entrevues secrètes avec la Maintenon.

Celle-ci avait une autre créature dans la maison de la dauphine, c'était madame de Montchevreuil, gouvernante des filles d'honneur de madame la dauphine (1); madame de Maintenon l'avait si bien engagée à mettre le dauphin en relation avec ses filles d'honneur, qu'elle avait fini par le détacher entièrement de son épouse. Dans ses grossesses, qui étaient très pénibles, ainsi que ses couches, la dauphine étant très souffrante ne pouvait sortir; la Montchevreuil profitait de ce temps pour conduire les filles d'honneur chez le dauphin, afin de chasser et de jouer avec lui. Il devint amou-

(1) « C'était, dit l'auteur des notes sur le *Journal de Dangeau*, une figure longue, étroite, dévote, austère et amère; un nez sans fin, de longues dents jaunes, présentées par un rire d'imbécille, un visage de cire jaune; en un mot, une fée qui, depuis les pieds jusqu'à la tête, ne se remuait que par ressorts; qui, avec toute sa vertu et son inquisition, n'empêcha pas le désordre d'une de ses filles au milieu de la cour, ni sa belle-fille d'y passer les nuits au jeu et à sa perte tous les jours à son insu. Bonne femme d'ailleurs et point glorieuse, et dont le mari était le meilleur et le plus sot des hommes. »

reux à sa manière de la sœur de La Force, qu'on fit épouser ensuite au jeune du Roure. Leur amour dura malgré ce mariage; elle se fit donner par le dauphin une promesse de mariage écrite, portant qu'il l'épouserait dans le cas où son mari et la dauphine viendraient à mourir. Je ne sais comment le feu roi en fut instruit, mais il est certain qu'il s'en est fâché très sérieusement, et qu'il a exilé la du Roure en Gascogne, sa patrie (1). Le dauphin a eu aussi une galanterie avec une autre fille d'honneur de son épouse, appelée Rambures. Il n'usait point de dissimulation avec son épouse; tout se passait à grand bruit, et cette méchante Bessola, qui était toute façonnée par la vieille Maintenon et suivait ses ordres, détachait de plus en plus la dauphine de son époux. Celle-ci n'était pas amoureuse du dauphin; mais ce qui lui déplaisait dans les amourettes du prince, c'est qu'elles étaient cause qu'on se moquait d'elle ouvertement toute la journée, et qu'on la tournait en ridicule. La Montchevreuil la rendait attentive à tout ce qui se passait, et la Bessola l'aigrissait contre son époux.

La Maintenon avait, par ses gens, fait répandre le bruit parmi le peuple, que la dauphine haïssait la France, et qu'elle provoquait de nouveaux impôts.

(1) Cette intrigue forme le fond d'un petit roman devenu rare, intitulé : *La Chasse au loup de monseigneur le dauphin*, ou *la Rencontre du comte du Roure dans les plaines d'Anet*. Cologne, P. Marteau, 1695.

En accouchant du duc de Berri, elle a été si mal traitée, qu'elle en est devenue difforme; auparavant, elle avait une jolie taille. Depuis ce temps, elle n'a pas joui d'une heure de santé.

La veille de sa mort, pendant que le petit duc de Berri était assis sur son lit, elle dit : « Mon cher Berri, je t'aime bien; mais tu me coûtes bien cher! » M. le dauphin n'avait point d'affliction : la Montchevreuil lui avait dit tant de mal de son épouse, qu'il ne pouvait plus l'aimer. La vieille Maintenon espérait, ainsi que cela est arrivé, de gouverner le dauphin par ses maîtresses : ce qui n'aurait pas eu lieu s'il avait continué d'aimer madame la dauphine. La Maintenon avait conçu une haine si cruelle contre cette pauvre princesse, que j'ai cru qu'elle avait donné ordre à Clément, l'accoucheur, de la traiter si mal; ce qui m'a confirmé dans cette idée, c'est qu'elle a failli faire périr la dauphine, en venant chez elle avec des gants parfumés; elle prétendait que c'était moi qui en portais, ce qui n'était pas vrai (1).

On voulait la faire passer pour folle de ce qu'elle se plaignait toujours. Quelques heures avant sa mort, elle me dit : « Aujourd'hui, je prouverai que je n'ai pas été folle en me plaignant de mes

(1) Les notes d'un anonyme sur le *Journal de Dangeau*, disent à ce sujet : « On a toujours cru que Clément, son accoucheur, l'a« vait blessée en sa dernière couche. Madame la princesse de Conti « fut aussi fort accusée d'avoir approché d'elle, aussitôt après, « avec des senteurs dont elle n'est pas revenue. »

maux. » Elle est morte (1) volontiers et avec calme : on l'a tuée comme si on lui avait tiré un coup de pistolet.

Au service funèbre de la dauphine, en allant à l'offrande, je portai le cierge, *nota benè*, avec des pièces d'or, à l'évêque qui chantait la grand'messe, et qui était assis dans une chaise à bras auprès de l'autel; ce prélat voulut le donner à ceux qui l'assistaient, et qui étaient des prêtres de la chapelle du roi, mais les moines de Saint-Denis accoururent à bride abattue, prétendant que le cierge avec les pièces d'or leur revenait de droit. Ils se jetèrent sur l'évêque, dont le fauteuil commença à chanceler, et lui firent tomber la mître de la tête. Si j'étais restée encore un moment, l'évêque, avec tous les moines, serait tombé sur moi; aussi, je descendis à la hâte les quatre marches de l'autel, car j'étais encore leste, et je contemplai cette bataille qui me parut si comique, que je ne pus m'empêcher de rire : tout le monde en fit autant.

Je ne voudrais pas jurer que la dauphine n'ait pas aimé la Bessola plus que son époux; cette fille ne méritait sûrement pas tant d'attachement. J'ai prévenu souvent sa maîtresse de sa perfidie, mais elle n'a pas voulu me croire.

Cette méchante Bessola, qui avait tourmenté la dauphine jour et nuit, et lui avait inspiré de la mé-

(1) La dauphine mourut au mois d'avril 1690. Louis XIV voulut la voir expirer, et dit à Bossuet, qui lui conseillait de se retirer : « Il est bon que je voie comment meurent mes pareils. »

fiance contre tous ceux qui l'approchaient, afin de la séparer de tout le monde, est retournée chez elle un an après la mort de sa maîtresse. Avant son départ, elle a commis encore une fourberie, en faisant faire une caisse à double fond, où elle a caché pour 100,000 fr. de bijoux, de diamans et d'argent comptant; tandis qu'elle allait dire partout, en pleurant, qu'on la laissait partir comme une mendiante, elle qui avait servi fidèlement sa maîtresse si long-temps. Elle ignorait qu'on avait découvert la chose à la douane, et qu'on en avait donné avis au roi. Celui-ci la fit venir, lui montra tout ce qu'elle avait voulu emporter, et lui dit qu'il lui semblait qu'elle n'avait pas trop à se plaindre de la parcimonie de la dauphine. On peut juger qu'elle fut stupéfaite. Le roi ajouta qu'il ne dépendait que de lui de tout reprendre, mais que pour lui prouver qu'elle avait eu tort d'agir clandestinement et de se plaindre, il lui rendrait tout.

ADÉLAIDE DE SAVOIE,

SECONDE DAUPHINE.

La reine d'Espagne (1) est restée plus long-temps chez sa mère que sa sœur, notre dauphine; aussi a-t-elle été mieux élevée. La Maintenon ne s'entendait guère à l'éducation; pour gagner l'affection de la jeune dauphine, et pour en être aimée toute seule, elle lui laissa faire tout ce qu'elle voulait.

On ne saurait dire quelles folles créatures entouraient cette princesse; de ce nombre était la maréchale d'Estrées. La Maintenon a été mal payée de lui avoir donné cet entourage, car il en est résulté que madame la dauphine n'a plus aimé sa société. Cependant la Maintenon, voulant en connaître la cause, tourmenta la princesse pour qu'elle le lui avouât. A la fin, la dauphine lui dit que la maréchale d'Estrées lui répétait journellement : « Que voulez-vous faire auprès de cette vieille? ne soyez qu'avec des gens qui vous divertissent mieux que cette vieille carcasse; » et qu'elle disait d'elle beaucoup de mal. La Maintenon

(1) La première épouse de Philippe V.

m'a raconté cela elle-même depuis la mort de la dauphine, pour prouver que c'était uniquement la faute de cette femme, si la dauphine avait si mal vécu avec moi. Cela peut être vrai à moitié, mais il n'en est pas moins certain que la vieille Maintenon l'avait excitée contre moi. Presque toutes les jeunes folles qui entouraient la dauphine, étaient des parentes ou alliées de la vieille; c'est par l'ordre de celle-ci, qu'elles cherchaient à divertir et à amuser la princesse pour qu'elle n'eût pas d'autre société.

La jeune dauphine avait été élevée par sa vertueuse mère; elle était gentille et drôle, et la plaisanterie lui allait bien; elle n'était pas laide quand elle avait des couleurs. Elle faisait des bouffonneries comme un arlequin. On la soupçonnait fortement d'aimer les femmes. Elle aimait aussi à rassembler chez elle des jeunes gens pour divertir le roi qui se plaisait à voir leurs folies; mais on n'a laissé voir au roi que les divertissemens innocens : on lui a caché le reste, qu'il n'a appris qu'après la mort de la dauphine.

C'était par plaisanterie, que madame la dauphine appelait la vieille Maintenon, ma tante; les filles d'honneur l'appelaient leur gouvernante, et la maréchale de La Mothe (1), maman; si madame la dauphine eût appelé aussi la vieille sa maman, on aurait regardé cela comme une déclaration du mariage du

(1) Madame de La Mothe était la maîtresse des filles d'honneur.

roi; voilà pourquoi elle s'en est tenue à *ma tante*.

Il ne faut pas s'étonner si la dauphine, lorsqu'elle était duchesse de Bourgogne, était coquette. D'abord, une des maximes de la Maintenon, c'était que la coquetterie n'est pas un mal, et qu'une grande passion seule est un péché. En second lieu, elle n'a pas eu soin que la duchesse de Bourgogne se tînt conformément à son rang; celle-ci était souvent toute seule dans son château, sans ses gens; prenant une des jeunes dames sous le bras, elle courait sans ses écuyers, et sans ses dames d'honneur et d'atour. A Marly et à Versailles, elle allait à pied, sans corset, entrait à l'église, et s'asseyait auprès des femmes de chambre. Chez madame de Maintenon, on n'observait point de rang, et tout le monde s'y asseyait pêle-mêle; elle faisait cela à dessein pour qu'on ne remarquât pas son propre rang. A Marly, la dauphine courait la nuit avec tous les jeunes gens dans le jardin jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Le roi n'a rien su de ces courses nocturnes. La Maintenon avait aussi défendu à la duchesse du Lude de gêner la duchesse de Bourgogne, pour ne pas la fâcher, attendu qu'étant de mauvaise humeur, la dauphine ne pouvait divertir le roi. La Maintenon avait menacé aussi de son courroux éternel quiconque serait assez téméraire pour dénoncer la dauphine auprès du roi. Voilà pourquoi personne n'a eu le courage de dire un mot à sa majesté : il n'en a rien su, en effet, quoique la cour et tous les étrangers en

aient été instruits. La dauphine se faisait traîner par terre; c'était des laquais qui la prenaient par les pieds; ils disaient entre eux : « Allons-nous bientôt nous divertir chez la duchesse de Bourgogne? » car elle l'était encore à cette époque.

Elle était horriblement sale; dans le cabinet du roi, quand il y avait beaucoup de monde, elle se plaçait quelquefois derrière un écran, devant le feu, et elle se faisait donner un lavement par une femme qui s'approchait en rampant sur les genoux et sur les mains. Elle regardait cela comme une gentillesse. Elle faisait croire au dauphin tout ce qu'elle voulait; il était tellement amoureux d'elle, qu'un de ses regards le mettait en extase et lui faisait tout oublier. Lorsque le roi voulait la gronder, elle affectait un air si abattu, qu'il était obligé le premier de la consoler; la tante n'affectait pas moins d'abattement; le roi avait assez à faire de la consoler aussi. Pour avoir le repos, il finit par s'en reposer sur la vieille tante, en ne se mêlant plus de rien du tout.

Madame la dauphine ne s'est jamais souciée du duc de Richelieu, quoiqu'il se soit vanté du contraire : de qui l'a fait mettre à la Bastille. Madame la dauphine était un peu coquette, et elle jasait avec tous les jeunes gens; mais si elle a aimé quelqu'un, ce n'a été que Nangis, qui commandait le régiment du roi. Elle lui avait enjoint de faire semblant d'être amoureux de la petite la Vrillière, qui, sans avoir une si jolie taille et de si bonnes manié-

res que madame la dauphine, était mieux de figure, et excessivement coquette. On prétend que ce badinage s'est changé en réalité. Le bon dauphin était comme les maris de toutes les femmes galantes, qui sont toujours les derniers à s'apercevoir de ces choses. Le duc de Bourgogne ne s'est jamais imaginé que sa femme songeât à Nangis, ce qui était pourtant visible pour bien du monde (1). Aimant beaucoup ce Nangis, il croyait bonnement que son épouse parlait avec lui pour faire plaisir à son mari, et il était bien persuadé que son favori avait une galanterie avec madame la Vrillière.

Le dauphin avait de l'esprit, mais il se laissait gouverner par son épouse; il ne voulait aimer que ce qu'elle aimait, et il haïssait ce qu'elle ne pouvait souffrir. Voilà pourquoi Nangis jouissait d'une si grande faveur auprès de lui; et voilà pourquoi il s'est rendu ridicule avec tout son esprit.

Celle que le roi aimait par-dessus toutes, était la dauphine de Bourgogne, que la Maintenon avait dressée à faire tout ce qui pouvait plaire au roi. Avec son esprit, cette princesse a aisément tout appris et pratiqué. Le roi fut inconsolable de sa mort. Aussi, quand la Maintenon a vu que tout ce qu'elle pouvait lui dire ne faisait pas d'effet, elle a avoué au roi, à ce qu'on assure, tout ce qu'elle lui avait caché jusqu'alors de la vie de la dauphine, et,

(1) Madame de Caylus dit être convaincue que cette intrigue s'est passée en regards et en quelques lettres tout au plus.

par-là, elle a détruit le grand chagrin du roi (1).

Cependant, trois ans avant sa mort, la dauphine s'était entièrement changée à son avantage; elle ne faisait plus d'escapade, et ne buvait plus à l'excès. Au lieu de se comporter comme un être indomptable, elle était devenue raisonnable et polie, se tenait selon son rang, et ne souffrait plus que les jeunes dames se familiarisassent avec elle, en trempant les mains dans le plat, se roulant sur son lit, et en faisant d'autres gentillesses semblables. Elle s'entretenait dès-lors avec le monde, et parlait bien. Ce qui corrigea madame la dauphine d'une manière si étonnante, ce fut le mariage de madame de Berri. Voyant que cette jeune personne ne se faisait pas aimer, et qu'elle commençait tout de travers, elle conçut le désir de se faire aimer et estimer plus qu'elle. Elle changea donc entièrement de conduite, eut plus de retenue, et devint raisonnable; ayant assez d'esprit pour remarquer ses défauts, elle pouvait s'en corriger : c'est ce qu'elle fit, en effet, au point d'exciter l'étonnement général. Elle a continué ainsi jusqu'à sa fin. Quelquefois elle déclarait avoir beaucoup de repentir d'avoir mené une vie si déréglée; elle s'excusait en disant que ç'a-

(1) « Cet enfant, si séduisant et si cher au roi, n'en trahissait « pas moins l'état, en instruisant son père, alors duc de Savoie « et notre ennemi, de tous les projets militaires qu'elle trouvait le « moyen de lire. Le roi en eut la preuve par les lettres qu'il trouva « dans la cassette de cette princesse après sa mort. La petite co- « quine, dit-il à madame de Maintenon, nous trompait. » (*Mém. de Duclos*, t. I.)

vait été un enfantillage chez elle, et elle ajoutait(1) qu'elle savait peu de gré aux jeunes dames qui lui avaient donné de mauvais exemples et de mauvais conseils. Elle leur témoigna en public son mépris, et empêcha que le roi ne les conduisît dorénavant à Marly : par cette conduite, elle gagna l'affection de tout le monde.

Elle était délicate et malingre; le docteur Chirac assura jusqu'à la fin qu'elle en réchapperait, et, en effet, si on ne l'avait laissée se lever pendant qu'elle avait la rougeole et qu'elle était en sueur, et si on ne l'avait saignée du pied, elle vivrait encore. Immédiatement après la saignée, son rouge de feu se changea en pâleur de la mort, et elle tourna entièrement mal. Quand on la fit sortir du lit, je m'écriai qu'il fallait au moins attendre que la sueur fût passée, pour la faire saigner : Chirac et Fagon s'obstinèrent, et se moquèrent de mon avis. La vieille Maintenon me dit avec emportement : « Voulez-vous être plus habile que tous les médecins qui sont là? — Non, Madame, répondis-je; mais il ne faut pas être fort habile pour savoir qu'il faut suivre la nature, et puisqu'elle incline à la sueur, il serait bien mieux de suivre cette voie, que de faire lever une malade en transpiration pour la faire saigner. » Elle haussa les épaules, et me sourit ironiquement; j'allai de l'autre côté, et ne dis plus rien.

(1) La seconde dauphine mourut le 12 février 1712, et son époux, le dauphin, six jours après, le 18 février.

par-là, elle a détruit le grand chagrin

Cependant, trois ans avant sa mo
s'était entièrement changée à son
faisait plus d'escapade, et ne bu
Au lieu de se comporter comm
ble, elle était devenue raiso
nait selon son rang, et
jeunes dames se familiar
pant les mains dans le
et en faisant d'autres
s'entretenait dès-l
bien. Ce qui cor
manière si étor
de Berri. Voy
faisait pas a
vers, elle
mer plu
condu
ble:
fa
ble, ni qu'il en naisse jamais un pareil. On
ne pouvait pas dire qu'il eût de l'esprit, mais il
n'était pas non plus sot; personne au monde ne
saisissait mieux les ridicules, tant les siens que ceux
des autres; il racontait plaisamment, il remarquait
tout, et ne craignait rien au monde tant que d'être
un jour roi, moins par tendresse pour son père,
qu'à cause de la peine de gouverner; car il était

(1) Bossuet.

trême, qui lui faisait tout négliger:
é ses aises à tous les empires et
vait rester couché toute une jour-
u dans une chaise à bras, et
ntre les souliers, sans dire
l n'a voulu donner son
squ'une fois dans l'année
ait en termes assez nobles.
entendant parler, on aurait juré
aiserie même. Un autre jour, il par-
nt d'esprit qu'on en était étonné; quel-
on s'imaginait que c'était le meilleur prince
monde; une autre fois, il faisait tout ce qui pouvait causer de la peine à quelqu'un. Personne n'était en apparence assez mal avec lui pour qu'il ne le fît rire aux dépens de ceux que l'on regardait comme lui étant les plus chers. Sa maxime était de ne jamais faire voir qu'il faisait plus de cas d'un homme de cour que d'un autre. Il avait de l'horreur pour les favoris; cependant il ambitionnait la faveur comme un courtisan vulgaire. Il ne se piquait pas d'être poli, et il eût été désespéré de laisser deviner sa pensée: le connaissant depuis son enfance, je pus quelquefois le deviner, ce qui le faisait enrager. Il n'aimait pas qu'on lui témoignât beaucoup de respect, il aimait mieux que l'on fût sans gêne. Il était plus partial que juste; on peut le voir par ce qu'il a réglé au sujet du rang des filles de mon fils. Jamais de sa vie il n'a aimé ni haï aucun ministre. Il riait fréquemment et de bon cœur.

Fils très obéissant, il ne s'est jamais opposé à rien de tout ce qu'a voulu le roi; et il était plus soumis à la Maintenon que qui que ce fût.

Ceux qui ont prétendu qu'il se serait retiré, si le roi eût déclaré son mariage avec cette vieille, ne l'ont pas bien connu; n'avait-il pas lui-même une vieille maîtresse(1), qu'il avait, à ce que l'on croit, épousée clandestinement? Ce qui a empêché que la vieille Maintenon n'ait été déclarée reine, ce sont les bonnes raisons que l'archevêque de Cambray, M. de Fénélon, exposa au roi; voilà pourquoi aussi elle a persécuté ce digne homme jusqu'à sa fin.

Si M. le dauphin eût voulu, il aurait joui du plus grand crédit auprès du roi son père; le roi lui avait même proposé d'aller librement au trésor royal pour faire du bien aux personnes de sa cour, et l'on avait au trésor l'ordre de lui donner tout ce qu'il demanderait. Cependant le dauphin avait répondu que cela lui donnerait trop de tourmens. Il n'a rien voulu savoir des affaires d'état, de peur d'être obligé d'aller à tous les conseils secrets, et de n'avoir plus de temps pour chasser. Quelques personnes ont pensé qu'il agissait ainsi par politique, pour ne pas faire soupçonner au roi qu'il eût quelque ambition. Mais moi, je suis persuadée que ce n'était que de la paresse et de l'indolence; il aimait à vivre en fainéant, et à ne se mêler de rien.

Au départ du roi d'Espagne, notre roi pleura à

(1) Mademoiselle de Chouin.

chaudes larmes ; le dauphin pleura aussi beaucoup, quoiqu'il n'eût pas donné auparavant à ses fils la moindre marque d'attachement. Aussi ne les a-t-on jamais vus dans son appartement. On n'aurait pu deviner que les enfans lui appartinssent, car il vivait avec eux comme si c'étaient des étrangers. Il ne les appelait pas *mes fils*, mais M. le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou, M. le duc de Berri ; et ils l'appelaient à leur tour Monseigneur.

Le matin et le soir, lorsqu'il n'était pas à la chasse, le dauphin passait son temps chez la grande princesse de Conti, et, à la fin, chez madame la duchesse.

J'ai vécu en très bonne intelligence avec le dauphin pendant plus de vingt ans, et il avait grande confiance en moi, jusqu'à ce que madame la duchesse s'emparât de lui ; dès-lors, il a changé tout-à fait à mon égard ; et comme, après la mort de mon époux, je n'ai plus chassé avec le dauphin, je n'ai plus eu de relation avec lui, et il s'est comporté comme s'il ne m'avait jamais ni vue ni connue.

S'il avait eu un bon esprit, il aurait préféré la société de la princesse de Conti à celle de madame la duchesse, parce que la première, ayant un meilleur cœur, l'aimait sans intérêt, tandis que l'autre n'aimait rien au monde, et n'écoutait que son goût pour les plaisirs, son intérêt et son ambition ; aussi, pourvu qu'elle atteignît son but, elle se souciait peu du dauphin, qui, par sa con-

descendance pour cette princesse, a donné une preuve manifeste de sa faiblesse.

En général, il n'avait pas le cœur assez bon pour savoir ce que c'est que la véritable amitié; il n'a aimé que ceux auprès desquels il a trouvé son amusement, et il a dédaigné tous les autres.

Madame la duchesse était très amusante, et avait de plaisantes idées; elle était gourmande: c'était ce qu'il fallait au dauphin; il trouvait tous les matins chez elle à déjeûner, et après midi une collation. Les filles de madame la duchesse avaient le même caractère qu'elle; ainsi M. le dauphin se trouvait toute la journée dans une société de personnes gaies.

Il a eu aussi beaucoup d'attachement pour l'épouse de son fils; mais lorsqu'ensuite celle-ci s'est brouillée avec madame la duchesse, le beau-père a entièrement changé de sentiment. Ce qui lui a encore déplu, c'est que la duchesse de Bourgogne avait marié, contre son gré, son fils cadet, le duc de Berri. En ceci, il n'a pas eu grand tort, et bien que le mariage ait été à notre avantage, je conviens qu'on n'a pas bien traité le dauphin en cette affaire.

Aucun des deux dauphins et aucune des deux dauphines ne s'est jamais intéressé à ses enfans. Le roi les a fait élever sans leur avis, et leur a désigné tous leurs gens; il aurait même trouvé mauvais qu'ils s'en fussent mêlés. Le dauphin ne savait pas vivre; lui et ses fils étaient de véritables rustres.

Il est certain que les femmes des halles ont eu pour le premier dauphin une véritable passion; on leur avait fait croire qu'il prenait le parti du peuple de Paris, ce dont il n'y avait pas un mot de vrai. Le peuple lui croyait un meilleur cœur qu'il ne l'avait; il n'aurait pas été méchant, en effet, si le maréchal d'Uxelles, la Chouin et la Montespan, chez lesquels il était dans sa jeunesse, ainsi que madame la duchesse ne l'eussent gâté, en lui faisant croire que la méchanceté était une preuve d'esprit.

Il ne s'est pas affligé un quart-d'heure de la mort de son épouse, ni de celle de sa mère; quand il s'affubla de son long manteau de deuil, il faillit étouffer de rire.

Quelqu'un s'étant avisé de le plaisanter un jour sur sa prétendue inclination pour les hommes, le dauphin s'emporta comme il ne l'avait jamais fait, et dit : « Si quelqu'un est assez impertinent pour se vanter de cette infamie, qu'on me le nomme, et je ferai voir par mes traitemens combien je le méprise, et combien je hais sa vue. »

Il aimait qu'on s'entretînt avec lui pendant qu'il était sur la chaise percée; mais cela se passait modestement, car pendant l'entretien on lui tournait le dos. Je me suis souvent entretenue avec lui de la sorte, dans le cabinet de son épouse, qui m'en chargeait et en riait.

Il avait suivi l'exemple de son père, en prenant une vilaine femme puante, qui avait été fille d'hou-

neur chez la grande princesse de Conti; elle s'appelait mademoiselle Chouin, et vit encore (1719) à Paris. On a été dans l'opinion qu'il l'avait épousée clandestinement. Je parierais que cela n'a pas eu lieu (1). Elle avait la tournure d'une duègne, étant petite et ayant de courtes jambes, de grands yeux saillans, un visage rond, un nez court et relevé, une grande bouche remplie de dents pourries qui puaient à empester la chambre. Avec cela, elle avait des t..... énormément gros qui charmaient monseigneur, car il frappait dessus comme sur des timbales. Mais cette femme courte et grosse avait beaucoup d'esprit. Je crois que le dauphin s'était habitué au tabac pour ne pas sentir les dents pourries de la Chouin. Il faisait beaucoup de cas du maréchal d'Uxelles, parce que celui-ci feignait d'être ami intime de cette demoiselle; mais dès que le dauphin eut fermé les yeux, le maréchal a cessé de la voir, et n'a pas remis le pied chez elle, tandis qu'auparavant il l'a voyait tous les jours (2).

(1) On lit néanmoins, dans les Mémoires du temps, que le roi lui fit offrir un appartement à Versailles, et que, lorsqu'elle était à Meudon, elle gardait son fauteuil devant le duc de Bourgogne et devant le duc de Berri, et les nommait familièrement *le duc, la duchesse.* « La favorite de Meudon, dit Duclos, avait donc tout l'air et le ton d'une belle-mère, et comme elle n'avait le caractère insolent avec personne, il était naturel d'en conclure la réalité d'un mariage. »

*(2) Mademoiselle Chouin mourut en 1730. Depuis la mort du dauphin, elle avait mené une vie fort retirée, et fait beaucoup de charités. On prétend qu'elle avait refusé la fortune que le dauphin avait voulu lui laisser par son testament.

Le dauphin a eu une fille de la comédienne Raisin, mais il n'a jamais voulu la reconnaître; et après la mort de monseigneur, ce fut la princesse de Conti qui prit soin de cette enfant et la maria à un gentilhomme, de Vaugourg (1). Le dauphin avait été tellement las du duc du Maine, qu'il avait juré de ne jamais reconnaître aucun de ses bâtards. Il fallait que la Raisin eût de grands agrémens pour toucher le cœur épais de notre dauphin, qui l'a beaucoup aimée. Un jour, il la fit appeler à Choisy; on la cacha dans un moulin, sans manger ni boire, car c'était un jour de jeûne : le dauphin ne connaissait pas de plus grand péché que de manger de la viande un jour maigre. Après le départ de la cour, il lui donna pour tout souper de la salade et du pain rôti dans l'huile. La Raisin en a ri elle-même, et l'a raconté à diverses personnes. L'ayant appris, je demandai au dauphin à quoi il avait pensé en faisant jeûner ainsi sa maîtresse. Il répondit en riant : « Je voulais bien faire un péché, mais pas deux. »

Je ne puis souffrir que l'on me touche au derrière, cela me fait enrager au point que je ne sais plus ce que je fais. Aussi, j'ai manqué de donner un soufflet au dauphin, qui avait la mauvaise habitude de venir, par plaisanterie, avancer le poing avec le pouce étendu sur la chaise où l'on voulait

(1) Elle s'appelait mademoiselle de Fleuri, et elle est morte en 1716, un an après son mariage.

s'asseoir. Je le priai, pour l'amour de Dieu, de cesser ce jeu qui me déplaisait tellement, que je ne répondais pas de ne pas lui donner un soufflet avant d'y penser. Depuis lors, il m'a laissée tranquille.

Le dauphin ressemblait beaucoup à la reine; il n'était pas grand, cependant il avait bonne mine. Notre roi avait coutume de dire : « Monseigneur (c'est ainsi qu'il l'appelait) a une bonne mine de prince allemand. » Il avait en effet un air allemand, mais ce n'était que l'air; intérieurement, il n'avait rien d'allemand. Il ne dansait pas bien. La reine douairière d'Espagne s'était flattée de l'épouser.

Il croyait faire sa cour au roi, en ne s'embarrassant point de ce que devenaient ses frères.

Quand le dauphin eut la petite-vérole, je me rendis le mardi chez le roi; il me dit d'un air moqueur : « Vous nous avez tant menacés des affreuses douleurs que monseigneur souffrirait lors de la suppuration; il ne souffrira point, et les boutons commencent déjà à sécher. » J'en fus effrayée, et je dis : « Tant pis, s'il ne souffre pas; son état n'en est que plus dangereux, et je souhaiterais qu'il souffrît beaucoup. — Quoi, dit le roi, vous en savez plus que les médecins? — Je sais, répondis-je, ce qu'est la petite-vérole, par ma propre expérience, qui est plus sûre que la science des médecins; je souhaite de tout mon cœur me tromper. » La même nuit (14 avril 1711), après minuit, le dauphin est mort.

LE DUC DE BOURGOGNE,

SECOND DAUPHIN.

Il était tout bossu : je crois que cela venait d'une barre de fer qu'on lui faisait porter pour l'habituer à se tenir droit, mais qui faisait que, pour éviter la douleur qu'elle lui causait, il se tenait de travers. Je l'ai souvent dit au duc de Beauvilliers (1). Il avait beaucoup d'esprit, et était sincèrement dévot; mais il avait la faiblesse de se laisser gouverner comme un enfant par son épouse. Malgré tout l'esprit qu'il avait, elle pouvait lui faire croire tout ce qu'elle voulait. Elle vivait bien avec lui; mais elle n'en était pas amoureuse, et ne l'affectionnait pas plus que d'autres personnes : car le bon seigneur avait une taille affreuse, et son visage n'était pas des plus beaux; mais je crois qu'elle a été touchée de son grand amour; il est certain qu'on ne saurait avoir plus de passion pour une personne, que le dauphin n'en avait pour son épouse.

(1) L'éducation du duc de Bourgogne fut confiée à Fénelon, son précepteur, et au duc de Beauvilliers, son gouverneur; mais l'héritier du trône n'avait que quinze ans lorsque Fénelon fut exilé par suite des querelles religieuses.

Elle avait l'esprit fort agréable et capable de plaire quand elle voulait; sa gaîté dissipait la mélancolie qui s'emparait parfois du dévot dauphin; ayant un penchant pour les dames, comme presque tous les bossus, mais étant en même temps si pieux, qu'il craignait de pécher gravement en regardant une autre femme que la sienne, il fut vraiment amoureux de celle-ci. Je l'ai vu une fois, après qu'une dame lui eût dit qu'il avait de beaux yeux, loucher sur-le-champ pour paraître laid : c'était une peine inutile, car le bon seigneur était déjà assez laid, ayant une vilaine bouche, un teint malingre, et étant petit et bossu.

Il avait beaucoup de bonnes qualités; il était charitable, et il est venu au secours de maints officiers sans que personne l'ait su. Il est certainement mort de chagrin de la perte de son épouse, comme il avait prédit (1). Un savant astrologue de Turin, ayant tiré l'horoscope de madame la dauphine, lui avait prédit tout ce qui lui arriverait, et qu'elle mourrait dans sa vingt-septième année. Elle en parlait souvent. Un jour, elle dit à son époux : « Voici le temps qui approche où je dois mourir. Vous ne pouvez pas rester sans femme à cause de votre rang et de votre dévotion : dites-moi, je vous prie, qui épouserez-vous? » Il répondit : « J'espère que Dieu ne me punira jamais assez

(1) Le second dauphin mourut le 18 février 1712. L'ouverture du corps de ce prince, dit Saint-Simon dans ses *Mémoires*, laissa de violens soupçons de poison.

pour vous voir mourir ; et, si ce malheur devait m'arriver, je ne me remarierais jamais, car dans huit jours je vous suivrais au tombeau. » Cela est arrivé précisément comme il l'avait dit ; en effet, le septième jour après la mort de son épouse, il est mort aussi. Ce que je dis là n'est pas un conte, c'est la pure vérité. Pendant que la dauphine était encore en bonne santé, fraîche et gaie, elle disait souvent : « Il faut bien que je me réjouisse, puisque je ne me réjouirai pas long-temps, car je mourrai cette année. » Je croyais que c'était une plaisanterie, mais la chose n'a été que trop réelle. En tombant malade, elle dit qu'elle n'en réchapperait point.

PETITE MADAME (1).

Un cautère qu'on lui fit mal à propos à la nuque, lui avait tiré la bouche tout de travers, au point qu'elle était presque toute sur la joue gauche. Voilà pourquoi elle avait grand'peine de parler, et qu'elle parlait peu. Il fallait être habitué à sa prononciation pour la comprendre. Lorsqu'au moment de sa mort, sa bouche se redressa, elle n'était pas du tout laide. Je fus présente à sa mort; elle ne dit pas un mot à son père, quoiqu'une convulsion lui eût remis la bouche. Le roi, qui avait un bon cœur et qui aimait tendrement ses enfans, pleurait de tout son cœur, et me faisait pleurer aussi. La reine n'y assistait pas; on ne lui avait pas permis de venir parce qu'elle était enceinte.

Il est faux que la reine soit accouchée d'une négresse. Feu Monsieur, qui avait été présent, assurait que la petite princesse était laide, mais pas noire. On ne peut dissuader le peuple que l'enfant ne vive encore, qu'il ne soit dans un couvent à Moret, auprès de Fontainebleau. Cependant, il est certain que l'enfant laide est morte : toute la cour l'a vue mourir.

(1) Marie-Thérèse de France, née le 2 janvier 1667, morte le 1er mars 1672.

HENRIETTE D'ANGLETERRE,

PREMIÈRE FEMME DE MONSIEUR, FRÈRE DE LOUIS XIV.

La reine-mère d'Angleterre n'avait pas bien élevé ses deux filles; elle les avait d'abord laissées dans la société des femmes de chambre, qui avaient satisfait à tous leurs caprices; ayant été ensuite mariées très jeunes, elles ont suivi le mauvais exemple de la mère; toutes deux sont mortes d'une manière malheureuse : l'une a été empoisonnée, et l'autre a suivi de près son enfant.

Il est vrai que feue Madame a été extrêmement malheureuse : c'est qu'elle s'est trop fiée à des gens qui l'ont trahie; elle a eu plus de malheur que de tort, ayant eu affaire à des gens trop méchans dont je pourrais donner aussi des nouvelles. Jeune, gentille et pleine de grâce, elle a été entourée des plus grandes coquettes du monde, qui toutes étaient les maîtresses de ses plus grands ennemis, et ne cherchaient qu'à la précipiter dans le malheur, et à la brouiller avec Monsieur. Madame de Coetquen était la maîtresse du chevalier de Lorraine, sans que Madame le sût. Celle-là fit en sorte que

le maréchal de Turenne devînt amoureux d'elle. Madame ayant confié au maréchal ses secrets au sujet des négociations avec l'Angleterre, il les redit à sa maîtresse, madame de Coetquen, qu'il croyait bien attachée à Madame. Celle-ci alla la nuit chez le chevalier de Lorraine, et les trahit tous. Le chevalier en prit occasion pour exciter feu Monsieur contre Madame, en disant qu'on le faisait passer auprès du roi pour un pauvre homme qui ne pouvait se taire, qu'il perdait toute confiance, et que son épouse seule aurait toutes les affaires d'état en main. Monsieur voulait tout savoir de Madame; celle-ci refusait de lui confier les secrets du roi son frère; cela les brouilla entièrement. Elle se fâcha, et fit chasser le chevalier de Lorraine avec son frère, M. de Marsan; ce qui lui a coûté la vie : mais du moins elle est morte avec la conscience de n'avoir jamais fait de mal à son époux. Elle était la confidente du roi, à qui on avait insinué que la politique exigeait de donner quelque occupation à Monsieur, qui autrement aurait le loisir de se faire aimer de la cour et de la ville. Voilà pourquoi le roi a assisté Madame dans sa galanterie, pour donner de l'occupation à Monsieur. Je tiens cela du roi même. Madame étant d'ailleurs en crédit auprès du roi Charles II son frère, Louis XIV voulut le gagner par la sœur; par conséquent, il fallait bien prendre parti pour celle-ci; par la même raison, elle fut aussi mieux traitée que moi. Feu Monsieur n'a jamais ques-

tionné son épouse au sujet de sa galanterie avec le roi son beau-frère; il m'a raconté toute sa vie; il n'aurait pas gardé le silence sur cette intrigue, s'il y avait cru. Je pense que, sous ce rapport, on a fait tort à Madame. C'eût été trop fort, de tromper le frère et le neveu, le père et le fils.

Feu Monsieur voyait avec peine la coquetterie de son épouse; mais il ne pouvait la maltraiter, quelque envie qu'il en eût, car le roi la protégeait.

Monsieur a été lui-même la cause de l'intrigue que Madame a eue avec le comte de Guiche. C'était un des favoris de feu Monsieur, et l'on dit qu'il était beau alors. Monsieur pria instamment Madame d'avoir de l'affection pour le comte de Guiche, et de trouver bon qu'il fût à toute heure auprès d'elle. Le comte, brutal envers tout le monde, mais plein de vanité, mit tous ses soins à plaire à Madame, et à s'en faire aimer. Il réussit, en effet, étant secondé par sa tante, madame de Chaumont, qui était gouvernante des enfans de Madame. Un jour, Madame se rendit dans la chambre de cette dame, sous prétexte de voir ses enfans : mais dans le fait pour avoir une entrevue avec le comte de Guiche. Elle avait un valet de chambre appelé Launois, que j'ai encore vu chez Monsieur : celui-là reçut l'ordre de se mettre en faction sur l'escalier pour avertir dans le cas où Monsieur viendrait. Tout-à-coup ce Launois accourt, en disant : « Voici Monsieur qui descend. »

Les amans furent effrayés ; le comte ne pouvait se sauver par l'anti-chambre, à cause des gens de Monsieur qui s'y trouvaient. Launois dit : « Je ne sais qu'un moyen, et j'en ferai usage sur-le-champ ; cachez-vous, dit-il au comte, derrière la porte ; » puis il court au-devant de Monsieur, lui heurte avec sa tête le nez, au point que Monsieur commença de saigner fort. En même temps, il s'écria : « Monseigneur, je vous demande pardon et grâce, je ne vous croyais pas si près ; je voulais courir vite pour ouvrir la porte. » Madame et madame de Chaumont accoururent tout effrayées, avec des mouchoirs qu'elles placèrent sur la figure de Monsieur, en l'entourant si bien, que le comte de Guiche eut le temps de s'esquiver de la chambre, et de gagner l'escalier ; Monsieur avait vu fuir quelqu'un, mais il s'était imaginé que c'était Launois qui se sauvait de peur. Il n'a jamais appris la vérité.

Ce qui m'a persuadée de l'innocence de feue Madame, c'est qu'après avoir reçu les derniers sacremens, elle a demandé pardon à Monsieur de toutes les inquiétudes qu'elle lui avait données, et l'a assuré qu'elle espérait d'entrer au ciel, vu qu'au fond elle n'avait pas offensé son mari.

Je trouve M. de Monmouth pire que le comte de Guiche ; car, quoique bâtard, il était pourtant le fils du propre frère de Madame ; ainsi, son inceste était un double péché. Madame de Thiange, sœur de madame de Montespan, a conduit l'in-

trigue du duc de Monmouth (1) et de Madame.

On prétend ici que Madame n'a pas été une beauté, mais qu'elle a eu tant de grâce, que tout lui allait bien.

Elle ne pardonnait guère; elle voulait chasser le chevalier de Lorraine. Elle le fit en effet, mais il s'en est bien vengé. C'est d'Italie qu'il a envoyé le poison par un gentilhomme provençal appelé Maurel; cet homme, on me l'a donné dans la suite pour premier maître-d'hôtel; et, quand il m'eut bien volé, ils lui ont fait vendre cher sa charge. Ce Maurel avait de l'esprit comme un diable; mais c'était ce qu'on appelle un homme sans foi et sans loi; il m'a avoué à moi-même qu'il ne croyait à rien. Au moment de sa mort, il n'a point voulu entendre parler de Dieu; il disait, en parlant de lui-même, laissez ce cadavre, il n'est plus bon à rien. C'était un homme qui volait, mentait, jurait; il était athée et sodomite, en tenait école, vendant des garçons comme des chevaux, et allait au parterre de l'Opéra pour faire ses marchés.

Il n'est que trop vrai que feue Madame a été empoisonnée, mais tout à l'insu de feu Monsieur : pendant que les coquins arrêtaient le projet d'em-

(1) Le duc de Monmouth passe communément pour le fils naturel de Charles II et de Lucy Walters. Monmouth, après avoir élevé l'étendard de la révolte contre Jacques II, fut pris et exécuté à Londres le 15 juillet 1685. On a prétendu depuis, que le fameux masque de fer n'était autre que le duc de Monmouth. Parmi les conjectures faites à ce sujet, c'est une des moins probables.

poisonner la pauvre Madame, ils délibéraient s'il fallait en faire part à Monsieur ou non. Le chevalier de Lorraine dit : « Non, ne lui disons pas; il ne saurait se taire. S'il n'en parle pas la première année, il nous fera pendre dix ans après; » et l'on sait que les scélérats ont dit : « Gardons-nous bien de le dire à Monsieur, qui le dirait au roi, qui nous ferait tous pendre. » Ils ont donc fait croire à feu Monsieur que les Hollandais avaient donné à Madame un poison lent qui n'avait fait son effet qu'ici. On voit par-là que la méchante Gourdon, au moins, n'a pas eu de part à cette affaire; mais il est vrai qu'elle a accusé Madame auprès de Monsieur, et qu'elle l'a desservie et calomniée auprès de tout le monde.

Ce n'était pas l'eau de chicorée de Madame que d'Effiat avait empoisonnée : ce qui était un raffinement d'invention, car d'autres pouvaient goûter de cette eau, tandis que Madame seule buvait dans sa tasse. Un valet de chambre qui avait été auprès de Madame, et que j'ai eu ensuite (il est mort depuis), m'a raconté que le matin, pendant que Monsieur et Madame étaient à la messe, d'Effiat alla au buffet, et qu'ayant pris la tasse, il en frotta l'intérieur avec un papier. « Monsieur, lui demanda le valet de chambre, que faites-vous à notre armoire, et pourquoi touchez-vous à la tasse de Madame? » Il répondit : « Je crève de soif, je cherchais à boire, et voyant la tasse malpropre, je l'ai nettoyée avec du papier. » Après midi, Madame

demanda de l'eau de chicorée; dès qu'elle eût bu, elle s'écria qu'elle était empoisonnée; ceux qui étaient présens burent de la même eau, mais non pas de celle qui était dans la tasse : voilà pourquoi ils n'en furent point incommodés. On fut obligé de porter Madame au lit, son mal empira, et, à deux heures après minuit, elle mourut dans des douleurs affreuses (1). La tasse avait disparu quand on la demanda, et ne se retrouva que plus tard; il avait fallu la faire passer au feu pour la nettoyer.

La reine d'Espagne (2), fille de Madame, est morte précisément comme elle, et au même âge, mais d'une manière plus douloureuse, car la violence du poison lui fit tomber les ongles.

Il y avait beaucoup d'années que le bruit courait, à Saint-Cloud, que l'esprit de feue Madame se montrait auprès d'une fontaine où elle s'était assise dans les grandes chaleurs; car c'est un endroit très frais. Un soir, un laquais du maréchal Clairembault étant

(1) Madame mourut à Saint-Cloud le 30 juin 1670. Le marquis d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, qui l'empoisonna, était le petit-fils du maréchal d'Effiat. Le roi fit sur-le-champ venir le maître-d'hôtel, et s'étant assuré que Monsieur n'était point complice du crime, il dit : « Me voilà soulagé; retirez-vous. » Les Mémoires du temps disent aussi que le roi ménageait le chevalier de Lorraine, qui dirigeait Monsieur à la volonté du souverain son frère. Voir les *Notes* et les *Éclaircissemens*.

(2) Marie d'Orléans, née en 1662, mariée en 1679 à Charles II, dernier roi d'Espagne, de la branche aînée d'Autriche. La reine est morte le 12 février 1689. En réjouissance de son mariage, on ordonna à Madrid un *auto-da-fé* où vingt-deux victimes de l'inquisition furent brûlées, et soixante autres condamnées à diverses peines corporelles.

allé puiser de l'eau à la fontaine, vit quelque chose de blanc sans visage. Le fantôme qui était assis se leva au double de sa hauteur; le pauvre laquais s'enfuit tout effrayé; il assura, en rentrant, avoir vu Madame, tomba malade et mourut. Celui qui était alors capitaine du château, s'imaginant bien qu'il y avait quelque chose là-dessous, se rendit quelques jours après à la fontaine, et voyant marcher le fantôme, il le menaça de cent coups de bâton, s'il n'avouait ce qu'il était. Le fantôme dit: « Ah! M. de Lastéra, ne me faites point de mal, je suis la pauvre Philipinette. » C'était une vieille du village, âgée de soixante-dix-sept ans, ayant perdu toutes ses dents, les yeux bordés de rouge, une grande bouche, un gros nez; bref, une figure hideuse. On voulut la conduire en prison, mais j'intercédai pour elle. Comme elle vint pour me remercier, je lui dis : « Quelle rage vous tient, de faire l'esprit, au lieu de vous aller coucher? » Elle répondit, en riant : « Je ne puis avoir regret à ce que j'ai fait; à mon âge on dort peu, il faut bien avoir quelques petites choses pour réveiller l'esprit. Tout ce que j'ai fait dans ma jeunesse ne m'a pas tant réjoui que de faire l'esprit. J'étais bien sûre que ceux qui n'auraient pas peur de mon drap blanc, auraient peur de mon visage. Les poltrons faisaient tant de grimaces, que j'en mourais de rire. Ce plaisir nocturne me payait de la peine d'avoir porté la hotte toute la journée. »

Si feue Madame a été bien mieux traitée que

moi, c'est qu'on voulait plaire au roi d'Angleterre, qui aimait beaucoup sa sœur.

Quelqu'un m'a raconté qu'on a une fois surpris feue Madame et madame de Monaco se livrant à la débauche.

Madame de La Fayette, qui a écrit la vie de feue Madame, était son amie intime, mais elle était amie plus intime encore de M. de Larochefoucauld, qui, jusqu'à sa fin, est toujours resté auprès d'elle. On prétend que ces deux amis ont fait ensemble le roman de *la Princesse de Clèves*.

allé puiser de l'eau à la fontaine, vit quelq… de blanc sans visage. Le fantôme qui é… leva au double de sa hauteur; le p… s'enfuit tout effrayé; il assura, en… vu Madame, tomba malade et … était alors capitaine du châtea… qu'il y avait quelque chose l… quelques jours après à la fo… cher le fantôme, il le n… bâton, s'il n'avouait ce… « Ah! M. de Lastéra… je suis la pauvre Ph… du village, âgée d… , les da-… lesquelles il perdu toutes ses … ent dressé comme une grande bo… utoyaient, lui disant : hideuse. On … er mon ouvrage, approche j'intercédai … oi les ciseaux. C'était une honte remercier … ere de le traiter. Par là elles l'ont faire l'e… ui ont donné de basses inclinations. Il répon… nc pas surprenant qu'il ait eu un amour que … ent pour une femme de chambre laide. Le bon av… ère était un peu brutal de son naturel.

Sans la vieille Maintenon, le duc de Berri eût été bossu comme les autres jeunes princes, à qui le duc de Beauvilliers avait fait porter des croix de fer.

Le caractère du duc de Berri s'est changé tout d'un coup; on dit qu'il a eu le sort ordinaire des enfans de Paris, qui montrent beaucoup d'esprit

eunesse, et qui deviennent stupides dans

nté du roi qui le força de se ma-
d vivement son épouse; mais,
il conçut une passion pour
mbre noire et laide. La
nesse, ne tarda pas à
et déclara aussitôt
vivre amicale-
ait au commence-
, et qu'elle agirait com-
; mais que s'il s'avisait de
dénoncerait l'affaire au roi, et
hasser cette femme sans qu'il en en-
mais parler. Par cette menace, elle a tenu
oride le duc, qui était un homme simple, en sorte qu'il a parfaitement vécu avec elle jusqu'à sa mort, qu'il lui a laissé sa volonté, et qu'il est mort avec sa passion pour sa femme de chambre. Il la maria, un an avant sa fin, à condition que son mari ne coucherait jamais avec elle. Il l'a laissée enceinte ainsi que son épouse, et toutes deux ont accouché après sa mort. Madame de Berri, qui n'avait pas de jalousie, a gardé cette femme, et a pris soin tant de la mère que de l'enfant.

Le duc de Berri a lui-même abrégé sa vie par son intempérance extrême dans le manger et le boire. Il avait caché, d'ailleurs, qu'en tombant de cheval il s'était rompu une veine, ce qui lui avait fait rendre beaucoup de sang. Il avait menacé les valets de

chambre de renvoyer quiconque dirait qu'il avait rendu du sang. On en a trouvé des assiettées, après sa mort, dans la ruelle du lit. Quand il fit l'aveu de son accident, il était trop tard d'y remédier. Tant qu'on n'en fut pas informé, on crut que sa maladie venait de sa gloutonnerie ; en conséquence, on lui administra de fréquentes doses d'émétique qui ne firent qu'accélérer sa mort. Il dit lui-même à son confesseur, le P. De la Rue : « Ah mon père ! je suis seul cause de ma mort. » Il s'en est bien repenti, mais c'était trop tard (1).

(1) Le duc de Berri mourut le 4 mai 1714, âgé de vingt-huit ans. Voyant ainsi mourir ses petits-fils, Louis XIV fit enregistrer au parlement le 2 août suivant, un édit par lequel le duc du Maine et le comte de Toulouse, ses fils légitimés et leurs descendans, furent appelés à la couronne de France, en cas que tous princes légitimes viendraient à manquer. On sait que cet édit, ainsi que le testament de Louis XIV furent cassés sous la régence.

LA DUCHESSE DE BERRI.

Mon fils aime sa fille aînée plus que tous ses autres enfans, parce qu'il a eu soin d'elle depuis l'âge de sept ans: comme elle eut alors une maladie, dont les médecins désespérèrent, il se mit à la traiter à sa manière; il réussit à la guérir; depuis lors son amitié pour elle n'a fait que croître avec l'âge. Elle a été mal élevée, ayant presque toujours été avec des femmes de chambre; elle n'a guères de caprices, mais elle est hautaine et absolue dans tout ce qu'elle veut (1). Depuis l'âge de huit ans, on lui a laissé toute sa volonté; il n'est donc pas étonnant qu'elle soit comme un cheval fougueux. Si elle avait été bien élevée, elle serait devenue un bon sujet, car elle a beaucoup d'esprit et un bon cœur; elle ne ressemble point à sa mère. Celle-ci l'a traitée durement; elle souffre tout en patience, et fait tou-

(1) Son orgueil lui fit faire toutes sortes de folies. Elle traversa une fois Paris, étant précédée de trompettes et de timbales; une autre fois, elle parut au spectacle sous un dais. Pour recevoir l'ambassadeur de Venise, elle voulut s'asseoir dans un fauteuil placé sur une estrade. Cette hauteur ne l'empêcha pas de vivre en très mauvaise compagnie, d'interrompre quelquefois ses déréglemens et ses orgies, pour passer les jours de fête aux carmélites; enfin, de finir par épouser Rion, son amant.

jours son devoir. Pendant la dernière maladie de sa mère, elle a veillé auprès d'elle comme une garde-malade. Si madame de Berri était entourée d'honnêtes gens qui s'occupassent de son honneur plutôt que de leurs intérêts, elle serait admirable, car elle a d'excellens sentimens; mais, ainsi qu'a dit une fois la vieille (Maintenon), la mauvaise compagnie gâte les bonnes mœurs. Pour plaire, il faut qu'elle parle, car elle a de l'éloquence naturelle, et s'exprime bien.

Elle a le teint rouge, et se fait saigner souvent, mais sans effet; elle met aussi beaucoup de fard; je crois que c'est pour couvrir les marques de la petite-vérole. Elle ne sait pas danser, et hait la danse: mais elle a appris à fond la musique; elle n'a la voix ni forte ni agréable, cependant elle chante juste. Elle se divertit autant qu'elle peut; un jour, elle chasse, un autre, elle se promène en voiture; un troisième jour, elle va à la foire; d'autres fois, elle fréquente les danseurs de corde, la comédie, l'opéra : partout, elle va en écharpe et sans corset. Je la raille souvent, en lui disant qu'elle s'imagine aimer la chasse, mais que, dans le fait, elle n'aime qu'à changer de place. Elle se soucie, en effet, peu du but de la chasse, et elle préfère la chasse au sanglier à la chasse au cerf, parce que la première procure à sa table de bons boudins et des hures.

Je ne compte plus la duchesse de Berri parmi mes petites-filles; elle s'est séparée de moi; nous

vivons comme des étrangers l'une à l'égard de l'autre; elle ne s'inquiète point de moi, ni moi d'elle (7 janvier 1716).

Madame de Maintenon avait si grand' peur que le roi prît en affection la duchesse de Berri, pendant qu'on attendait la dauphine, qu'elle lui rendit tous les mauvais offices possibles; cependant, après la mort de la dauphine, elle a tout réparé; mais, pour dire toute la vérité, alors l'inclination du roi n'était pas aussi forte.

Si la duchesse de Berri n'était pas ma petite-fille, j'aurais toutes les raisons du monde d'être contente d'elle; elle vit poliment avec moi : c'est tout ce que je puis en dire (25 septembre 1716).

Elle rit souvent elle-même de sa figure et de sa taille. Il est certain qu'elle a de l'esprit, et qu'elle n'est pas pointilleuse. Elle a des chairs grasses et saines; ses joues sont dures comme des pierres. Je serais ingrate si je ne l'aimais, car elle me fait toutes les amitiés possibles, et a tant d'égards pour moi, que j'en suis souvent étourdie (12 avril 1718).

Il est certain que madame de Berri est magnifique; c'est qu'elle peut l'être : en effet, elle a 600,000 livres de revenus. Son douaire était Amboise, mais elle a préféré Meudon.

Le 28 mars 1719, elle est tombée malade; j'allai la voir dimanche dernier, 23 mai; je la trouvai dans un triste état; elle avait des douleurs si affreu-

ses aux plantes et aux doigts des pieds, que les larmes lui en venaient aux yeux. Voyant qu'elle retenait ses cris à cause de moi, je partis. Je lui trouvai très mauvaise mine, on a fait tenir une consultation par trois médecins ; ils ont résolu de la saigner au pied. On a eu de la peine à l'y déterminer, car sa douleur aux pieds était si insupportable, qu'elle jetait les hauts cris lorsque les draps du lit ne faisaient que la froisser. La saignée lui a bien réussi ; elle s'en est trouvée soulagée. C'était la goutte aux deux pieds.

Maintenant ses pieds sont couverts de cloches remplies d'eau : ce qui lui cause autant de douleur que si c'étaient des ulcères ; elle en souffre jour et nuit (13 juin).

L'enflure a entièrement disparu, mais la souffrance est plus forte que jamais ; elle jette des cris qu'on entend à une distance de trois chambres. Les docteurs avouent maintenant ne pas savoir ce que c'est (20 juin). Le chirurgien du roi dit que c'est un rhumatisme goutteux (11 juillet). Je crois que ce sont ses bains excessifs et sa gourmandise qui ont miné sa santé (1). Elle a deux redoublemens de fièvre par jour ; la

(1) Dans sa convalescence, après ses couches, elle eut l'imprudence de donner une fête de nuit à son père sur la terrasse de Meudon. « Ce souper en plein air ne lui réussit pas, dit Saint-Si-« mon, et dès la nuit même elle fut attaquée d'accidens causés « par l'état où elle était encore, et par une fièvre irrégulière, que « la contradiction qu'elle trouvait à la déclaration de son mariage « (avec Rion) ne contribuait pas à diminuer. »

fièvre ne la quitte plus ; elle n'est ni impatiente ni acariâtre ; elle souffre beaucoup de l'émétique qu'on lui a donné avant-hier ; il semble que de temps à autre des douleurs rhumatismales parcourent ses épaules et ses bras sans qu'elle s'en aperçoive. De grasse qu'elle était, elle est devenue sèche et maigre ; hier, elle s'est confessée et a communié (18 juillet). Avant l'émétique, on l'a saignée trois fois. Elle a reçu les sacremens avec une telle fermeté, que les assistans en avaient le cœur pénétré. Cette nuit, entre deux et trois heures, elle est morte au château de la Muette ; sa fin a été très douce : on dit qu'elle est morte comme si elle s'était endormie. Mon fils est resté auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle ait entièrement perdu connaissance, c'est-à-dire jusqu'à une heure. C'était son enfant chéri. La pauvre duchesse de Berri s'était détruite elle-même, comme si elle s'était tirée un coup de pistolet, car elle a mangé en secret des melons, des figues et du lait ; elle me l'a avoué elle-même, et son docteur m'a raconté qu'elle lui avait fermé sa chambre, ainsi qu'aux autres docteurs, pendant quinze jours, afin de pouvoir faire cette belle œuvre. Dès que l'orage est venu, elle a tourné à la mort. Hier au soir, elle me disait encore : « Oh, Madame ! voilà un coup de tonnerre qui me fait bien du mal. » Cela était évident (21 juillet 1719).

Mon fils en a perdu le sommeil : la pauvre duchesse de Berri ne pouvait être sauvée ; son cerveau était rempli d'eau ; elle avait un ulcère dans

l'estomac, et un autre au-dessus de l'aine; le foie était attaqué, et la rate était comme une bouillie. On l'a portée la nuit, en secret, à Saint-Denis; toute sa maison l'a accompagnée. On a été tellement embarrassé pour son oraison funèbre, qu'on a fini par se résoudre à n'en point prononcer.

Mon fils est d'autant plus profondément affligé, qu'il voit bien que s'il n'avait pas eu trop de complaisance pour sa chère fille, et s'il avait plus agi en père, elle vivrait encore, et se porterait bien.

Avec tous ses revenus, elle laisse à mon fils 400,000 livres de dettes. On a horriblement volé et pillé cette pauvre princesse; voilà ce que c'est que la race des favoris. La Mouchy, qui jouissait de la plus grande faveur, n'a pas été triste un seul moment; elle a joué de la flûte à sa fenêtre, et le jour où la princesse a été portée à Saint-Denis, elle est allée à un grand dîner à Paris, où elle a mangé et bu comme si rien ne s'était passé : en même temps, elle a tenu des discours impertinens qui ont scandalisé tous les convives. Mon fils l'a fait prier, ainsi que son mari, de sortir de Paris.

La Mouchy et son amant Rion ont fait de beaux coups; ils avaient des clefs doubles, et laissèrent la pauvre duchesse sans un sou. Je ne puis concevoir comment on peut aimer ce Rion, ce garçon n'a ni figure ni taille : avec son teint vert et jaune, il ressemble à un fantôme sorti des eaux; il a la bouche, le nez et les yeux d'un Chinois, et on le prendrait plutôt pour un magot que pour un Gascon

qu'il est; il est fat et sans esprit; il a une grosse tête enfoncée entre de larges épaules; on s'aperçoit, à son air, qu'il a la vue basse; bref, c'est un drôle bien laid; mais on dit qu'il est très vigoureux: cela charme toutes les femmes débauchées; voilà pourquoi la Polignac l'a une fois enfermé chez elle pendant deux jours. Au reste, cette tête de crapaud n'est point mauvais gentilhomme; il est de plus allié aux meilleures maisons. Le duc de Lauzun est son véritable oncle, et Biron son neveu. Malgré tout cela, il n'est pas digne de l'honneur qu'on lui a fait; il n'était que capitaine dans le régiment du roi. Toutes les femmes courent après lui; je le trouve laid et désagréable; il a l'air malsain comme s'il avait la v...le. C'est vraiment une de ces figures indiennes qu'on peint sur les paravents.

Il n'était pas ici quand madame de Berri est morte, il était à l'armée, pour commander le régiment qu'on lui avait acheté. Lorsque la nouvelle de la mort de la princesse parvint à l'armée, le prince de Conti alla trouver Rion, et lui chanta une drôle de chanson : *Elle est morte, la vache aux paniers, il n'en faut plus parler*. Mon fils en a été un peu piqué, mais il ne fera semblant de rien.

Il est certain que la duchesse a été mariée secrètement avec Rion; cela m'a consolée un peu de sa perte. J'en avais entendu parler auparavant, et j'avais fait des représentations, à ce sujet, à ma petite-fille. Elle m'avait répondu, en riant: « Ah, Madame! n'ai-je pas assez l'honneur d'être connue

de vous, pour que vous puissiez croire une telle sottise de moi, à qui on reproche tant d'orgueil? Par-là, elle m'a endormie, en sorte que dès-lors je refusai de le croire. Son père et sa mère n'ont jamais consenti à ce mariage, et quand ils auraient consenti à une pareille impertinence, moi je n'y consentirais jamais (1). La tête de crapaud avait fait croire à la princesse qu'il est prince de la maison d'Arragon, et que le roi d'Espagne lui retenait son royaume, contre toute justice; mais que, si elle l'épousait, il serait à même de réclamer ses états dans les traités de paix; c'est de cela que la Mouchy entretenait la duchesse du matin au soir; voilà pourquoi elle jouissait de tant de faveur.

La Mouchy est petite-fille du chirurgien de feu Monsieur. Sa mère, la Forcadel, avait été nommée, par mon fils, gouvernante de sa fille et de son fils; ainsi la petite Forcadel a été élevée avec madame de Berri; celle-ci l'a mariée à M. de Mouchy, maître de la garde-robe de son mari, et lui a fait une grosse dot. Mais tant que le roi a vécu, la princesse n'a pu la fréquenter beaucoup. C'est après la mort du roi, qu'elle en a fait sa favorite, et qu'elle lui a donné la charge de seconde dame d'atour.

(1) La duchesse, avec sa violence ordinaire, obséda son père pour que le mariage fût déclaré; c'était aussi le plus vif désir de Rion, qui ne s'était marié que par ambition. Le régent, pour gagner du temps, avait fait partir Rion à l'armée. Une fille était née des amours de la duchesse de Berri et de Rion; elle entra dans la suite au couvent de Pontoise.

Mlle D'ORLÉANS,

LOUISE-ADÉLAIDE DE CHARTRES.

Mademoiselle de Chartres, deuxième fille de madame d'Orléans, est bien faite, et la plus belle de mes petites-filles; elle a une belle peau, un teint superbe, des dents blanches, de beaux yeux et une belle taille, mais elle bégaie un peu; elle a des mains bien délicates; le rouge et le blanc se mêlent sur sa peau sans art. Jamais je n'ai vu de plus belles dents. On dirait un collier de perles. La gencive n'est pas moins belle.

Elle danse bien, et chante encore mieux; elle a une belle voix, lit la musique à livre ouvert, et entend parfaitement l'accompagnement. Elle chante sans faire la moindre grimace.

Mademoiselle de Chartres persiste dans son projet de se faire religieuse; il me semble qu'elle convient mieux au monde, et je fais mon possible pour l'en dissuader; mais c'est une folie qui s'est plantée dans sa tête. Elle a pourtant de vrais goûts de garçon, elle aime les chiens, les chevaux, les cavalcades; toute la journée, elle manie la poudre; fait des fusées et d'autres feux d'artifice; elle a une

paire de pistolets avec lesquels elle tire sans cesse. Elle n'a peur de rien au monde; elle n'aime rien de ce qui plaît aux femmes; elle fait même peu de cas de sa figure. Voilà pourquoi je ne saurais m'imaginer qu'elle sera bonne religieuse.

Un prince d'Anhalt, qui est ici, est fort amoureux d'elle : mais c'est sans danger, car le sire est passablement laid.

Ce n'est pas par jalousie contre sa sœur, qu'elle se fait religieuse, c'est par la crainte d'être tourmentée par sa mère et sa sœur. Celle-ci et l'aînée n'aiment point les favorites de la mère, et ne peuvent se résoudre à la flatter. Elles ne font pas grand cas, non plus, des frères de leur mère : voilà la pierre d'achopement.

Je n'avais jamais vu ma petite-fille aussi gaie que dimanche dernier; elle était avec sa sœur, à cheval, riait et se divertissait beaucoup en apparence. Le soir, à huit heures, arriva sa mère; nous jouâmes jusqu'au souper; je pensai ensuite que nous nous remettrions au jeu, mais madame d'Orléans me pria d'aller dans mon cabinet, avec elle et mademoiselle d'Orléans. Là, sa fille tomba à mes genoux, et me pria, ainsi que sa mère, de lui permettre d'aller à Chelles, pour y faire ses dévotions. Je répondis qu'on pouvait faire ses dévotions partout, que le lieu n'y faisait rien, et que tout dépendait de l'épreuve et de la préparation. Mais elle persista dans sa demande d'aller à Chelles. Je dis à sa mère : « Décidez! Voulez-vous que votre

fille aille à Chelles ou non? » Elle répondit : « On ne saurait l'empêcher de faire ses dévotions. Ainsi, hier matin, à sept heures, mademoiselle de Chartres est partie en voiture; puis elle a renvoyé le carrosse avec une lettre pour son père, sa mère et moi, dans laquelle elle nous déclare qu'elle ne veut plus sortir de ce maudit cloître. Sa mère, qui aime les couvens, n'en est pas affligée, et elle regarde comme un grand bonheur d'être religieuse; mais, moi, je le regarde comme le plus grand des malheurs.

Mon fils s'est rendu hier à Chelles, et a fait venir le cardinal de Noailles, afin d'essayer, pour la dernière fois, de tirer sa fille du couvent (20 juillet 1718).

J'ai le cœur gros aujourd'hui, quand je songe que notre pauvre mademoiselle d'Orléans fait profession de ses vœux. Je lui ai représenté tout ce que j'ai pu pour la détourner de ce projet diabolique, mais tout a été inutile (23 août 1718). Je n'aurais pu m'empêcher de pleurer, si j'avais assisté à la profession des vœux de ma petite-fille. Mon fils a redouté cela aussi. J'ignore les raisons qui ont fait souhaiter à mademoiselle d'Orléans d'être religieuse (1). Mademoiselle de Valois, sa sœur, aurait voulu l'être aussi; mais celle-là n'aurait pu se pas-

(1) On lit dans divers Mémoires, que madèmoiselle de Chartres, assistant avec sa mère à l'Opéra, s'écria, pendant que Cauchereau chantait un air très tendre : « *Ah! mon cher Cauchereau!* » et que la mère, trouvant les sentimens de sa fille trop expressifs, résolut de la mettre au couvent.

ser de sa mère. Elles adoptent dans le couvent des noms de saintes : ma petite-fille a pris celui de sœur Bathilde; elle est de l'ordre de Saint-Benoît.

Madame d'Orléans en a voulu long-temps à sa fille, parce que c'est à cause d'elle qu'on a fait sortir de ce couvent l'abbesse, sœur de Villars : c'est que le maréchal est dans les intérêts du duc du Maine. Il me semble pourtant que cette abbesse n'est pas fort à plaindre, puisqu'on lui donne 12,000 livres de pension, en attendant la première abbaye vacante; mais madame d'Orléans ne peut souffrir l'idée que la sœur du maréchal Villars soit obligée de céder à la fille de mon fils, ce qui pourtant n'est pas inconvenant (1).

Notre abbesse est plus mal avec sa mère que jamais; elle se plaint de ce que celle-ci ne vient jamais que pour la gronder; elle n'envie point à sa sœur son mariage, elle se trouve plus heureuse, et en cela elle a bien raison.

(1) Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, dit que mademoiselle de Chartres se lassa bientôt de sa place à Chelles : « Tantôt austère à « l'excès, tantôt n'ayant de religieuse que l'habit; musicienne, « chirurgienne, théologienne, directrice, et tout cela par saut et « par bond, mais avec beaucoup d'esprit; toujours fatiguée et dé- « goûtée de ses diverses situations, incapable de persévérer en « aucune. Elle se procura enfin la permission de se démettre et de « faire nommer à sa place une de ses meilleures amies de la mai- « son, dans laquelle néanmoins elle ne put durer long-temps. Elle « vint donc s'établir pour toujours dans un bel appartement du « couvent des bénédictines de la Madeleine de Fresnel. »

Mlle DE VALOIS, CHARLOTTE-AGLAÉ,

FEMME DU PRINCE DE MODÈNE.

A mon avis, mademoiselle de Valois n'est pas jolie; cependant elle a des jours où elle n'est pas laide, car elle a quelque chose de beau, tels que les yeux, le teint et la peau; elle a des dents blanches, un grand vilain nez, une dent saillante, et qui fait un mauvais effet quand elle rit. Sa taille est ramassée; sa tête est enfoncée entre les épaules, et ce que, selon moi, elle a de pis, c'est la mauvaise grâce qu'elle met à tout ce qu'elle fait : elle marche comme une vieille de quatre-vingts ans. Si elle était de ces gens qui ne veulent pas plaire, je ne m'étonnerais pas de ce qu'elle néglige tant sa marche; mais elle aime bien qu'on la trouve jolie. Elle a du plaisir à se parer; cependant elle ne veut comprendre que la meilleure parure c'est la bonne mine et bonne grâce, et que là où ces qualités manquent, la parure ne sert à rien. Elle tient beaucoup de la famille de Mortemar, et ressemble à la duchesse de Sforze, nièce de madame de Montespan, comme si c'était sa fille; la fausseté des Mortemar perce par ses yeux. Madame d'Orléans se-

rait l'être le plus fainéant du monde, si elle n'avait pas pour fille mademoiselle de Valois, qui est encore pire qu'elle. C'est un objet de dégoût pour moi qu'une jeune personne avec autant de paresse. Elle se soucie peu de moi; bien plus, elle ne peut me souffrir; de mon côté je me soucie peu d'une personne aussi mal élevée.

Elle n'est pas bien avec madame sa mère, car celle-ci a voulu l'engager à épouser le fils aîné du duc du Maine, le prince de Dombes. La mère dit maintenant, d'un ton de reproche, à sa fille, que si elle avait épousé son neveu, le malheur de son frère et de ce neveu n'aurait pas eu lieu. Elle ne peut plus souffrir sa fille devant ses yeux, et m'a priée de la garder chez moi.

Mon fils a accordé sa fille, mademoiselle de Valois, au prince de Modène, ce qui me réjouit de tout mon cœur. Avant-hier (28 novembre 1719), elle vint ici avec sa mère pour m'annoncer que le courrier était arrivé; elle avait les yeux gros et rouges, et était bien triste. La duchesse de Hanovre me mande que le futur, sur la simple vue du portrait, est devenu amoureux de mademoiselle de Valois; je lui ai trouvé plus de beauté que d'agrément. Son nez d'épervier gâte tout, à mon avis; elle a de longues jambes, le corps gros et court, et à sa démarche on s'aperçoit bien qu'elle n'a pas appris à danser; en effet, elle n'a jamais voulu l'apprendre. Encore si l'intérieur valait l'extérieur, tout pourrait passer; mais elle tient au-

tant de la mère que du père, et c'est là ce qui me déplaît en elle.

Notre fiancée fait, comme on dit ici, bonne mine à mauvais jeu, et quoique son langage soit gai, ses yeux sont gonflés, et l'on soupçonne bien qu'elle a pleuré la nuit. Le grand prieur, qui est aussi général des galères, conduira sa sœur en Italie. La grande duchesse de Toscane dit qu'elle ne veut voir mademoiselle de Valois, ni lui parler; sachant ce que c'est que l'Italie, et étant persuadée que mademoiselle de Valois ne pourra s'y habituer, elle craint que, si celle-ci revient jamais en France, on ne dise : « Voilà le second tome de la grande duchesse », et qu'à chaque sottise qu'elle ferait à son beau-père et à son mari, on n'ajoute : « Ah! voilà les instructions que lui a données sa tante la grande duchesse. » Voilà pourquoi elle ne veut pas aller la voir.

Le présent de Modène est arrivé : il ne consiste pas en beaucoup de pièces; c'est un bien grand joyau pour la fiancée, avec de beaux diamans, au milieu desquels se trouvait le portrait du prince de Modène; mais il est bien mal fait. Ce cadeau sera présenté lors des fiançailles, et de la signature du contrat, chez le roi : cette cérémonie aura lieu le 11 (février 1720). Lundi matin on donnera la bénédiction nuptiale, et jeudi elle partira. Je n'ai vu de ma vie une fiancée plus triste; depuis trois jours elle n'a ni mangé ni bu, et les yeux ne lui sèchent pas.

J'ai été le prophète du malheur; mais je n'ai que trop bien prédit. Quand notre princesse de Modène me dit qu'elle voulait aller à Chelles pour faire ses adieux à sa sœur, je l'avertis qu'il n'y avait que peu de temps que la rougeole avait régné dans le couvent, que l'abbesse elle-même l'avait eue, et que ce mal est très contagieux. Elle me répondit : « C'est ce que je cherche. » Je lui répliquai : « Cela se trouve plutôt que quelque chose de bon; la vie en dépend, prenez-y garde. » Malgré mes avis, elle est allée, dimanche matin, à Chelles, et a passé toute la journée chez sa sœur. Puis, elle a commencé à se trouver mal, et, enfin, elle a eu la rougeole. Ce qui la console, c'est que cette maladie retarde son voyage.

Le 12 mars (1720), mon fils a conduit sa fille chez moi, pour me faire ses adieux; elle ne pouvait pas articuler un mot; baignée de larmes, elle prit mes mains, les baisa, les pressa, et puis elle joignit les siennes. Mon fils avait le cœur gros quand il l'amena. On avait d'abord pensé à la marier au prince de Piémont; son père en avait déjà donné l'espoir, mais ensuite il s'est complétement dédit (1). Elle aurait mieux aimé épouser M. le duc ou le comte de Charolais, parce qu'alors elle serait

(1) D'après Duclos, ce fut Madame elle-même qui empêcha le mariage, en écrivant à la reine de Sicile, qu'elle était trop son amie, pour lui faire un aussi mauvais présent que mademoiselle de Valois. Duclos ajoute que le régent ne fit que rire de l'*incartade allemande de sa mère.*

restée auprès de ses parens et amis. Son père lui a donné de beaux bijoux; le cadeau du roi est aussi superbe : ce sont quatorze gros et beaux diamans, à chacun desquels sont jointes des perles rondes d'une belle eau; cela forme un collier. La grande duchesse a bien parlé à sa nièce, en la priant de ne pas suivre son exemple, mais de chercher à plaire à son mari et à son beau-père (1).

Le prince de Modène ne se rendra à Gênes qu'incognito, parce que la république déclare qu'elle ne rendra des honneurs qu'à la princesse, en qualité de princesse du sang, et non pas de princesse de Modène. On a déjà ri ici des divertissemens modénois. De Lyon, elle a envoyé une harangue que lui a adressée un curé. Malgré son père, elle veut visiter toute la Provence; elle veut visiter Toulon, la Sainte-Beaume, et que sais-je? elle veut voir tout, je crois, excepté son mari (2). On peut bien dire, de cette princesse, qu'elle a mangé son pain blanc le premier.

Tout va encore bien à Modène; mais il n'est plus permis au charmant beau-frère de rester au petit souper de la sœur. On assure que le mari est charmé de son épouse; mais qu'elle lui a déclaré qu'il ne

(1) Suivant le même auteur, la grande duchesse avait adressé, au contraire, à sa nièce, le petit discours suivant : « Mon enfant, « faites comme moi, ayez un ou deux enfans, et tâchez de revenir « en France. Il n'y a que ce pays-là de bon pour nous. »

(2) Elle mit tant de lenteur à ce voyage, que le prince s'en plaignit, et que le régent fut obligé d'enjoindre à sa fille d'aller trouver enfin le mari qui l'attendait. Elle s'embarqua à Antibes.

convenait pas que le mari fût amoureux de sa femme, que cela n'était pas de mode en France, et que même cela y passait pour ridicule. Cette déclaration n'a pas plu dans ce pays-là, comme on peut bien penser.

La grande duchesse dit : « Du temps de la régence de la reine-mère, lorsqu'on mena M. le prince et son frère, M. le prince de Conti, à la Bastille, on leur demanda quels livres ils désiraient pour s'amuser. Le prince de Conti demanda l'*Imitation de Jésus-Christ;* M. le prince de Condé demanda l'*Imitation du duc de Beaufort,* qui venait de sortir de la Bastille; et je crois, ajoute la grande duchesse, que la princesse de Modène demandera l'imitation de la grande duchesse » (1). Notre princesse de Modène a trouvé son mari plus beau et meilleur qu'elle ne le croyait, et elle l'a tellement pris en affection, qu'elle lui a deux fois baisé les mains : c'est beaucoup pour une personne aussi fière, et qui s'imagine n'avoir pas son égal.

Le duc de Modène est bizarre en tout. M. son fils et son épouse désireraient qu'il se défît de Salvatico, qui a été ici en qualité d'envoyé. Ce fou a fait, en route, une déclaration dans les formes, à la princesse, avec menace de lui attirer toutes sortes de malheurs, si elle n'accueillait pas son amour. Il avait commencé sa déclaration par ah, ah, ah, Ma-

(1) La princesse de Modène revint en effet en France, comme sa tante, et y séjourna le reste de sa vie.

dame! ah, ah, ah, Madame! La princesse l'interrompit: « Que voulez-vous dire, avec tous vos *ah?* » Il répondit: « Ah, que le prince de Modène m'a d'obligations, et que je l'ai rendu heureux! » Il avait déjà commencé ses folies ici; à tous momens, il voulait entrer dans la chambre de la princesse, et il eut même de la jalousie. La princesse s'en est plainte à son époux, et celui-ci l'a dit à son père, en le priant de renvoyer ce mauvais drôle. Mais le père, loin d'y consentir, veut faire de Salvatico son majordome. A tout prendre, je trouve que l'amour de Salvatico pour notre princesse de Modène a été un bonheur pour elle; car, ayant appris ici tout ce qui s'est passé (1), il aurait pu en faire des rapports; maintenant, il aura beau en faire, le prince n'y ajoutera pas foi. Salvatico est complétement fou. Pendant son séjour ici, il disait à tout le monde: « Oui, j'aime tant ma princesse, que, sans dégoût, je mangerais sa m..de. » C'est le favori déclaré du duc de Modène. Cela confirme le proverbe allemand: Ce qui se ressemble se recherche, comme disait le diable au charbonnier.

Le prince et la princesse s'aiment beaucoup; mais on dit qu'ils se moquent ensemble du vieux

(1) Mademoiselle de Valois avait une intrigue amoureuse avec le duc de Richelieu; et l'on prétend qu'elle ne consentit à épouser le prince de Modène qu'à la condition que le régent, son père, mettrait en liberté son amant. Madame avait fait avertir le duc de Richelieu que, s'il s'avisait d'approcher des lieux où elle était avec sa petite-fille, il courait de grands risques pour sa vie.

père (2 août 1720). Toute la journée, la princesse va d'une pièce dans l'autre, et s'écrie : « Ah, que je m'ennuie! ah, que je m'ennuie ici! » Cependant elle vit un peu mieux avec son mari qu'au commencement (12 novembre 1720).

BATARDS DU DUC D'ORLÉANS,

RÉGENT.

Mon fils a trois bâtards, deux garçons et une fille; mais il n'en a légitimé qu'un seul, savoir : celui qu'il a eu de la demoiselle noble de Séry, depuis comtesse d'Argenton, qui a été ma demoiselle d'honneur, et dont a été amoureux aussi le plus jeune margrave d'Anspach; c'est celui qu'on appelle le chevalier d'Orléans; l'autre, qui est maintenant (1716) un grand drôle de dix-huit ans, est abbé; c'est l'enfant de la Florence, danseuse de l'Opéra. La fille est enfant de la comédienne Desmarets. Mon fils prétend que le chevalier d'Orléans est plus sûrement à lui que les autres bâtards; mais, pour dire la vérité, l'abbé a plus de traits de la famille de mon fils que le chevalier, qui ne ressemble à aucun de la maison; je ne sais où mon fils l'a pêché; c'est un bon enfant, mais il n'est ni gentil ni beau. Il est dommage que l'abbé soit bâtard; il est bien fait, n'a point de vilains traits, a beaucoup d'esprit, et a parfaitement bien étudié (1). Il ressemble beaucoup au por-

(1) Duclos assure pourtant que cet élève des jésuites était *le plus zélé ignorant qui fût sorti de leur école.*

trait de feu Monsieur, lorsqu'il était jeune, si ce n'est qu'il est plus grand. Quand il est auprès de mademoiselle de Valois, on voit bien qu'ils viennent du même père. Mon fils a acheté du maréchal de Tessé, pour le chevalier d'Orléans, la charge de général des galères; il veut en faire un chevalier de Malte, afin que de sa vie il ne puisse penser au mariage; car mon fils ne veut pas avoir de race de ses bâtards. Ce chevalier ne manque pas d'esprit; il est un peu moqueur, ce qu'il tient de sa mère.

Mon fils n'a pas voulu reconnaître son abbé de Saint-Albin, à cause de la vie folle qu'a menée sa mère, la Florence; il craint qu'on ne se moque de lui, de reconnaître des enfans si différens. L'abbé Dubois a beaucoup contribué à ce que mon fils ne reconnût pas cet enfant : c'est que l'abbé Dubois, visant à la calotte rouge, hait tous ceux dont il craint qu'ils ne l'obtiennent à sa place. J'aime cet abbé de Saint-Albin, d'abord parce qu'il m'est attaché, et, en second lieu, parce qu'il tourne bien, qu'il a de l'esprit et de la raison, sans aucune momerie de prêtre. Mon fils ne l'estime pas autant qu'il le mérite; c'est pourtant le meilleur garçon du monde; il a de la piété et de la vertu, sait beaucoup de choses, et n'en a point de vanité. On voit bien de quelle race il est; mon fils ne peut le renier; il est dommage que l'abbé ne soit pas son enfant légitime. Il aime mieux l'enfant de la Séry.

Ce pauvre abbé de Saint-Albin meurt presque de n'être pas reconnu; tandis que la fortune sourit

à son frère cadet, il est oublié, méprisé, et n'a pas de rang; il ne demande qu'à être légitimé. Je le console autant que je puis; mais pourquoi tourmenterais-je inutilement mon fils de cette affaire (1)? Cela ne ferait que lui attirer de plus grands tourmens. En effet, comme il a aussi beaucoup d'enfans de la Parabère, celle-ci voudrait également qu'il reconnût les siens : cette considération m'a arrêtée.

La fille de la comédienne Desmarets ressemble un peu à sa mère; du reste, elle ne ressemble à personne. On l'a élevée dans un couvent à Saint-Denis, mais elle n'a guère des goûts de religieuse. Quand mon fils la fit venir, elle ignorait qui elle était. Mon fils lui ayant dit qu'il était son père, elle fut transportée de joie, croyant être fille de la Séry, et sœur du chevalier; elle s'imagina qu'elle allait être sur-le-champ légitimée; mais, lorsque mon fils lui déclara que cela ne pouvait se faire, et qu'elle était fille de la Desmarets, elle pleura à chaudes larmes. On n'avait pas voulu que sa mère la vît dans le couvent; les religieuses ne l'auraient pas souffert, et sa présence aurait fait tort à cette enfant. Depuis que la Desmarets l'a mise au monde, elle ne l'a revue que cette année (1719), où sa

(1) L'abbé de Saint-Albin fut nommé à l'évêché de Laon, et, après la mort de Dubois, il eut l'archevêché de Cambrai. Voulant se faire recevoir au parlement, il ne put citer ni père ni mère; il avait été baptisé sous le nom de Cauche, valet de chambre et pourvoyeur du régent.

mère l'a vue dans une loge; elle en a pleuré de joie. Mon fils a marié cette enfant au marquis de Ségur (1).

Une actrice de l'Opéra, appelée mademoiselle d'Usé, qui est morte depuis, a été en grande faveur auprès de mon fils, mais cela n'a pas duré long-temps; à sa mort, il s'est trouvé que, bien qu'elle ait eu des enfans, ni elle, ni sa mère, ni sa grand' mère n'ont été mariées.

(1) Maître de la garde-robe du duc d'Orléans.

LE CHEVALIER DE LORRAINE.

Le chevalier de Lorraine avait mauvaise mine, parce qu'il avait eu quelquefois la v...le; auparavant, il avait très bonne mine; c'était un drôle bien fait; si l'intérieur eût ressemblé au dehors, je n'aurais eu de ma vie rien à dire contre lui. C'était un méchant homme; ses amis ne valaient pas mieux que lui.

Trois ou quatre ans avant la mort de mon mari, pour lui faire plaisir, je me suis raccommodée avec le chevalier; depuis ce temps, il ne m'a pas fait de mal. Il avait toujours eu tant de peur d'être chassé, qu'il avait insinué à feu Monsieur qu'il fallait chercher à savoir tout ce que je dirais ou ferais, afin d'être averti de ce qui pourrait se tramer contre le chevalier et ses créatures.

Le chevalier de Lorraine est mort si pauvre, que ses amis l'ont fait enterrer. Il avait pourtant 100,000 écus de revenu; mais il était mauvais ménager; ses gens l'ont toujours volé. Pourvu qu'ils lui donnassent, lorsqu'il les demandait, un millier de pistoles pour le jeu et les débauches, il les laissait disposer de son bien comme bon leur semblait. La Grancey lui a arraché aussi beaucoup d'argent.

mère l'a vue dans une loge; elle en a
joie. Mon fils a marié cette enfant au
Ségur (1).

Une actrice de l'Opéra, appel
d'Usé, qui est morte depuis, a
veur auprès de mon fils, m
long-temps; à sa mort, il
qu'elle ait eu des enfans,
grand' mère n'ont été m

(1) Maître de la garde-ro

...11, en
..., le poison
... *Mémoires*, en
...Monsieur n'était pas
... même pas; ce même goût
...raine pour maître, et il le de-
... Monsieur le bâton haut, fut com-
...es, demeura toujours publiquement le
..., et comme il avait avec la hauteur des Guise,
...rit, aut se mettre entre le roi et Monsieur, se
..., pour ne pas dire craindre, de l'un et de l'autre,
...ne considération, d'une distinction et d'un crédit
aussi marqué de la part du roi, que de celle de Mon-
... Le 7 décembre 1702, le chevalier de Lorraine mourut
... coup d'apoplexie, dans son appartement du Palais-Royal.
... p. 205, l'article *Henriette d'Angleterre*.)

FRAGMENS HISTORIQUES.
(ORRAINE.

DE BOURBON,

VERMANDOIS.

...uois était gentil; il était
...chait un peu. Je sais bien que
... que M. le dauphin l'avait débau-
...e parierais ma tête que cela n'est pas
..., car M. le dauphin n'avait point ce goût; il
...aimait que les femmes. Ceux qui ont séduit le pauvre M. de Vermandois, sont, le chevalier de Lorraine, et son frère le comte de Marsan. Ce sont eux qui lui ont enseigné cette débauche (1).

(1) Le comte de Vermandois était fils naturel de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière. Il naquit en 1667, fut légitimé en 1669, et mourut, à Courtrai, au mois de novembre 1683, à peine de retour de sa première campagne. (Voir l'article *La Vallière*, p. 59.) La sœur du comte de Vermandois avait épousé le prince Louis-Armand de Conti. (Voir p. 261.)

Il a eu une vilaine mort. Étant debout auprès de madame de Maré (1), sœur de madame de Grancey, il lui raconta comment il s'était livré à la débauche toute la nuit. Il lui dit les plus grandes horreurs du monde. Tout-à-coup, il est frappé d'apoplexie; il perd aussitôt la parole, et peu de temps après il a expiré (2).

(1) Madame de Maré était gouvernante des enfans de M. le duc d'Orléans.

(2) Du chevalier de Lorraine, de cet homme qui de son exil, en Italie, avait envoyé à Effiat et Beuvrau, ses complices, le poison pour faire périr Madame. Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, en parle de la manière suivante: « Le goût de Monsieur n'était pas « celui des femmes, et il ne s'en cachait même pas; ce même goût « lui avait donné le chevalier de Lorraine pour maître, et il le de- « meura toute sa vie..... Il mena Monsieur le bâton haut, fut com- « blé d'argent et de bénéfices, demeura toujours publiquement le « maître chez Monsieur; et comme il avait avec la hauteur des Guise, « leur art et leur esprit, sut se mettre entre le roi et Monsieur, se « faire ménager, pour ne pas dire craindre, de l'un et de l'autre, « et jouir d'une considération, d'une distinction et d'un crédit « presque aussi marqué de la part du roi, que de celle de Mon- « sieur. » Le 7 décembre 1702, le chevalier de Lorraine mourut d'un coup d'apoplexie, dans son appartement du Palais-Royal. (Voir, p. 205, l'article *Henriette d'Angleterre*.)

LOUIS DE BOURBON,

COMTE DE VERMANDOIS.

Le comte de Vermandois était gentil; il était bien fait, mais il louchait un peu. Je sais bien que le bruit a couru que M. le dauphin l'avait débauché; mais je parierais ma tête que cela n'est pas vrai, car M. le dauphin n'avait point ce goût; il n'aimait que les femmes. Ceux qui ont séduit le pauvre M. de Vermandois, sont, le chevalier de Lorraine, et son frère le comte de Marsan. Ce sont eux qui lui ont enseigné cette débauche (1).

(1) Le comte de Vermandois était fils naturel de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière. Il naquit en 1667, fut légitimé en 1669, et mourut, à Courtrai, au mois de novembre 1683, à peine de retour de sa première campagne. (Voir l'article *La Vallière*, p. 59.) La sœur du comte de Vermandois avait épousé le prince Louis-Armand de Conti. (Voir p. 261.)

PHILIPPE V, ROI D'ESPAGNE (1).

Louis XIV pleura beaucoup quand son petit-fils partit pour l'Espagne; cela me fit pleurer aussi; le roi l'accompagna jusqu'à Sceaux. C'étaient des pleurs et des cris, dans le salon, à ne pas y tenir; M. le dauphin pleurait aussi beaucoup (2).

Le roi d'Espagne est très bossu, et n'est pas bien fait, mais il est plus grand que ses frères.

(1) Philippe V, roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, était le second fils du grand dauphin de France, et de Marie-Anne de Bavière. Il naquit à Versailles, le 19 décembre 1683, porta d'abord le titre de duc d'Anjou, et fut appelé à la couronne d'Espagne le 2 octobre 1700, par le testament de Charles II, dernier roi de la dynastie autrichienne. Agé de dix-sept ans, Philippe V fit son entrée solennelle à Madrid, le 14 avril 1701.

Les *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne*, extraits de la correspondance du marquis de Louville (1), sont, sans contredit, ce qu'on peut lire de plus curieux sur Philippe V et la reine, et sur l'histoire de la succession d'Espagne. L'éditeur de ces Mémoires, M. Scipion de Roure, a pris pour épigraphe les paroles de Commines (2) : « *Il semble que Dieu.... ne veult point qu'un royaume se moque de l'autre, car aucune mutation ne peut être en un royaume, qu'elle ne soit bien douloureuse pour la pluspart.* »

(2) On trouve des détails curieux de ce voyage, dans l'ouvrage intitulé : *Lettres inédites de Duché de Vanci*, contenant la relation historique du voyage de Philippe d'Anjou, appelé au trône d'Espagne. Précédées de l'exposé de ce qui s'est passé à la cour de Versailles; par Collin et Raynaud. *Marseille*, 1830, 1 vol. in-8°.

(1) Paris, 1818, 2 vol. in-8°.

(2) *Mémoires de Commines*, liv. VIII, ch. XVII.

C'est lui qui a la meilleure mine, ayant de jolis traits et de beaux cheveux; et, ce qui est singulier, avec des cheveux d'un beau blond, il a des yeux tout noirs; son teint est blanc et rouge; il a la bouche à l'autrichienne; il a une grosse voix, et parle avec une lenteur inouïe. C'est un seigneur bon et paisible, mais un peu opiniâtre dans ce qu'il s'est mis en tête. Il aime sa femme par-dessus tout, lui laisse tous les soucis, et ne se mêle presque de rien. Il est dévot, et croirait être damné, s'il couchait avec une autre femme que la sienne; sans la dévotion, il serait libertin, car il ne peut se passer de femme : voilà pourquoi il aime tant la sienne. Ce bon roi ne se connaît guère en mérite; pourvu qu'il ait une femme dans son lit, il n'en demande pas davantage. Il se laisse conduire facilement : voilà pourquoi la reine ne veut pas le perdre de vue. Il reçoit comme de la bonne monnaie tout ce que lui disent ceux à qui il est habitué, sans songer à autre chose. Le bon sire a bien besoin d'être entouré de gens capables, car son esprit ne saurait le mener loin; mais il a un bon cœur, et c'est le meilleur homme du monde. Il est un peu mélancolique, et il n'y a rien en Espagne qui puisse l'égayer.

Il faut qu'il connaisse bien les gens pour leur dire quelques mots : si vous voulez qu'il vous parle, il faut l'agacer et le tourmenter un peu, autrement, il n'ouvre pas la bouche. J'ai vu Monsieur très impatient de ce que le roi d'Espagne me

parlait sans lui adresser une parole. Monsieur ne s'était pas donné la peine de s'entretenir avec lui avant qu'il fût roi, ensuite il voulut que ce prince lui adressât la parole : cela ne convenait pas à ce roi. Il n'en était pas de même de moi. Dans l'appartement, à table, à la comédie, nous étions assis l'un à côté de l'autre; il aimait les contes; je lui en faisais des soirées entières : c'est-là surtout ce qui l'a accoutumé à moi, et voilà pourquoi il a toujours eu quelque chose à me demander. J'ai été souvent obligée de rire de la réponse qu'il me faisait, quand je lui disais : « Eh, Monsieur! parlez un peu à votre grand-oncle, qui est tout affligé de ce que vous ne lui parlez pas. » — « Que voulez-vous que je lui dise? répondit-il, je ne le connais presque pas! »

Il est vrai que la reine d'Espagne (1) a d'abord eu la plus grande affection pour la princesse des Ursins, et qu'elle a été désespérée lorsqu'on a chassé cette princesse pour la première fois. Ce que l'on a raconté du confesseur, est vrai aussi; il n'y manquait qu'une circonstance, c'est que le duc de Grammont, qui était alors ambassadeur, avait parlé comme le confesseur : voilà pourquoi il fut renvoyé.

La reine avait un moyen sûr d'insinuer au roi tout ce qu'elle voulait. Le bon sire aimait excessi-

(1) La première femme de Philippe V, Marie-Louise, fille du roi de Sardaigne, Victor-Amédée.

vement coucher avec elle : par-là, elle faisait de lui tout ce qu'il lui plaisait. Elle avait, dans sa chambre, un lit à roulettes; quand il n'avait pas fait ce qu'elle demandait, elle l'envoyait dans le lit à roulettes; mais, lorsqu'elle était contente de lui, elle le faisait coucher dans son propre lit, ce qui était le comble de la félicité du roi. Dès que la princesse des Ursins fut partie, le roi fit rappeler le confesseur de Rome; il l'a maintenant auprès de lui (1718).

Le roi d'Espagne ne saurait pardonner; or, madame des Ursins lui a fait croire trop de mensonges sur le compte de mon fils, pour que le roi puisse l'aimer de sa vie.

La passion de Rebenac (1) n'a pas fait de tort à feue notre reine d'Espagne (2); elle ne faisait que s'en moquer, et ne se souciait point de lui. Celui qui l'a empoisonnée, c'est le comte de Mansfeld, au nez pointu. Celui-là gagna deux de ses femmes de chambre françaises, pour lui donner du poison dans des huîtres crues; puis, elles refusèrent à la reine le contre-poison qui leur était confié.

(1) François de Feuquières, dit le comte de Rebenac, ambassadeur extraordinaire en Espagne.

(2) Épouse de Charles II, roi d'Espagne.

Mme LA DUCHESSE LOUISE-FRANCISQUE,

FEMME DE LOUIS III, DUC DE BOURBON.

J'ai connu un gentilhomme allemand, mort depuis long-temps (1718), qui m'a juré que madame la duchesse n'est pas fille du roi, mais du maréchal de Noailles. Il a marqué l'heure où il a vu entrer le maréchal chez la Montespan, et précisément neuf mois après, madame la duchesse est venue au monde. Cet Allemand, appelé Bettendorf, était brigadier dans les gardes-du-corps; il était de garde chez la Montespan, quand le capitaine de la première compagnie se rendit chez la maîtresse du roi.

Madame la duchesse n'est pas plus jolie que ses filles, mais elle a plus de grâces, un minois et des manières plus agréables; l'esprit lui perce par les yeux, et la malignité aussi. Je dis toujours qu'elle ressemble à une jolie chatte, qui, tout en jouant, fait sentir ses griffes. Personne n'a un port de tête comme elle. On ne saurait danser mieux, et avec plus de grâces que madame la duchesse et ses filles: cependant la mère danse mieux. Je ne sais comment elle fait, sa démarche boiteuse lui va bien.

L'esprit de madame la duchesse sait tourner les choses d'une manière si plaisante, qu'on ne peut s'empêcher de rire. Elle est très amusante et de bonne compagnie, et elle a des idées vraiment drôles. Quand elle veut plaire à quelqu'un, elle est très insinuante, et peut prendre toutes les formes; si elle n'était pas aussi fausse, on pourrait dire, avec vérité, que personne n'est plus aimable que madame la duchesse; elle sait se conformer à l'usage de chacun, en sorte que l'on croirait qu'elle prend un intérêt réel aux personnes; mais il n'y a rien de sûr chez elle. Si son esprit est bon, son cœur est mauvais. On croirait d'abord que, malgré toute ambition, elle ne songe qu'à s'amuser et à divertir les autres, et elle sait si bien feindre, que l'on croirait qu'elle s'est bien amusée chez les personnes; cependant, de retour dans sa société ordinaire, elle tourne en ridicule tout ce qu'elle a vu chez les autres.

La Mailly s'était plaint à sa tante, la vieille Maintenon, de ce que son mari était amoureux de madame la duchesse; mais ce mari étant ensuite devenu amoureux d'une comédienne, appelée Bancour, et lui ayant sacrifié toutes les lettres qu'il avait de madame la duchesse, car c'était un drôle très impertinent, madame la duchesse fit la chanson suivante sur la Mailly :

L'on dit que Villeroi,
(c'est un sergent des gardes)
Malgré votre air de prude,

S'est couché de son long
Sur vous par habitude :
J'en ai quelque soupçon,
Et point d'inquiétude.

Dans la maison de madame la duchesse, la méchanceté passe pour de l'esprit : voilà pourquoi elles n'ont point de retenue. Les trois sœurs, madame la duchesse, la princesse de Conti, et madame d'Orléans, se comportent comme si elles n'étaient pas sœurs, n'ayant ni amitié ni confiance l'une envers l'autre; elles se font des cérémonies comme des gens étrangers.

Madame la princesse est une personne très vertueuse. La vie de sa bru, la duchesse la jeune, lui déplaît, car Lassay est auprès d'elle jour et nuit; à la comédie, à l'Opéra, aux visites, partout on voit Lassay (1).

(1) Fils du comte Lassay, qui avait épousé une bâtarde de M. le prince. « Par son père, dit Saint-Simon, ce fils se trouva attaché « à la maison de Condé. Avec un visage de singe, il était parfaite- « ment bien fait. Il plut à madame la duchesse; elle le trouva sous « sa main; la liaison entr'eux se fit la plus intime et la plus étran- « gement publique. Il devint, à visage découvert, le maître de « madame la duchesse, et le directeur de toutes ses affaires. Il y « eut bien quelque voile de gaze là-dessus, pendant le reste de la « vie du roi, qui ne laissa pas de le voir, mais qui, dans ses fins, « laissait aller bien des choses, de peur de se fâcher et de se don- « ner de la peine. » (*Mém. de Saint-Simon*, t. IX, p. 140.)

Mme LA DUCHESSE LA JEUNE,

MARIE-ANNE, FILLE DU PRINCE FRANÇOIS-LOUIS DE CONTI.

L'épouse de M. le duc n'est pas laide de figure; elle a de beaux yeux, et elle serait assez bien, si elle n'allongeait et penchait le cou. Sa taille est horrible; elle est toute contrefaite; son dos est courbé en forme d'S : je l'ai bien observée, par curiosité, pendant que madame la dauphine lui donnait sa chemise.

C'est un méchant diable, fausse en tout point, et ayant un esprit dangereux. En général, elle ne vaut pas grand' chose. Sa fausseté a empêché que M. le duc n'épousât aucune de mes petites-filles. Étant amie intime de madame de Berri, qui aurait bien voulu qu'une de ses sœurs épousât M. le duc, et l'autre le prince de Conti, elle promit de faire ce mariage pourvu qu'on n'en parlât pas au roi et à moi; après avoir imposé cette condition, elle fit savoir au roi que madame de Berri et mon fils voulaient faire un mariage à son insu; pour les punir, elle pria le roi de marier M. le duc avec elle-même; ce qui eut lieu, en effet.

Grâce à son esprit, elle vit assez bien avec son

mari, quoique celui-ci n'ait pas de passion pour elle : c'est que chacun des deux vit à sa guise; il n'y a point de jalousie parmi eux. On dit qu'ils font lit à part.

Elle suscite beaucoup de tracasseries à la jeune princesse de Conti, sa parente; elle s'entend parfaitement à troubler les gens.

La jeune duchesse est morte hier au soir (22 mars 1720). La joie de M. le duc, sur le décès de sa femme, se trouva bien diminuée, vu qu'elle a tout légué à sa sœur, mademoiselle de La Roche-sur-Yon; et comme, d'après l'usage de Paris, le mari et la femme vivent en communauté, M. le duc sera obligé de restituer la moitié de tout ce qu'il a gagné à la banque de *Law*.

Pour que mademoiselle de La Roche-sur-Yon pût garder les millions qui lui reviennent de droit de la succession de sa sœur, madame la duchesse, il faudrait d'abord qu'elle les eût; mais on dit que M. le duc est comme le bon duc de Créqui, qui avait coutume de dire : « Dur à la détente, comme l'arbalète de Cognac; » en effet, non-seulement il refuse de donner à sa belle-sœur ce dont elle a hérité de sa femme, mais il lui conteste encore la propriété des billets de banque qu'elle avait donné à garder à madame la duchesse, lorsqu'elle était dangereusement malade elle-même.

Après la mort de madame la duchesse la jeune, la petite princesse de Conti, sa mère, a écrit à un cavalier nommé Du Challar, qui était l'amant de

la défunte, pour le prier de venir la voir, attendu qu'il était le seul objet qui lui restait de sa fille, et en l'assurant qu'il pourrait compter sur elle, et qu'elle le servirait dans tout ce qui dépendrait d'elle. C'était madame la duchesse la jeune, qui avait eu tant d'attachement pour Lassay, et qui avait été si familière avec lui au bal masqué.

Je n'ai reconnu en elle que deux bonnes qualités, son respect et son amour pour sa grand' mère, madame la princesse, et l'esprit qu'elle avait de cacher ses défauts. Au reste, elle ne valait rien du tout, de quelque côté qu'on voulût la considérer. Elle était fausse, voilà ce qu'il y a de certain; et, par sa mauvaise conduite, elle a abrégé sa vie. Elle n'a ni aimé ni haï son mari; ils ont vécu ensemble plutôt comme frère et sœur, que comme mari et femme.

Madame la duchesse avait les trois plus belles filles du monde; celle qu'on appelle mademoiselle de Clermont, est très belle, mais je trouve sa sœur, la princesse de Conti, plus aimable.

Madame la duchesse peut boire beaucoup sans perdre la raison. Ses filles veulent l'imiter, mais elles sont bientôt ivres, et ne savent pas se gouverner comme leur mère.

M. LE DUC, LOUIS III, DE BOURBON.

On dit que M. le duc a des qualités solides; il est noble dans tout ce qu'il fait; il a assez bonne mine, mais la perte de l'œil, que le duc de Berri lui a crevé à la chasse, le défigure beaucoup.

Il est poli et sait bien vivre; on prétend que son esprit n'a pas une grande étendue, et qu'il n'est guère instruit. On le croit incapable de gérer les affaires; d'abord à cause de son ignorance, puis à cause de son dégoût pour l'application, et en troisième lieu à cause de son impatience. Je vois bien qu'en l'examinant de près, on lui trouverait assez de défauts; pourtant, il a aussi des qualités louables, et il possède beaucoup d'amis. Il a de la grandeur, de la noblesse d'âme, et un bon maintien. Il est certain qu'il est très politique : ce qu'il tient de sa mère.

La princesse de Conti s'est plainte auprès de moi de ce qu'au bal M. le duc est allé derrière elle, en chantant à haute voix : « Maman çà, maman là, maman carogne, » et qu'alors des masques se sont écriés, dans tous les coins de la salle : « Non, ce n'est pas celle-là; c'est l'autre, qui est la carogne. »

M. le prince est amoureux de la Polignac, mais celle-ci aime M. le duc, qui ne peut pas encore

oublier madame de Nesle, quoiqu'elle lui ait donné son congé, pour le remplacer par ce grand veau, le prince de Soubise. On prétend que celui-ci dit : « De quoi se fâche M. le duc : n'ai-je donc pas permis à madame de Nesle de coucher avec M. le duc, quand il voudra? » Voilà la délicatesse qu'on a ici en amours!

M. le duc est très passionné. Quand madame de Nesle lui donna son congé, il faillit mourir de chagrin; il avait l'air de la mort en personne, et, pendant plus de six mois, il n'a pas su prendre son parti.

Le marquis de Villequier, fils du duc d'Aumont, fit un jour une visite à la marquise de Nesle. Il vint dans la tête de celle-ci, de lui demander s'il était vrai qu'il était amoureux de sa femme. Villequier répondit : « Je n'en suis pas amoureux; je la vois même fort peu; nos humeurs diffèrent beaucoup : elle est sérieuse, et moi j'aime la gaîté et les plaisirs. Je l'aime d'une amitié fondée sur l'estime, car c'est une des plus honnêtes femmes de France. » Madame de Nesle, de qui on ne peut pas en dire autant, prit ce propos pour une insulte, et s'en plaignit à M. le duc, qui lui promit de la venger. Quelques jours après, il invita le jeune Villequier à dîner chez le marquis de Nesle même; il y avait, outre madame de Nesle, le marquis de Gèvres, madame de Coligny (1), et d'autres. Pendant le

(1) Fille aînée du comte de Bussy-Rabutin.

dîner, M. le duc commence tout-à-coup ainsi : « Bien des gens croient être à couvert du cocuage, mais c'est une erreur. J'ai cru me mettre à l'abri, en épousant un monstre : cela ne m'a servi de rien, car un vilain Du Challar, plus laid que moi, me fait cocu. Pour le marquis de Gèvres, il ne le deviendra point, parce qu'étant impuissant, il ne saurait se marier; mais vous (à M. de Nesle), vous l'êtes de tel et tel, etc. » Nesle, qui ne pouvait le croire, quoique cela soit vrai, se mit à rire tout de bon; puis, s'adressant à Villequier, il lui demanda : « Et vous, ne croyez-vous pas l'être, Villequier? » Celui-ci se tut. M. le duc continua : « Vous l'êtes du chevalier de Pesay. » Villequier rougit; cependant il dit : « J'avoue que, jusqu'à présent, je n'ai pas cru l'être; mais, puisque vous me mettez en si bonne compagnie, je n'ose m'en fâcher. » Je trouvai que madame de Nesle n'avait pas été bien vengée.

Je me souviens que M. le duc, qui était horriblement contrefait, dit un jour à feu Monsieur, qui était droit et bien fait, qu'un masque l'avait pris pour Monsieur. Celui-ci, tout mortifié d'une pareille méprise, répondit : « Je mets cela au pied du crucifix. »

Depuis que madame la duchesse a pris le parti de son fils contre son frère et ses neveux, M. le duc a pris en affection madame sa mère; auparavant, il ne s'en inquiétait guère.

La Polignac faisait croire à M. le duc qu'elle l'ai-

mait. Lui, qui se doutait bien de sa conduite, la fit espionner, et apprit qu'elle avait une intrigue secrète avec le chevalier de Bavière. Il lui en fit reproche; elle nia le fait. M. le duc l'avertit de ne pas s'imaginer qu'elle pût le tromper; elle protesta qu'il était mal informé. Mais, dès qu'il l'eut quittée, elle se rendit chez le chevalier. L'ayant fait suivre, M. le duc l'apprit aussitôt. Le lendemain, il lui donna rendez-vous chez lui; elle se rendit dans la chambre à coucher, croyant qu'il ne se doutait de rien. Cependant M. le duc ouvrit grandement la porte, en sorte qu'on pouvait la voir du cabinet qui était rempli d'hommes; il appela le chevalier de Bavière, en lui disant : « Tenez, Monsieur le chevalier, venez prendre votre compagne; elle n'aura pas besoin d'aller si loin pour vous trouver.

Quoique M. le duc et le prince de Conti soient doublement beaux-frères, ils n'ont pourtant jamais pu se souffrir mutuellement.

M. le duc est maintenant (1718) très amoureux de madame de Prie (1); elle a déjà reçu une fois pour cela une volée de coups de son mari, mais cela n'a servi de rien. On dit qu'elle a de l'esprit; elle gouverne M. le duc entièrement, et celui-ci n'est occupé qu'à faire cocu M. de Prie. Elle a consolé M. le duc du congé de madame de Nesle, mais

(1) Fille d'un riche financier, Bertelot de Pléneuf, un des premiers commis du chancelier Voisin, ministre de la guerre.

on prétend qu'elle ne lui est pas fidèle, et qu'elle a deux autres galans; l'un est le prince de Carignan, et l'autre Lior, premier maître-d'hôtel du roi : c'est le plus beau des trois.

Ce n'est plus de l'amour que M. le duc peut inspirer à une femme. Il est grand, maigre comme un éclat de bois, a le corps voûté, des jambes longues comme une cigogne, le corps très court, point de mollets, les deux yeux si rouges, qu'on ne saurait distinguer le mauvais œil d'avec le bon, des joues creuses, un menton si long, qu'on ne croirait pas qu'il appartient au visage, de grosses lèvres; bref, il est d'une laideur comme j'en ai peu vu. On prétend que l'inconstance de sa maîtresse, madame de Prie, l'afflige profondément, et cause le dépérissement de sa santé (1).

La princesse de Modène ne perd rien par la mort de madame la duchesse; M. le duc a déclaré

(1) « La marquise de Prie avait plus que de la beauté; toute sa personne était séduisante. Avec autant de grâces dans l'esprit que dans la figure, elle cachait, sous un voile de naïveté, la fausseté la plus dangereuse; sans la moindre idée de la vertu, qui était à son égard un mot vide de sens, elle était simple dans le vice, violente sous un air de douceur, libertine par tempérament; elle trompait avec impunité son amant, qui croyait ce qu'elle lui disait contre ce qu'il voyait lui-même. J'en pourrais rapporter des traits assez plaisans, s'ils n'étaient pas trop libres. Il suffit de dire qu'elle eut un jour l'art de lui persuader qu'il était coupable d'une suite de libertinage dont il n'était que la victime. » *Mémoires de Duclos*, t. II. On sait que lorsque M. le duc parvint au ministère, après la mort du régent, ce fut la marquise de Prie qui gouverna en son nom, mais qu'elle fut exilée, et qu'elle mourut deux années après de chagrin et d'ennui.

qu'il n'aurait jamais épousé cette princesse, et qu'il ne veut pas se remarier.

M. le duc et madame sa mère ont, dit-on, gagné chacun deux cent cinquante millions.

En sa qualité d'ami intime de Law, M. le duc a été aussi maltraité de la populace, qui lui a dit toutes sortes d'injures, en l'appelant même chien; on n'a pas ménagé davantage son petit frère, le comte de Clermont, derrière lequel on a crié au Port-Royal : « Va, chien, tu ne vaudras pas mieux que tes autres frères. Son gouverneur étant descendu pour haranguer la populace, ils saisirent des pierres, ce qui le força de regagner bien vite le carrosse, et de repartir en toute hâte.

FRANÇOIS-LOUIS,

PRINCE DE CONTI.

Le prince de Conti, mort en dernier lieu (en 1709), avait de l'esprit, du courage, des manières agréables, et se faisait aimer; mais il avait aussi de mauvaises qualités. Il était faux, n'aimant personne que lui-même, et se livrant à la débauche contre nature, ce qui lui a coûté la vie; en effet, étant délicat de nature, il a pris à Fontainebleau, dit-on, des mouches cantharides, qui ont achevé de le détruire. Il avait été question de le faire roi de Pologne (1).

(1) En 1696, après la mort de Jean Sobieski.

LA GRANDE PRINCESSE DE CONTI,

FILLE DE LA VALLIÈRE.

C'EST, de toutes ses filles du côté gauche, celle que le roi a le plus aimée; elle est polie et sait bien vivre; elle est maintenant très adonnée à la dévotion.

LA PRINCESSE PALATINE,

MARIE-THÉRÈSE DE BOURBON,

FEMME DE FRANÇOIS-LOUIS, PRINCE DE CONTI.

MADAME la princesse est la seule de la maison de Condé qui vaille quelque chose; je crois qu'elle a encore du sang allemand dans les veines. Elle est petite et un peu de travers, mais elle n'est pas bossue; elle a de beaux yeux comme son père en avait; du reste, ce n'est point une beauté, mais elle a beaucoup de vertu et de piété. Ce qu'elle a souffert de la part de son mari, excite la compassion; il était jaloux comme un démon, quoique sans aucun motif. Elle ne savait jamais où elle passerait la nuit. Quand elle s'était arrangée pour coucher à Versailles, il la conduisait à Paris ou à Chantilly; lorsqu'elle croyait pouvoir y rester, elle était obligée de partir pour Versailles. Il la tourmentait sans cesse comme une âme damnée : il avait d'ailleurs l'air d'un petit singe. Feu la reine avait deux perroquets, dont l'un était le portrait de M. le prince, tandis que l'autre ressemblait au

maréchal de Luxembourg comme une goutte d'eau à l'autre.

Malgré tout ce que madame la princesse a souffert, elle regrette pourtant son mari tous les jours : souvent elle m'impatiente de ce qu'au lieu de jouir de son repos, elle pleure sur son veuvage, et voudrait que son mari vécût encore, dût-elle même être tourmentée de nouveau.

Elle aurait bien désiré faire épouser mademoiselle de Condé à feu le margrave; cette personne était incomparablement plus belle que sa sœur; mais il m'a semblé qu'il avait plus d'inclination pour mademoiselle de Vendôme, parce qu'elle lui paraissait plus tranquille et plus modeste.

Madame la princesse, qui est née et élevée ici, n'a pas comme moi de la répugnance à faire épouser à son fils une bâtarde; cependant elle s'en est également repentie. Elle est bien malheureuse sous le rapport de ses enfans. La princesse de Conti, mère du prince de Conti, qui est plutôt vertueuse que légère, est pourtant une petite folle, et ressemble à la comtesse Pimbèche - Orbèche, car elle veut toujours plaider contre sa mère, qui pourtant a employé tous les moyens, quoiqu'inutilement, de s'arranger avec elle. Jeudi dernier (10 mars 1720), elle a perdu son procès; j'en suis fort aise, car c'était un procès injuste. Mademoiselle la princesse l'avait priée de prendre des arbitres; mais le fils a voulu plaider à toute force, et a fait

accuser la mère de mensonge par son avocat. Celui de madame la princesse n'a répondu que par ces mots : « La sincérité de madame la princesse et de madame la princesse de Conti sa fille est connue; tout le monde peut en juger. » Ces mots ont fait rire tout le palais.

LA PRINCESSE DE CONTI,

LOUISE-ÉLISABETH,

ÉPOUSE DE LOUIS-ARMAND DE CONTI.

C'est une personne pleine d'agrémens, qui joue à la beauté le tour de prouver clairement que la grâce est préférable à la beauté. Quand elle veut se faire aimer, on ne peut y résister; elle a des manières agréables, de la douceur et point de mauvaise humeur, et dit toujours quelque chose d'obligeant. C'est grand dommage qu'elle ne soit pas chez des gens vertueux, car chez elle le fond est bon; mais on laisse auprès d'elle de la mauvaise compagnie; elle a pour mari un vilain fou, un homme mal élevé; elle a fréquemment de mauvais exemples sous les yeux, ce qui contribue à la gâter, et l'empêche de soigner sa réputation. Ses manières aimables et naturelles plaisent à tous les étrangers; quelques Bavarois, entre autres, ont été amoureux d'elle, ainsi que le prince Ragotzky; mais celui-ci a été rebuté par sa coquetterie.

Elle n'aime point son mari, et ne saurait l'aimer, car il est trop répugnant, tant par son humeur

contrariante, que par sa figure; encore n'est-ce pas la figure qu'il a de plus laid, il est contrefait et horrible de toute sa personne. Elle lui a fait peur, en plaçant des fusils et des épées auprès de son lit, et en l'assurant que s'il revenait encore avec ses pistolets chargés, elle prendrait le fusil pour tirer sur lui, et que, dans le cas où elle le manquerait, elle l'attendrait avec l'épée à la main : depuis ce temps, il n'a plus de pistolets.

Son mari l'a tourmentée et l'a fait pleurer, en sorte qu'elle a perdu son enfant, et qu'elle s'est blessée de nouveau.

Elle assure qu'elle guérira bientôt, et que ce que son mari lui a donné est, non pas la v....e, mais la ch...e p...e. Depuis qu'il lui a fait le présent en question, il vit bien avec elle, et elle avec lui.

LOUIS-ARMAND,

PRINCE DE CONTI.

Il est certain qu'il repousse par toute sa personne; quant à la figure, elle peut encore passer; c'est un petit homme horriblement contrefait, et toujours distrait, ce qui lui donne un air égaré comme s'il était aliéné; au moment où l'on s'y attend le moins, il tombe aussitôt sur sa propre canne. On y était tellement accoutumé chez le feu roi, que toutes les fois qu'on entendait tomber, on se contentait de dire : « Ce n'est rien, c'est le prince de Conti qui tombe. » Il a de l'esprit, mais il a été élevé comme un galopin; il a des lubies qu'il reconnaît lui-même, mais dont il ne peut se corriger. Sa femme est charmante; il faut la plaindre de n'être pas sûre de sa vie auprès de ce fou, qui la menace souvent avec des pistolets chargés : heureusement elle a du cœur, et ne se laisse point effrayer. Cependant son mari est amoureux d'elle, chose d'autant plus étonnante, que l'amour pour les dames n'est pas son faible; et s'il va quelquefois dans de mauvais lieux, ce n'est que pour y tourmenter les pauvres créatures qui s'y trouvent.

Avant d'être marié, il n'a jamais affectionné d'autre femme que sa mère, qui l'a aimé aussi bien tendrement; elle est maintenant fâchée de n'avoir plus d'ascendant sur son fils, et elle est jalouse de sa bru, que le fils aime toute seule : cela donne lieu à de fréquentes querelles dans le ménage. La mère fait bâtir une maison loin de celle de son fils. Quand ils sont d'accord, elle congédie les ouvriers; mais, lorsqu'ils sont brouillés, elle fait doubler le nombre, et hâter les travaux, de manière qu'on peut toujours savoir, par l'inspection du bâtiment, comment la princesse de Conti et son fils vivent ensemble. La mère voulait prendre chez elle son petit-fils pour l'élever; la bru s'y oppose, voulant garder l'enfant elle-même. Là-dessus, ils se comportent comme chiens et chats. La femme, qui est fine, gouverne son mari entièrement, et a gagné ses favoris au point d'en faire ses propres créatures. Elle est la maîtresse de toute la maison.

Pour empêcher le prince de Conti d'aller en Hongrie, on lui achète le gouvernement du Poitou, et on lui donne une place au conseil de régence : par ce moyen, on retient cette bête sauvage.

Notre jeune princesse dit que son époux a une fluxion à l'œil, et que la mère a pris ce matin un lavement, afin de rafraîchir le sang de son fils, par sympathie; elle l'empêche de siffler, de peur que la fluxion ne lui tombe des yeux sur la poitrine. Pour la régaler, il lui lit, à haute voix, Ovide en latin; quoiqu'elle n'en comprenne pas un mot; elle

est obligée d'écouter, et ne peut dire un mot, pas même lorsqu'il vient quelqu'un; si on ose l'interrompre, il se fâche, et gronde tous ceux qui se trouvent dans la chambre.

Au dernier bal (4 mars 1718), quelqu'un s'étant fait une bosse, et s'étant habillé comme le prince de Conti, s'assit auprès de celui-ci. Le prince lui demanda : « Qui êtes-vous, masque? » Celui-ci répondit : « Je suis le prince de Conti. » Sans se fâcher, le prince ôta son masque, et dit, en riant : « Voilà comment on se trompe; il y a plus de vingt ans que je crois l'être. » Ne pas se fâcher en pareil cas, est vraiment une chose rare.

Le prince croyait être guéri; mais il a eu une rechute en Espagne; et, quoiqu'il soit général de cavalerie, il lui est pourtant impossible de monter à cheval. Je dis, mardi dernier (17 juillet 1719), à la jeune princesse de Conti, que j'avais appris que son mari n'était pas entièrement rétabli. Elle se mit à rire, et me dit à l'oreille : « Bon, bon, il est guéri; mais il a fait semblant de ne pas l'être, de peur d'être obligé d'aller à la tranchée, et d'y être tué, car il est poltron comme un singe. » Il me semble que si je me trouvais aussi peu de capacité pour la guerre, je n'entrerais pas en campagne; rien ne l'y oblige en effet; c'est pour acquérir de l'honneur, et non pas pour remporter la honte, qu'on va à la guerre. Ses meilleurs amis, tels que Lanoue et Clermont, le lui ont représenté; cela les

a brouillés avec lui : c'est une triste chose de ne pas se connaître soi-même.

Le prince souffre encore beaucoup de sa dyssenterie : on a voulu le conduire à Bayonne; mais il a une fièvre trop violente pour supporter le voyage. Il a donc fallu rester à l'armée (25 août 1719).

Il y a neuf ou dix jours qu'il est de retour; je n'ai encore rien entendu de lui; il est toujours fourré dans la rue Quincampoix, afin de gagner de l'argent avec les agioteurs (19 septembre 1719).

Il est enfin venu me voir : apparemment il y avait ce jour-là moins à agioter dans la rue Quincampoix qu'à l'ordinaire, car il y a été fourré tout le temps depuis son retour. Son cousin, M. le duc, agit de même. Le prince de Conti n'a pas remporté beaucoup d'honneur de la campagne; c'est un homme trop adonné à tout genre de débauches.

Quoiqu'il puisse être poli quand il le veut, on n'est pas plus brutal que lui, et il devient plus fou de jour en jour.

A l'un des derniers bals de l'Opéra, il s'empara d'une pauvre petite fille récemment arrivée de la province, l'arracha d'à côté de sa mère, la plaça entre ses jambes, et, tandis qu'il la tenait d'un bras, il lui appliqua des soufflets et des chiquenaudes, qui lui firent sortir le sang du nez et de la bouche. La jeune personne, qui ne lui avait jamais fait de mal, et qui ne le connaissait même pas, pleura à

chaudes larmes; mais il se mit à rire, et dit : « Ne sais-je pas bien donner des chiquenaudes? » Tous ceux qui ont été témoins de cette scène brutale, en ont pitié; cependant personne n'a osé venir au secours de la pauvre enfant, car on craint d'avoir affaire à ce fou violent : il fait les grimaces les plus affreuses; moi, qui redoute extrêmement les fous, je tremble quand je me trouve tête à tête avec lui.

Ses méchancetés me rappellent les miennes. Étant enfant, je prenais du bois pourri, en plaçais des morceaux sur les yeux et la bouche, et me cachais le soir dans l'escalier pour faire peur aux gens; mais j'avais moi-même tant peur des revenans, que je tremblais presque la première. Voilà comme fait aussi le prince de Conti; il veut se faire craindre, et il est le plus peureux.

M. le duc et madame sa mère, ainsi que Lassay, ami de celle-ci, ont gagné plusieurs millions; le prince a gagné moins : cependant on prétend que son gain se monte à des millions (1). Les deux cousins ne bougent pas de la rue Quincampoix : ce qui a donné lieu à l'épigramme suivante :

Prince, dites-nous vos exploits;
Que faites-vous pour votre gloire?
— Taisez-vous, sots! Lisez l'histoire
De la rue Quincampoix.

(1) Il fit enlever à la banque quatre fourgons chargés d'argent, en échange de son papier-monnaie : ce fut là ce qui accéléra le discrédit de la banque de Law, et valut une sorte de popularité au prince de Conti.

Mais celui qui a gagné le plus d'argent, c'est ce Dantin, qui est si horriblement intéressé.

La jeune princesse de Conti m'a raconté qu'elle avait fait examiner son fils, dans son enfance, par Clément, pour savoir s'il était bien conformé. Celui-ci ayant trouvé l'enfant bien constitué, s'était rendu chez le prince de Conti, et lui avait dit : « Monseigneur, j'ai examiné la taille du prince qui vient de naître. Il est droit; faites-le coucher sans chevet, pour qu'il reste ainsi; songez quel chagrin ce serait pour la princesse de Conti, qui a fait ce prince droit, si vous le rendiez tortu et bossu. » Le prince de Conti voulut parler d'autre chose, mais Clément revint toujours à son sujet, en disant : « Songez qu'il est droit comme un jonc; ne le rendez pas tortu et bossu, Monseigneur. » Le prince de Conti, n'y pouvant plus tenir, s'enfuit.

L'ABBÉ DUBOIS.

Mon fils avait un sous-gouverneur; c'est celui-ci qui lui a donné cet abbé, homme très-instruit. L'intention du sous-gouverneur était de renvoyer l'abbé, quand il aurait appris assez à mon fils; d'ailleurs, hors la leçon, il ne le laissait point auprès de son élève: mais ce brave homme ne put exécuter son projet; car ayant été saisi d'une violente colique, il mourut, pour mon malheur, au bout de quelques heures. Ce fut alors que l'abbé se présenta pour le remplacer: on ne trouvait pas d'autre précepteur sous la main; ainsi l'abbé resta auprès de mon fils, et prit si bien le langage d'un honnête homme, que jusqu'au mariage de mon fils je l'ai pris pour tel; et ce n'est qu'alors que j'ai découvert toutes ses fourberies. J'avais eu de l'affection pour lui, parce que je m'étais imaginé qu'il aimait tendrement mon fils, et qu'il ne voulait que son bien-être; mais quand j'ai vu que c'était un homme faux qui ne songe qu'à ses propres intérêts, et qu'au lieu de chercher à soigner l'honneur de mon fils, il le précipitait dans la ruine, en le laissant se livrer à la débauche, sans faire semblant de s'en apercevoir, mon estime pour ce prestolet

s'est changée en mépris. Je tiens de mon fils lui-même, que l'ayant rencontré un jour dans la rue au moment où son élève se disposait à entrer dans un bordel, il ne fit qu'en rire avec lui, au lieu de le prendre par le bras et le ramener à la maison. Par cette indulgence coupable, et par le mariage de mon fils, il a bien prouvé qu'il n'y a en lui ni foi ni honnêteté. Ce n'est pas à tort que je le soupçonnai d'avoir contribué au mariage de mon fils; ce que j'en sais, je le tiens de mon fils même, et de gens qui étaient chez la vieille Maintenon, dans le temps où l'abbé se rendait chez elle la nuit pour arranger l'intrigue avec elle, pour trahir et vendre son maître. Il se trompe, s'il croit que je ne sais pas tout cela. D'abord, il s'était prononcé pour moi; mais après que la vieille l'eut fait venir trois ou quatre fois, il a subitement changé. Cependant, ce n'est pas pour cette affaire que le roi l'a pris ensuite en haine; c'est pour un tripotage qu'il avait fait avec le P. La Chaise. Monsieur en fut aussi fâché que moi. Le roi et la vieille le firent menacer de chasser tous ses favoris : ce qui le fit consentir à tout; il s'en est repenti ensuite, mais c'était trop tard.

Plût à Dieu que l'abbé Dubois eût autant de religion que d'esprit! mais il ne croit à rien; il est faux et scélérat; la fausseté éclate dans ses yeux : il a l'air d'un renard; et son symbole est un animal de cette espèce sortant de son trou, et guettant une poule. Il est certain qu'il est instruit, qu'il

parle bien, et qu'il a bien instruit mon fils; mais je voudrais qu'il eût ensuite cessé de voir son élève; je n'aurais pas à me plaindre de ce fâcheux mariage, que je ne saurais digérer. Hormis l'abbé Dubois, il n'y a sûrement pas de prêtre qui soit en faveur auprès de mon fils. Il a une sorte de bredouillement qui lui fait répéter ses paroles : cela m'impatiente souvent.

S'il y a quelque chose qui mette en défaut l'esprit de l'abbé, c'est son extrême orgueil; c'est un faible par lequel on est toujours sûr de le prendre. Je voudrais que mon fils eût aussi peu de confiance dans cet abbé, que moi! Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le connaissant encore mieux que moi, il se fie en lui. Mon fils est comme tous ceux de sa famille, ils ne peuvent se détacher des gens auxquels ils sont accoutumés; comme cet abbé a été son précepteur, il a l'habitude de lui laisser tout dire. Par son esprit amusant, l'abbé se remet toujours dans les bonnes grâces de mon fils, quand celui-ci a été mécontent de lui. Si l'abbé était étouffé de son premier mensonge, il serait mort depuis long-temps; mentir est un art dans lequel il excelle, surtout quand il s'agit de son intérêt : j'aurais une longue liste à faire, si je voulais écrire tous les mensonges que je lui ai entendu faire. C'est lui seul qui a insinué au roi tout ce qu'il fallait dire au sujet du mariage de mon fils; il avait pour ce même objet des entrevues secrètes avec madame de Maintenon. Il feint de croire que nous

sommes très bien d'accord; quelque chose de désagréable que je puisse lui dire, il prend tout en riant.

Mon fils a récompensé grandement son abbé Dubois; il lui a donné la charge de secrétaire du cabinet du roi, qu'avait feu M. Callières (1), et qui rapporte 22,000 livres; il lui a donné, en outre, une place au conseil de régence, pour les affaires étrangères.

Mon fils assure beaucoup que son intention n'est point de faire de l'abbé Dubois un cardinal, et que l'abbé lui-même n'y pense point (17 août 1717).

Le 6 mars, ce prestolet vint me dire : « Monseigneur vient de me faire archevêque de Cambrai. » Je lui répondis : « Je vous en fais mon compliment; mais cela ne s'est-il fait qu'aujourd'hui? Il y a huit jours qu'on le dit, et, dès qu'on vous a vu prêter serment, on n'en a plus douté. » On prétend qu'au sujet de la première messe de l'abbé, le duc de Mazarin a dit : « L'abbé Dubois est allé faire sa première communion, » prétendant qu'il n'avait communié de sa vie. J'ai embarrassé mon fils, en lui faisant observer qu'il avait changé de sentimens, puisqu'il m'avait dit lui-même que cet abbé ne parviendrait point à un évêché ou archevêché, et qu'il ne songeait point à devenir cardinal. Mon fils ré-

(1) François de Callières, né en Normandie en 1645, fut conseiller du roi, ministre, plénipotentiaire à Ryswick en 1693. Il mourut en 1717.

pondit, en rougissant : « Il est vrai ; mais j'ai eu de bonnes raisons pour changer d'avis. » — « Dieu le veuille, lui dis-je ; ce serait donc une grâce de Dieu, et point une raison.

L'archevêque de Cambrai est ennemi déclaré de notre abbé Saint-Albin. Le mot *archi* convient à toutes ses qualités : il est archi-fripon, archi-hypocrite, archi-flatteur, et surtout archi-coquin.

On raconte qu'un laquais de l'archevêque de Reims ayant dit à un laquais de l'archevêque de Cambrai : « Quand même mon maître ne serait pas cardinal, il est toujours plus grand seigneur que le tien, car il sacre les rois ; » le laquais de l'abbé Dubois répondit : « Quoi ! mon maître sacre tous les jours le bon Dieu ; c'est bien plus que les rois. »

Voici les épigrammes faites sur l'abbé :

Je suis du bois dont on fait les cuistres,
Et cuistre je fus autrefois ;
Mais à présent je suis du bois
Dont on fait les ministres.

Je ne trouve pas étonnant
Que l'on fasse un ministre,
Et même un prélat important,
D'un maq....., d'un cuistre.

Rien ne me surprend en cela :
Et ne sait-on pas comme
De son cheval, Caligula
Fit un consul à Rome ?

LAW.

M. Law est un honnête homme, et très raisonnable; il est extrêmement poli avec tout le monde, et sait bien vivre. Il ne parle pas mal français, du moins mieux que les Anglais ne parlent d'ordinaire.

On dit que lorsque son frère arriva à Paris, Law lui fit présent de 3 millions. Il a beaucoup d'esprit, et il a mis pourtant tant d'ordre dans les affaires, que toutes les dettes du roi ont été payées. C'est un homme admirable pour les finances. Feu le roi l'aurait volontiers employé; mais comme Law n'est pas catholique, le roi disait qu'il ne fallait pas se fier à lui (19 septembre 1719).

Il prétend que de tous ceux à qui il a exposé son système, il n'y en a que deux qui l'aient saisi, savoir : le roi de Sicile et mon fils; il est tout étonné d'avoir été si bien compris. On le poursuit au point qu'il n'a de repos ni jour ni nuit. Une duchesse lui a baisé la main devant tout le monde. Or, si les duchesses agissent ainsi, que lui baiseront donc les autres dames? Je crois que, s'il voulait, les Françaises lui baiseraient, sauf respect, le derrière. Ne sont-elles pas déjà assez peu délicates pour le voir

pisser? Ayant un besoin pressant de lâcher l'eau, il refusa de donner audience à des dames, et leur fit connaître ce motif. Elles répondirent : « Cela ne fait rien; pissez, et écoutez-nous. Elles restèrent donc auprès de lui.

Une autre dame qui le poursuivait partout, sans pouvoir obtenir audience, apprit qu'il était chez madame de Simiane, et la fit prier de lui permettre de dîner chez elle. Madame de Simiane vint lui dire que ce ne pouvait être ce jour-là, attendu que M. Law dînait chez elle. Madame de Bouchu répondit que c'était précisément pour cela qu'elle avait désiré être de ce dîner. Madame de Simiane ne fit que répéter qu'elle ne voulait pas contrarier Law, et s'en alla. Ayant fait guetter l'heure du dîner, madame de Bouchu passa en voiture devant la maison, et fit crier au feu par son cocher et par ses laquais. Soudain, tout le monde quitta la table pour savoir où le feu s'était manifesté. M. Law se présenta aussi. Dès que madame de Bouchu l'aperçut, elle sauta hors de son carrosse pour lui parler. Mais M. Law, qui devina la ruse, disparut.

Une autre dame se fit conduire dans un carrosse devant l'hôtel de M. Law, pour y verser. Elle s'écria, en s'adressant à son cocher : « Verse donc, coquin, verse. » M. Law étant accouru pour la secourir, elle lui avoua qu'elle l'avait fait exprès pour se procurer une entrevue avec lui.

Un laquais avait tant gagné dans la rue Quincampoix, qu'il put acheter un équipage. Quand on

lui eut amené le carrosse, il oublia qu'il en était le maître, et monta derrière. Son laquais s'écria : « Eh! Monsieur, que faites-vous? le carrosse est à vous! — Ah! c'est vrai, dit le laquais, je l'avais oublié. » Le cocher de M. Law ayant fait aussi un gain considérable, demanda son congé. Son maître le lui donna, à condition qu'il lui procurerait un autre bon cocher. Le lendemain, le valet enrichi se présenta avec deux sujets, en disant qu'ils étaient bons tous les deux; que M. Law n'avait qu'à en choisir un, et que pour lui il prendrait l'autre.

Il arrive à Paris des gens de tous les pays de l'Europe; on a remarqué que, depuis un mois, il y a dans cette capitale deux cent cinquante mille âmes de plus qu'à l'ordinaire. Il a fallu faire des logemens dans les greniers; les carrosses roulent en si grand nombre, que les rues sont embarrassées, et que beaucoup de monde court des dangers. Une dame voulant dire à M. Law, faites-moi une concession, s'écria : « Ah! Monsieur, faites-moi une conception. » M. Law répondit : « Madame, vous venez trop tard; il n'y a pas moyen à présent. »

Quelques dames de qualité voyant une dame bien parée, couverte de diamans, et que personne ne connaissait, descendre d'un joli carrosse, et étant curieuses de savoir qui c'était, envoyèrent le demander au laquais. Celui-ci répondit en ricanant : « C'est une dame qui est tombée du quatrième étage dans ce carrosse. » C'était probable-

ment une femme de la classe de la cuisinière de madame Béjon. Cette dame étant allée à l'Opéra, il y a quelques jours, vit entrer une dame parée de belles étoffes et d'une quantité de bijoux, mais ayant une vilaine figure. La fille dit à sa mère : « Maman, je me trompe fort, ou cette dame si parée est Marie, notre cuisinière. — Taisez-vous, ma fille, lui répondit la mère, ne dites pas de sottises. » Les jeunes gens qui étaient à l'amphithéâtre commencèrent à répéter : « Marie, la cuisinière, Marie, la cuisinière! » La dame parée se leva, et dit à madame Béjon : « Oui, Madame, je suis Marie, la cuisinière; j'ai gagné de l'argent à la rue Quincampoix; j'aime à me parer; je me suis acheté de belles robes, je les ai payées : en pourrez-vous dire autant des vôtres? »

M. Law n'est pas le seul qui ait acheté de magnifiques bijoux et des terres. M. le duc devient immensément riche, ainsi que tous ceux qui ont des actions. M. Law a fait abjuration à Melun; il a embrassé la religion catholique avec ses enfans (1) : sa femme en a été désespérée. C'est une chose plaisante, de voir comme tout le monde court après lui, et se laisse fouler, seulement pour être regardé par lui ou son fils. Il a eu une querelle affreuse avec

(1) L'abjuration ne se fit pas à Paris, parce qu'on craignait les plaisanteries des Parisiens. Ce fut l'abbé de Tencin qui eut la bonne fortune d'être chargé de la conversion de Law ; il retira de ce pieux travail, dit Duclos, beaucoup d'actions et de billets de banque.

le prince de Conti. Celui-ci voulait que M. Law fît, à la banque, une chose que mon fils lui avait défendue. Le prince de Conti dit à Law : « Savez-vous bien qui je suis? — Oui, prince, répondit Law; sans cela, je ne vous respecterais pas comme je fais. » Le prince dit : « Vous devez donc m'obéir. » Law répliqua : « Je vous obéirai quand vous serez régent, » et s'en alla.

La princesse de Léon s'étant transportée à la banque, fit crier par ses laquais : « Place pour madame la princesse de Léon. Pendant ce temps, elle, qui est très petite, se glissa dans la pièce où les banquiers se tenaient avec leurs commis. « Je veux des actions, » dit-elle. Le commis répondit : « Prenez patience, on les vend selon l'ordre des demandes; ainsi, il faut que d'autres soient servis avant vous, Madame. » En même temps, il ouvrit le tiroir où les actions étaient renfermées; la princesse se jeta dessus : le commis voulut l'en empêcher; il s'ensuivit une bataille. Cependant le commis, effrayé d'avoir battu une femme de qualité, courut dehors, et demanda : « Qui est donc cette princesse de Léon? » Un des laquais répondit : « C'est une dame de grande qualité, jeune et aimable. — Eh bien! dit le commis, ce n'est donc pas celle-là? » Un autre laquais s'écrie : « La princesse de Léon est une petite femme, bossue par-devant et par-derrière, et qui a les bras si longs, qu'ils pendent à terre. — Oh bien! s'écria le commis, c'est celle-là. »

M. Law n'est point avare; il fait des aumônes à

l'infini, donne de fortes sommes, et assiste beaucoup d'indigens.

Quand mon fils demanda une duchesse pour accompagner sa fille jusqu'à Gênes, quelqu'un qui se trouvait chez lui, lui dit : « Monsieur, si vous voulez avoir le choix des duchesses, envoyez chez madame Law, vous les y trouverez toutes rassemblées. »

Mylord Stair ne peut s'empêcher de manifester sa haine contre M. Law : il emporte pourtant trois bons millions.

Le petit Law devait aussi danser dans le ballet du roi; mais il a été attaqué de la petite-vérole (9 février 1720).

Mon fils a été obligé de destituer Law : cet homme, que les gens ont adoré comme un dieu, n'est plus sûr de la vie, et il est incroyable combien il a peur (31 mai 1720). Il n'est plus contrôleur général, mais il reste directeur général de la banque et de la compagnie des Indes; cependant on lui a adjoint des conseillers du parlement, pour veiller à tout ce qui se fera à la banque (1). Son bon ami, le duc d'Antin, a voulu avoir la charge de directeur.

(1) Dans le conseil de régence, le duc d'Orléans fut obligé de convenir que Law avait émis des papiers pour 1,200 millions au-delà de la quantité légale, et que lui, le régent, l'avait mis à couvert de toute la responsabilité par des arrêts du conseil anti-datés. Toute la masse des billets de banque en circulation, montait à 2,700,000,000 de livres.

M. le duc a d'abord parlé contre Law : on prétend que 4 millions, dont 3 pour lui, et 1 pour madame de Prie, l'ont engagé à prendre sa défense. Mon fils, qui n'est pas peureux, quoiqu'on le menace, s'amuse infiniment de la grande peur de Law (25 juin 1720).

Celui-ci s'est rassuré un peu; il continue d'être grand ami de M. le duc : cela réjouit le prince de Conti, et le rend aussi fou qu'il est bien vu du peuple. C'est un bonheur pour nous, que ce monsieur soit si poltron; autrement, il causerait beaucoup de tracas à mon fils. Dernièrement, mon fils ayant dit à sa femme qu'il était informé que son mari cabalait, elle répondit : « Mais, Monsieur, que voulez-vous qu'il fasse? il veut qu'on parle de lui, et il n'a trouvé que ce moyen-là. Sans cela, que dirait-on de lui? »

Law ne peut s'échapper; les mêmes soldats qui le protègent contre le peuple, ne le laisseront pas s'esquiver. Il n'est pas très à son aise; cependant, je ne crois pas que le peuple le veuille poursuivre, car on commence à faire toutes sortes de chansons sur lui. En voici quelques-unes :

1° Law, ne devais-tu pas attendre,
A faire conversion,
Que la justice te fît pendre,
Pour imiter le bon larron?

2° Aussitôt que Law arriva
Dans notre bonne ville,
Monsieur le régent publia
Qu'il serait fort utile

Pour rétablir la nation,
La faridondaine, la faridondon;
Mais il nous a tous enrichis,
Biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami.

Ce parpaillot, pour attirer
Tout l'argent de la France,
Songea d'abord à s'assurer
De notre confiance;
Il fit son abjuration,
La faridondaine, la faridondon;
Mais le fourbe s'est converti,
Biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami (1).

Jamais de si barbares lois
N'ont gouverné les hommes;
Qu'il est fâcheux d'être François,
Dans le temps où nous sommes!
Tout est ici confusion,
La faridondaine, la faridondon;
Chaque jour un nouvel édit,
Biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami.

Law, le fils aîné de Satan,
Nous met tous à l'aumône;
Il nous a pris tout notre argent,
Et n'en rend à personne;
Mais le régent, humain et bon,
La faridondaine, la faridondon,
Nous revend ce qu'on nous a pris,
Biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami.

(1) Ce second couplet manque dans l'édition de Strasbourg de 1789. En revanche, le troisième ne se trouve pas dans la traduction de 1788.

On dit que Law est dans une telle angoisse, qu'il n'a pu se résoudre à se rendre chez mon fils, à Saint-Cloud, quoique celui-ci lui ait envoyé un de ses carrosses. C'est un homme mort; il est pâle comme du linge : on dit qu'il ne peut se rétablir de sa dernière frayeur. Si le peuple hait aussi M. le duc, c'est que ce prince est grand ami de Law, dont il conduit les enfans à Saint-Maur pour les y loger.

M. Boursel, revenant des grands jésuites, et passant par la rue Saint-Antoine, eut son carrosse arrêté par un fiacre, qui ne voulut ni avancer, ni reculer. Le laquais de Boursel, impatienté de cette obstination, frappa le cocher. Boursel descendit pour mettre fin à la violence de son laquais; mais le cocher de fiacre, pour se venger du maître et du valet, se mit à crier : « Voilà Law qui veut me tuer, tuez-le. » Aussitôt le peuple accourt avec des pierres et des bâtons, et veut se jeter sur Boursel, qui se sauve dans l'église des jésuites. On le poursuit jusqu'à l'autel. Il s'y trouvait une petite porte qui conduisait dans le couvent. Boursel s'y précipita, et la jeta derrière lui, ce qui le sauva.

M. de Chiverni, instituteur du duc de Chartres, voulut entrer en chaise au Palais-Royal. Un enfant de huit ans se mit à crier : « Voilà Law! » Aussitôt le peuple s'attroupa. M. de Chiverni, qui est un petit homme vieux et rabougri, dit lui-même très plaisamment à ce sujet : « Je savais bien que je n'avais rien à craindre dès que je montrerais mon

visage et ma taille. Aussi, dès qu'ils l'eurent regardé, ils le laissèrent monter tranquillément dans la chaise, et entrer au palais.

Le 10 décembre (1720), Law s'est retiré; il est dans une de ses terres, à six milles de Paris. M. le duc, pour aller le voir, a pris la chaise de poste de madame de Prie, et a fait habiller ses laquais en gris : autrement le peuple l'aurait mal accueilli.

Law s'est rendu à Bruxelles; madame de Prie lui a prêté sa chaise; en la renvoyant, Law a écrit à cette dame pour la remercier, et lui a envoyé une bague de cent mille livres. M. le duc lui a donné des relais, et l'a fait accompagner par quatre de ses gens. En prenant congé de mon fils, Law a dit : « Monseigneur, j'ai fait de grandes fautes; je les ai faites parce que je suis homme; mais vous ne trouverez ni malice ni friponnerie dans ma conduite. » Sa femme ne veut partir qu'après avoir payé toutes les dettes; il doit au rôtisseur seul 10,000 livres (1).

(1) Law se retira à Venise, et y termina ses jours; quelques mémoires prétendent qu'il n'était pas marié avec l'Anglaise qui passait pour sa femme.

ALBERONI.

Alberoni est un mauvais coquin qui ne désire rien tant que de susciter partout des troubles. Il vaudrait mieux que, comme son cousin, il fût resté garçon jardinier, et qu'il vendît des légumes, au lieu de susciter une partie de la chrétienté contre l'autre : c'est bien semer de la mauvaise herbe. Ce n'est que par son adresse que ce scélérat a fait sa fortune. Son histoire est un peu sale; cependant, comme elle est singulière, je veux la raconter. Dans le temps que M. de Vendôme commandait l'armée, en Italie, le duc de Parme envoya auprès de lui l'évêque de sa résidence pour traiter avec lui. M. de Vendôme avait beaucoup de bonnes qualités, mais elles étaient mêlées de défauts, comme chez la plupart des gens. Il en avait deux énormes : c'étaient le vice contre nature, et une saleté horrible et dégoûtante; il ne donnait d'audience que sur sa chaise percée. Aussi ne fit-il pas plus de façon avec l'évêque de Parme qu'avec ses officiers. L'évêque, suivi d'un grand train de clergé, ayant été introduit chez le duc de Vendôme,

le trouva sur son beau trône. On donna une chaise au prélat, afin qu'il pût s'entretenir avec lui. Voyant que le visage de M. de Vendôme était très bourgeonné, l'évêque lui dit, entr'autres choses : « Il me semble, Monsieur, que vous êtes échauffé; il faut que l'air de ce pays-ci ne vous soit pas bon. » M. de Vendôme répondit : « C'est bien pis à mon corps qu'à mon visage..... Voyez! » En même temps il se lève, et montre son derrière à l'évêque. Celui-ci se dispose aussitôt à partir, en disant : « Je vois bien, Monsieur, que je ne suis pas propre à traiter avec vous. Vos manières et votre rang ne s'accordent pas ensemble; mais je vous enverrai un de mes aumôniers qui sera bien votre fait. »

Il lui envoya donc Alberoni. Celui-ci fut introduit chez le duc de Vendôme au moment où il se torchait le derrière. Aussitôt il accourt, se jette à genoux, et s'écrie : « Ah! quel cul d'ange! » (1) Cela charma le duc de Vendôme au point qu'il le garda chez lui, et en fit son favori. Alberoni vendit au duc de Vendôme son maître le duc de Parme;

(1) « Alberoni, dit Duclos, fut reçu comme l'évêque l'avait été; mais, sans se formaliser de rien, il entrecoupa la conférence de plaisanteries assorties à la situation, et qui réjouissaient le duc de Vendôme. Ce général, en se relevant de dessus sa chaise, se présenta de façon, que l'abbé s'écria : « *Ah! culo di angelo!* » Le duc de Vendôme fut si content de l'humeur de l'abbé, qu'il ne voulut traiter qu'avec lui. » (*Mém.*, t. 1^er^). Voir aussi les *Mém. de Saint-Simon.*

puis quand M. de Vendôme fut en Espagne, il le sacrifia à la princesse des Ursins, et trahit celle-ci auprès de la reine d'Espagne. Voilà comme cet honnête homme a fait sa fortune. Ce que je viens de raconter a été le seul fondement de son élévation.

LE COMTE DE HORN.

Le jeune comte de Horn, qui vient d'être exécuté ici (1720), était d'une famille flamande très connue; il s'était distingué d'abord par les qualités les plus aimables du cœur et de l'esprit. Au collége, il avait été un modèle d'ordre, d'application et de pureté de mœurs. Mais la connaissance qu'il fit de quelques libertins, pendant qu'il fréquenta l'académie de Paris, le fit changer entièrement. Il prit une passion insatiable pour le jeu. Aussi, son père fut obligé de lui dire : « Tu ne mourras jamais que de la main du bourreau. » N'ayant plus d'argent, le jeune comte prit l'infâme métier de filou, et se mit à voler, au parterre de la comédie, des épées d'argent et des montres. A la foire de Saint-Germain, il perdit enfin une somme de 25,000 écus : c'est ce qui le porta à commettre le crime qu'il a expié par le dernier supplice. Afin d'acquitter la dette qu'il venait de faire, il fit venir un commis avec des billets de banque, sous prétexte de vouloir lui en négocier. S'étant associé avec deux scélérats, il se jeta avec eux sur le commis dès qu'il arriva, et le perça lui-même avec des poignards qu'ils avaient achetés trois jours auparavant sur le Pont-Neuf. Dans l'es-

affreux *miserere;* et Winkler, devenu enragé, s'est fendu la tête.

Il est certain que le roi traitait Louvois durement en paroles; mais certainement il ne l'a pas battu, comme on l'a prétendu; le roi n'en était pas capable. Louvois était un brutal et un impertinent, mais il a servi fidèlement le roi, et mieux que personne. Toutefois, il ne s'est pas oublié lui-même, et il a bien fait son coup de main. Il était horriblement méchant : par sa malhonnêteté et ses réponses grossières, il s'est fait haïr de tout le monde. Il croyait bien au diable, mais non pas au bon Dieu. Il croyait à tous les devins; mais il ne faisait pas scrupule d'incendier, empoisonner, mentir et tromper.

S'il ne m'a pas aimée, je le lui ai bien rendu; cependant, dans ses dernières années, il s'est comporté un peu mieux vis-à-vis de moi. J'ai été une des dernières qui lui aient parlé : je suis encore effrayée de ce qu'on a annoncé que l'homme avec qui j'avais parlé une demi-heure auparavant, et qui n'avait pas mauvaise mine, n'était plus.

M. de Louvois était le seul qui fût bien servi par ses espions; aussi n'y épargnait-il pas l'argent : tous les Français qui se rendaient en Allemagne ou en Hollande, en qualité de maîtres de danse et d'escrime, d'écuyers, etc., étaient soldés par lui pour l'informer de tout ce qui se passait dans les cours. Après sa mort, on n'a pas continué ce système; voilà pourquoi les ministres sont maintenant si ignorans.

Depuis que je suis en France, on n'a pas encore appris à respecter mon cachet. M. de Louvois faisait ouvrir et lire toutes mes lettres; et M. de Torcy, marchant sur ses nobles traces, n'a pas agi mieux. Autrefois, on les ouvrait pour trouver quelque chose qui pût nuire, et maintenant (1718) on les ouvre par pure habitude.

VICTOR AMÉDÉE II,

ROI DE SICILE,

NÉ EN 1666, MORT EN 1732.

On prétend que le roi de Sicile est toujours de mauvaise humeur, et qu'il s'est toujours pris de querelle avec ses propres maîtresses. Lui et madame de Verrue se sont querellés, dit-on, des journées entières. Je m'étonne comment la bonne reine le peut aimer avec autant de constance; il est vrai que c'est une personne vertueuse, et la patience même. Le roi vit mieux avec elle depuis qu'il n'a plus de maîtresses. La dévotion a adouci son cœur et son esprit.

Madame de Verrue est âgée, je crois, de quarante-huit ans (1718). J'ai profité de son vol; elle m'a vendu cent soixante médailles d'or : c'était la moitié de toutes celles qu'elle avait volées au roi de Sicile. Elle avait eu aussi des cassettes remplies de médailles d'argent : celles-ci ont été toutes vendues en Angleterre (1).

(1) « Madame la comtesse de Verrue fut mariée à l'âge de treize

ans. Le roi de Sardaigne en devint amoureux. Elle voulut résister, et en écrivit à sa mère et à son mari, qui étaient absens; ils en badinèrent. Elle prit le parti que tout le monde a su.... A l'âge de dix-huit ans, étant à dîner avec un parent de son mari, elle fut empoisonnée. Celui qu'elle soupçonnait, et qui était le même avec qui elle avait dîné, ne la quitta point, et voulut qu'on la fît saigner. Pendant ce temps, l'ambassadeur d'Espagne en Piémont envoya du contre-poison qui fit effet. Elle en revint, et n'a jamais voulu nommer celui sur qui tombaient ses soupçons. Elle se lassa du roi; engagea son frère, le chevalier de Luynes, à venir l'enlever (le roi était pour lors en voyage). Le rendez-vous fut à une chapelle à quatre lieues de Turin. Elle avait avec elle un petit perroquet. Son frère arrivé, ils partirent. Après quatre lieues de route, elle se ressouvint qu'elle avait oublié son perroquet dans la chapelle. Elle oublia le danger auquel elle exposait son frère, il fallait absolument quérir le perroquet.

« Madame de Verrue mourut à Paris au commencement du règne de Louis XV. Elle aima les gens de lettres, rassembla chez elle la meilleure compagnie de son temps, et y brilla par ses grâces et son esprit. Amie intime du poète Lafaye, elle le conseilla dans ses productions, et répandit beaucoup de charmes sur ses jours. Son goût pour les arts et les plaisirs la fit surnommer *dame de volupté*, et elle se fit elle-même cet épitaphe :

Ci-gît, dans une paix profonde,
Cette *dame de volupté*,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis dans ce monde.

(Sablier, *Variétés sérieuses et amusantes*, t. III, p. 346.)

affreux *miserere;* et Winkler, devenu enragé, s'est fendu la tête.

Il est certain que le roi traitait Louvois durement en paroles; mais certainement il ne l'a pas battu, comme on l'a prétendu; le roi n'en était pas capable. Louvois était un brutal et un impertinent, mais il a servi fidèlement le roi, et mieux que personne. Toutefois, il ne s'est pas oublié lui-même, et il a bien fait son coup de main. Il était horriblement méchant : par sa malhonnêteté et ses réponses grossières, il s'est fait haïr de tout le monde. Il croyait bien au diable, mais non pas au bon Dieu. Il croyait à tous les devins; mais il ne faisait pas scrupule d'incendier, empoisonner, mentir et tromper.

S'il ne m'a pas aimée, je le lui ai bien rendu; cependant, dans ses dernières années, il s'est comporté un peu mieux vis-à-vis de moi. J'ai été une des dernières qui lui aient parlé : je suis encore effrayée de ce qu'on a annoncé que l'homme avec qui j'avais parlé une demi-heure auparavant, et qui n'avait pas mauvaise mine, n'était plus.

M. de Louvois était le seul qui fût bien servi par ses espions; aussi n'y épargnait-il pas l'argent : tous les Français qui se rendaient en Allemagne ou en Hollande, en qualité de maîtres de danse et d'escrime, d'écuyers, etc., étaient soldés par lui pour l'informer de tout ce qui se passait dans les cours. Après sa mort, on n'a pas continué ce système; voilà pourquoi les ministres sont maintenant si ignorans.

Quand on ressemble au prince Eugène, de figure, on ne peut être beau; il est encore plus petit que son frère aîné; mais, à l'exception du prince Eugène, tous les frères ont valu peu de chose. Le puîné, prince Philippe, était un grand fou, qui est mort de la petite vérole à Paris. Il était tout blond, laid de visage; il avait mauvaise grâce, et avait toujours un air égaré; avec un nez d'épervier, il avait une grande bouche, de grosses lèvres, des joues creuses; je le trouvais presque en tout point semblable à son frère aîné. Le troisième frère, qu'on appelait le chevalier de Savoie, est mort d'une chute de cheval. Le prince Eugène était leur cadet. Il y avait aussi deux sœurs également très laides; l'une est morte, l'autre vit encore (1717) dans un couvent de Savoie. L'aînée avait une figure monstrueuse, et une taille de naine; elle a mené une vie déréglée. S'étant enfuie avec un drôle, l'abbé de la Bourlie, elle s'était fait épouser par lui à Genève : ils se sont bien battus; enfin elle est morte.

Dans sa jeunesse, le prince Eugène n'a pas été aussi laid qu'il l'est devenu ensuite. Mais jamais il n'a eu ni bonne mine ni air noble. Les yeux étaient passables; mais le nez gâtait le visage, ainsi que deux dents qu'il montrait toujours en ouvrant la bouche. Avec cela, il est toujours sale, a les cheveux gras, et ne les frise jamais.

Ce prince fait peu de cas des dames, et tant qu'il a séjourné ici, on n'en a pu citer une seule qui lui ait plu, ou qu'il ait distinguée, ou fréquentée plus

qu'une autre. En général, ce n'est pas d'aimer les femmes qu'on l'a soupçonné, mais d'avoir été la maîtresse d'autres jeunes gens : d'où il a reçu le sobriquet de madame Simoni, ou madame Putana. Ayant peu d'argent, il n'a pas été difficile. S'il est vrai, comme on le prétend, que pour un écu il ait fait tout ce qu'on a voulu, c'est une chose horrible à penser. Sa mère n'en avait aucun soin; elle le laissait courir comme un galopin, aimant mieux jouer son argent, que de l'employer pour son fils cadet. Voilà comment font ordinairement les femmes dans ce pays-ci.

LE PRINCE EMMANUEL DE PORTUGAL.

Les aventures du prince Emmanuel de Portugal ressemblent à un roman. Son frère, le roi, voulut d'abord, dit-on, en faire un prêtre et un évêque. Cela lui convenait d'autant moins, qu'il était amoureux, à ce qu'on prétend. Le roi l'ayant fait venir, lui demanda s'il était vrai qu'il ne voulût pas entrer dans l'état ecclésiastique. Sur la réponse affirmative du prince, le roi son frère lui donna un soufflet. Le prince lui répondit : « Vous êtes mon frère et mon roi; je ne puis ni ne dois me venger de vous; mais m'ayant fait un affront, vous ne me reverrez de ma vie » : on prétend qu'il partit la nuit même. Son frère lui avait enjoint de s'en retourner de Paris en Hollande. Comme il n'avait rien répondu à cet ordre, ni le gouverneur, ni l'ambassadeur, ne doutèrent qu'il n'eût l'intention d'obéir à son frère. La semaine dernière (juin 1716), il témoigna à l'ambassadeur le désir de voir Versailles et Marly. L'ambassadeur fit tout préparer, et accompagna avec sa femme le prince; le gouverneur et un gentilhomme du prince furent de la partie. Lorsque, revenant de Versailles, ils furent arrivés au cours, le prince fit arrêter et s'écria : « N'y a-t-il pas de chaise ici? »

Une voix répond : « Oui, Monseigneur, en voici quatre. — Cela suffit, dit le prince. » Puis, s'adressant à l'ambassadeur, il se confondit en remercîmens de l'amitié qu'il lui avait témoignée, et assura qu'il ne désirait rien tant que de trouver une occasion de lui témoigner sa reconnaissance. « Je pars en ce moment, ajouta-t-il, pour me rendre à Vienne, chez l'empereur; étant mon cousin, il me recevra, je l'espère : je veux apprendre dans son armée, contre les Turcs, à faire des armes. » Ensuite, il adressa ses remercîmens à son gouverneur de la peine qu'il avait eue de l'élever, et lui protesta que si Dieu lui accordait du bonheur, son gouverneur s'en ressentirait certainement. Il adressa également un compliment au gentilhomme. Descendant ensuite, il appela les chaises de poste, et se mit dans l'une; son favori, un blanc-bec assez laid, qui, dit-on, a beaucoup d'esprit, se mit dans l'autre, et ses deux valets de chambre dans la troisième et quatrième. Pour qu'il ne manque rien au roman, on ajoute que son amour en Portugal avait eu pour objet madame de Ribeira, avant que celle-ci fût mariée, et qu'il avait voulu l'épouser, mais que le roi son frère n'avait pas voulu le permettre. Peu de temps avant son départ, il fut trouvé par le mari, homme très jaloux, aux genoux de sa femme, et cela hâta le départ du prince.

LA GRANDE-DUCHESSE,

ÉPOUSE DE COSME III, DE FLORENCE.

La grande-duchesse m'a juré que le jour où elle était partie pour Florence, elle n'avait songé à autre chose qu'à s'en retourner, et à exécuter ce projet dès qu'elle pourrait.

Personne ne l'a approuvée d'avoir abandonné son mari, d'autant moins qu'elle dit beaucoup de bien de lui, et qu'elle peint comme un paradis terrestre la vie qu'on lui a fait mener à Florence.

Elle ne regarde point comme un malheur d'avoir voyagé; et toutes les grandeurs dont elle a joui à Florence, ne lui paraissent pas comparables à la vie libre qu'elle mène ici. Elle est plaisante quand elle raconte son histoire. Elle ne se flatte point du tout. « Savez-vous bien, ma cousine, lui dis-je souvent, que vous parlez contre vous-même? —Ah! répond-elle, je m'en soucie fort peu, pourvu que je ne voie point ce grand-duc. »

On ne peut l'accuser d'aucune intrigue amoureuse. Son mari lui donne peu d'argent; il lui doit

en ce moment (avril 1718) quinze mois : cependant la pauvre duchesse a besoin de fonds, pour prendre de nouveau les eaux de Bourbon. Le grand-duc, qui est avare, s'imagine qu'elle va mourir bientôt : voilà pourquoi il retarde les paiemens, dans l'idée d'en profiter.

LA DUCHESSE DE LORRAINE,

ELISABETH - CHARLOTTE - PHILIPPE D'ORLÉANS,

ÉPOUSE DE LÉOPOLD-JOSEPH-CHARLES DE LORRAINE.

Ma fille est laide, et même plus qu'elle ne l'était: car la belle peau qu'elle avait est toute hâlée du soleil. Cela altère beaucoup une figure, et la fait paraître vieille. Elle a un vilain nez rond, et ses yeux se sont enfoncés; mais sa taille s'est conservée, et, comme elle danse bien, elle a des manières aisées : on voit bien qui elle est; et je remarque beaucoup de personnes qui se piquent de bonnes manières, et qui pourtant n'en ont pas d'aussi bonnes qu'elle. Quoi qu'il en soit, je suis contente de ma fille, telle qu'elle est, et j'aime mieux qu'elle soit laide et vertueuse, que belle et coquette comme tant d'autres.

Elle ne manque jamais de faire ses adieux en approchant du terme de sa grossesse, s'imaginant qu'elle va mourir. Heureusement, elle en réchappe toujours.

Quand on laisse la jalousie s'enraciner, on ne peut plus la chasser; il vaut mieux prendre son parti auparavant. Ma fille ne fait semblant de rien,

mais elle souffre souvent intérieurement : ce qui n'est pas étonnant, car elle aime beaucoup ses enfans. Or, la femme pour qui le duc s'est passionné, et son mari, ne lui laissent pas un denier : ils ruinent complètement sa maison. Craon est un maudit cocu et un homme faux. Le duc de Lorraine n'ignore pas que ma fille est instruite de tout; mais je crois qu'il lui sait gré de ce qu'au lieu de le tourmenter, elle supporte tout en patience. Il a des douceurs, elle est gaie et contente.

Je croirais presque que la maîtresse du duc lui a donné un philtre, comme la Neidschin à l'électeur de Saxe. Quand il ne la voit pas, la sueur lui monte au front, à ce qu'on dit; et pour que le cocu de mari ne dise mot, le duc passe par tout ce que celui-ci veut. Lui et sa femme, qui est gouvernante, gouvernent tout, quoiqu'ils aient peu d'honneur l'un et l'autre. Elle viendra avec le duc et la duchesse ici.

Le duc de Lorraine est ici incognito sous le nom de comte de Blamont (1); il dîne habituellement chez moi. Ce voyage à Paris lui coûte 100,000 écus. Auparavant, la chasse était sa plus grande passion; mais actuellement, il paraît que Sylvain est amoureux; il a beau vouloir le cacher, plus il s'efforce,

(1) Il vint à Paris pour solliciter un arrondissement en Champagne, et le titre d'altesse royale. Appuyé par sa belle-mère, Madame, il obtint l'un et l'autre. En vertu d'un traité désavantageux pour la France, mais qui n'en fut pas moins enregistré au parlement, il agrandit ses états d'un grand nombre de villages.

mieux on le voit. Au moment où vous croyez qu'il vous fixe, il tourne la tête, et ses yeux vont chercher madame Craon : c'est une chose plaisante à voir. Je ne puis concevoir comment ma fille peut tant aimer son mari, et ne montre pas plus de jalousie. On ne saurait être plus amoureux que son mari ne l'est de la Craon (19 avril 1718).

On ne saurait disconvenir que c'est une femme douée de beaucoup d'agrémens. Sans être une beauté, elle a une belle taille, une peau fine, un teint bien blanc; mais ce qu'elle a de plus beau, ce sont la bouche et les dents. Elle rit avec agrément, et a un air modeste; ses yeux ne sont pas des plus beaux; elle se conduit avec honnêteté et respect en présence de ma fille; si elle en faisait autant hors de sa présence, il n'y aurait rien à dire : il n'est pas étonnant qu'une telle femme soit aimée, elle en vaut la peine. Mais elle traite son amant du haut en bas, comme si elle était duchesse de Lorraine, et lui M. de Lunéville. Je n'ai jamais vu personne de plus passionné que lui. Lorsqu'elle n'est pas là, il fixe la porte avec inquiétude; dès qu'elle paraît, il sourit et se calme : c'est vraiment drôle à voir. Néanmoins, elle ne veut pas qu'on s'en aperçoive, et fait semblant de ne pas se soucier de lui. Le duc ayant traversé ici avec elle une salle remplie de monde, le peuple commença à dire : « Tiens, tiens, voilà le duc de Lorraine avec sa maîtresse! » La Craon en pleura à chaudes larmes, et demanda que le duc se plaignît à mon fils : le duc fit en effet sa

plainte. Mais mon fils se mit à rire, et lui répondit que le roi même ne pourrait empêcher cela; qu'il fallait mépriser ces choses-là, et faire semblant de ne pas les entendre.

La Craon a été fille d'honneur chez ma fille; elle s'appelait alors mademoiselle de Ligneville : c'est là que le duc est devenu amoureux d'elle. Craon était tombé dans la disgrâce du duc, et on allait le chasser comme un coquin, pour avoir escroqué une somme au jeu; mais comme c'est un compère rusé, il s'aperçut de l'amour du duc pour mademoiselle de Ligneville, quoique le duc fît le plus grand mystère de sa passion. Vers ce temps, madame de Lenoncourt, dame d'atour de ma fille, vint à mourir; le duc sut faire en sorte que mademoiselle de Ligneville la remplaçât; et Craon, qui est riche, s'offrit à épouser cette demoiselle pauvre. Le duc fut enchanté de la faire épouser par quelqu'un qui fût disposé à se prêter à l'intrigue. Ainsi elle devint madame de Craon, et dame d'atour. Puis la vieille gouvernante étant venue à mourir, ma fille voulut faire un plaisir à son mari, ainsi qu'à Craon, en la nommant sa dame d'honneur : c'est là ce qui lui a attiré tant de déshonneur.

Ma fille est désolée; Craon et sa femme veulent faire un voyage de dix jours pour acheter un marquisat de 800,000 livres. Le duc ne veut pas rester pendant ce temps auprès de sa femme : il choisit ce moment pour visiter toutes les places fortes de l'Alsace; il restera absent jusqu'au retour de la maî-

tresse et de son mari : voilà ce qui fait tant de peine à ma pauvre fille. Le duc ne voit et n'écoute plus rien que par Craon, sa femme et ses créatures.

Je ne crois pas que l'attachement de ma fille pour son mari soit encore aussi vif qu'il l'a été; cependant elle l'aime encore beaucoup, et au moindre témoignage d'amitié qu'il lui fait, elle a tant de joie, qu'elle me le mande sur-le-champ. Il peut lui faire croire tout ce qu'il veut; et quoiqu'elle ne puisse douter de la passion du duc pour la Craon, dès qu'il lui assure que ce n'est que de l'amitié, qu'il est prêt à renoncer à la voir, et qu'il craint seulement de déshonorer cette dame aux yeux du public, mais qu'il n'y a rien qu'il ne soit prêt à faire pour le repos de son épouse, celle-ci prend tout à la lettre, le prie de continuer de voir la Craon comme à l'ordinaire, et s'imagine que son mari l'aime tendrement, tandis que le duc se moque d'elle. A la place de ma fille, ce qui me révolterait le plus, ce serait cette fausseté même.

Ce que je trouve de plus singulier dans cette intrigue du duc, c'est qu'il aime le mari autant que la femme, et ne peut vivre sans lui. Cela est difficile à comprendre. Mais Craon le comprend bien, et ne perd pas de temps. Il a déjà acheté une terre pour 1,100,000 livres (1).

(1) Le marquis de Craon fut grand-chambellan et premier ministre du duc de Lorraine, qui, de plus, obtint pour lui, de l'empereur d'Allemagne, la dignité de prince. Ce favori maria une de ses filles au prince de Lixin, de la maison de Lorraine.

L'incendie de Lunéville n'a point été l'effet du hasard : on sait que des gens ont fermé la bouche à une femme qui voulut crier au feu; on a aussi entendu quelqu'un s'écrier : « Ce n'est pas moi qui ai mis le feu. » Ma fille croit que c'est la vieille Maintenon qui a voulu les brûler tous, puisque celui qui a crié a servi dans la maison du duc de Noailles. Quant à moi, je croirais plutôt que c'est la jeune maîtresse, la Craon, qui a eu part à cet événement : car Lunéville est l'habitation et le douaire de ma fille.

LE DUC DU MAINE,

LOUIS-AUGUSTE.

Le duc du Maine s'était imaginé qu'il aurait ma fille. Madame de Montespan et madame de Maintenon arrêtaient ce projet en présence de certains marchands, à qui elles ne faisaient pas attention; mais ceux-ci prirent la parole, en disant : « Mesdames, ne vous y jouez pas; il vous en coûtera la vie, si vous faites ce mariage. » Madame de Maintenon, saisie de peur, alla sur-le-champ trouver le roi, pour l'engager à ne plus s'occuper de cette affaire.

Le duc du Maine a beaucoup d'esprit, qu'il montre surtout dans sa manière de conter. Il sait fort bien qui est sa mère; mais il n'a eu de l'attachement que pour sa gouvernante, à laquelle il n'a jamais su mauvais gré d'avoir desservi sa mère, et de s'être mise à sa place.

Mon fils ne veut pas croire que le duc du Maine soit le fils du roi. Cet homme a toujours été faux, et on l'a craint et haï à la cour comme un archi-rapporteur. Il a desservi tout le monde auprès du roi; ceux à qui il avait fait les plus grandes pro-

messes, étaient précisément le plus desservis par lui. Sa petite femme est encore pire que lui; car pour le mari, il est souvent retenu par la peur; mais la femme mêle du pathétique dans ses comédies. Il est certain qu'il n'y a pas de couple plus faux et plus méchant au monde que celui-là.

Je crois que le comte de Toulouse est fils du roi, mais j'ai toujours pensé que le duc du Maine est fils de Terme, qui était un faux coquin, et le plus grand rapporteur de toute la cour (1). La vieille Maintenon avait persuadé au roi que le duc du Maine respirait la piété et la vertu. Quand il rapportait du mal de quelqu'un, elle prétendait que c'était pour le bien des gens, et afin de les faire corriger par le roi. En conséquence, le roi trouvait tout admirable en lui, et le prenait pour un saint. Le confesseur, le P. Letellier, contribuait à l'entretenir dans cette bonne opinion, pour faire sa cour à la vieille; et le feu chancelier, M. Voisin, parlait au roi dans le même sens, par ordre de cette femme.

Le duc du Maine s'était imaginé que puisqu'il avait pu parvenir à se faire déclarer prince du sang, on

(1) « Terme, de même maison que M. de Montespan, n'avait de noble que sa naissance, et était si pauvre et si bas, qu'il fit l'impossible pour être premier valet-de-chambre du roi. Il fut tellement accusé de lui rapporter tout ce qu'il voyait ou entendait, qu'il était seul au milieu de la cour, sans que personne voulût lui parler ou le recevoir. M. le duc et madame de Conti firent aposter des Suisses, qui le chargèrent si violemment de coups de bâton, qu'il en fut plusieurs jours au lit. » *Notes du journal de Dangeau.* (*Mém. de Saint-Simon*, t. IV, p. 141.)

ne ferait pas difficulté de l'élever, à cause de cette qualité, à la dignité royale, et qu'il s'arrangerait toujours bien à l'égard de mon fils et des autres princes du sang : voilà pourquoi lui et la vieille ont fait passer de bouche en bouche la calomnie, que mon fils avait empoisonné la dauphine et le duc de Berri. C'étaient madame de Montespan et madame de Maintenon qui avaient dressé le duc du Maine à faire des rapports secrets au roi. D'abord, pour le lâcher comme un chien de basse-cour contre ceux à qui elles en voulaient, et puis pour divertir le roi, et se faire aimer elles-mêmes.

Ces bâtards sont d'un si mauvais caractère, que Dieu sait qui a été leur père.

Le duc du Maine prétend que si, par son secours, le roi prenait la direction des affaires, il le gouvernerait entièrement ; qu'il serait plus monarque que le roi, et qu'après la mort de mon fils, il régnerait avec sa sœur.

Hier, le parlement a fait sa remontrance à mon fils. Il n'est pas difficile de deviner d'où la chose vient : ils se sont enfermés pendant quatre heures chez le duc et la duchesse du Maine, qui ont fait conduire les conseillers dans leur voiture, et avec leurs gens à livrée (20 juin 1718).

Je crois que ce qui empêche mon fils d'agir avec vigueur contre le duc du Maine, c'est qu'il craint les pleurs et les emportemens de sa femme ; et qu'en second lieu, il a de l'attachement pour son second beau-frère, le comte de Toulouse.

La vieille Maintenon a envoyé le duc du Maine de maison en maison, chez tous les membres du parlement, pour leur dire que mon fils a empoisonné le dauphin, la dauphine et le duc de Berri; la vieille a fait pis encore; elle a fait insinuer à madame d'Orléans qu'elle n'était plus en sûreté chez son époux, et qu'il fallait demander du contre-poison à son frère cadet, comme elle-même l'avait fait dans les derniers jours du roi.

La vieille vit très retirée; personne ne peut dire qu'il lui soit échappé le moindre propos. Cela me fait croire qu'elle roule encore un projet en tête, mais je ne puis deviner ce que c'est.

Il faut que la vieille se croie immortelle, pour vouloir régner encore à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ce qui arrive au duc du Maine est un grand coup pour elle. Cependant elle ne perd pas l'espoir, et on prétend qu'elle n'est pas excessivement affligée; cela m'inquiète : car je sais comme cette vieille drôlesse sait manier le poison.

Le premier président de Mesmes n'a pas tort d'être l'ami du duc du Maine, à qui il doit sa place. Le duc conserve toutes ses charges : quant à celle de grand-maître de l'artillerie, on ne pourrait la lui ôter, à moins de lui mettre la tête devant les pieds.

Dans sa prison, le duc est tombé dans une si grande dévotion, que pendant la semaine sainte il a failli mourir à force de jeûner; il est tombé très-malade. Il prétend être innocent, et avoir gagné le

ciel par la pureté de sa conduite : cela le rend gai et content. Il n'est pas d'ailleurs triste de caractère ; il a au contraire toujours aimé les facéties et les contes. Devant les gens, il ne parle mal de personne ; c'était devant le roi qu'il faisait les dénonciations.

Hier on a prié mon fils de permettre que M. le duc du Maine se raccommodât avec sa femme. Mon fils a répondu : « Il aurait pu se raccommoder sans m'en parler ; car qu'il se raccommode ou non, je sais qu'en penser.

LA DUCHESSE DU MAINE,

LOUISE-BENOÎTE, FILLE DE HENRI-JULES DE CONDÉ.

MADAME du Maine n'est pas plus grande qu'un enfant de dix ans, et elle n'est pas bien faite. Pour paraître bien, il faut qu'elle tienne la bouche fermée; car quand elle l'ouvre, elle l'ouvre grandement, et laisse voir de vilaines dents mal rangées; elle n'est pas très grosse, porte beaucoup de fard, a de beaux yeux, un teint blanc, et des cheveux blonds : avec la bonté, elle pourrait passer; mais sa méchanceté est insupportable.

Elle a beaucoup d'esprit et d'instruction, et sait parler de toutes sortes de choses; cela attire chez elle les savans et les beaux-esprits. Elle flatte avec adresse les mécontens, et dit du mal de mon fils; voilà tout son secret pour se faire un parti. Son mari l'aime beaucoup; elle se pique à son tour d'aimer beaucoup son époux; mais je ne voudrais pas jurer sur cet amour. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle gouverne le duc du Maine entièrement. Ayant plusieurs charges, il peut placer beaucoup de monde, soit au régiment des gardes, dont il est général; soit dans l'artillerie, dont il est grand-

maître; soit aux carabiniers, où il nomme tous les officiers, sans compter ses régimens, par lesquels il attire encore beaucoup de monde.

L'amant tenant de madame du Maine, c'est le cardinal de Polignac (1); elle a en outre encore le premier président, et des jeunes gens. On accuse le cardinal d'avoir travaillé à la réfutation des Lettres de Filtz-Moritz, (2) quoiqu'il ait eu cette année (1718) un long éclaircissement avec mon fils, et qu'il lui ait juré de ne jamais rien entreprendre contre lui, malgré son amitié pour madame du Maine.

L'hiver dernier le comte d'Albert étant ici, fit sa cour à madame du Maine : le cardinal de Polignac en devint jaloux, et les suivit en masque au bal. A la vue du tête-à-tête de la duchesse et du comte, il ne put y tenir, et éclata : on apprit alors qu'il y avait un cardinal au bal masqué, ce qui a fait beaucoup rire.

Lors de son arrestation, madame du Maine a manqué d'étouffer de colère; elle ne s'est remise que

(1) Voyez la *Vie du cardinal Polignac*, par le P. Faucher. Paris, 1777, 2 vol. in-12.

(2) *Lettres de Filtz-Moritz sur les affaires du temps*, Amsterdam, 1718, ouvrage favorable au régent. La *Réponse* qui y fut faite, fut, à ce qu'il paraît, proposée par l'abbé Brigaut, au moins, Madame de Staël la lui a attribuée dans ses Mémoires, tom. II, pag. 32, année 1755. Mais il est vraisemblable, comme la princesse le dit plus bas, que cet abbé Brigaut était aux gages de la duchesse du Maine.

peu à peu. (1) On dit qu'elle est maintenant calme, et qu'elle joue aux cartes toute la journée. Quand le jeu est fini, la colère la reprend ; elle tombe alors sur le mari, les enfans, et les domestiques, qui ne savent à quel saint se vouer. Elle est d'une violence horrible : on prétend qu'elle a souvent battu son mari.

Tant qu'elle réside à Dijon, elle joue le rôle de Roland le furieux ; tantôt on ne la traite pas avec les égards dus à son rang ; tantôt elle se plaint d'autre chose ; elle ne veut pas comprendre qu'elle est prisonnière, et qu'elle a mérité encore pis. Elle s'était imaginé que lorsqu'elle serait arrivée à Châlons-sur-Saône, elle jouirait de plus de liberté, et n'aurait pour prison que la ville ; mais dès qu'elle a su qu'elle y serait enfermée dans la citadelle, comme à Dijon, elle n'a plus voulu partir. Loin de se repentir de sa trahison, elle croit avoir fait quelque chose de beau.

Quelque triste que je sois, mon fils m'a fait rire aux éclats, en me racontant ce qu'on a trouvé dans les lettres de madame du Maine, saisies chez le cardinal de Polignac. Dans une de ses lettres, cette personne honnête et vertueuse écrit : «Nous allons demain à la campagne ; j'arrangerai les ap-

(1) Le marquis d'Ancenis, capitaine des gardes, qui vint arrêter la princesse de bon matin, avait soupé chez elle la veille. Quand il entra, la duchesse s'écria : « Mon Dieu, que vous ai-je fait, pour me réveiller de si bonne heure? » Les principaux domestiques de la maison furent conduits à la Bastille ou à Vincennes ; le prince de Dombes et le comte d'Eu furent envoyés à Eu.

partemens de façon que votre chambre soit près de la mienne. Tâchez de faire aussi bien que la dernière fois, et nous nous en donnerons à cœur joie.»

Madame la princesse sait bien que sa fille a eu une intrigue avec le cardinal, et elle a fait son possible pour l'en détourner. A cet effet, elle lui a fait savoir sous main que le cardinal est infidèle, et qu'il lui préfère une certaine Montauban. Mais cela ne sert à rien. Le duc du Maine est informé de tout; il a écrit à sa sœur: «Ce n'est pas en prison qu'on devrait me mettre, mais en jaquette, pour m'être ainsi laissé mener par le nez.» Il ne veut plus revoir sa femme de sa vie; cependant il ne connaît pas la lettre de la duchesse au cardinal, ni d'autres démarches qu'elle a faites pour faire son mari cornard.

Madame du Maine finira par devenir réellement folle; car elle a des vapeurs horribles. Madame sa mère a prié mon fils de lui permettre de faire venir madame du Maine chez elle, à Anet, où elle répondrait de sa conduite, en l'empêchant de parler à personne, et de s'en aller. Mon fils a répondu que si madame du Maine s'était bornée à conspirer contre sa vie, il le lui pardonnerait de bon cœur, et la laisserait en liberté; mais que puisqu'elle avait manqué à l'état même, il était obligé de la tenir en prison. Il n'est pas vrai que le duc du Maine ait la permission de chasser; il n'a que la permission de faire, sur un bidet, et dans la com-

pagnie de quatre personnes, le tour de la citadelle pour prendre l'air.

L'abbé de Mauleuvrier et mademoiselle de Langeron avaient persuadé à madame la princesse que madame du Maine était à la mort, et qu'elle ne demandait qu'à voir encore sa chère mère avant sa mort, afin de recevoir d'elle la dernière bénédiction, vu qu'elle mourait innocente. Madame la princesse s'est mise en route avec de vives inquiétudes, et avec un profond chagrin; mais elle a été bien surprise, en arrivant à la demeure de sa fille, de voir celle-ci bien portante venir au-devant d'elle. Mademoiselle de Langeron prétendait que madame du Maine cachait son mal, pour ôter toute inquiétude à sa mère.

Après les aveux que madame du Maine a faits relativement à sa conspiration, et qu'elle a mis par écrit, mon fils l'a fait mettre en liberté, et lui permet de revenir à Sceaux : elle est très piquée de ce qu'on a fait lecture de sa lettre en plein conseil. Comme elle a déclaré, dans sa déposition, qu'elle a tout fait à l'insu de son époux, quoiqu'en son nom, on laisse aussi revenir le duc dans sa terre de Chavigny, auprès de Versailles.

Madame du Maine avait écrit à mon fils, que dans le cas où elle aurait oublié quelque chose dans sa déclaration, il n'y aurait qu'à le demander à mademoiselle de Launay. En conséquence, il envoya chez cette demoiselle pour lui adresser des

questions. Mademoiselle de Launay répondit : «Je ne sais si la prison a tourné la tête à ma maîtresse; mais la même chose n'est point arrivée à moi. Je ne sais rien, et je ne veux rien dire. »

Madame du Maine avait gagné dans toutes les provinces des gentilshommes, et leur avait fait faire des tournées pour provoquer à la révolte ; mais nulle part on n'a voulu mordre à la grappe, si ce n'est en Bretagne.

Elle n'a pas paru à la Comédie, pour annoncer qu'elle est encore affligée de vivre dans la disgrâce de son mari. On prétend qu'elle lui a écrit, mais qu'il a renvoyé la lettre sans l'ouvrir.

Elle vint, il y a quelques jours, trouver mon fils, pour le prier de ne pas s'opposer à ce que son mari se raccommodât avec elle. Mon fils répondit en riant : « Je ne m'en mêlerai pas; car j'ai appris de Sganarelle qu'entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt. Paris soutient qu'ils se raccommoderont. Si cela a lieu, je dirai comme feu mon père avait coutume de dire : « Accordez-vous, canaille. »

Mon fils m'a raconté encore que la petite duchesse l'a prié de la raccommoder avec son mari. Mon fils lui a répliqué que cela dépendait d'elle plutôt que de lui. Je ne sais si elle a pris cela pour un compliment, ou ce qui lui a passé par la tête ; mais tout à coup elle s'est levée de dessus le canapé,

a sauté au cou de mon fils, et l'a baisé malgré lui sur les deux joues. (18 juin 1720.)

Le duc du Maine s'est entièrement raccommodé avec sa chère moitié. Je n'en suis pas surprise; car je m'y suis toujours bien attendue.

L'ÉLECTEUR

MAXIMILIEN-EMMANUEL II, DUC DE BAVIÈRE (1).

L'électeur de Bavière, pendant son séjour à Paris, au lieu de fréquenter ses neveux et nièces, a passé tout son temps, nuit et jour, chez la duchesse et ses filles; quant à moi, il m'a fuie comme la peste, et ne m'a jamais adressé la parole, à moins que ce ne fût dans la compagnie de M. de Torcy.

(1) Maximilien-Emmanuel II, duc et électeur de Bavière, dont parle ici la duchesse d'Orléans, était né en 1662, et succéda à son père en 1679. Ayant épousé, en 1685, Marie-Antoinette, fille de l'empereur Léopold Ier, il contracta d'abord une alliance avec l'Autriche, et, lorsque Vienne fut assiégée, en 1683, par les Turcs, il marcha lui-même au secours de l'empereur avec dix mille hommes de troupes. En récompense de ses services, il fut nommé, en 1691, gouverneur des Pays-Bas. Mais Maximilien, se trouvant négligé par la cour de Vienne, se lia plus tard avec Louis XIV. Son mariage avec Marie-Antoinette, petite-fille de Philippe IV, roi d'Espagne, lui donnait quelques droits sur la monarchie espagnole. Aussi, lorsqu'au mois de janvier 1701 Philippe V fut monté sur le trône, et que, bientôt après, la guerre de la succession d'Espagne fut ouverte, Maximilien, s'étant déjà déclaré pour la France, envoya à Versailles le comte de Monastrol pour se réserver l'alliance avec Louis XIV. Par cette alliance, il s'engagea à recevoir les Français dans les Pays-Bas, et à fournir vingt mille hommes de troupes, moyennant la promesse que le gouvernement des Pays-Bas espa-

Cet électeur m'a souvent fait enrager par toutes les sottises qu'il a faites. Par exemple, il allait jouer et manger chez M. d'Antin, et jamais il ne témoignait le désir de dîner avec ses propres neveux. Un souverain, électeur ou non, peut dîner avec madame la dauphine et moi; et si l'électeur l'avait voulu, il aurait pu venir; mais il s'est contenté de dîner à la table de d'Antin ou de Torcy, avec quelques dames de la suite du roi. Cela m'indigne encore quand j'y pense. Le roi riait souvent de ma colère; et toutes les fois que l'électeur faisait une nouvelle bévue, le roi m'appelait dans le cabinet, et me demandait: « Que dites-vous à cela, Madame? » Je répondais: « Tout est chez l'électeur de même pièce. » Cela faisait rire le roi de

gnol serait héréditaire dans sa famille. Le traité conclu, Maximilien quitta Bruxelles au mois de mars 1701, se rendit en Allemagne, entra aussitôt en campagne, s'empara des villes d'Ulm et de Ratisbonne. Membre de l'empire germanique, l'empereur Joseph Ier le fit mettre au ban de l'empire, avec son frère l'électeur de Cologne, et l'un et l'autre furent dépouillés en 1706 de leur électorat; la tête de Maximilien fut, de plus, mise à prix. La paix d'Utrecht, suivie du traité de Bade, en 1714, rétablit les deux électeurs dans leurs états.

Après la mort de Marie-Antoinette, en 1692, Maximilien épousa, en 1695, Thérèse-Cunégonde Sobieska, fille de Jean Sobieski, roi de Pologne, et de Marie-Louise de la Grange d'Arquien. Ce mariage, auquel la duchesse fait allusion comme d'une mésalliance, était sur le point de manquer. L'envoyé de l'électeur exigeait en dot une somme de 500,000 livres impériales. Un financier les aurait comptées sur-le-champ: un roi de Pologne ne put le faire alors. La reine, pour ne point faire manquer le mariage de sa fille, s'engagea à payer une partie de cette dot: pour cela, elle fit charger dix vaisseaux suédois de blé de Pologne pour la France, où la famine faisait des ravages; et, par ce commerce lucratif, elle trouva le moyen d'acquitter sa parole. L'électeur Maximilien est mort en 1726.

bon cœur. L'électeur avait un maréchal, comte Arco, frère de celui qui avait épousé d'une manière si singulière la maîtresse du prince, la Popel, mère du chevalier de Bavière; mariage qu'il n'avait pu contracter qu'en promettant de ne jamais se trouver seul avec sa femme. Le maréchal, aussi honnête homme que son frère, était bon homme, se désespérait de la conduite de son maître: il venait d'abord me confier son chagrin sur chaque démarche ridicule de l'électeur; quand celui-ci se comportait un peu mieux, il venait me le dire: je crois qu'on a fini par lui défendre de me voir; car, dans la suite, je ne l'ai plus revu. Personne de la suite de l'électeur n'est venu me rendre visite: je présume qu'on les en a empêchés.

Les intrigues amoureuses de ce prince n'ont pas du tout plu au roi. L'électeur faisait tant de cas des grisettes, que, lorsque le roi donna des noms aux routes dans le bois, le prince voulait à toute force qu'on appelât une d'elles l'allée des grisettes; mais le roi ne trouva pas à propos d'y consentir.

L'électeur a laissé de sa race dans les villages; on m'a montré deux paysannes qui étaient grosses de lui, lorsqu'il était déjà parti.

Son mariage avec une princesse polonaise prouve bien qu'on ne saurait éviter son sort. Ce n'était point un mariage convenable pour ce seigneur; aussi, tout s'est-il fait presque à son insu, à ce qu'on m'a raconté. Ses conseillers ayant été gagnés par de l'argent, avaient bâclé l'affaire; et

lorsque l'électeur ne faisait encore que la mettre en délibération, elle était déjà arrangée.

Il faut qu'on ait fait du frère de cet électeur un évêque de Cologne et de Munster, sans exiger les preuves de noblesse (1). Car on sait bien que le roi Jean Sobieski était un gentilhomme polonais marié avec la fille de Darquien, capitaine des Suisses de feu Monsieur.

On a de grands soupçons sur les enfans de Bavière; c'est-à-dire, sur l'électeur et ses frères, qu'on présume avoir été faits par un docteur italien, nommé Simori : à la cour on dit simplement que ce docteur avait donné à l'électeur et à son épouse des cordiaux tellement fortifians, que les enfans en sont venus. Mais ils ont tous la physionomie du docteur.

(1) Le frère de l'électeur Maximilien fut nommé électeur de Cologne et se déclara dans la guerre de succession également pour Louis XIV. Forcé de quitter ses états, il vint à Paris. D'après les notes du *Journal de Dangeau*, Madame fut aussi fort en colère contre l'électeur de Cologne, qui, après son audience chez le roi, alla dire la messe chez la duchesse de Bourgogne, et fit les fonctions de simple chapelain.

LOUIS XV.

On ne saurait voir un enfant plus agréable que notre jeune roi; il a de grands yeux noirs, et de longs cils qui frisent; un joli teint, une charmante petite bouche, une longue et abondante chevelure brune, de petites joues rouges, une taille droite et bien prise, une très-jolie main, de jolis pieds; sa démarche est noble et altière; il met son chapeau comme le feu roi. Il a le tour du visage ni trop long ni trop court; mais ce qu'il a de mal, et ce qu'il a hérité de sa mère, c'est qu'il change de couleur d'une demi-heure à l'autre. Quelquefois il a mauvaise mine; mais au bout d'une demi-heure toutes ses couleurs reviennent. Il a des manières aisées; et on peut dire, sans flatterie, qu'il danse bien. Adroit dans tout ce qu'il fait, il commence déjà (1720) à tirer des faisans et des perdrix; il a une grande passion pour le tir.

Il ressemble à sa mère comme une goutte d'eau à l'autre. Il a de l'esprit: il faudrait seulement qu'il fût un peu plus affable. Il est terriblement orgueilleux, et sait déjà ce que c'est que le respect. Il a ce qu'on peut appeler un beau regard; mais il a

l'air plus doux que ne l'est son caractère, car il a une petite tête très-vive et obstinée.

Le jeune roi a voulu se désespérer quand madame de Vantadour l'a quitté. Elle lui a dit: « Sire, je vais revenir ce soir; soyez bien sage pendant mon absence. — Ma chère maman, répondit-il, si vous me quittez, je ne pourrai jamais être sage. » Il s'est peu soucié de toutes les autres femmes.

Le maréchal de Villeroy tourmente le jeune roi, tantôt de ce qu'il ne parle pas assez avec moi, tantôt de ce qu'il ne me conduit pas. Cela afflige le pauvre enfant, et le fait pleurer. Sa figure est gentille; mais il ne parle qu'aux personnes auxquelles il est habitué.

Le 12 août (1717), le jeune roi était tombé le matin de son lit; un valet-de-chambre l'ayant vu tomber, s'était promptement jeté par terre, afin que l'enfant, tombant sur lui, ne pût se faire du mal: celui-ci s'est fourré malicieusement sous le lit, et n'a pas voulu parler, pour donner un peu d'inquiétude à ses gens.

Le frère du roi actuel est mort de la petite-vérole, parce qu'on l'a saigné; celui-ci, le cadet, en était aussi attaqué: ses femmes-de-chambre cachèrent son mal, le tinrent chaud, et lui donnèrent de temps en temps du vin d'Alicante; c'est ainsi qu'elles l'ont sauvé.

Le roi a inventé un ordre pour le donner aux jeunes garçons avec qui il joue. C'est un ruban bleu et blanc, auquel il suspend une plaque ovale

et émaillée, représentant une étoile, et le pavillon ou la tente sous laquelle il joue sur la terrasse. (1727.)

Mon fils a déjà couché plusieurs fois aux Tuileries, mais je crains que le roi ne puisse s'accoutumer à lui, car mon fils n'a de sa vie appris à jouer avec les enfans; il ne les aime pas.

ANNE D'AUTRICHE,

REINE-MÈRE.

LE CARDINAL MAZARIN.

Mlle DE BEAUVAIS,

PREMIÈRE FEMME DE CHAMBRE DE LA REINE-MÈRE.

Mme DE BRÉGIE.

LE CARDINAL DE RICHELIEU. — L'ABBÉ DE BOISROBERT. —LA MOTHE LEVAYER. — LE MARÉCHAL D'ANCRE. — LE DUC BERNARD DE SAXE-WEIMAR.

La reine-mère, veuve de Louis XIII, non contente d'aimer le cardinal Mazarin, avait fini par l'épouser : il n'était pas prêtre, et n'avait pas les ordres qui pussent l'empêcher de contracter mariage (1).

(1) Du vivant de la reine-mère, particulièrement en 1647 et les années suivantes, son mariage secret avec le cardinal Mazarin était un sujet de conservation à Paris. On trouve la preuve de ce fait dans divers pamphlets du temps, comme : la *Pure vérité cachée; Qu'as-tu vu à la Cour? La Vieille Amoureuse*, etc., etc., etc. Plus tard les historiens ont rejeté cette tradition sans examen. Discuter une semblable question était, à la vérité, presque impossible sous l'ancien régime. Aujourd'hui, après le témoignage circonstancié de la duchesse d'Orléans, épouse du fils d'Anne d'Autriche, il nous paraît difficile de ne pas admettre ce mariage secret comme un fait historique. La duchesse d'Orléans ne l'avance pas légèrement

Il se lassa terriblement de la bonne reine et la traita durement : ce qui est la suite ordinaire de pareils mariages ; mais c'était l'usage du temps de contracter des mariages clandestins.

La reine-mère d'Angleterre, veuve de Charles I^er^, en avait contracté également un, en épousant son chevalier d'honneur, qui la traitait aussi fort mal. Tandis que cette pauvre reine manquait de bois et de nourriture, il avait dans son appartement bon feu, et donnait de grands repas. Il s'appelait lord Jermyn, comte de Saint-Albans (1) : il n'adressait pas une parole douce à la reine.

Quant au mariage de la reine-mère de France, on en connaît maintenant toutes les circonstances. Le chemin secret par lequel le cardinal se rendait chaque nuit chez elle, se voit encore au Palais-Royal. Lorsqu'elle venait le voir, il disait toujours, à ce qu'on prétend : « Que me veut cette femme? »

On avait écrit des livres horribles contre le car-

comme un simple bruit ; dans ses lettres de 1713, 1717 et 1719, elle y revient plusieurs fois, cite madame de Brégie, qu'elle a connue personnellement. Madame de Motteville, dans ses *Mémoires*, ne dit rien qui prouve le contraire. C'est maintenant aux historiens à venir à continuer les recherches et à porter plus de lumières dans cette question. Le mystère du Masque de fer, remonte à la même époque et pourrait bien s'y rattacher. La naissance de l'homme au masque de fer tombe dans les années 1646 à 1650. Il fut arrêté environ à l'âge de douze ans, immédiatement après la mort de Mazarin, dont Louis XIV et toute la Cour portèrent le deuil. Parmi les hypothèses, émises au sujet du masque de fer, celles qu'il fut un fils d'Anne d'Autriche n'est pas une des plus difficiles à soutenir.

(1) Lord Jermyn était à la fois l'homme de confiance de Charles I^er^ et l'amant de la reine, qu'il accompagna lorsqu'elle quitta l'Angleterre pour se retirer en France.

dinal Mazarin. Il feignit d'en être très irrité, et fit rechercher tous les exemplaires comme pour les brûler. Quand il les eut tous rassemblés, il les fit vendre en secret, et comme à son insu, et en tira 10,000 écus; ce qui lui fit dire en riant : « Les Français sont gentils, je les laisse chanter et rire; et eux, ils me laissent faire ce que je veux. »

Le cardinal Mazarin ne pouvait souffrir autour de lui des gens malheureux. Quand on lui proposait quelqu'un pour entrer à son service, sa première question était celle-ci : « Est-il heureux? »

La vieille Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère, avait le secret de son mariage avec le cardinal Mazarin; cela obligeait la reine de passer par tout ce que voulait sa confidente (1); de là est venu que les premières femmes de chambre de ce pays-ci ont tant de droits dans nos appartemens.

Le cardinal était amoureux d'une dame qui était chez la reine. Je l'ai connue: elle logeait au Palais-Royal, et on la nommait madame de Brégie. Étant très belle, elle a fait naître bien des passions; mais c'était une honnête femme, qui a servi fidèlement la reine, et qui a fait que le cardinal a mieux vécu avec la reine qu'auparavant. Elle avait beaucoup d'esprit. Monsieur l'aimait à cause de la fidélité

(1) « C'était une femme avec qui les plus grands ont long-temps compté, et qui, toute vieille, hideuse et borgnesse qu'elle était devenue, a, de temps en temps, continué de paraître à la cour, en grand habit, comme une dame, et d'y être traitée avec distinction jusqu'à sa mort. » (*Notes du Journal de Dangeau.*)

qu'elle avait eue pour la reine-mère. Elle est morte il y a vingt-quatre ans (1717).

Le cardinal de Richelieu, malgré tout son esprit, a eu de grands accès de folie. Quelquefois, il s'imaginait être cheval, sautait autour d'un billard, en ruant et hennissant; cela durait une heure : puis ses gens le couchaient, et le couvraient bien pour le faire suer; à son réveil, l'accès était passé, et il n'y paraissait plus.

La reine-mère ne pouvait souffrir Boisrobert à cause de son impiété; elle n'aimait pas qu'il fréquentât beaucoup ses deux fils, le roi et Monsieur, dans leur jeunesse; mais ils l'aimaient, parce qu'il les divertissait. Quand il fut à l'article de la mort, la reine-mère envoya chez lui des ecclésiastiques pour le convertir et le préparer à la confession. Boisrobert se montra disposé à se confesser. « Oui, mon Dieu, dit-il en joignant ses mains, je vous demande pardon, et j'avoue que je suis un grand pécheur; mais vous savez, mon bon Dieu, que l'abbé de Villarceau est encore plus méchant que moi. »

Le cardinal Mazarin l'avait envoyé complimenter l'ambassadeur d'Angleterre. Quand il fut arrivé à l'hôtel, un Anglais lui dit : « Mylord, il est prêt; myladi, il n'est pas prêt, friselire ses chevaux, prendre patience. » Notre feu racontait très plaisamment les anecdotes de ce Boisrobert.

J'ai encore vu M. de La Mothe (Levayer) (1) :

(1) François de La Mothe (Levayer) mourut en 1672.

avec tout son esprit, il s'habillait comme un fou. Il portait des bottes fourrées; un bonnet doublé de même, qu'il n'ôtait jamais; un grand rabat, et un habit de velours noir.

Nous avons eu en France peu de reines entièrement heureuses. Marie de Médicis est morte dans l'exil. La mère du roi et de feu Monsieur a été malheureuse tant que son mari a vécu. Notre reine, Marie-Thérèse, a dit, sur son lit de mort, que tant qu'elle avait été reine, elle n'avait eu qu'un jour de véritable bonheur.

Déjà, du temps du marquis d'Ancre, on a débité beaucoup d'impertinences. Pendant que la reine était grosse, on disait à Paris : l'enfant de la reine ne saurait être blanc, car il est d'Ancre.

On a ici beaucoup de jolies réparties du duc Bernard de Saxe-Weimar (1). Un jour, un jeune Français lui demanda : « Comment fîtes-vous pour perdre la bataille? — Je vous le dirai, Monsieur, répondit froidement le duc : Je croyais la gagner, et je la perdis. » Puis, il dit, en se retournant : « Qui est le sot qui me fait cette question? »

Le P. Joseph était en grande faveur auprès du cardinal de Richelieu, et on le consultait dans tou-

(1) Pendant la guerre de trente ans, Richelieu donna des secours aux protestans d'Allemagne contre l'Autriche. Au mois de mars 1636, le duc Bernard de Saxe-Weimar, un des chefs des protestans, vint à Paris pour s'entendre avec le cardinal Richelieu sur la campagne qui allait s'ouvrir, et pour presser l'envoi de la solde. En concertant avec lui ses plans, et en servant ses vues, il ne flattait cependant ni le ministre ni les favoris.

tes les affaires. Un jour qu'on avait appelé au conseil le duc Bernard de Saxe-Weimar, le P. Joseph, promenant le doigt sur une carte géographique, dit : « Monsieur, vous prendrez cette ville, ensuite vous prendrez celle-ci, puis celle-là. » Le duc Bernard, après l'avoir écouté long-temps, dit enfin : « Monsieur Joseph, on ne prend pas les villes avec le doigt. » Cette anecdote faisait toujours rire de bon cœur notre roi.

SOUVENIRS, ANECDOTES

ET

TRAITS HISTORIQUES.

Le roi de Danemark m'a l'air un peu niais; il faisait ici l'amoureux de ma fille : en dansant, il lui serrait la main, et levait les yeux au ciel; il commençait un menuet dans un coin de la salle, et le finissait dans un autre. Puis il s'arrêtait au milieu de la salle, sans savoir que devenir. Il me faisait de la peine; je me levai pour le prendre par la main, et l'emmener; autrement, il serait encore là. Ce bon sire ne sait pas ce qui convient, et ce qui est inconvenant.

A l'égard de la grossesse de la reine d'Angleterre, épouse de Jacques II, que nous avons vu à Saint-Germain, on sait que sa belle-fille soutenait qu'elle n'était pas grosse; il me semble que la reine aurait dû prendre plus de mesures pour prouver le contraire : j'en ai parlé moi-même à S. M. Elle me répondit qu'elle avait prié la princesse Anne mère

de mettre la main sur son sein, pour sentir l'enfant remuer; mais que celle-ci s'y était refusée, et qu'elle (la reine d'Angleterre) ne se serait jamais imaginé que des gens qui l'avaient vue tous les jours pendant sa grossesse, pussent douter qu'elle eût accouché. (1)

La chanson suivante a été faite sur Bolingbroke, au sujet de son amour pour une fille échappée du couvent :

Bolingbroke, es-tu possédé?
Quel est ton désir chimérique,
De t'amuser à chevaucher
La fille de Saint-Dominique?
Crois-tu que d'elle et d'un tory
Il en puisse naître l'anté-christ?
Penses-tu donc plaire au régent,
En suivant toujours cette guenippe?
Il l'a ratée, il y a trois ans,
Et a juré par saint Philippe
Qu'il mépriserait tout mortel
Sacrifiant à cet autel.

Quelques personnes prétendent que cette fille était même religieuse; elle a aussi couru longtemps après le duc-régent; mais elle n'a pu venir à bout de ses desseins.

La grand'tante de lord Hondley, madame de

(1) Lors du détrônement de Jacques II, le parti de Guillaume d'Orange soutint que le prince de Galles était un prince supposé, et accusa le roi Jacques d'avoir écarté les personnes qui devaient constater la naissance de l'enfant de la reine, et d'avoir fait sortir précipitamment du royaume la sage-femme, la seule personne qui était présumée avoir vu naître l'enfant.

Gordon, a été long-temps ma dame-d'atour. C'était une singulière personne, plongée toujours dans les rêveries. Une fois, étant au lit, croyant cacheter une lettre, elle avait apposé le cachet sur sa propre cuisse, et s'était horriblement brûlée. D'autres fois, en faisant le jeu, pendant qu'elle était couchée, elle jetait les dés par terre, et crachait dans le lit. Un jour, elle cracha dans la bouche de ma première femme-de-chambre, qui bâillait en ce moment. Je crois que si je ne m'y fusse interposée, la femme-de-chambre l'aurait battue, tant elle était en colère. Lorsque le soir il fallait me donner ma coiffe pour aller à la cour, elle ôtait ses gants, me les lançait au visage, et se mettait ma coiffe à elle-même. Quand elle parlait à un homme, elle avait l'habitude de jouer avec les boutons de sa veste : un jour ayant à parler à un capitaine des gardes de feu Monsieur, appelé le chevalier Beuvron, et homme d'une grande taille, elle n'atteignit qu'à sa ceinture, et commençait à la lui déboutonner. Celui-ci, tout saisi, recula, et s'écria : « Madame, que me voulez-vous? » Cela fit beaucoup rire dans la salle de Saint-Cloud.

On prétend que mylord Peterborough, en parlant des deux rois d'Espagne, disait : « Que nous sommes sots de nous faire tuer pour ces deux benets! »

Montéléon a grande raison d'aimer la princesse

(1) Le marquis de Montéléon fut un des plénipotentiaires du roi

des Ursins, elle a fait sa fortune : c'était un petit officier dans la troupe ; il avait de l'esprit, et s'attacha à cette dame, qui a fait de lui ce qu'il est maintenant. (1716.)

Ma tante, l'abbesse de Maubuisson, Louise Hollandine, fille de Frédéric V, électeur palatin (1), avait eu tant de bâtards, qu'elle ne jurait que *par ce ventre qui a porté quatorze enfans.*

Sa sœur, la princesse Elisabeth, abbesse d'Hervord, était très distraite : un jour, voulant aller au bal masqué, elle demanda, au lieu de masque, un pot de nuit ; quand on le lui eut apporté, elle chercha les rubans pour se l'attacher, le prit par l'anse, et dit sérieusement : « Que ce masque sent mauvais ! » enfin l'ayant regardé de plus près, elle s'aperçut que c'était son pot de nuit d'argent. Un autre jour, voulant aller à la chaise percée, elle s'assit dans la cheminée, et se brûla le derrière.

Les Anglais et Anglaises ont dit ici des horreurs de la reine Anne : ils prétendent qu'elle s'eni-

d'Espagne au congrès d'Utrecht ; Coxe, dans l'ouvrage : *Memoirs of the kings of Spain of the house of Bourbon*, et Saint-Simon dans ses *Mémoires*, donnent beaucoup de détails sur la carrière politique du marquis de Montéléon.

(1) Louise Hollandine, fille de l'électeur palatin Frédéric V, roi de Bohême, née en 1622, embrassa le catholicisme en 1659, fut abbesse de Maubuisson en 1664, et mourut en 1709. L'abbé Genest a publié son panégyrique, sous le titre : *Mémoire sur la vie et les vertus de madame la princesse palatine de Bavière, abbesse de Maubuisson*, Paris, 1709, in-12.

vre complètement; qu'ensuite elle est amoureuse des femmes, mais qu'elle est inconstante dans ses affections, et change souvent. Ce n'est pas à moi que madame Sandwich en a parlé; mais elle a tout dit à mon fils; je l'ai peu fréquentée, à cause de la répugnance que j'avais à lui entendre avouer qu'elle s'est prêtée à de pareilles orgies.

Le grand-père du duc de Noailles était un des hommes les plus laids du monde. Il avait un œil de verre, un nez comme un hibou, une grande bouche, de vilaines dents pourries, un visage tout petit, une petite tête, et un corps tout long et vouté; il était toujours de mauvaise humeur; et acariâtre. Il s'appelait Ghimel. Madame de Cornuel ayant lu un jour la généalogie de son petit-fils, s'écria : « Je m'étais toujours bien douté, en voyant le duc de Noailles, qu'il fallait qu'il sortît des lamentations de Jérémie. »

Quand le roi Jacques II se fut réfugié d'Angleterre en France, madame de Cornuel alla à Saint-Germain pour le voir. Quelque temps après, on lui apprit toute la peine que notre roi se donnait pour le remettre sur le trône. Madame de Cornuel secoua la tête : « J'ai vu ce roi Jacques, dit-elle : notre roi a beau faire, il n'en fera jamais que la sauce au pauvre homme. »

Elle se rendit à Versailles pour voir la cour, dans le temps où M. Torcy et M. de Seignelay, tous deux très jeunes, venaient d'être nommés

ministres; elle les vit, ainsi que madame de Maintenon, qui était déjà vieille. A son retour à Paris, on lui demanda ce qu'elle avait vu de remarquable. « J'ai vu à la cour ce que je n'eusse jamais cru y voir, répondit-elle; c'est l'amour au tombeau, et le ministère au berceau. »

Le margrave aîné d'Anspach s'était amouraché de mademoiselle d'Armagnac; mais il ne voulut point en convenir; il prétendit qu'il n'avait jamais pensé à l'épouser, attendu que les familiarités qu'elle avait eu avec la marquise de Villequier, maintenant (1716) duc d'Aumont, l'en avaient dégoûté. La mère de cette dame ne demandait pas mieux que de surprendre le margrave dans le lit de sa fille : on lui donna beau jeu; mais il fut prudent, et se comporta dans ses visites avec tant de modestie, qu'on ne put le prendre au piége. Pour dire toute la vérité, je l'avais averti; car je ne connaissais que trop bien la mère, qui est une femme très méchante.

En Flandre, il est d'usage que les moines portent des secours dans les incendies. Ce fut un spectacle bizarre pour moi de voir des moines de toutes les couleurs, des noirs, des blancs, des bruns, courir çà et là avec la cotte retroussée, et allant porter des seaux.

Le chevalier de Saint-Georges, le prétendant, est le meilleur homme du monde, et la complaisance même. Ayant demandé un jour à mylord Douglas : « Que pourrais-je faire pour plaire à ma

nation? » Douglas répondit : « Prenez douze jésuites, embarquez-vous avec eux, et quand vous serez arrivé, faites pendre les jésuites publiquement; vous ne sauriez rien faire de plus agréable aux Anglais. »

On prétend qu'à un des bals masqués de l'Opéra de Paris, un inconnu masqué entra dans une loge où se trouvaient les maréchaux de Villars et d'Estrées. Il demanda au premier : « Que n'allez-vous danser là-bas? » Le maréchal répondit : « Quand je serais en âge, je ne le pourrais, estropié comme je suis. » Le masque repartit : « Descendez, et le maréchal d'Estrées aussi; car vous y brillerez beaucoup, ayant de si belles cornes tous deux. » En même temps il leur fit des cornes avec ses doigts. Le maréchal d'Estrées ne fit qu'en rire; mais l'autre s'écria tout fâché : « Voilà un masque bien insolent; je ne sais à quoi il tient que je ne lui fasse donner cent coups de bâton. » L'inconnu répliqua : « Pour des coups de bâton, c'est moi qui les donne aux autres; quant aux insolences, ce n'est que pour en dire que je suis masqué. » En disant ces mots, il s'enfuit, et on ne l'a plus revu.

L'archevêque de Paris, M. de Noailles, sermonnait l'évêque de Gap au sujet de la mauvaise réputation qu'il avait acquise par son commerce avec les femmes. « Ah! Monseigneur, répondit l'évêque de Gap, si vous saviez ce que c'est, vous ne vous en étonneriez pas; j'ai vécu quarante ans sans y songer. Je ne sais comment je m'avisai d'en tâter; mais, depuis, je n'ai pu m'en passer. Essayez-en

une fois seulement, Monseigneur, et vous verrez qu'il est impossible de s'en passer après »(1). Cet évêque demeure maintenant au village de Boulogne, près Paris; c'est un petit prêtre tout laid, avec une grosse tête, et un visage rouge de feu.

Du temps de ses amours avec mademoiselle d'Épernon, le grand Condé s'était rendu à l'armée, et y avait pris d'autres goûts. A son retour, il ne pouvait plus souffrir les dames; il disait, pour son excuse, qu'ayant été malade, il avait tellement été saigné, qu'il en avait perdu toutes ses forces et tout son amour. Mais mademoiselle d'Épernon, qui l'aimait sincèrement, ne se paya pas de cette défaite, et prit des renseignemens; ayant été informée de la véritable cause de l'indifférence de son amant, elle en fut si désespérée, qu'elle renonça au monde, et se fit religieuse au couvent des grandes carmélites (2).

Notre feu roi disait : « J'avoue que je suis piqué quand je vois qu'avec toute mon autorité de roi, en ce pays-ci, j'ai eu beau crier contre les coiffures trop hautes, pas une personne n'a eu la moindre envie d'avoir la complaisance, pour moi, de les

(1) Cet évêque, nommé Hervé, ayant été sage et régulier jusqu'à l'âge de cinquante ans, commença tout-à-coup à mener une vie très dérangée. On le força à se démettre de son évêché : ce qu'il fit, à la condition d'être à Paris tant qu'il voudrait. Il continua de vivre très joyeusement; mais, à la fin de sa carrière, il se repentit de ses péchés, et travailla à des missions avec des capucins.

(2) *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 206.

baisser. On voit arriver une inconnue, une guenille d'Angleterre, avec une petite coiffure basse : tout d'un coup, toutes les princesses vont d'une extrémité à l'autre. »

Un Français réfugié en Hollande m'écrivit ce qui se passait à l'égard du prince d'Orange. Croyant rendre service au roi, en lui communiquant ces nouvelles, je me rendis sur-le-champ chez lui; il m'en remercia; mais le soir il dit en souriant : « Mes ministres soutiennent que vous êtes mal instruite, et qu'on ne vous a pas écrit un mot de vérité. » Je répondis : « Le temps apprendra qui est le mieux instruit, les ministres de votre majesté, ou celui qui m'écrit; pour moi, mon intention a été bonne, Monsieur. » Quelque temps après, lorsque le bruit du prochain avénement de Guillaume au trône d'Angleterre devint public, M. de Torcy vint me trouver, pour me prier de lui faire part de mes nouvelles. Je lui répondis : « Je n'en ai plus; vous avez assuré le roi que je ne recevais que de fausses nouvelles; sur cela, j'ai ordonné qu'on ne m'en écrivît plus; car je n'aime pas à débiter de fausses nouvelles. » Il sourit comme à son ordinaire : « Vos nouvelles, dit-il, se sont trouvées fort bonnes. » Je continuai : « Un grand et habile ministre doit en effet en avoir de plus sûres que moi; et je me sais bien mauvais gré d'avoir donné part au roi de celles que j'avais. Je devais me ressouvenir que ses habiles ministres savent tout. » A ce sujet, le roi dit : « Vous vous moquez donc de mes minis-

tres? — Je leur rends ce qu'ils m'ont prêté, » répondis-je.

Lauzun a les saillies les plus drôles, et prend des détours plaisans pour faire entendre une chose qu'il ne veut pas dire crûment. Par exemple, pour faire savoir au roi que M. le comte de Marsan, frère de M. Le Grand, s'était attaché à M. de Chamillard, ministre d'alors, voici comment il s'y prit. « Sire, dit-il de l'air le plus simple, comme s'il n'entendait pas malice, j'ai voulu changer de perruquier, et prendre celui qui est le plus à la mode; mais je n'ai pu l'avoir, car il y a déjà quelques jours que M. de Marsan le tient enfermé en chambre, afin de faire des perruques pour toute sa maison, et pour les amis de M. de Chamillard. »

Henri IV avait été averti un jour des infidélités d'une de ses maîtresses. Croyant que le roi ne viendrait pas, elle avait fait venir chez elle le duc de Bellegarde. Ayant fait guetter le moment où il entrait, le roi s'en fit informer, et se rendit chez elle. Il la trouva couchée; elle se plaignit d'un grand mal de tête. Le roi lui demanda à souper, vu qu'il avait grand faim. Elle répondit qu'elle n'avait pas songé à souper, et qu'on ne lui avait gardé qu'une couple de perdrix. Henri IV demanda qu'on les apportât, désirant les manger avec elle. Mais on apporta encore davantage, parce qu'elle avait fait préparer le souper pour Bellegarde. Les perdrix ayant été servies, le roi prit un morceau de pain, le fendit, mit dans le creux une perdrix en-

tière, et jeta le tout sous le lit. La maîtresse, saisie de frayeur, s'écria : « Sire, que faites-vous? — Madame, répondit le roi en riant, ne faut-il pas que tout le monde vive? » Puis il se leva et partit, se contentant de leur avoir fait peur.

Lauzun fait quelquefois le niais, afin de pouvoir dire impunément aux gens leur fait, car il est très malicieux. Pour faire sentir au maréchal de Tessé qu'il avait tort de se familiariser avec les gens du commun, il s'écria dans le salon de Marly : « Maréchal, donnez-moi un peu de tabac, mais du bon; de celui que vous preniez le matin avec M. Daigremont, porteur de chaise! »

Du temps de Henri IV, il vint en France un électeur palatin; on envoya au-devant de lui la maison du roi : il fut défrayé, avec toute sa suite; et en arrivant à la cour, il marcha entre le dauphin et Monsieur, et dîna avec le roi. Je tiens ces détails de feu Monsieur. Le roi ayant fait semblant d'aller à la chasse, était allé au-devant de l'électeur à une lieue de Paris, et le conduisit dans son carrosse. A Paris, il fut toujours servi par les gens du roi. Cela diffère un peu de la vie que, de mon temps, l'électeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, a menée ici.

J'ai entendu raconter qu'en Angleterre on a pris feu mon oncle Rupert pour un sorcier, son gros chien noir pour le diable. Aussi, quand il vint à l'armée, et marcha contre l'ennemi, des régimens entiers fuirent devant lui.

Un cavalier du Palatinat, qui a servi long-tems dans l'Inde, m'a raconté qu'à une cour de ce pays, le premier ministre et le garde-des-sceaux se haïssaient mortellement. Un jour celui-ci voulant regarder les sceaux, ne les trouva plus dans la cassette. Il fut saisi de frayeur, car sa vie et sa tête en dépendaient. Étant allé trouver un de ses amis, il le consulta pour savoir ce qu'il devait faire. L'ami lui demanda s'il avait des ennemis à la cour. «Oui, répondit le garde-des-sceaux, le premier ministre est mon plus grand ennemi. — Tant mieux, repartit l'ami; allez vite mettre le feu à votre maison, ne prenez que la cassette où étaient les sceaux, portez-la chez le premier ministre, en lui disant que vous ne sauriez la déposer dans des mains plus sûres. Revenez ensuite chez vous, pour voir ce que vous pourriez encore sauver. Quand l'incendie sera éteint, vous irez chez le roi, pour le prier d'enjoindre au premier ministre de vous rendre les sceaux, et il faudra avoir soin d'ouvrir la cassette devant le prince. Si les sceaux s'y trouvent, tout est dit; mais si le ministre ne les a pas remis, il faudra sur-le-champ l'accuser de vous les avoir volés; de cette manière, vous perdrez votre ennemi, et vous recouvrerez les sceaux. Tout fut fait comme l'ami l'avait conseillé, et les sceaux se retrouvèrent.

Dès qu'un enfant royal, qu'on appelle ici enfant de France, est venu au monde, et a été emmaillotté, on lui suspend un grand cordon; mais

on ne le fait chevalier de l'ordre que lorsqu'il a communié : alors la cérémonie se fait dans les formes ordinaires.

Les femmes des chanceliers ont ici le tabouret le matin, lorsqu'elles viennent à la toilette, tandis que l'après-midi elles sont obligées de se tenir debout. Cela vient de ce que, du temps de la reine Marie de Médicis, une chancelière était en grande faveur. Comme elle avait mal au pied, et ne pouvait se tenir debout, la reine, qui la faisait venir tous les matins, la faisait asseoir. Depuis ce temps, l'usage de faire asseoir les chancelières le matin s'est conservé.

Au temps de Henri IV, les bâtards de ce roi marchaient devant tous les princes de la maison de Lorraine; le lendemain de la mort du prince, le duc de Verneuil voulant marcher devant le duc de Guise, celui-ci prit le bâtard par le bras, en lui disant : « Cela était bon hier, mais, aujourd'hui, cela ne vaut rien. »

Deux jeunes duchesses n'ayant pu voir à leur aise leurs amans, ont inventé le stratagème suivant. Ces deux sœurs avaient été élevées dans un couvent situé à quelques lieues de Paris. Il y venait de mourir une religieuse de leur connaissance. Elles feignirent d'en être très affligées, et demandèrent la permission de lui rendre les derniers devoirs, et d'assister à ses funérailles. Touché de leur bon cœur, on leur accorda cette permission. Outre ces deux dames, il se trouva au convoi deux

jeunes prêtres que personne ne connaissait. A la demande qui ils étaient, ils répondirent qu'ils étaient de pauvres prêtres ayant besoin de protection; et qu'ayant appris que deux duchesses assisteraient au convoi, ils s'étaient rendus au couvent, afin d'implorer les bonnes grâces de ces dames. Celles-ci, à qui ils furent présentés, répondirent qu'elles les interrogeraient d'abord dans leurs chambres après le convoi. Les jeunes prêtres ne manquèrent pas de s'y rendre au temps indiqué, et restèrent chez ces dames jusqu'au soir. L'abbesse trouvant l'audience trop longue, fit prier enfin les jeunes prêtres de s'en aller. L'un d'eux se montra fort revêche, mais l'autre se tint les côtes de rire. Celui-ci était le duc de Richelieu, et l'autre le chevalier de Guémené, fils cadet du duc de ce nom. Ces cavaliers ont eux-mêmes divulgué leur aventure.

Les bâtards (du roi), de peur qu'on ne les jugeât ainsi que les princes du sang, ont attiré à eux, il y a quelques mois, une grande partie de la noblesse, et ont présenté ensuite une supplique très injuste contre les ducs et pairs. Mon fils n'a pas voulu recevoir la pétition, et leur a fait défendre de tenir des assemblées, attendu qu'elles ne tendent qu'à la révolte. Ils n'en ont pas moins continué, grâce aux instigations du duc du Maine et de sa femme, et ils ont poussé l'insolence jusqu'à adresser un mémoire à mon fils, et un autre au parlement; dans lequel mémoire on lit qu'il n'appar-

tient qu'à la noblesse de décider l'affaire des princes du sang contre les princes légitimes. Trente ont souscrit cette requête. Mon fils en a fait arrêter six; trois ont été envoyés à la Bastille, et trois à Vincennes : ce sont MM. de Châtillon, de Rieux, de Beaufremont, de Polignac, de Clermont et d'O. Ce dernier a été gouverneur du comte de Toulouse, et demeure chez lui. La femme de Clermont est dame chez madame la duchesse de Berri : ce n'est pas la plus avisée; elle dit à qui veut l'entendre : « Quelque chose que l'on fasse, mon mari et moi, nous risquerons notre vie pour le comte de Toulouse. » D'où l'on voit clairement que tout vient des bâtards.

Il faut que je fasse voir encore l'ingratitude de ces gens. Châtillon est un pauvre gentilhomme, dont le père avait une petite charge chez M. Gaston, une de ces charges qui ne donnent entrée que dans les antichambres, et dont les fonctionnaires ne s'asseyent pas dans le carrosse avec leurs maîtres. Ceux qui prétendaient être les véritables descendans de l'ancienne maison de Châtillon, soutenaient à ce Châtillon, qui a épousé la fille d'un procureur, qu'il ne descendait que des bâtards de la même maison. Son fils était cadet dans les gardes-du-corps. En été, quand les jeunes officiers allaient se baigner, ils emmenaient le jeune chevalier de Châtillon, pour qu'il gardât leurs habits; puis ils lui donnaient un petit écu pour son souper. Monsieur, ayant pris ce pauvre homme chez lui, lui a

fait donner l'ordre du cordon bleu, et après avoir fourni de l'argent pour recommencer le procès, il le lui a fait gagner, et l'a fait reconnaître par la maison de Châtillon. Puis il l'a fait capitaine des gardes, lui a donné une forte pension, que mon fils lui a continuée; il lui a laissé aussi son logement au Palais-Royal. Or, c'est dans ce logement que cet homme ingrat a tenu ses conciliabules contre mon fils. Le grand-père de Rieux avait négligé de soutenir l'honneur d'être appelé par le roi *mon cousin*. Mon fils lui a restitué cet honneur; il a donné à son frère une charge dans la gendarmerie, et il lui a rendu encore d'autres services. Châtillon a voulu susciter toute la noblesse contre mon fils : voilà la récompense de ses bienfaits; l'épouse de mon fils est gaie et contente, espérant que tout ira bien pour ses frères.

La vieille Maintenon s'est tenue bien tranquille à la fin du procès, au sujet de la légitimation des bâtards. Personne ne saurait citer la moindre expression qui lui serait échappée à cet égard. Cela me fait croire que cette femme roule encore un projet en tête; mais je ne puis deviner ce que c'est.

Un moine, se rendant il y a quelques jours à Luzarche, rencontra en chemin un inconnu qui lia conversation avec lui; il paraissait être de bonne compagnie, et racontait avec esprit toutes sortes d'aventures. Ayant appris du moine qu'il était chargé des recettes de son couvent, qui pos-

sédait des terres auprès de Luzarche; cet homme lui dit qu'il était de cet endroit, et qu'il revenait d'un voyage; puis faisant observer au moine que le chemin dans lequel ils se trouvaient était trop long, il lui en montra un plus court à travers la forêt. Quand ils furent arrivés dans ce bois, l'inconnu descendit, saisit le cheval du moine par la bride, et lui demanda son argent. Le moine répondit qu'il avait cru faire route avec un honnête homme, et qu'il s'étonnait d'une demande aussi singulière. L'inconnu répondit qu'il ne s'agissait pas de bavarder, et qu'il fallait laisser la bourse ou la vie. « Je ne puis, répliqua le moine, porter de l'argent sur moi; mais si vous voulez me laisser descendre, pour que j'aille trouver mon valet, je vous remettrai 1,000 francs. » Le brigand laisse mettre le moine pied à terre; celui-ci va trouver le valet, prend 1,000 francs qui étaient dans une bourse; mais en même temps, il se munit d'un pistolet, et le cache dans sa large manche. De retour auprès du voleur, il jette la bourse avec l'argent par terre. L'inconnu se baisse pour la prendre; mais, dans ce moment, le moine le tue raide, remonte à cheval, va trouver la justice, et raconte son aventure; on envoie le guet avec lui; ils trouvent le cadavre encore sur le sac d'argent par terre; on le fouille, et on trouve dans la poche du voleur six sifflets de diverses grandeurs; on prit le plus grand, et on siffla. Voilà qu'il accourt sur-le-champ dix autres voleurs armés; ils se sont bien

défendus; deux ont été tués, et on s'est emparé des autres.

Le chevalier Schaub (1), qui était employé dans les affaires d'état pour le ministre anglais Stanhope, amena ici un secrétaire à qui le prince de Galles avait confié 60 guinées pour être remises à un gentilhomme, M. d'Ilten, qui avait abbaté à ce prix des dentelles pour la princesse de Galles. Le frère d'Ilten, séjournant en Angleterre, avait confié au même secrétaire 200 guinées qu'il devait remettre à M. d'Ilten à Paris. Quand le secrétaire fut arrivé ici, il s'informa à l'ambassade de la demeure de M. d'Ilten. On lui donna l'adresse. Le secrétaire se transporte à la maison indiquée, et y demande le gentilhomme allemand. Quelqu'un se présente, et lui dit : « C'est moi; » le secrétaire, ne soupçonnant rien, remet la lettre du prince de Galles et les 60 guinées. Le faux d'Ilten, voyant que le secrétaire avait sur lui des montres d'or et une somme d'environ 50 guinées, le retint à souper. Mais à peine le secrétaire a-t-il bu, qu'il se sent un sommeil invincible. « Vous êtes fatigué de votre voyage, mon ami, lui dit son hôte, déshabillez-vous et reposez-vous pendant quelques heures dans mon lit. » Le secrétaire ne pouvant plus tenir les yeux ouverts, y consentit, et s'endormit dès qu'il fut couché. Quelque temps après, son

(1) Sir Luke Schaub, natif de Bâle; Townshand et Walpole le firent rappeler, sous prétexte qu'il était mal vu de Nocé, favori du duc d'Orléans.

domestique venant le chercher, le trouva et l'éveilla. Ses habits étaient encore devant le lit, mais les gousets étaient vides, et le filou qui avait joué le rôle de d'Eliten, et qui avait mis de l'opium dans le vin, avait disparu avec les effets précieux.

Les impuissans faisaient tomber évanouie la belle madame de Maubuisson : elle les sentait; et dès qu'ils s'approchaient d'elle elle se trouvait mal. On raconte de cette dame que, pour se faire un œil tendre, et avoir de belles couleurs, elle avait un valet-de-chambre qui était obligé de..... au moment où elle était debout, en grande parure, pour aller au bal.

On ne saurait croire combien la princesse de Maubuisson était aimable et plaisante : j'allais toujours la voir avec plaisir; je ne m'ennuyais pas un instant avec elle. Je fus promptement en plus grande faveur auprès d'elle, que toutes ses autres nièces; car je pouvais lui parler de tous ceux qu'elle avait connus dans sa vie, ce que les autres ne pouvaient pas. Elle parlait souvent avec moi l'allemand, qu'elle savait bien. Elle m'a raconté ses aventures. Je lui demandai comment elle avait pu s'habituer à la sotte vie monastique. Elle me répondit en riant : « Je ne parle aux religieuses que pour leur donner mes ordres. » Elle avait dans sa chambre une religieuse sourde, pour n'être pas tentée de parler. Elle disait qu'ayant toujours aimé la vie champêtre, elle se figurait maintenant être demoiselle de campagne. « Mais, quand il faut se lever la

nuit, et aller à l'église? » lui demandai-je. Elle me répondit en souriant qu'il fallait faire comme les peintres, qui rehaussaient l'éclat du jour par les ombres d'à côté : en général, elle savait donner à toutes choses une tournure qui leur ôtait ce qu'elles avaient d'absurde.

J'ai beaucoup entendu parler de M. de Bernstorf par une personne qui autrefois lui a plu assez. Je veux dire la duchesse de Meklenbourg, sœur du duc de Luxembourg. Elle a beaucoup loué son esprit; elle m'a assuré que c'était elle qui l'avait donné au duc George Guillaume.

Le vice contre nature est la plus grande passion du maréchal de Villars. Le gentil prince d'Eisenach voulut un jour lui faire donner des coups de bâton pour une déclaration qu'il lui avait faite. Nous eûmes de la peine à le retenir. La maréchale, son épouse, court après le comte de Toulouse; mon fils est aussi dans ses bonnes grâces, sans en être plus discret. Le maréchal de Villars vint une fois me voir, et comme il prétend se connaître en médailles, il désira voir les miennes. Baudelot, homme très honnête et savant (1), qui en a la charge, fut obligé de les lui montrer; ce n'est pas l'homme le plus avisé, et il n'est guère au fait de ce qui se passe à la cour. Il avait fait une dissertation sur une de mes médailles, pour prouver, contre d'autres savans, que la tête à cornes qui y est figurée est celle de

(1) Baudelot de Dairval (Charles-César), né à Paris en 1648.

Pan, et non pas de Jupiter Ammon. Pour prouver son érudition, le bon Baudelot dit à M. de Villars : « Ah ! Monseigneur, voici une des plus belles médailles que Madame ait ; c'est le triomphe de Cornificius : il a toutes sortes de cornes. C'était un grand général comme vous, Monseigneur. Il a les cornes de Junon et de Faune. Cornificius, comme vous savez, Monseigneur, était un général habile. » Je l'interrompis : « Passons, lui dis-je ; si vous vous arrêtez à chaque médaille, vous n'aurez pas assez de temps pour les montrer toutes. » Mais, plein de son sujet, il répondit : « Ah ! Madame, celle-ci en vaut bien une autre. Cornificius est, en vérité, une des plus rares médailles du monde. Considérez-la, Madame, regardez ; voilà Junon couronnée qui couronne ce grand général. » Quelque chose que je pusse dire, je n'empêchai point Baudelot de parler de cornes au maréchal. « Monseigneur, reprit-il, se connaît en tout, et je voudrais bien le faire juger si j'ai raison de dire que ces cornes sont plutôt celles de Faune que de Jupiter Ammon. » Toutes les personnes qui étaient dans la chambre se tenaient pour ne pas éclater de rire. Quand on l'eût fait exprès, on n'aurait pu s'y prendre plus fortement. Quand le maréchal fut parti, je me mis à rire aussi. J'eus bien de la peine à convaincre Baudelot qu'il avait mal fait.

Ce Baudelot avait dit un jour, au bal, des douceurs à madame la douairière, qui était en masque, et qu'il ne reconnaissait pas ; elle lui donna

rendez-vous au Palais-Royal. Quand il vint, et qu'il s'aperçut que c'était Madame, il fut saisi de frayeur; la princesse étouffait de rire.

Nos princes, ici, n'ont point de costume particulier. Quand ils vont au parlement, ils ne sont qu'en manteau : ce qui, à mon avis, a l'air bien bourgeois, d'autant plus qu'ils portent aussi le collet, sans cravate. Ceux de la maison royale n'ont point de prérogative sur les autres ducs qui ont droit de siéger au parlement, excepté pour les siéges et le droit de traverser le parquet : ce qui n'est permis à personne qu'à eux. En leur parlant, le président se découvre; il ne parle aux autres qu'étant couvert. C'est là le sujet d'une des grandes disputes que les princes du sang ont eue avec les bâtards, comme on peut le voir par leur factum. Les présidens du parlement portent des robes couleur de feu, et bordées d'hermine autour du cou et des manches.

On ne veut pas encore convenir ici que le prétendu ambassadeur de Perse a été un imposteur (1) : c'était un lourdaud; voilà ce qu'il y a de certain;

(1) « Cette ambassade fut toujours fort équivoque, et même quelque chose de plus. Ce qu'on crut en démêler le mieux, fut qu'un ministre d'une des provinces de Perse, comme qui dirait un intendant du Languedoc, avait envoyé ce prétendu ambassadeur pour des affaires de négoce entre des marchands; et que, pour se faire défrayer, il contrefit l'ambassadeur de Perse; que Pontchartrain, dont cette ambassade regardait le département, ne voulut pas dévoiler la friponnerie pour amuser le roi, et lui faire sa cour, en lui laissant croire que le sophi lui envoyait un ambassadeur. » (*Notes du journal de Dangeau.*)

mais il avait de l'esprit. Il avait fait abjurer le christianisme à une femme mariée, qui était grosse de lui; cette femme n'était pas grand'chose, étant bâtarde du premier aumônier de mon fils, l'abbé de Grançay, qui avait toujours un petit sérail. Pour la faire partir, l'ambassadeur l'avait fait emballer dans une caisse percée de trous, en priant de ne pas toucher à cette caisse, qui contenait, à ce qu'il disait, des livres sacrés, écrits par le prophète Mahomet lui-même, et qui seraient profanés si des chrétiens y touchaient. On s'en est donc abstenu; et voilà comment la femme grosse a été enlevée. Je ne saurais croire, comme on le dit, que l'on a donné à cet ambassadeur 10,000 louis d'or.

Quand le duc de Créqui voyait une femme qui lui paraissait bien légère, il disait : « Je ne voudrais pas avoir perdu ce que celle-là cherche.

J'ai eu le malheur de fâcher le margrave, Jean-Frédéric d'Anspach : il m'avait apporté une lettre de mon frère et de sa femme, qui me priaient de l'assister de mes conseils, et d'agir à son égard comme si c'était mon frère même. Je crus donc lui rendre service en le conseillant comme un frère. A son arrivée, il était encore en grand deuil, ayant perdu sa première femme il n'y avait pas trois mois. Je lui demandai ce qu'il se proposait de faire en France. Il me répondit qu'il ne faisait que passer pour se rendre en Angleterre; mais qu'avant son départ, il désirait faire sa cour au roi. Je lui demandai s'il avait quelque chose à traiter avec le

roi, ou à solliciter. Il me répondit que non. « Dans ce cas, lui dis-je, je vous conseillerais, si j'osais, d'envoyer auprès du roi la principale personne de votre suite, et de le complimenter, en lui faisant savoir que vous vous rendez en Angleterre, et que vous n'auriez pas manqué de lui faire votre cour, si, étant en grand deuil pour la mort de votre épouse, vous ne vous en abteniez par respect, pour ne pas vous montrer devant sa majesté dans un appareil aussi lugubre. » Il repartit : « Mais je désirerais aller au bal, parce que j'aime la danse; or, pour y assister, il faudrait que j'eusse d'abord vu le roi! — Pour l'amour de Dieu, lui dis-je, n'allez pas au bal, ce n'est pas l'usage ici. Vous vous feriez moquer de vous; d'autant plus, que le maréchal de Grammont, qui vous a conduit chez le roi il y a quelques années, a dit que vous n'aviez rien trouvé à louer en France qu'un petit chat-donneret qui était dans le cabinet du roi, et qui sifflait des airs. Je vous conseille de n'aller pas voir le roi, ni d'assister au bal. » Il se fâcha, en disant qu'il voyait bien que je retenais les princes allemands, et que je ne voulais pas les laisser présenter au roi. Je lui répondis que j'avais les meilleures intentions, et que je l'avais conseillé comme si c'eût été mon frère. Il s'en alla tout en colère, et se rendit chez le maréchal de Schomberg, chez lequel il se plaignit de moi. Le maréchal voulant savoir ce que j'avais dit, le margrave le lui redit mot pour mot. Cependant le maréchal fut de mon avis, et dit que

je n'avais pas mal conseillé. Néanmoins le margrave persista à vouloir être présenté au roi; il s'y fit conduire par le maréchal, et le lendemain il alla au bal. Il était bien paré, portant le petit deuil avec des dentelles blanches sur du noir, du beau ruban bleu, à dentelles blanches et noires, et des *rheingraves*, qui vont très bien à quiconque a une jolie taille; bref, c'était une parure magnifique, mais inconvenante pour un veuf qui est dans le premier temps du deuil. Il prétendait s'asseoir dans le cercle du roi, où personne ne s'asseoit que les membres de la famille royale, jusqu'aux petits-enfans de France; les princes du sang même ne peuvent s'y asseoir, à plus forte raison les princes étrangers. Dès-lors le margrave commença de se repentir de ne m'avoir pas crue; et dès le lendemain matin il partit.

Le prince Ragotzky a de grandes obligations à sa femme, car c'est elle qui lui a sauvé la vie, et l'a tiré de sa prison. On voulut lui faire des rapports contre elle, mais il interrompit les rapporteurs, en disant : « Elle m'a sauvé du danger d'avoir la tête tranchée; après cela, il ne m'est plus permis de m'informer de ses actions : c'est pourquoi on me fera plaisir de ne pas m'en parler. » (1)

La reine Béatrix-Éléonore, femme de Jacques II, roi d'Angleterre, vivait trop bien avec la Maintenon

(1) Louis XIV donna au prince de Ragotzky, qui se faisait appeler en France comte de Saaross, 200,000 écus sur la maison de ville, de, en outre, une pension de 2,000 écus par mois.

pour qu'on puisse croire que notre feu roi a été amoureux d'elle. J'ai vu un livre intitulé : *l'Ancien bâtard protecteur du nouveau*, in-12, dans lequel on raconte une galanterie de la reine et du feu P. La Chaise : ce confesseur était un vieux de quatre-vingts ans, qui ne ressemblait pas mal à un âne, ayant de longues oreilles, une grande bouche, une grosse tête, et une longue figure. En vérité, c'était mal imaginé. Ce libelle était encore moins croyable que ce qu'on a dit de notre feu roi.

Les moines de Saint-Mihiel possèdent en original les Mémoires du cardinal de Retz : ils les ont fait imprimer, et on les vend à Nancy ; mais il manque dans cet exemplaire beaucoup de choses. Il y a une dame à Paris, nommée madame Caumartin, qui en possède un manuscrit, où il ne manque pas un mot. Cependant elle refuse, avec entêtement, de le communiquer, pour qu'on puisse compléter les autres.

Lorsqu'un ambassadeur veut faire son entrée à Paris, il se fait annoncer, quelques jours auparavant, par les introducteurs des ambassadeurs, pour qu'on envoie lui faire des complimens ordinaires. Aux ambassadeurs des rois on envoie le chevalier d'honneur, à ceux de Venise et de Hollande, le premier écuyer, et, quand il est absent ou malade, le premier maître-d'hôtel, qu'on envoie aussi à l'ambassadeur de Malte.

On prétend que les dames anglaises sont assez

sujettes à s'enfuir avec leurs amans. J'ai connu un comte de Koenigsmark, qu'une jeune dame anglaise avait suivi en culotte de page. Il l'avait auprès de lui à Chambord, et comme il n'y avait pas de place pour lui au château, il logeait sous une tente qu'il avait fait dresser dans la forêt. A la chasse, il me raconta son aventure. Ayant la curiosité de voir le page, je me dirigeai à cheval vers sa tente; je n'ai vu de ma vie rien de plus gentil que cette fille en habit de page : elle avait de grands et beaux yeux, un charmant petit nez, une jolie bouche avec de belles dents. Elle se mit à rire en me voyant, car elle se douta bien que le comte m'avait tout raconté; ses cheveux étaient d'un beau châtain et tombaient en grosses boucles. Après son départ de Chambord, pendant qu'il était dans une auberge, sur la route d'Italie, la femme de l'aubergiste accourut, en criant : « Monsieur, courez vite là-haut, votre page accouche! » La jeune femme mit au monde une petite fille. On plaça ensuite la mère et l'enfant dans un couvent à Paris. Tant que le comte a vécu, il a eu soin d'elle; mais il mourut en Morée : son prétendu page ne lui a pas survécu long-temps, elle est morte comme une sainte. Un ami du comte, neveu de madame de Montespan, a eu soin de la petite fille, et, après sa mort, le roi a fait une pension à cette créature. Je crois qu'elle est encore (1717) au couvent.

L'abbé Perrault a fait une fondation pour une oraison funèbre annuelle de monseigneur le prince

de Condé, dans l'église des jésuites où est déposé son cœur. Je ne rappellerai pas, à ce sujet, ses victoires, son courage à la guerre, sa timidité à la cour : ce sont des choses que toute la France sait.

Quelqu'un de ma connaissance à Paris, a entendu dire à un savant abbé qui avait eu la confiance de Descartes, que celui-ci s'était moqué souvent lui-même de son système, et avait dit : « Je leur ai taillé de la besogne; nous verrons qui sera assez sot pour y donner. »

La princesse de Deux-Ponts a fourni récemment un nouvel exemple du malheur qui suit ordinairement les mariages secrets des femmes d'une grande naissance. Ayant épousé son écuyer, elle est aussi très maltraitée, et mène une vie misérable : mais celle-là n'a que ce qu'elle a mérité, et je l'en ai assez prévenue. Se trouvant avec moi à l'Opéra, ici, elle voulut à toute force que son écuyer s'assît derrière elle; je lui dis : « Pour l'amour de Dieu, tranquillisez-vous, et ne vous tourmentez pas pour ce Gerstorf; vous ne connaissez pas ce pays-ci : quand on se tourmente ainsi pour ses gens, on fait soupçonner aisément qu'on est amoureux d'eux. Je ne savais pas alors que cela fût fondé. » Elle me répondit : « Est-ce que dans ce pays on ne peut pas avoir soin de ses gens? — Oui, répondis-je, on prie quelqu'un de les conduire à l'Opéra, mais on ne veut pas les avoir près de soi. »

M. Pentenrieder (1) est un galant homme, qui sait bien vivre, qui n'a point de vilaines manières autrichiennes, et qui parle bien allemand, au lieu du jargon d'Autriche. Pendant son séjour ici, la foire de Saint-Germain commença : il y vint un géant afin de se faire voir pour de l'argent; mais ayant rencontré par hasard M. Pentenrieder, il dit, en le voyant : « Voilà qui est fait, je n'irai pas me montrer à la foire, car en voilà un qui se montre pour rien, je ne pourrais gagner rien pour cette fois. » Puis il partit. Pentenrieder a plu ici à tout le monde. Le comte Zinzendorf, à qui il doit succéder, ne lui ressemble pas; c'est un parfait Autrichien dans ses manières et dans son langage.

(1) Le baron de Pentenrieder fut ministre d'Autriche à La Haye en 1718, puis au congrès de Soissons et à celui de Cambrai. Le Baron Bielefeld, dans ses *Institutions politiques*, t. II, cite à son sujet l'anecdote suivante :

« Il y a eu des monarques qui ont eu une satisfaction secrète en voyant des ministres déconcertés à leur seul aspect. Louis XIV, en donnant audience au célèbre baron de Pentenrieder, qui avait la réputation de ne se déconcerter jamais, se trouva piqué du peu d'impression que sa présence semblait faire sur cet ambassadeur, et, pour l'intimider, l'interrompit à la première période de sa harangue, laquelle commençait par ces mots : « Sire, l'empereur, mon maître, m'envoie vers votre majesté, » en lui disant, d'un ton : « Plus haut, M. l'ambassadeur. » Celui-ci, sans s'émouvoir, répondit : « Plus haut?.... L'empereur, mon maître, sire, m'envoie vers votre majesté, etc., etc. » En nommant l'empereur, le premier, haussant la voix, et continuant son discours. Au sortir de l'audience, les courtisans lui firent compliment sur son sang-froid; il leur répliqua : « Je suis accoutumé à voir tous les jours l'empereur. » Ces bons mots faisaient honneur à l'esprit de M. de Pentenrieder, mais ils faisaient probablement mal les affaires de son maître. Il en coûte si peu pour flatter les petites faiblesses des rois.

Lorsqu'il visita les grandes et les petites écuries, M. Legrand fit venir vingt pages dans leurs camisoles, sachant bien voltiger, pour les faire exercer. A cette vue, le comte Zinzendorf fut tellement transporté de plaisir, qu'il ne put manger, et qu'il se trouva presque mal. C'est lui qui a introduit la coutume d'appeler aux Tuileries les pages par signes. Quand on raconta cela à mon fils, il ne put le croire. Étant allé tout seul aux Tuileries, il y donna le signal : voilà qu'il vint des pages avec toutes sortes de livrées, entr'autres un de ses propres pages. Celui-ci fut tout saisi de frayeur, il a été chassé sur-le-champ.

J'ai entendu raconter que c'est un point d'honneur qui a poussé Ravaillac à assassiner Henri IV, attendu que ce roi avait séduit la sœur de Ravaillac, et l'avait abandonnée dans sa grossesse; le frère jura alors, dit-on, de se venger du roi. D'autres accusent le duc d'Épernon : il était assis de manière à pouvoir parer le coup, mais on dit qu'il recula pour que l'assassin pût frapper.

Quand je suis venue en France, j'y ai vu une réunion d'hommes de talent, comme on n'en trouvera plus dans beaucoup de siècles. C'étaient Lulli, pour la musique; Beauchamp, pour les ballets; Corneille et Racine, pour la tragédie; Molière, pour la comédie; la Chamelle et la Beauval, actrices; Baron, Lafleur, Torilière et Guérin, acteurs. Tous ces gens ont excellé dans leur genre. La Duclos et la Raisin étaient également très bonnes; la

dernière avait beaucoup d'agrémens qui avaient pénétré jusqu'au cœur épais de notre dauphin : il a aimé tendrement cette actrice ; son mari était excellent dans les rôles comiques. Il y avait aussi un bon arlequin et un excellent scaramouche. Parmi les acteurs de l'Opéra, on distinguait Clédière, Pomereuil, Godonarche, Duménil, La Rochechouard, Mauvny, la Saint-Christophe, la Brigogne, la Beaucreux. Tout ce qu'on voit et entend maintenant n'égale pas ceux-là.

Ce qui m'a plu surtout dans la vie de Beauvernois, c'est sa réponse au prince de Vaudemont. S'étant enfui d'ici, et étant arrivé à Bruxelles, il s'y faisait passer pour un prince de Lorraine. M. de Vaudemont le fit venir, et lui dit, en le voyant : « Je connais tous les princes de Lorraine, mais je ne vous connais pas. — Je vous assure, Monsieur, répondit Beauvernois, que je suis prince de Lorraine, tout comme vous. »

J'en veux à ce Mercy, qui a attrapé le duc de Lorraine, son maître. Arrivé à Nancy, il avait engagé le duc à recruter trois régimens qui devaient rester sa propriété. Le duc les recruta, persuadé qu'il en serait propriétaire. Mais, quand ils furent levés, Mercy pria l'empereur de les lui donner ; il les reçut en effet, et le duc n'y put placer un seul officier.

La pauvre duchesse de Meklenbourg, épouse de Chrétien-Louis, paraissait une bonne femme quand on la connaissait bien. Elle m'a raconté elle-même

son intrigue amoureuse avec Bernstorf. Elle tenait assez bien sa maison, et avait toujours deux carrosses; elle ne jetait pas l'éclat d'une souveraine, mais elle maintenait mieux son rang que toutes les autres duchesses; aussi je la leur préférais. Son époux, Chrétien-Louis de Mekelenbourg, était un imbécile. Un jour, il demanda une audience au roi, qui crut qu'il avait quelque chose de particulier à lui dire. Louis XIV avait alors plus de quarante ans. Quand le duc se trouva en présence du roi, il lui dit: «Sire, vous me paraissez grandi.» Le roi se mit à rire: «Monsieur, répondit-il, je ne suis plus en âge de croître.» Le duc reprit: «Sire, savez-vous bien qu'on dit que je vous ressemble, et que j'ai aussi bonne mine que vous?» Le roi répliqua, en riant: «Cela peut être.» Le duc s'en alla, et l'audience finit. Ce fou ne pouvait guère se réclamer de son beau-frère, car M. de Luxembourg ne faisait aucun cas de lui.

Dans un temps où une reine eut le gouvernement du royaume, toutes les femmes, jusqu'aux suivantes, devinrent intrigantes. On dit que c'était la chose du monde la plus bizarre que cet empressement des femmes de se mêler de la régence de la reine-mère. Au commencement, la reine ne savait rien du tout. Elle fit cadeau à sa première femme de chambre des cinq grandes fermes qui font vivre toute la cour; lorsqu'elle se fut rendue au conseil pour proposer l'affaire, tout le monde se mit à rire, et demanda de quoi elle prétendait vivre. Elle fut

bien étonnée quand on lui eut fait comprendre la chose, s'étant imaginé qu'elle n'avait donné que cinq petites fermes ordinaires. Cette anecdote est très vraie; le vieux chancelier Letellier, qui était au conseil, me l'a racontée lui-même. On dit qu'elle en a souvent ri elle-même, en avouant son ignorance. Il y a beaucoup d'autres traits semblables de cette régence.

La maréchale de La Ferté voulut un jour convaincre de la violence de son amour un de ses amans : j'ignore lequel, car elle en a eu autant qu'il y a de jours dans l'année. Si je ne me trompe, c'était le petit comte de Marsan, frère du chevalier de Lorraine. Il lui avait reproché de ne pas l'aimer assez. « Je vous donnerai une preuve du contraire, répliqua-t-elle. Quand je vous sais seulement dans le même lieu où je suis, je me sens une agitation comme si j'avais la fièvre. » Il refusa d'y croire. Cependant elle lui donna un rendez-vous pour la nuit. Quand il fut couché avec elle, elle lui tire la couverture par-dessus la tête, et lui dit : « Ne parlez pas, ou vous êtes perdu! » En même temps, elle appelle ses gens, et fait venir son médecin. Pendant que celui-ci lui tâtait le pouls, elle dit : « Eh bien! que trouvez-vous? — Madame, répondit le docteur, vous avez une grande agitation et une fièvre très violente; vous devriez vous faire saigner. — Une autre fois, répliqua-t-elle; je n'en ai pas le temps présentement. » Après le départ du docteur et de la femme de chambre, la maréchale dit à son

amant : « Eh bien! êtes-vous content? je vous ai tenu parole. — Oui, répondit-il, mais vous m'avez fait grande peur. »

Il y a un évêque de qualité, assez jeune, mais laid, qui était d'abord si dévot qu'il voulait se mettre à la Trappe; il portait les cheveux plats, et n'osait pas regarder une femme. Ayant appris que dans la ville où il siégeait il y avait une pécheresse dont les galanteries étaient fameuses, il eut envie de la convertir, et la faire aller à confesse. C'était, dit-on, une très jolie femme, ayant de plus beaucoup d'esprit. A peine l'évêque avait-il commencé de la fréquenter, qu'il prit soin de ses cheveux. D'abord il y mit de la poudre, puis il les frisa, et à la fin il mordit si bien à l'hameçon, qu'il ne quitta plus la jolie pécheresse ni jour ni nuit. Son clergé osa l'exhorter à faire cesser le scandale; mais il répondit que si le clergé ne cessait de lui faire des remontrances, il lui ferait donner des coups. A la fin, il se promena en voiture dans la ville avec sa pénitente. Le peuple en devint si furieux, qu'il lui jeta des pierres; à ces nouvelles, ses parens se sont rendus dans son diocèse pour l'exhorter à leur tour, mais il n'a voulu recevoir que sa mère, encore n'a-t-il point écouté ses avis. Alors les parens se sont adressés au régent, pour qu'il fît venir la femme à Paris : ce qui a eu lieu. Mais l'amant l'a suivie pas à pas, et l'a reprise; il a fallu la lui enlever par une lettre de cachet. On dit que l'exempt les a trouvés couchés ensemble : on a conduit la femme dans une

maison de correction. L'évêque est désespéré, et déclare qu'il ne pardonnera jamais à ses parens l'affront qu'ils lui ont fait (1718).

La reine-mère mangeait, dit-on, d'une manière effrayante, quatre fois par jour; et on prétend que c'est de là que lui est venu le cancer à la poitrine, qu'elle a cherché à amortir avec des parfums très forts d'Espagne, et dont elle est morte.

Les dames qu'on appelle Enfans de France ont toutes le titre de *Madame;* voilà pourquoi il y a, dans nos brevets, Madame, duchesse de Berri; Madame, duchesse d'Orléans; mais, dans la conversation, on dit la duchesse de Berri, la duchesse d'Orléans; on devrait dire comme madame de Berri l'exige à son égard. Le titre de duchesse d'Orléans appartient à madame la duchesse d'Orléans, comme petite-fille. Voilà l'usage qu'on suit ici. Le frère et la belle-sœur du roi s'appellent Monsieur et Madame, tout court; et ces titres se trouvent aussi dans tous mes brevets, mais je me suis laissé nommer indifféremment madame la duchesse d'Orléans. Madame de Berri, de son côté, se fait appeler Madame, duchesse de Berri, attendu qu'étant enfant de France en troisième ligne, elle a besoin de faire ressortir cette descendance par son titre. A cela il n'y a rien à dire; s'il restait du feu roi des filles non mariées, on appelait chacune Madame, en ajoutant le nom de baptême.

Il paraît que la reine Marie d'Angleterre a été un peu coquette en Hollande. Le comte d'Avaux, am-

bassadeur de France, m'a raconté lui-même qu'il l'avait vue en secret chez une des demoiselles d'honneur de la reine, madame Treslaine : le prince d'Orange en ayant été informé, chassa la demoiselle, mais en prenant un prétexte pour qu'on ne sût pas la véritable cause.

Trois laquais se disputaient; d'eux d'entre eux refusaient d'admettre la troisième à leur table, en disant : « S'il ne sert avec son maître qu'une présidente, cela ne peut être comparé à nous, qui servons tous les jours des princesses et des duchesses. » Le laquais rebuté, pour se venger, appela des camarades à son secours, et il y eut une rixe violente. On appela le commissaire. Il se trouva alors qu'ils servaient trois frères, fils d'un riche négociant de Rouen; deux d'entre eux avaient acheté des compagnies aux gardes-françaises; un d'entre eux avait une intrigue avec la femme du duc d'Albret; un autre avec la duchesse de Luxembourg, et le troisième avec une présidente. Les deux premiers s'appellent Colande et Maigremont; et comme dans le même temps le duc d'Albret, fils du duc de Bouillon, était amoureux de la présidente Savari, on a fait sur cette aventure les vers suivans :

Colande a fait un Bouillon,
Luxembourg un Maigremont;
Et du duc d'Albret, peut-être,
Un petit Savari va naître,
Lampons, lampons!

L'envoyé du Holstein, M. Dumont, fut très amoureux de madame de La Rochefoucauld, une des dames du palais de madame de Berri; c'est une jolie personne, mais douée de peu d'agrémens d'esprit. On la plaisantait en lui insinuant qu'elle avait traité favorablement son amoureux. « Oh! non, répondit-elle, cela est impossible, mais, je vous dis, entièrement impossible. » On insista pour savoir en quoi consistait cette impossibilité. Elle reprit : « Dès que je vous l'aurai dit. vous verrez bien que cela est impossible. » Pressée enfin de déclarer cette impossibilité, elle dit d'un air sérieux : « C'est qu'il est huguenot. »

Feu madame douairière (1) était, dit-on, dans sa jeunesse, très gentille et si leste, que, pour se sauver de Nanci et suivre son mari, elle s'était habillée en page, et portait un flambeau; mais comme elle ne savait comment le tenir, M. de Beauveau lui donna un coup de pied au derrière, en disant : « Il faut que ce coquin nouveau soit ivre; voyez comme il marche et comme il porte son flambeau. » Elle s'échappa sans que personne devinât qui elle était. En commençant à vieillir, elle est devenue malingre et comme hébétée. Elle avait pris l'habitude d'aller aux lieux d'aisance dès que le maître d'hôtel, avec sa baguette, venait pour annoncer qu'on avait servi le dîner. Un jour,

(1) Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston de France, frère de Louis XIII.

Madame ayant M. Gaston (d'Orléans) à table, elle courut ainsi dès que le maître d'hôtel entra. Celui-ci s'arrêta et examina sa baguette par les deux bouts. « Que faites-vous là, Saint-Remi? lui demanda Gaston; que cherchez-vous à votre bâton? — Je cherchais, répondit-il, si mon bâton était de rhubarbe ou de séné; car aussitôt qu'il paraît devant Madame, je vois qu'il purge. »

Quand le mariage de Monsieur fut déclaré, il dit à Saint-Remi : « Saviez-vous bien que j'étais marié avec la princesse de Lorraine? — Non, répondit celui-ci; je savais bien, Monsieur, que vous couchiez toutes les nuits avec la princesse de Lorraine, mais je ne me doutais pas que vous l'eussiez épousée. »

La reine Marie de Médicis, épouse de Henri IV, se promenait un jour aux Tuileries, ayant le dauphin avec elle. La maîtresse du roi venant aussi dans ce jardin avec son fils, dit, avec beaucoup d'insolence, à la reine : « Voilà nos deux dauphins qui se promènent; mais le mien est plus beau que le vôtre. » La reine lui appliqua un rude soufflet, en disant : « Qu'on m'ôte cette insolente. » Sur-le-champ la maîtresse courut chez Henriette pour se plaindre. Mais le roi, après l'avoir écoutée, lui dit : « C'est votre faute; pourquoi n'avez-vous pas parlé à la reine avec le respect que vous lui devez? »

Madame de Fiennes, qui, dans sa jeunesse, avait été auprès de la reine-mère, disait toujours à feu Monsieur : « La reine, votre mère, était une sotte

femme; Dieu veuille avoir son âme. » Ma tante, l'abbesse de Maubuisson, m'a raconté qu'elle avait vu chez la reine Marie un homme qu'on appelait le raccommodeur du visage de la reine : cette princesse, ainsi que toutes les dames et demoiselles, était fardée.

Un homme et une femme se rendirent ensemble au consistoire pour obtenir le divorce. On voulut savoir pourquoi. L'homme prit la parole : « S'il était....., dit-il en faisant un rond avec le pouce et le premier doigt, ou qu'il fût....., faisant un rond avec les deux pouces et le premier doigt des mains; mais il est....., continua-t-il, en montrant le rond du chapeau : qui diable y fournirait? » Ce fut ensuite le tour de la femme à plaider sa cause. S'il était....., dit-elle en montrant le haut du bras, ou qu'il fût....., en montrant le poignet; mais il est....., continua-t-elle en montrant le petit doigt : qui diable s'en contenterait? » On vit qu'il n'y avait pas moyen de mettre les deux époux d'accord.

La vie qu'on mène à Paris devient tous les jours plus scandaleuse; j'ai vraiment peur pour la ville toutes les fois qu'il tonne. Trois dames de qualité viennent de faire une chose affreuse. Elles ont couru après l'ambassadeur turc, elles ont enlevé son fils, et l'ont gardé entre elles pendant deux jours dans le labyrinthe. Si elles prennent cette habitude, les capucins même ne seront pas en sûreté contre elles. Les Turcs auront une belle idée

de la conduite des dames de qualité dans les pays chrétiens. On assure que le jeune Turc a dit à madame de Polignac (1), qui était l'une des trois : « Madame, votre réputation est venue jusqu'à Constantinople, et je vois bien qu'on nous a dit la vérité. » L'ambassadeur a été, dit-on, très fâché contre son fils, et l'a fort engagé à tenir cette aventure secrète, parce qu'il risquerait de perdre la tête si l'on parvenait, à Constantinople, à savoir qu'il a eu commerce avec des chrétiennes. Il est encore à craindre que le jeune homme ne sorte pas avec sa santé de la France. La Polignac a empoivré ici presque tous les jeunes gens de qualité. Je ne sais comment ses parens et ceux de son mari peuvent souffrir qu'elle mène une vie aussi libertine. Mais toute honte est éteinte en France ; on ne sait plus ce que c'est qu'une vie honnête, et tout va sens dessus-dessous.

A Berlin, il y avait autrefois une vieille princesse de Schœningen, qui s'était amourachée du prince Maurice de Nassau. Ne pouvant plus marcher, elle se faisait transporter partout derrière lui dans une chaise à porteurs. Il en fut impatienté ; et comme elle le tourmentait d'avoir son portrait, il lui demanda ce qui la charmait tant dans sa personne. Elle répondit que c'étaient sa belle taille, sa

(1) C'est probablement la même dont le *Journal de Dangeau*, à la date de 1693, parle en ces termes laconiques : « Madame de Polignac reparut à la cour. Elle en avait été chassée il y a sept ou huit ans, peu de temps après son mariage. »

belle tournure, ses belles jambes. Le prince dit que si elle désirait avoir son portrait en pied, il le ferait peindre dès qu'il serait de retour en Hollande. En effet, quelque temps après son départ de Berlin, arriva le tableau attendu avec impatience. Tout le monde accourut pour voir s'il lui ressemblait. Quand on l'eut déroulé, on vit que le prince s'était fait peindre par derrière : il écrivait que le peintre avait représenté ce qui avait tant charmé la princesse.

A cause des grands services que la maison d'Arpajon, en France, a rendus à l'ordre de Malte, elle a obtenu anciennement le privilége que le second fils de la famille est, en naissant, chevalier de cet ordre, sans avoir besoin de faire des preuves, et sans qu'on s'enquière de sa mère.

Je n'ai jamais pu concevoir pourquoi le duc Maximilien (frère de Georges Ier, roi d'Angleterre) (1) a changé de religion, car il avait peu de foi en général. Aucun de ses parens ne l'y a engagé, et aucun intérêt personnel n'a pu l'y pousser.

On m'a raconté de ce prince une anecdote qui ne lui fait pas honneur. On m'a assuré qu'il a porté plainte auprès de l'empereur contre sa mère, qui l'aimait tendrement, mais qui ne lui avait pas

(1) Le prince Maximilien de Hanovre, deuxième frère de Georges Ier, eut, après la mort de son frère Frédéric-Auguste, des droits sur l'évêché d'Osnabruck ; l'amour et les moines lui firent embrasser le catholicisme.

envoyé 8,000 écus qu'il avait demandés. Cela est affreux : il ne saurait avoir de bonheur dans cette vie ni dans l'autre, et je ne pourrais jamais lui pardonner cette action. Il faut que la première idée soit sortie du cerveau du père Wolff, qui l'excite aussi contre le prince Ernest-Auguste (1). Ce qui me déplaît encore fort de ce maudit moine, c'est qu'il ne peut souffrir que le duc Maximilien ait un seul gentilhomme auprès de lui; il ne le laisse aborder que par des gueux comme ce père.

Le dernier duc d'Ossune avait, dit-on, une femme très belle, mais très vive et jalouse. Ayant appris que son mari avait choisi pour la parure d'une comédienne, sa maîtresse, une très belle étoffe, elle se rendit chez le marchand et se la fit donner; le marchand, croyant que c'était à elle que l'étoffe était destinée, ne fit pas difficulté de la lui remettre. Après s'en être fait faire une robe, elle s'en revêtit, alla trouver son mari, et lui dit : « Ne trouvez-vous pas cette étoffe admirable? » Le mari, piqué de ce trait, répondit : « Oui, l'étoffe est belle, mais elle est mal employée. — Tout le monde dit la même chose de moi, » répliqua la duchesse.

On voit à Fontainebleau, dans le cabinet de la reine, le portrait de la belle Féronière, qui avait tant plu à François I^er^. Il la fit peindre en profil. Elle a été la cause innocente de sa mort. Son mari, pour se venger du roi, fit venir une femme de

(1) Maximilien contesta l'évêché d'Osnabruck à ce frère cadet.

mauvaise vie très malsaine, et dès qu'il se fut infecté, il infecta de cette vilaine maladie sa femme; à son tour elle la communiqua au roi, qui en mourut. On a fait à ce sujet les vers suivans :

Le roi François, mort à Rambouillet,
De la vér..e qu'il avait,
L'an mil cinq cent quarante-sept.

Le czar n'est pas fou; il a beaucoup d'esprit; mais c'est dommage qu'il ait été élevé si brutalement; sans cela, ç'aurait pu devenir un bon prince. Ce qu'il a fait à son czarewitz est affreux. Lui donner sa parole qu'il ne lui ferait aucun mal, puis l'empoisonner par le saint sacrement! C'est quelque chose de si impie et de si abominable, que je ne pourrais le lui pardonner (1719).

Je me suis souvent promenée la nuit dans la galerie du château de Fontainebleau, où l'on disait que l'esprit du roi revenait; mais le bon François I^er^ ne m'a jamais fait l'honneur de se montrer : peut-être n'a-t-il pas regardé ma prière comme assez efficace pour le tirer du purgatoire; et en cela, il pourrait bien avoir raison.

Le roi Jacques est mort avec beaucoup de résolution et de fermeté, et sans bigoterie, c'est-à-dire autrement qu'il n'a vécu. Je l'ai vu et je lui ai parlé précisément vingt-quatre heures avant sa mort. Je lui dis : « Je désire voir bientôt votre majesté en convalescence. » Il me regarda en souriant,

et me dit : « Et quand je mourrais, n'ai-je pas assez vécu? »

J'ai peine à me réjouir de l'avénement de notre prince (Georges I^er^) au trône d'Angleterre ; car je n'ai aucune confiance dans les Anglais. Je me souviens encore très bien des beaux discours que milord Peterboroug a tenus ici il n'y a pas long-temps. Je voudrais que notre électeur fût empereur d'Allemagne, et que le roi qui est ici (Jacques II) fût en Angleterre, puisque ce royaume lui appartient. Je crains que l'inconstance des Anglais n'entame à la longue un jeu qui ne nous plaira pas du tout. Il n'y a peut-être pas de roi qu'une nation ait couronné avec plus d'éclat et une joie plus tumultueuse que Jacques ; cependant la même nation l'a persécuté ensuite sans pitié, et elle a tant tourmenté son fils, innocent, qu'à peine trouve-t-il quelque asile après ses grandes infortunes. Si l'on pouvait se fier aux Anglais, je dirais qu'il est heureux que le parlement soit pour Georges ; mais plus on lit les révolutions d'Angleterre, plus on remarque la haine éternelle qu'ils ont pour leurs rois, ainsi que leur inconstance (1714).

N'ai-je pas eu raison de craindre pour Georges, lorsqu'il a été fait roi d'Angleterre, et de désirer qu'il eût été roi dans un autre pays? Je ne connais ces maudits Anglais que trop bien, pour me fier à eux. Que Dieu conserve leurs majestés, les princes et toute la famille ; mais j'avoue que je crains beaucoup pour eux (1715).

La pauvre princesse de Galles (1) me fait beaucoup de peine. D'après ses les lettres du 3 au 15 février (1718), elle a trois fois imploré le pardon du roi, comme on implore celui du bon Dieu, mais sans aucun succès. Je n'y conçois rien. Je crains que le prince ne partage la disgrâce de sa mère. Il me semble pourtant que puisque le roi a déclaré ce prince pour son fils, il devrait aussi le traiter comme tel; et ne pas agir si sévèrement envers la princesse qui n'a rien fait contre lui, et qui l'a toujours respecté comme un père. Il ne peut résulter rien de bon de cet état de choses. L'exaspération est trop grande; mais le roi ferait bien de mettre fin à toute cette affaire, qui fait dire mille impertinences et renouvelle de vilaines histoires qu'il vaudrait mieux oublier.

Le roi d'Angleterre est revenu en bonne santé à Londres (1719). Le prince de Galles me fait beaucoup de peine; il a cru bien faire, en envoyant un gentilhomme à son père, pour lui témoigner, en termes très soumis, sa joie sur son heureux retour. Le roi, non-seulement n'a pas voulu recevoir la lettre, mais il a renvoyé le gentilhomme avec des propos très durs, et a révoqué la permission qu'il avait donnée avant son voyage au prince de voir sa fille, que ce prince aime beaucoup. Cela me pa-

(1) Caroline Wilhelmine, fille de Jean Frédéric, margrave d'Anspach, née en 1682, mariée au prince de Galles en 1702. (Voy., sur les querelles entre le roi et le prince, les Mémoires du temps, entr'autres ceux de sir Robert Walpole, par Coxe.)

raît trop dur. On dirait que le roi d'Angleterre descend plutôt de la race du czar que de celle de Brunswick et du Palatinat. Cela ne peut lui porter bonheur.

M. d'Entremont, dernier ambassadeur de Sicile, étant sur le point de partir, avait déjà eu son audience de congé; mais il lui survint des affaires qui l'obligèrent de rester encore quelque temps. Il se trouva sans logement, attendu que son hôtel avait déjà été loué. Une dame, voyant madame d'Entremont dans l'embarras, lui dit : « Madame, je vous offre ma maison, ma chambre, mon lit. » L'ambassadrice ne sachant que devenir, accepta cette offre avec beaucoup de plaisir; elle se rendit chez la dame, et se coucha tout de suite; car la pauvre femme est vieille et malade. Vers minuit, elle entendit un bruit, comme si on ouvrait une porte secrète. En effet, une porte donnant dans la ruelle s'ouvre; quelqu'un entre, et commence à se déshabiller. L'ambassadrice commence à crier : « Qui est là? » On lui répond : « Taisez-vous donc, c'est moi. — Qui êtes-vous? » reprit l'ambassadrice. L'inconnu répondit : « Depuis quand êtes-vous si farouche? vous n'avez pas coutume d'être si sauvage avec moi; je vais me coucher tout à l'heure. » A ces mots, l'ambassadrice se mit à crier au voleur. L'homme se rhabilla bien vite, et disparut.

Quand le prince électoral de Saxe vint ici, il adressa au roi un joli compliment sans hésiter : nous crûmes que cela venait de lui, et nous con-

çûmes une idée favorable de son esprit; mais il ne l'a pas soutenue; apparemment que le compliment avait été fait par l'électeur palatin. Le roi ordonna à la duchesse de Berri de montrer au prince électoral tout Marly. Il se promena tout une heure avec elle, sans lui offrir la main, et sans lui dire un mot. Pendant qu'ils gravissaient un monticule, le palatin, son gouverneur, le poussa dans le côté; et comme le prince ne comprenait pas ce qu'il voulait, il fut obligé de crier : « Présentez donc la main à madame la duchesse de Berri! » Le prince obéit sans proférer une parole. Quand ils furent arrivés en haut, madame de Berri dit en plaisantant : « Voici une belle place pour jouer au colin-maillard; alors il ouvrit la bouche pour dire : « Oui, j'y jouerais volontiers. » Madame de Berri était trop fatiguée pour pouvoir jouer; mais le prince joua toute la journée sans faire la moindre honnêteté à madame de Berri, qui s'était fatiguée pour lui. On voit par-là combien ce prince est puéril.

A Rouen, un prédicateur prêcha contre ceux qui vont aux noces pour s'y disputer : quelqu'un qui avait écouté le sermon, alla trouver le prédicateur, et lui dit : « Monsieur, vous avez prêché contre ceux qui vont aux noces. Notre Seigneur y alla bien lui-même à Cana en Galilée. » Le prédicateur répondit brusquement : « Il y alla, il est vrai, mais il aurait mieux fait de ne pas y aller. (1)

(1) Dans les *Notes du journal de Dangeau*, ce propos est attri-

Madame Christine était une femme galante, quoique contrefaite. La grande Mademoiselle m'a raconté qu'étant très blanche, elle se mettait toute nue sur un lit de velours noir, pour attendre ses amans. Ceux-ci n'étaient pas apparemment aussi timides que le feu duc de Schomberg, qui m'a raconté qu'étant amoureux en Portugal d'une jolie religieuse, il en obtint un rendez-vous au parloir. Elle se présenta en robe de chambre; mais dès qu'ils furent seuls, elle laissa tomber ce vêtement, et se présenta nue devant lui; à cet aspect il se sauva, et il n'est jamais revenu chez elle.

Ma tante Elisabeth Palatine, abbesse d'Hervord, avait des cheveux très-noirs. Un jour, sortant du bain, et s'enveloppant dans un peignoir, qui avait un grand trou sur le devant, elle gronda sa femme de chambre de ce qu'elle lui donnait un peignoir avec une si horrible tache noire. La femme de chambre pria ma tante d'examiner ce que c'était que cette tache! En effet, ma tante regarda de près; aussitôt elle courut toute honteuse se cacher au lit.

bué à Nesmond, évêque de Bayeux, homme de mœurs innocentes, mais d'un esprit borné. « Il lui échappait des propos dont il ne se doutait pas, et qui rendaient sa compagnie indécente aux femmes, jusque là que la présidente Lamoignon, sa nièce, renvoyait toujours sa fille dès qu'il arrivait; et il fut bien surpris quand elle lui en avoua la cause. Ce fut lui qui dit à un curé qui s'excusait d'être allé à une noce, par l'exemple de notre Seigneur qui assista à celle de Cana: « Voyez-vous, monsieur le curé, ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. » Cet évêque envoyait chaque année, sous main, 30,000 livres au roi Jacques II, réfugié en France.

M. de Brancas était très-amoureux de la femme qu'il venait d'épouser le matin. Après la noce il prit un bain et alla se coucher. Son valet de chambre lui dit : D'où vient, monsieur, que vous couchez encore ici, et que vous n'allez pas coucher avec madame votre femme? Il répondit : Je l'avais oublié. — Il était chevalier d'honneur de la reine mère. Un jour, pendant qu'elle était à l'église, Brancas oublia que c'était la reine qui était agenouillée; car ayant le dos très voûté, elle ne laissait guère voir sa tête quand elle se baissait. La prenant pour un prie-dieu, il mit ses genoux sur les talons de la reine, et ses deux coudes sur ses épaules. La reine fut bien surprise de voir son chevalier d'honneur sur son dos; et tout le monde se mit à rire.

Autrefois les dames portaient en déshabillé des tabliers de drap fin. La duchesse de Duras ayant conduit une dame à son carrosse, se trouvait dans sa cour, lorsque M. de Brancas, étant entré dans son hôtel pour lui faire une visite, se mit à pisser dans cette cour. Mais aussitôt la duchesse de Duras se mit à crier : « Eh! cela ne se fait point! — Ah! Madame, répondit Brancas, je vous demande mille pardons; j'ai pris votre tablier pour un mur. »

Le docteur Chirac fut appelé auprès d'une dame. Pendant qu'il était dans l'antichambre, on y disait que le prix des actions avait baissé beaucoup. Ayant lui-même beaucoup de papiers sur le Mississipi, il fut saisi de cette nouvelle; et s'étant assis auprès

de la malade pour lui tâter le pouls, il dit en gémissant : « Ah ! bon Dieu, ils diminuent, ils diminuent, ils diminuent ! » A ces mots, la malade pousse des cris ; ses gens accourent. « Ah ! dit-elle, il faut que je meure ; M. Chirac vient de crier trois fois, en tâtant mon pouls, il diminue ! » Le docteur revenant à lui, se lève, et dit : « Vous rêvez, votre pouls est à merveille, et vous vous portez bien. » Je m'occupais des actions du Mississipi, sur lesquelles je perds, puisqu'elles baissent. Par ces mots, il rassura la dame malade.

Le duc de Sully avait quelquefois de grandes distractions ; c'est ainsi que s'habillant un jour pour se rendre à l'église, il n'oublia rien que son haut-de-chausse. On était en hiver. En entrant à l'église il dit : « Mon Dieu, qu'il fait froid aujourd'hui ! » Les autres répondirent : « Pas plus froid qu'à l'ordinaire. — J'ai donc la fièvre ? reprit-il. Quelqu'un demanda : « Ne serait-ce pas parce que vous n'êtes pas assez chaudement habillé ? » et leva son habit : on vit alors ce qui lui manquait.

Notre feu roi m'a raconté l'anecdote suivante de la reine Christine de Suède. Cette princesse, au lieu de mettre un bonnet de nuit, s'enveloppait la tête d'une serviette. Une nuit, ne pouvant dormir, elle fit venir de la musique devant son lit ; elle avait fait tirer les rideaux, en sorte que les musiciens ne pouvaient la voir ; mais enchantée d'un morceau qu'ils exécutèrent, elle avança brusquement la tête entre les rideaux, en s'écriant :

« Mort diable qu'ils chantent bien ? » A l'aspect de cette figure grotesque, les Italiens, surtout les *castrati*, qui ne sont pas des plus braves, furent tellement saisis qu'ils restèrent court.

On voit encore dans la grande galerie de Fontainebleau le sang de l'homme qu'elle a fait assassiner ; c'était pour l'empêcher de dire ce qu'il savait d'elle qu'elle lui avait fait ôter la vie. Il avait en effet commencé de jaser par jalousie contre un autre qui avait gagné la faveur de la reine. Christine était très vindicative, et adonnée à tout genre de débauches, même avec les femmes. Sans son grand esprit, personne n'aurait pu la souffrir. C'est aux Français qu'elle était redevable de son libertinage; ceux qu'elle avait eus auprès d'elle à Stockholm étaient des gens bien dangereux. Le vieux Bourdelot, surtout, docteur du grand Condé, l'avait affermie dans ses vices. Elle pouvait parler de choses qui ne sont connues que des plus grands débauchés. Elle a pris de force madame de Brégie, qui n'a presque pas pu se défendre d'elle. On a pensé que cette reine était hermaphrodite.

Le duc Frédéric Auguste de Brunswick était charmé de Christine, il disait que de sa vie il n'avait vu de femme qui eût autant d'esprit, et dont la conversation fût aussi divertissante; il ajoutait qu'il n'y avait pas moyen de s'ennuyer une minute avec elle. Je lui fis observer qu'on disait que cette reine tenait fréquemment des propos orduriers. « Cela est vrai, me répondit-il, mais elle voile les choses de

manière à leur faire perdre tout leur dégoût. Elle ne pouvait plaire aux femmes, car elle les méprisait en masse.

Saint François de Sales, qui a fondé l'ordre des Filles de Sainte-Marie, avait été dans sa jeunesse lié d'amitié avec le maréchal de Villeroi, père du maréchal actuel. Aussi le maréchal ne pouvait-il jamais s'habituer à l'appeler saint. Quand on parlait devant lui de saint François de Sales, il disait: « J'ai été ravi quand j'ai vu M. de Sales un saint; » il aimait à dire des gravelures, et trompait au jeu: le meilleur gentilhomme du monde, au reste, mais le plus sot (1).

La Duchat, danseuse de l'Opéra, a fait à Frédéric-Charles de Wurtemberg, administrateur du duché, un cadeau qui lui a coûté cher, et qui a mis fin à ses grandes débauches, car il en est mort.

Pendant le séjour de cet administrateur à Paris, la princesse Marianne de Wurtemberg, fille du duc Ulric, y était aussi avec sa mère. Espérant épouser son cousin, elle s'était fait peindre en Andro-

(1) « M. de Cosnac, archevêque d'Aix, était très vieux quand il apprit que l'on venait de canoniser saint François de Sales. « Quoi! s'écria-t-il, M. de Genève, mon ancien ami? Je suis charmé de la fortune qu'il vient de faire: c'était un galant homme, un aimable homme, et même un honnête homme, quoiqu'il trichât au piquet, où nous avons souvent joué ensemble. — Mais, Monseigneur, lui dit-on, est-il possible qu'un saint friponne au jeu? — Ho! répliqua l'archevêque, il disait, pour ses raisons, que ce qu'il gagnait était pour les pauvres. » (*Loisirs d'un homme d'état*, et *Dictionnaire historique*, t. VII; Paris, 1810.)

mède, et son cousin en Persée : comme il était sans casque, tout le monde pouvait le reconnaître. Mais depuis qu'il était parti sans l'épouser, elle fit effacer la figure, et fit peindre un casque, en disant qu'elle ferait mettre une figure quand elle serait mariée. Elle avait alors à peu-près dix-neuf ans. Sa mère dit un jour à la cour : « Ma fille n'est pas venue aujourd'hui, parcequ'elle est allée à confesse; mais la pauvre enfant, que peut-elle dire à son confesseur, si ce n'est qu'elle a manqué quelques points à son ouvrage? » Madame de Fienne qui était présente dit tout bas : « Ah! la sotte bégueule ! comme si une fille de dix-neuf ans, forte et saine, ne pouvait faire d'autres péchés que de manquer des points à son ouvrage!

Un pasteur interrogeait les enfans de sa paroisse sur le catéchisme. La première question du catéchisme d'Heidelberg est celle-ci : « Quelle est ton unique consolation dans la vie et la mort? » Une jeune fille à qui le pasteur adressa cette question, se mit à rire et ne voulut pas répondre. Le pasteur insista. « Eh bien, dit-elle enfin, puisqu'il faut vous le dire, c'est le jeune cordonnier de la rue des Agneaux. »

Feu madame de Nemours avait élevé par charité un enfant pauvre. Quand cette fille eut neuf ans, elle dit à sa bienfaitrice : « Madame, on ne peut avoir plus de reconnaissance de vos charités que moi, et je ne puis mieux le reconnaître qu'en disant à tout le monde que je suis votre fille; mais

ne vous fâchez pas; je ne dis point que je suis votre fille légitime, je dis seulement que je suis votre bâtarde. »

Un prédicateur prêcha sur le dernier jugement, qui devait avoir lieu dans la vallée de Josaphat. Quelqu'un qui avait été dans cette ville, voulut prouver au curé que la place était trop petite. « Point du tout, répondit le curé, car ceux qui ne pourront pas entrer resteront dehors. »

Une femme de la maison de Maintenon avait quelquefois de singuliers accès de folie, que l'on pouvait provoquer en relevant son nez avec la paume de la main. Dans ses accès de folie, son imagination s'égarait dans le ciel, et en revenant à elle-même, elle racontait les visions singulières qu'elle avait eues. Dans une de ces visites qu'elle faisait au ciel, elle y trouva le fameux musicien Lulli parmi une foule d'âmes fraîchement arrivées du bas-monde. Lulli fit d'abord le dévot, mais peu à peu il s'oublia au point de commencer à chanter son opéra d'*Armide*. Le bon Dieu en fut très choqué, appela, dans son indignation, Saint-Pierre, et lui dit : « De quoi vous avisez-vous de faire entrer en paradis ce méchant Lulli qui mérite les enfers? » Saint-Pierre, qui est très rusé, ne fut pas embarrassé de répondre : « Seigneur, dit-il, il y a six semaines que je suis malade sur le grabat; j'ai donné mes clés à Saint-Jérôme, qui ne connaît pas son monde comme moi; mais laissez-moi faire, je le ferai bien sortir. » Quand cette femme n'avait

pas de paroxismes, elle était fort raisonnable; elle disait quelquefois avec beaucoup d'esprit: « Parce que je ne suis qu'une paysanne, on me déclare folle; si j'étais une femme de qualité, on dirait: elle a des vapeurs. »

Les Mémoires de la reine Marguerite de Navarre sont un roman composé par mademoiselle de La Force. (1) La vie même de cette personne a été un roman. Etant très pauvre, quoique d'une grande et bonne maison, elle faisait les fonctions de demoiselle d'honneur chez madame de Guise. Dans ce temps le marquis de Nesle, père du marquis actuel (1720), devint amoureux d'elle, après en avoir reçu un sachet pour être porté au cou comme remède contre les vapeurs. Il voulut l'épouser, mais ses parens s'y opposèrent à cause de la pauvreté de mademoiselle de La Force, et parce qu'elle avait mal quitté madame de Guise. Le grand Condé, proche parent du marquis de Nesle, l'emmena à Chantilli pour lui faire oublier son amour pour mademoiselle de La Force; là, tous les parens du marquis s'assemblèrent pour lui déclarer qu'ils ne consentiraient jamais à son mariage avec cette personne; mais il déclara à son tour que de sa vie il n'en épouserait d'autre. Comme on lui ôta tout

(1) C'est un sieur de Mauléon qui a publié les *Mémoires de la reine Marguerite;* et la première édition est bien antérieure à la naissance de mademoiselle de La Force; mais celle-ci a publié un roman historique, intitulé : *Histoire de Marguerite de Valois*, 1696, 2 vol. in-12.

espoir, il courut dans le jardin, plein de désespoir, et se serait jeté dans le canal, si les cordons du sachet que mademoiselle de La Force avait suspendu à son cou ne se fussent rompus, et si le sachet ne fût tombé par terre. Aussitôt il se trouva tout changé, et sa bien-aimée lui parut aussi laide qu'elle l'est réellement. Il alla sur-le-champ trouver le prince et les autres parens qui étaient encore rassemblés, et leur raconta ce qui venait de se passer. On fit chercher dans le jardin le sachet avec les cordons. En l'ouvrant on y trouva deux pates de crapaud tenant un cœur enveloppé dans une aile de chauve-souris, et dans un papier couvert de caractères inconnus. A la vue de tout cela, le marquis fut saisi d'horreur. C'est lui-même qui m'a conté cette histoire. Mademoiselle de La Force s'est amourachée ensuite de Baron. Celui-là n'était pas ensorcelé, aussi l'intrigue n'a pas duré long-temps. Il raconte très gaîment comment elle lui fit une déclaration. Ensuite le fils d'un conseiller, appelé Briou, fut amoureux d'elle. Ses parens, loin de vouloir consentir au mariage, enfermèrent le jeune homme. La Force, qui a l'esprit inventif, gagna un musicien ambulant qui accompagne des ours dansans dans la rue, et fit dire à son amant qu'il n'avait qu'à demander à voir danser les ours dans sa cour, et qu'elle viendrait chez lui cachée sous une peau de ces animaux. S'étant fait coudre en effet dans une peau d'ours, elle se fit conduire chez M. de Briou, dansa comme les bêtes, et s'appro-

cha du jeune homme qui, faisant semblant de jouer avec cet ours, eut le temps de s'entretenir avec elle, et de convenir de ce qu'ils allaient faire. Il promit à son père de se soumettre à ses volontés; mais dès qu'il fut en liberté, il se maria avec son amante, et se rendit avec elle à Versailles, où le roi les fit loger au grand commun, et où madame de Briou fut tous les jours chez la dauphine de Bavière, qui aimait beaucoup sa société à cause de son grand esprit. M. de Briou n'avait pas alors vingt-cinq ans; c'était un homme bien fait et de bonne compagnie. Mais son père fit casser le mariage au parlement, et le força d'épouser une autre personne. Ainsi madame de Briou, redevenue mademoiselle de La Force, se trouva sans mari et sans argent. Je ne sais comment ses parens et le roi même, qui pourtant avait consenti au mariage, ne se sont pas opposés à cette annulation. Pour avoir de quoi vivre, elle se mit à composer des romans, et comme elle est souvent chez la jeune princesse de Conti, elle lui a dédié celui de la reine Marguerite.

Il y a ici quatre ducs qui ont acheté du café, des étoffes, et même des chandelles, pour les revendre avec bénéfice. Celui qui a acheté les chandelles, c'est le duc de La Force. (1) Dernièrement, pen-

(1) C'était pour réaliser les billets de la banque de Law, que le duc de La Force, avec quelques associés, avait fait des achats considérables d'épiceries, porcelaines, et autres marchandises. N'étant aimé ni du public ni du parlement, ce duc fut accusé de monopole; et par un jugement du parlement, concerté avec les

dant qu'il sortait de l'Opéra, l'escalier était plein de jeunes gens, dont les uns criaient : « Sa bourse! — Non, disaient les autres, est-ce qu'il y a de l'argent? il ne le hasarderait pas; il faut que ce soient des chandelles pour pouvoir les revendre. » Puis ils chantèrent l'air du quatrième acte de *Phaéton* :

Allez, allez reprendre la lumière,
Puisse un heureux destin
Vous conduire à la fin
De votre brillante carrière!
Allez reprendre la lumière.

La reine Catherine (de Médicis) était une méchante femme. Son oncle le pape avait bien raison de dire qu'il avait fait un mauvais présent à la France. On prétend qu'elle empoisonna son fils cadet, parce qu'il l'avait trouvée un jour dans un bordel où elle allait incognito pour se divertir. Il ne faut pas s'étonner qu'une pareille femme ait bu dans une coupe couverte de figures à l'Arétin. C'est à dessein que le pape l'a envoyée en France; son fils était duc d'Alençon : comme ils gardaient tous deux l'incognito, le monde ignorait que c'étaient la mère et le fils; cela donnait lieu à de grandes méprises.

Une dame blâmait son amie d'aimer un homme

pairs, il lui fut enjoint « d'en user avec plus de circonspection, et de se comporter à l'avenir d'une manière irréprochable, et telle qu'il convenait à sa naissance et à sa dignité de pair de France. »

très laid. Celle-ci lui dit : « Vous a-t-il parlé tendrement et passionnément? — Non, répliqua la première. — Vous ne pouvez donc pas juger, répliqua la seconde, s'il est aimable ou non. »

Madame de Nemours avait coutume de dire : « J'ai remarqué une chose dans ce pays-ci; l'honneur y recroît comme les cheveux. »

Un officier, homme de beaucoup d'esprit, et nommé M. Hautmont, avait fait les vers suivans contre le cardinal Mazarin, qui l'a fait mettre pour cela à la Bastille pendant dix-huit mois :

Creusons tous le tombeau
A qui nous persécute;
A ce Jules nouveau
Cherchons un nouveau Brute.
Que le jour serait beau,
Si nous voyions sa chute!

Cette grande c..... la Polignac a voulu séduire aussi le duc de Chartres, comme son frère de la main gauche, le grand-prieur. Celui-ci allant avec son gouverneur à Versailles, s'était esquivé pour aller trouver cette dame; au moment de son arrivée, elle était couchée avec un autre blanc-bec; mais elle se leva, et alla coucher avec le nouveau venu. Mon fils ayant appris cela, voulut faire prendre le petit drôle au collet, et conduire à la Bastille; mais averti par un de ses amis qui était accouru la nuit, le jeune homme avait déjà pris la poste pour s'enfuir. Il a écrit à mon fils une lettre très humble pour implorer son pardon.

C'est un malheur que de grands seigneurs, tels que l'électeur palatin, Jean-Guillaume, se fassent gouverner par la prêtraille; il n'en peut résulter que des calamités. Il ferait mieux de suivre le conseil des habiles hommes d'état : laisser ses sujets en repos, et jeter son prêtre dans le Necker. Voilà le conseil que je lui donnerais, et je crois qu'il ne serait pas mauvais.

FIN.

NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENS.

HARDOUIN-MANSART (Jules), page 70.

Une colique de douze heures l'emporta (Mansart) et fit beaucoup parler le monde. Fagon, qui s'empara de lui et qui le condamna assez gaîment, ne permit pas qu'on lui donnât rien de chaud. Il prétendit qu'il s'était tué dans un dîner à force de glace et de pois, et d'autres nouveautés des potagers, dont il se régalait, disait-il, avant que le roi en eût mangé.

On débita que les fermiers des postes, qui, par leur crédit aussi supérieur qu'inconnu, avaient toujours su parer aux coups portés à leurs gains immenses, et qui venaient tout nouvellement de faire refuser une prodigieuse enchère surofferte par des gens très solvables, présentés par M. le duc d'Orléans dans le court voyage qu'il était venu faire d'Espagne, furent avertis que Mansart s'était chargé de faire voir au roi des Mémoires contre eux, qu'ils étaient venus à bout depuis peu de faire rejeter sans autre examen; qu'il avait même obtenu la permission de tirer un gros argent de l'avis de cette affaire s'il le trouvait bon, et qu'il avait refusé jusqu'à 40,000 livres de rente que ces fermiers avaient offert de lui assurer pour s'en désister. L'enflure démesurée de son corps, aussitôt après sa mort, et quelques taches qui se trouvèrent à l'ouverture, donnèrent cours à ces bruits vrais ou faux. (*Mém. de Saint-Simon*, t. VI, p. 178, 179.)

NOCÉ, page 116.

Nocé était un grand homme, qui avait été fort bien fait, qui avait assez servi pour sa réputation, qui avait de l'esprit et quelque ornement dans l'esprit, et de la grâce quand il voulait plaire. Il avait du bien assez considérablement, et n'était point marié parce qu'il estimait la liberté par-dessus toutes choses. Il était fort connu de M. le duc d'Orléans, parce qu'il était fils de Fontenay, qui avait été son sous-gouverneur; et il lui avait plu par sa haine de toute contrainte, par sa philosophie toute épicurienne, par une brusquerie qui, quand elle n'allait pas à la brutalité, ce qui arrivait assez souvent, était quelquefois plaisante sous le masque de franchise et de liberté; d'ailleurs un assez honnête mon-

dain, pourtant fort particulier. Il était fort éloigné de s'accommoder de tout le monde; fort paresseux, ne se gênait pour rien, ne se refusait rien. Le climat, les saisons, les morceaux rares qui ne se trouvaient qu'en certains temps et en certaines provinces; les sociétés qui lui plaisaient, quelquefois une maîtresse ou la salubrité de l'air, l'attiraient ici et là, et l'y retenaient des années et quelquefois davantage. D'ailleurs poli, voulant demeurer à sa place, ne se souciant de rien que de quelque argent, sans être trop avide, pour jeter librement à toutes ses fantaisies, dont il était plein en tout genre, et à pas une desquelles il ne résista jamais. Tout cela plaisait à M. le duc d'Orléans, et lui en avait acquis l'amitié et la considération. C'était un de ceux qu'il voyait toutes les fois qu'il allait à Paris, quand Nocé y était lui-même, avec lesquels tous je n'avais ni liaison ni connaissance, parce que je ne voyais jamais M. le duc d'Orléans à Paris, et que ces personnes-là ne venaient jamais à Versailles. (*Mém. de Saint-Simon*, t. XII, p. 161.)

HENRIETTE D'ANGLETERRE, première femme de Monsieur, page 211.

Je ne puis finir sur ce prince (Monsieur), sans raconter une anecdote, qui a été sue de bien peu de gens, sur la mort de Madame, que personne n'a douté qui n'eût été empoisonnée, et même grossièrement. Ses galanteries donnaient de la jalousie à Monsieur. Le goût opposé de Monsieur indignait Madame. Les favoris, qu'elle haïssait, semaient tant qu'ils pouvaient la division entre eux pour disposer de Monsieur tout à leur aise. Le chevalier de Lorraine, dans le fort de sa jeunesse et de ses agrémens, étant né en 1543, possédait Monsieur avec empire, et le faisait sentir à Madame comme à toute la maison. Madame, qui n'avait qu'un an moins que lui, et qui était charmante, ne pouvait à plus d'un titre souffrir cette domination; elle était au comble de faveur et de considération auprès du roi, dont elle obtint enfin l'exil du chevalier de Lorraine. A cette nouvelle Monsieur s'évanouit, puis fondit en larmes et s'alla jeter aux pieds du roi pour faire révoquer un ordre qui le mettait au dernier désespoir. Il ne put y réussir; il entra en fureur, et s'en alla à Villers-Cotterêts. Après avoir bien jeté feu et flamme contre le roi et contre Madame, qui protestait toujours qu'elle n'y avait point de part, il ne put soutenir long-temps le personnage de mécontent pour une chose si publiquement honteuse. Le roi se prêta à le contenter d'ailleurs; il eut de l'argent, des complimens, des amitiés; il revint le cœur fort gros, et peu-à-peu vécut à l'ordinaire avec le roi et Madame.

D'Effiat, homme d'un esprit hardi, premier écuyer de Monsieur, et le comte de Beuvron, homme liant et doux, mais qui voulait figurer chez Monsieur, dont il était capitaine des gardes, et surtout tirer de l'argent pour se faire riche, en cadet de Normandie fort pauvre, était étroitement lié avec le chevalier de Lorraine, dont l'absence nuisait fort à leurs affaires, et

leur faisait appréhender que quelqu'autre mignon ne prît sa place, duquel ils ne s'aideraient pas si bien. Pas un des trois n'espérait la fin de cet exil où ils voyaient Madame, qui commençait même à entrer dans les affaires, et à qui le roi venait de faire faire un voyage mystérieux en Angleterre, où elle avait parfaitement réussi, et en venait de revenir plus triomphante que jamais. Elle était de juin 1644, et d'une très bonne santé, qui achevait de leur faire perdre de vue le retour du chevalier de Lorraine. Celui-ci était allé promener son dépit en Italie et à Rome. Je ne sais lequel des trois y pensa le premier; mais le chevalier de Lorraine envoya à ses deux amis un poison sûr et prompt par un exprès qui ne savait peut-être pas lui-même ce qu'il portait.

Madame était à St-Cloud, qui, pour se rafraîchir, prenait depuis quelque temps, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée. Un garçon de sa chambre avait soin de la faire; il la mettait dans une armoire d'une des antichambres de Madame, avec son verre, etc. Cette eau de chicorée était dans un pot de faïence ou de porcelaine, et il y avait toujours auprès d'autre eau commune, en cas que Madame trouvât celle de chicorée trop amère, pour la mêler. Cette antichambre était le passage public pour aller chez Madame, où il ne se tenait jamais personne, parce qu'il y en avait plusieurs. Le marquis d'Effiat avait épié tout cela. Le 29 juin 1670, passant par cette antichambre, il trouva le moment qu'il cherchait, personne dedans, et il avait remarqué qu'il n'était suivi de personne qui allât aussi chez Madame; il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son boucon, puis, entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune, et, comme il le remettait, le garçon de la chambre, qui avait le soin de cette eau de chicorée, s'écrie, court à lui, et lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui dit qu'il lui demande pardon, mais qu'il crevait de soif, et que, sachant qu'il y avait de l'eau là-dedans, lui montrant le pot d'eau commune, il n'a pu résister à en aller boire. Le garçon grommelait toujours, et l'autre toujours l'apaisant et s'excusant, entre chez Madame et va causer comme les autres courtisans, sans la plus légère émotion. Ce qui suivit une heure après n'est pas de mon sujet, et n'a que trop fait de bruit par toute l'Europe.

Madame étant morte le lendemain 30 juin, à trois heures du matin, le roi fut pénétré de la plus grande douleur. Apparemment que dans la journée il eut des indices, et que ce garçon de salle ne se tut pas, et qu'il y eut notion que Purnon, premier maître d'hôtel de Madame, était dans le secret par la confidence intime où, dans son bas étage, il était avec d'Effiat. Le roi, couché, se relève, envoie chercher Brissac, qui dès-lors était dans ses gardes et fort sous sa main, lui commande de choisir six gardes du corps bien sûrs et secrets, d'aller enlever le compagnon, et de lui amener dans ses cabinets par les derrières. Cela fut exécuté avant le matin. Dès que le roi l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet de chambre, et, prenant un

visage et un ton à faire la plus grande terreur : « Mon ami, lui dit-il en le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête, écoutez-moi bien : si vous m'avouez tout et que vous me répondiez vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoi que vous ayez fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais mention. Mais prenez garde à ne pas me déguiser la moindre chose, car, si vous le faites, vous êtes mort avant de sortir d'ici... Madame n'a-t-elle pas été empoisonnée? — Oui, sire, lui répondit-il. — Et qui l'a empoisonnée, dit le roi, et comment l'a-t-on fait? » Il répondit que c'était le chevalier de Lorraine qui avait envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et lui conta ce que je viens d'écrire. Alors le roi, redoublant d'assurance et de grâce, et de menace de mort : « Et mon frère, dit le roi, le savait-il? — Non, sire; aucun de nous trois n'était assez sot pour le lui dire; il n'a point de secret, il nous aurait perdus. » A cette réponse, le roi fit un grand ha! comme un homme oppressé et qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, tout ce que je voulais savoir. Mais, m'en assurez-vous bien? » Il rappela Brissac, il lui recommanda de ramener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissât aller en liberté. C'est cet homme-là même qui l'a conté, longues années depuis, à M. Joli de Fleuri, procureur-général du parlement, duquel je tiens cette anecdote.

Ce même magistrat, à qui j'en ai parlé depuis, m'apprit ce qu'il ne m'avait pas dit la première fois, et le voici :

« Peu de jours après le second mariage de Monsieur, le roi prit Madame en particulier, lui conta ces faits, et ajouta qu'il l'a voulait rassurer sur Monsieur et sur lui-même, trop honnête homme pour lui faire épouser son frère, s'il était coupable d'un tel crime. Madame en fit son profit. Purnon était demeuré son premier maître d'hôtel. Peu-à-peu elle fit semblant de vouloir entrer dans la dépense de la maison, le fit trouver bon à Monsieur, et tracassa si bien Purnon, qu'elle le força de vendre sa charge, sur la fin de 1674, au sieur Morel-de-Vaulonne. » (*Mém. de Saint-Simon*, t. III, p. 177.)

TRIPLE ALLIANCE. page 121.

Louis XIV mourut le 1er septembre 1715; cet événement rompit non-seulement le lien qui attachait l'Espagne à la France, mais un ministre hardi et entreprenant, le cardinal Alberoni, qui dirigeait alors les conseils de Philippe V, voulait placer son maître sur le trône de France, dans le cas où Louis XV, enfant de cinq ans, succomberait à la faiblesse de sa constitution, ou aux dangers dont on affectait de le voir entouré. Pour frayer à Philippe V le chemin au trône de France, il fallait dépouiller le duc d'Orléans de la régence, changer l'ordre de succession de la Grande-Bretagne en faveur du prétendant, fils de Jacques II; il fallait en un mot renverser le traité d'Utrecht de 1713, par lequel la France avait reconnu l'ordre de succession en Angleterre en faveur des descendans de la reine Anne et de la ligne protestante de Hanovre. Dans l'article VI de

ce traité, sont rapportés actes concernant les renonciations de Philippe V au trône de France, et il est ajouté que cette renonciation doit être éternellement une loi inviolable, et qu'en conséquence, les couronnes d'Espagne et de France ne pourront jamais être réunies.

Le duc d'Orléans, instruit des projets du cardinal Alberoni, rechercha l'alliance de deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, intéressées sous tant de rapports à maintenir les dispositions de la paix d'Utrecht. L'abbé Dubois, favori et confident intime du régent, eut, au mois de juillet 1716, une entrevue secrète (1) à La Haye avec lord Stanhope, ministre d'Angleterre, qui accompagnait Georges Ier dans son voyage d'Allemagne. Dubois se rendit ensuite dans le plus grand mystère à Hanovre, où il posa, avec lord Stanhope, les fondemens de la triple alliance. Il retourna ensuite à La Haye pour se concerter avec le ministre d'Angleterre et de Hollande, et il y régularisa le traité qui fut signé, le 4 janvier 1717, par l'abbé Dubois et le marquis de Châteauneuf, pour la France; par lord Cadogan, pour l'Angleterre, et par le pensionnaire Hendius et plusieurs autres députés, pour les états-généraux de Hollande.

Les dispositions du traité d'Utrecht, et surtout celles qui se rapportent à la succession des deux couronnes de France et d'Angleterre y sont renouvelées. Les parties contractantes s'engagent à les maintenir, et, en cas d'attaque, la France et la Grande-Bretagne se promettent un secours réciproque de huit mille hommes d'infanterie et deux mille chevaux. Les états-généraux ne fourniront que la moitié.

La triple alliance ne découvrit pas le cardinal Alberoni; il demeura fidèle à ses projets de détrôner Georges Ier et d'exciter la guerre civile en France. Sa chute, en 1720, et la paix que Philippe signa avec la France et l'Angleterre (2), mirent enfin un terme aux projets vastes et ambitieux du cardinal-ministre, qui se retira en Italie.

(1) Voir les détails de cette entrevue dans l'*Histoire de la Régence*, de Lemontey, t. Ier, p. 201 et suivantes.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

Page.

AVANT-PROPOS v

NOTICE sur la princesse palatine Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans. . . . . xj

FRAGMENS HISTORIQUES.

Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans. 1

Louis XV. 26

Madame de Fontange 54

Madame de La Vallière. 56

Madame de Montespan. 61

Madame de Maintenon. 66

La reine, épouse de Louis XIV. 90

Philippe Ier, duc d'Orléans. 91

Philippe II, duc d'Orléans et régent. 104

Affaires de la régence. 120

Les cardinaux de Noailles, de Polignac, de Rohan, de Bissy, de Bouillon; Languet de Gergy, évêque de Soissons; Cornelio Bentivoglio, nonce du pape. 163

La duchesse d'Orléans, femme du régent 167

La première dauphine, princesse de Bavière. . . 177

Adélaïde de Savoie, seconde dauphine. 185

Le premier dauphin. 192

Le duc de Bourgogne, second dauphin. 201

Petite Madame. 204

Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur. 205

Le duc de Berri 214

La duchesse de Berri. 217

Mademoiselle d'Orléans, Louise-Adélaïde de Chartres. 225

Mademoiselle de Valois, femme du prince de Modène. 229

Bâtards du duc d'Orléans, régent. 237

Le chevalier de Lorraine. 241

Louis de Bourbon, comte de Vermandais. . . . 243

Philippe V, roi d'Espagne. 244

Page.
Madame la duchesse Louise-Françoise, femme de Louis III, duc de Bourbon. 248
Madame la duchesse la jeune 251
M. le duc, Louis III, de Bourbon. 254
François-Louis, prince de Conti 260
La grande princesse de Conti, fille de la Vallière. . 261
La princesse palatine, Marie-Thérèse de Bourbon, femme de François-Louis, prince de Conti. . . 262
La princesse de Conti, Louise-Élisabeth, épouse de Louis-Armand de Conti. 265
Louis-Armand, prince de Conti 267
L'abbé Dubois. 273
Law. 278
Alberoni. 288
Le comte de Horn. 291
Louvois. 293
Victor Amédée II, roi de Sicile. 296
Le prince Eugène de Savoie. 298
Le prince Emmanuel de Portugal. 301
La grande-duchesse, épouse de Cosme III, de Florence 302
La duchesse de Lorraine, Élisabeth-Charlotte-Philippe d'Orléans 305
Le duc du Maine, Louis-Auguste 311
La duchesse du Maine, Louise-Benoîte, fille de Henri-Jules de Condé 316
L'électeur, Maximilien-Emmanuel II, duc de Bavière. 323
Louis XV. 327
Anne d'Autriche, reine-mère; le cardinal Mazarin; madame de Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère; madame de Brégie; le cardinal de Richelieu; l'abbé de Boisrobert; Lamothe Levayer; le maréchal d'Ancre; le duc Bernard de Saxe-Weimar. 330
Souvenirs, anecdotes et traits historiques. . . . 336

TABLE

ANALYTIQUE.

A

Alberoni. Lettre de lui interceptée, 139. — Haïssait le duc d'Orléans, 147. — Esquisse de sa vie, 288. — Par quelle exclamation il gagne la faveur du duc de Vendôme, 289 — A trahi le duc de Parme, *idem*. — Le duc de Vendôme et la princesse des Ursins, 290.

Ambassade à Londres refusée, 158.

Ancre (marquis d'). Calembourg fait sur son nom au sujet de la grossesse de la reine, 334.

Angleterre (la reine d'), épouse de Jacques II. Est soupçonnée d'avoir simulé une grossesse, 336, 337.

Anne d'Autriche, reine-mère. Quelques particularités de son mariage secret avec le cardinal Mazarin, 330. — Ressemblance avec celui de la veuve de Charles Ier.

Anne de Gonzague, 9 (note).

Anne-Marie d'Orléans, fille du premier lit de Monsieur. Conversation, 20 et note.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, 14 (note).

Anne, reine d'Angleterre. Bruit répandu sur ses mœurs, 339. — Mangeait d'une manière effrayante, 370.

Anspach (margrave d'). Amoureux de mademoiselle d'Armagnac, 341. — Inconvenance qu'il commet à Paris, 358, 359.

Antin (duc d'). S'est enrichi à la banque de Law, 272. — Veut être directeur, 283.

Arco (comte). A quelle condition il épouse la Popel, maîtresse de l'électeur de Bavière, 325.

Arpajon. Privilége obtenu par cette maison, de l'ordre de Malte, 376.

Audran a gravé les dessins du régent pour les *Pastorales* de Longus, 113.

Aumale (mademoiselle d'). Plaît au roi; madame Maintenon veut la faire renvoyer, 79.

Avaux (comte d'). Son intrigue avec la reine d'Angleterre, 379.

B

Bâtards du duc d'Orléans, régent, 237. Les bâtards du roi conspirent, 349, 350.

Baudelot, antiquaire, entretient le maréchal de Villars des cornes sur les médailles, 355. — Son aventure avec la duchesse douairière d'Orléans. 357.

Bavière (la dauphine de), 16.

Bavière (l'électeur de). Détails historiques, 323. — Ses gaucheries, 324. — Son goût pour les grisettes, 325. — Soupçons sur sa naissance, 326.

Bavière (le chevalier de). Amant de madame de Polignac; le duc de Bourbon lui fait un trait, 257.

Beauvais (madame). Est la première femme avec laquelle Louis XIV ait couché, 48. — Avait le secret du mariage de la reine-mère, 332.

Beauvais, fille d'honneur de Ma-

dame. Elle résista à Louis XIV, 54.

Beauvernois. Sa réponse au prince de Vaudemont, 366.

Béjon (madame). Ce qui lui arrive à l'Opéra, 281.

Benedicte-Henriette-Philippe, palatine du Rhin, 9 (note).

Bentivoglio (Cornelio), nonce du pape à Paris. Est de tous les complots contre le régent, 165.

Berri (la duchesse de). Est mal élevée, 217. — Son extravagance, 217 (note). — Se divertit tant qu'elle peut, 218. — Sa maladie, 219, 220, 221. — Causes de sa mort, 221, 222. — A été mariée secrètement à Rion, 223 (220, 224, note).

Berri (le duc de). Elevé comme un valet de chambre; sert à table et fait toutes les fonctions d'un domestique, 214. — Ses amours avec une femme de chambre; la marie; condition qu'il fait à son époux, 215. — Abrège sa vie par son intempérance, 215, 216.

Bernstorf (de). Aimé de la duchesse de Mecklenbourg, 355.

Bessola. Femme de confiance de la dauphine, 84. — Est vendue à madame de Maintenon, 85. — Trahit sa maîtresse, 180. — L'aigrit contre son époux, 181. — Emporte de France des caisses de bijoux, de diamans et d'argent, 184.

Bissy (cardinal de). Faux et méchant; vrai tartufe, 164.

Blamont (comte de). N'est autre que le duc de Lorraine, 306 (note).

Boisrobert. La reine-mère ne supportait pas son impiété. Plaisant acte de contrition qu'il fait, 333.

Bolingbroke. Chanson faite sur ses amours, 337.

Bouillon (cardinal de). Avait des mœurs infâmes; n'aimait pas les femmes, 164.

Bourbon. Voyez *Duc*.

Bourbel. Pris pour Law, faillit être tué, 286.

Branoas (M. de). Oublie sa femme le jour de ses noces; autre distraction, 384.

Brégis (madame de). A fait naître bien des passions, 332.

Bretagne. Soulèvement de cette province, 156. — Quatre nobles décapités, 157.

Brigault (l'abbé). Etait de la conspiration de Cellamare: fait des aveux, 134. — Détails de sa vie crapuleuse et aventurière.

Broglie. Détails sur cette famille, 115, 116. — Le régent l'aimait pour sa conversation licencieuse, 117.

C

Catéchisme (réponse d'une jeune fille à une question de) 388.

Catherine de Médicis. Femme méchante et débauchée. 393.

Cardinaux (les) faux comme des jetons. 163.

Cellamare, ambassadeur d'Espagne, est arrêté pour un complot, 134. — Ses lettres l'accusent. 134.

Chaise (le père la) ressemblait à un âne, 361.

Challar (le cavalier du), amant de madame la duchesse la jeune, 252, 256.

Chancelières. Comment elles étaient reçues à la cour, 348.

Charolais (mademoiselle de), petite-fille du prince de Condé, maîtresse de Richelieu, 148. — Demande à le voir en prison: réponse du régent, 154.

Chateau-Thiers (madame de), reste fidèle à la princesse, 15 et note.

Chatillon (de). Histoire de ce gentilhomme, 350. — A voulu susciter la noblesse contre le régent, 351.

Chelles (abbesse de). Différend qu'elle a avec la duchesse d'Orléans, sa mère, 174.

Chirac. Anecdote de ce médecin, 384, 385.

Chiverni (M. de) est pris pour Law, 286. — Ce qu'il en advint, 287.

Chouin (mademoiselle de), maîtresse du premier dauphin, 194. — Son portrait, 197, 198, — A brouillé le dauphin avec le duc d'Orléans, 155.

Christine (madame). Dans quelle tenue elle recevait ses amans, 383.

Christine (de Suède). Anecdote, 385. — Le sang de l'homme qu'elle fit assassiner se voit encore dans la grande galerie de Fontainebleau : son libertinage. — A pris de force madame de Brégie, 386.

Clément, accoucheur. Soupçons qui pèsent sur lui, 182.

Clérembault (le maréchal de), Était attaché à madame, 18.

Clermont, capitaine des Suisses du régent, est préféré à Nocé par madame Parabère, 115 et note.

Cocard, favori de monsieur, 17.

Coetquen (madame de), maîtresse du chevalier de Lorraine. Perd madame par une intrigue dont M. de Turenne est le héros, 205, 206.

Coligny (madame de), fille aînée du comte de Bussy-Rabutin, 255.

Comediens italiens. Sont renvoyés de Paris pour avoir joué la Fausse-Prude, 89.

Condé (le grand) avait le goût du vice contre nature, 343.

Conti (la grande princesse de) adonnée à la dévotion, 261.

Conti (princesse palatine, femme de François-Louis, prince de). Son portrait, 262.

Conti (Louis-Armand de Bourbon prince de). Ce qui lui arrive à Dunkerque, 35 et 36. — Mal élevé, 265. — Repoussant, 167. — Ses folies, 267. — Lit Ovide en latin à sa femme pour l'amuser, 268. — Sa répartie au bal, 269. — Sa poltronnerie, 269. — Adonné à toute sorte de débauche, 270. — Ne sort pas de la rue Quincampoix, 270. — Sa brutalité impunie, 271. — Epigramme faite sur lui, 271.

Conti (François-Louis prince de). Adonné au vice contre nature. — Meurt de débauche, 260. — Tourmentait sa femme, 262.

Conti (Louise-Elisabeth, épouse de Louis-Armand de). Son portrait, 265. — Ce qu'elle reçoit de son mari, 266.

Cornuel (madame). Ses bons mots. 340, 341.

Costume des princes au parlement, 357.

Couteaux aiguisés; dans quel dessein, 157.

Craon. Histoire de son mariage, 308. — S'enrichit par sa femme, 309.

Craon (madame de). Maîtresse du duc de Lorraine, 306. — Son portrait, 307. — Son histoire, 308.

Créqui (le duc de). Mot au sujet des femmes légères, 358.

Czar (le) a empoisonné son fils, 378.

D

Danemark (le roi de). Sa niaiserie, 336.

Dangeau (madame la marquise). Madame de Maintenon ne veut pas lui procurer un tabouret à la cour, 87.

Daquin, premier médecin du roi, 93.

Dauphine (première). Regrette sa patrie, 177. — Est subjuguée par sa favorite Bessola, 178. — Tourmentée par madame de Maintenon, 179, 84. — Son portait, 180. — On la tourne en ridicule, 181. — Est blessée par son accoucheur, 182. — Sa mort : mot de Louis XIV à Bossuet, 183. — Service funèbre : les moines de Saint-Denis : scène bouffonne, 183.

Dauphine (seconde). Son éducation confiée à madame de Maintenon, 185. — Est soupçonnée fortement d'aimer les femmes, 186. — Courses nocturnes secrètes avec des jeunes gens, 187. — Se fait traîner par des laquais par

les pieds, 188. — Manière dont elle prenait un lavement, 188. — Stratagême, 188. — Est horriblement sale, 188. — Trahissait l'état, 190 (note), — Grand changement dans sa conduite dissolue, 190. — Cause de sa mort, 191. — L'avait prédite, 202.

Dauphin (premier). Ses galanteries, 181, — Méchanceté de son caractère, 192, — Son indolence, 193, — mademoiselle de Chouin, 194, — Son égoïsme, 196. — Son caprice sur la chaise percée, 197. — Autre caprice pour les appas de mademoiselle Chouin, 198. — Pourquoi fait jeûner sa maîtresse, — Autre espièglerie, 199. — Meurt de la petite-vérole, 200.

Dauphin (second). Se laisse gouverner par sa femme; est ridicule, 189, 201. — Meurt huit jours après sa femme, 203.

Desmarets, comédienne, a un enfant du duc d'Orléans, 116.

Deux-Ponts (la princesse de). A épousé son écuyer. 363.

Divorce (Plaidoyer d'un homme et d'une femme pour obtenir le), 374.

Douglas (lord). Plaisant conseil qu'il donne au prétendant pour plaire aux Anglais, 341.

Dourlach (le margrave de), 7 (note).

Dubois, abbé. Comment il fut chargé de l'éducation du duc d'Orléans, 273. — Tolère tous les vices de son élève; est faux, 274. — Menteur, 275. — Sa première messe, 276. — Mort de son laquais, 277. — Epigramme faite sur lui, 277.

Duc (monsieur le) Louis III de Bourbon est chargé de l'éducation du roi mineur, 128. — Quelques traits de son caractère, 254. — A reçu congé de madame de Nesle. 255. — Comment il venge madame de Nesle du marquis de Villequiers, 255, 256. — Est trompé par madame de Polignac, 256, 257. — Est amoureux de madame de Prie, 257. — A gagné des sommes énormes dans la banque de Law, 259. — A été assailli par le peuple, 259. — Reçoit quatre millions pour prendre la défense de Law, 284.

Duchesses (les deux). Stratagême qu'elles inventent pour voir leurs amans, 348.

Duchesse (la grande), épouse de Cosme III de Florence. A quitté son mari, 303.

Duchesse (madame la) Louise-Françisque, femme de Louis III, duc de Bourbon. On doute qu'elle soit la fille du roi, 248. — Son portrait; caractère de son esprit, 249. — Vers qu'elle fait sur madame de Mailly, 250.

Duchesse (la jeune madame la), Marie-Anne, fille du prince François-Louis de Conti. Détails sur sa personne, 251. — Son caractère méchant, 251. — Sa mort, 252. — Son amant Duchallan, 252. — Lassay, 253.

Dunkerque. Aventure au spectacle de cette ville, 35, 36.

Duras (la duchesse de). Le duc de Brancas prend son tablier pour un mur : ce qui s'ensuit, 384.

E

Effiat (le marquis d'). Complice du chevalier de Lorraine dans l'empoisonnement de Madame Henriette, 209, 210, 211 et note, 242 et note.

Eisenach (le prince de). Veut faire donner des coups de bâton au maréchal de Villars, 355.

Elisabeth-Angélique de Montmorency, etc., 9 (note).

Elisabeth Stuart, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, etc., 5(note).

Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, l'auteur de ces Mémoires. Notice sur cette princesse, page 1 et suiv. — Détails sur sa vie et sa personne donnés par elle-même, pag. 1 et suiv. — Son caractère. — Son opinion sur le gouvernement des

femmes en France, 2 — Sa laideur, 2. — Elle en rit, 3. — Singulier effet de la tristesse chez elle, 3. — Elle déteste le régime français; elle préfère le régime allemand; elle ne digère que le jambon et les saucisses, 3. — Elle tient à honneur de rester allemande en France, 3. — Sa jeunesse, 4. — Elle voulut devenir garçon, 4. — Curiosité, 4. — Les moines d'Ibourg, 5. — Visite la princesse royale Elisabeth Stuart. Espièglerie qu'elle fait à cette princesse, 6. — Sa tante en rit beaucoup, 7. — Refuse d'épouser le margrave de Dourlach, 7. — Fait fuir le duc de Courlande à qui sa tante d'Hervord voulait la marier, 7 et 8. — Voyage à Heidelberg, tombe sur le comte de Kœnigseck, 8. — A peur des incendies, 8. — Comment arrivée en France elle se forme une religion, 8 et 9. — Elle se marie, 9. — Arrivée à Saint-Germain, 10. — Accueil qu'elle y reçoit, 10. — A l'espoir de gagner son procès de Rome, 11. — Se réjouit de l'avoir perdu, 11. — L'abbé de Tessé et le pape, 11. — N'avait que cent louis pour ses menus plaisirs, toujours mangés d'avance, 11. — Refuse deux mille pistoles que le roi veut lui donner, 12. — Vient à Fontainebleau, 12. — Perd tout son argent au Hoca, 12. — Intrigue de monsieur, 12 — N'a plus que 456 mille francs, 12. — Fait lit à part et s'en réjouit. — Pourquoi, 13. — Comment elle s'y prend pour détourner d'elle les railleries de madame de Fiennes, 14. — Pourquoi on l'appelait sœur pacifique, 14. — Madame de Ventadour sa dame d'honneur, 14. — La quitte deux ans après la mort de son époux, 15. — Tour de la vieille Maintenon, 15. — On veut lui enlever madame de Château-Thiers qui lui reste fidèle, 15. — Madame de Monaco avait du goût pour les femmes, — Ses avances à la princesse repoussées, 15. — Veut lui procurer le chevalier de Vendôme, 15. — La dauphine de Bavière, 16. — Aima Versailles, 16. — N'aimait pas la parure. Pourquoi, 16. — Réponse piquante à la comtesse de Soissons. 16, 17. — Les favoris de monsieur, ses ennemis, 17. — N'était pas la maîtresse chez elle, 17. — Les pots-de-vin, la Grançay, le chevalier de Lorraine, Cocard et Spied, 17. — Maltraite ces favoris, 18. — La maréchale de Clérembault lui est enlevée, 18. — Mauvais exemple pour sa fille, 18. — Madame de Montespan lui reproche de n'avoir pas d'ambition; sa réponse, 18, 19. — La vieille Maintenon et sa clique, 19. — Intrigue déjouée, 19, 20. — La reine de Sicile, sa conversation, 20. — Le roi la boude, 20. — Elle ne veut pas quitter Versailles, 20. — Conversation avec le roi, 21, 22. — Elle embrasse madame de Maintenon, 22. — Réconciliation trompeuse, 22. — Elle ne veut pas se retirer au couvent, 23. — Elle cède à son fils ses bijoux, ses meubles et ses tableaux, 23. — Fureur des dames pour le jeu, 23. — Visite madame de Maintenon à Saint-Cyr après la mort du roi; comment elle en est reçue, 24. — Chasse deux fausses comtesses Palatines, 87, 88. — Refuse les soins du médecin Fagon, 92. — Le mystifie étant guérie, 93. — Sa colère en apprenant le mariage de son fils, 106. — Craint pour son fils le poison de la Maintenon, 128. — Emeute au Palais-Royal, 159. — Reçoit des lettres anonymes, 161. — Désapprouve le mariage de son fils, 167. — Appelait son fils Georges Dandin, 173. — Pourquoi veut donner un soufflet au dauphin, 199. — Aimait à faire peur étant enfant, 271.

Emeute au Palais-Royal, 159. — Hommes étouffés, 160. — Plaisanterie d'un premier président, 160. — Scène comique jouée par des jeunes gens, 160, 161.

Enfans de France. — Usage observé à leur égard, 347. — Titres que portent les filles, 370.

Entremont. Aventure nocturne

arrivée à la femme de cet ambassadeur, 381.

Epernon (mademoiselle d'). S'aperçoit que le grand Condé n'a plus de goût pour les femmes, et se fait religieuse, 343.

Estrées (maréchal d'). Son aventure à l'Opéra, 342.

F

Fagon, médecin de Louis XIV, empêche le roi de punir les libertins, 30 — Hate sa mort à l'instigation du père Letellier, 51. — Pourquoi le christianisme lui déplaisait, 87. — Tue la reine par une saignée, 91. — Offre ses soins à Madame qui les refuse, 92. — Est mystifié par Madame, 93. — Soigne la dauphine, 191.

Fronière (la belle). Cause innocente de la mort de François Ier. Vers à ce sujet, 378.

Ferté (la duchesse de la) est amoureuse de Louis XIV. Son exil, 48.

Ferté (maréchale de). Preuve qu'elle donne à un amant de la violence de son amour. 368.

Fiennes (madame de). Son esprit, 13 (note). — Le *toquet*, 41. — Mot qu'elle adresse à Monsieur, 98. — Ce qu'elle dit de la reine mère, 373.

Filtz-Moriz. Auteur d'un livre sur les affaires du temps, 125.

Florence, danseuse à l'Opéra, a donné un fils au duc d'Orléans, 117.

Fontange (madame de), maîtresse du roi. Son rêve expliqué par un capucin, 54. — Est empoisonnée par madame Montespan, 55.

Force (mademoiselle de la), maîtresse du dauphin, 80. — Son roman de Marguerite de Navarre, 390. — Ses aventures, 390, 391.

Force (le duc de la). Comme quoi il se fait marchand de chandelles, 392. — Couplet à ce sujet, 398.

François Ier. Vers sur la cause de sa mort, 378.

Frédéric-Casimir, duc de Courlande, 7 (note).

Furstemberg (le prince évêque Egon de). Cause une heure avec la reine sans rien comprendre, 91.

G

Gap (l'évêque de) fait rire la cour au milieu du deuil, 27. — Réponse qu'il fait au cardinal de Noailles, 342. — Particularités de sa vie, 343.

Genbron, médecin de Régent, lui défendait les petits-soupers et ce qui s'ensuit, 105.

Gentilshommes (mémoire des trente), 123. Six sont arrêtés, 350.

Gèvres (le marquis de), 255.

Gordon (madame de). Ses distractions, 338.

Goertz (le comte de), ministre de Suède, intriguait pour le prétendant, 122 (Note).

Grammont (Philibert comte de). Le roi se divertissait beaucoup de son esprit. — 34 (note).

Grancey (l'abbé) avait un petit sérail, 358.

Grancey (madame de, Elisabeth-Rouxel), dame d'Atour de Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne, maîtresse du chevalier de Lorraine, 17. — Avait déjà eu un enfant, 99. — Devient affreuse; son désespoir, 100. Passait les nuits avec ses amans à fumer et à boire, 100. — Violente dispute avec madame de Bouillon, à quel sujet, 101. — Raccommodement, 102.

Grancey (la maréchale de), Charlotte de Mornay-Villarceaux, seconde femme du maréchal de Grancey, créature du chevalier de Lorraine, 18.

Guéméné (le chevalier de). Son aventure avec deux duchesses, 349.

Guiche (le comte de). Favori de monsieur, amant de madame, 207. — Est surpris, 208.

H

Hamme; cavalier anglais. — Son opinion sur Louis XIV, 52.

Hanovre (l'électrice de), 5.

Hautmont. Vers contre Mazarin qui le fait mettre à la Bastille, 394.

Henriette (d'Angleterre), première femme de monsieur, frère de Louis XIV. Détails sur les premières années de cette princesse, 205. — Est entourée de femmes perdues qui la trahissent, 205. — Le chevalier de Lorraine, madame de Coetquet et le maréchal de Turenne, 206. — Le roi, dont elle était la confidente, protège ses galanteries pour occuper son frère, 206. — Son intrigue avec le comte de Guiche: Monsieur la favorise, 207. — Les amans sont surpris: stratagème d'un valet de chambre tant soit peu brutal, 207, 208. — Amour incestueux avec Monmouth, 208. — A été empoisonnée par l'ordre du chevalier de Lorraine; détails affreux, 209, 210, 211. — Le prétendu revenant, 211, 212. — A été surprise dans une scène de débauche avec madame de Monaco, 213.

Henri IV. Comment il se venge d'une maîtresse infidèle, 345.

Henvoud (l'abbesse d'). Ses distractions et ses méprises, 339. — Ce qu'elle prend pour une horrible tache noire, 383.

Hollande. Pourquoi Louis XIV en abandonna la conquête, 42.

Horn (comte de). Son crime et son supplice, 291, 292.

I

Incendie du palatinat, 8 (note). — de Luneville. A qui doit être attribué, 310.

Inde. Anecdote de deux ministres rivaux de ce pays, 347.

J

Jermyn (lord). Homme de confiance de Charles Ier et l'amant de la reine, 331.

Jacques II. Sa mort, 378. — Grossesse de sa femme supposée, 336, 337.

Jésuites soupçonnés d'être de la conspiration de Cellamare, 144. — Plaisanterie faite sur leur compte, 144.

Jonquière, colonel réformé, veut enlever le régent. 149. — Comment le régent le fait enlever, 150.

Josaphat (remarque d'un prédicateur sur la vallée de), 389.

K

Konnigsmark (comte de), se fait accompagner en France par une anglaise en habit de page. 362.

L

Laid. Mot d'une dame sur un amant laid, 394.

Lafayette (madame de). Amie intime de M. de Larochefoucault. A fait, dit-on, avec lui le roman de la *Princesse de Clèves*.

Lassay, fils du comte de Lassay, amant de madame la duchesse Lajeune, 250 et note, 253.

Laquais (trois). Pourquoi ils se disputent, 371. — Vers au sujet de cette aventure, 371.

Laquais (le) du maréchal Clairembault meurt de peur : à quelle occasion, 211.

Laval (comte de), frère de la duchesse de Requelaure est arrêtée pour un complot, 151, 152.

Launay (mademoiselle de), compromise dans la conspiration de Cellamare, est enfermée à la Bastille, 140, 145. — Refuse de répondre, 321.

Launois, valet de chambre de madame. Stratagême qu'il imagina pour faire évader incognito le comte de Guiche, 207, 208.

Lauzun est envoyé à la Bastille par jalousie envers sa cousine, 49. — Ses saillies, 345, 346.

Leblanc, ministre, apaise le peuple irrité contre Law, 159.

Law. Son habileté charme le régent, 132. — La vieille cour est contre lui, 155. — Le peuple brise son carrosse, 159. — Impromptu à ce sujet, 160. — Une duchesse lui baise la main; mot de madame à ce sujet, 278. — Folies que font les femmes pour obtenir une audience de lui. 279. — Quiproquo d'une dame; réponse de Law, 280. — Madame Bejon et sa cuisinière à l'Opéra, 281. — Law fait abjuration, 281. — Brave le prince de Conti, 282. — Est destitué, 283. — Chanson faite sur lui, 285. — Quitte la France : parole qu'il adresse au régent, 287.

Léon (princesse de). Son aventure à la banque de Law, 282.

Ligneville (mademoiselle de). Voyez *Craon*.

Lionne (M. de), ministre d'état, fait commencer une guerre par jalousie, 42, 43.

Longueville (madame la duchesse de) n'aimait pas les plaisirs innocens 112, 113.

Lorraine (chevalier de), amant de madame Grancey, 17. — Favori de monsieur, 197. — Intrigue contre madame Henriette, 205, 206. — Est exilé, 209. — Se venge par le poison, 209. — Meurt misérablement, 241, 242. — A initié le duc de Vermandois au vice de la sodomie, 243.

Lorraine (duc de). Est amoureux fou de madame de Craon, 307. — Sa fausseté à l'égard de sa femme, 309.

Lorraine (duchesse douairière de). Aventure de sa jeunesse, 372. — Singulière habitude, 373.

Lorraine (la duchesse de). Est laide et vertueuse, 305. — Est désolée de l'ascendant de la maîtresse du duc, 309.

Loudr (Françoise de), fille d'honneur de madame, 24 et note.

Louis XV. Son portrait, 327. — Anecdotes de son enfance, 328, 329.

Louis XIV. Détails sur ce prince, 26. — Trouve que c'est bourgeois d'aimer ses enfans, 26. — Sa passion pour la chasse au cerf et au vol, 26. — L'évêque de Gap à Marly; scène bouffone, 26. — Savans tournés en ridicule, pour plaire à son ignorance, 26. — N'aimait pas qu'on parlât politique, 28. — Penchant au vice contre nature, 28. — Louvois grand protecteur du vice contre nature auprès de Louis XIV, 28. — Son indulgence pour ce vice plaît à son confesseur, 28. — Haïssait la lecture, 29. — Savait à peine lire et écrire. — Savait par cœur la comédie des *Visionnaires*, 29. — Le roi bat deux hommes, 30. — Il arrête un voleur, 30. — Sa réponse à Louvois qui lui proposait de nommer madame Dufresnoy, sa maîtresse, dame du lit de la reine, 31. — Ses scrupules ridicules sur les spectacles, 31. — Théâtre dans les appartemens de madame de Maintenon. — Aimait les soldats allemands, 32 — Son médecin Fagon, 32. — Une superstition du roi, 33. — Cause des mauvais traitemens qu'essuya de sa part mademoiselle de la Vallière, 33, 34. — Le roi et le comte de Grammont, 33. — Paral-

lèle entre le roi et son frère, 34. — Les comédiens de Dunkerque, le prince de Conti, 35 et 36. — Le roi avait une peur fanatique de l'enfer, anecdote à ce sujet, 37. — Il croyait tout ce que lui disaient les prêtres, 38, — N'aimait pas les modes anglaises, 38, 344. — Etait mécontent de ses filles, 39. — N'aimait pas Paris, pourquoi, 40. — Il reçoit ses bâtards après l'éloignement de madame de Montespan, 40, 41. — Son affection pour la petite dauphine, 41. — N'aimât pas qu'on raisonne, 41. — Vrai motif de son retour de Hollande, 42. — Cause première de la guerre avec ce pays, 43. — Craignait beaucoup madame de Maintenon, 44. — — Son médecin Gueneau, 45. — Se comportait mal au lit de la reine, 45. — Est amoureux de madame de Calonne, 46. — Madame de Ludres sa maîtresse, madame Montespan l'en dégoute, 47. — Etait galant jusqu'à la débauche, 48. — Il exile la duchesse de la Ferté. — Madame de Monaco et Lauzun, scène de jalousie, 49. — Est dédaigné par madame de la Motte qui lui préfère Richelieu, 50. — Recommande la concorde aux princesses, 50. — Sa mort; le père Letellier et son médecin Fagon, 51. — Son portrait, 51, 52. — Se plaisait dans la crasse, quoique propre sur lui, 52. — Sa table, 52. — Etait gros mangeur, 53. — Son horoscope se vérifie, 66.

Louvois. Etait méchant, 293. — Protège le vice contre nature, 28. — Fait nommer sa maîtresse dame du lit de la reine, 31. — Etait bien servi par ses espions, 294. — Ouvrait les lettres de madame, 295. — A été empoisonné, 70.

Ludres (madame de), maîtresse du roi. Son portrait, 47.

Luxembourg (le maréchal de). ressemble à un perroquet, 263.

Luzarche. Aventure d'un moine auprès de ce lieu, 351, 352.

M

Machine infernale, 161.

Madame (voyez *Élisabeth Charlotte*).

Madame (petite). Détails sur cet enfant: le peuple ne crut pas à sa mort, 204.

Magni compromis dans l'affaire Cellamare, s'enfuit, 139.

Maine (duc du) est dégradé, lui, ses frères et leurs enfants du rang de princes du sang, 126. — A voulu être régent, 129. — Se réfugie à Sceaux, 129. — Y est arrêté et conduit à Dourlens, 137. — A reçu de l'argent de Cellamare, 138. — Se dit innocent et accuse sa femme, 141, — Se repent, 145. — Opinion qu'il a de lui-même, 146. — A voulu épouser la fille de Madame, 311. — Espérait être roi, 313. — Etait rapporteur, 312. — Devient dévôt en prison, 314. — Se raccommode avec sa femme, 315.

Maine (la duchesse du). Son entretient avec le régent, 124, — veut se venger de lui, 127. — Parle de le poignarder, 130. — Est arrêté à Paris et conduite à Dijon, 137. — Avait engagé son mari à fuir, 139. — Tombe malade de colère, 141. — 317. son manifeste saisi sur Malezieux. 145. — Est conduite de Dijon à Châlons-Sur-Saône, 148. — Détails sur sa personne et son caractère, 316. — Fragment d'un billet au cardinal Polignac son amant, 319. — Obtient sa liberté, 320. — Se raccommode avec son mari, 321 .322.

Maintenon, (madame de) femme de Louis XIV, 66. — Rapprochement entre son histoire et celle de la hollandaise Sigbritte. — L'abbé Vertot. 66, 67. — Motif de sa haine pour la Dauphine, 68. — Intrigue pour les bâtards. — 69. Prend de l'argent de toutes mains, 69. — Empoisonnement de Mansart, 70. — est soupçonnée de celui de Louvois, 70 — Etablit un théâtre dans ses ap-

partemens, 31. — Invente les rosaires, 71. — Introduit le fanatisme et la délation. 71 7 2. — A voulu être proclamée reine, 72. — Suscite la persécution contre les réformés, 73. — Haïssait le duc d'Orléans, 74. — Ses amans lui reprochaient d'aimer les femmes, 75. — Assemblée des dames de charité qu'elle tient ; le curé Huchon et les membres de Jésus-Christ, 75. Affame le peuple de Paris, 75, 76. — Comment elle s'y prit pour s'emparer du roi, 76 à 79. — Couche avec lui tous les après-midi, 79. — Est jalouse de mlle d'Aumale. 79. — Procure au Dauphin mlle Rambure puis après Mme de la Force, 80. — Sa mort racontée d'une manière piquante, 80 81. — N'aimait pas le roi, 82. — Le duc du Maine, sa seule préoccupation, 82. — Devenait méchante en vieillissant, 83. — Motifs de sa haine pour Madame, 83, 84. — La Dauphine et sa femme de chambre Bassola, 84, 85. — Le bossu Fagon, 87. — Mme Dangeau et le tabouret, 87. — Fausses comtesses palatines reconnues, 87 à 89. — Comédiens chassés, 89. — Est soupçonnée dans l'intrigue de la duchesse du Maine, 127. — Tombe malade de chagrin d'avoir manqué son coup. 129, 141. — Accuse le régent d'empoisonement, 152, 314. — Solde la révolte, 152. — Prostitue des filles au Dauphin, 180, 181. — Veut encore régner à quatre-vingt-trois ans, 314.

Malezieux (de), est soupçonné d'avoir travaillé à un libelle 125, 144. — Est enfermé à la Bastille; papier trouvé sur lui, 142, 145. — Pourquoi on ne lui fait pas son procès, 146.

Maré (madame de), gouvernante des enfans du duc d'Orléans. Le chevalier de Lorraine est frappé d'apoplexie au moment où il lui racontait les débauches de sa nuit, 242.

Marguerite-Louise d'Orléans, grande duchesse de Toscane, fille de Gaston duc d'Orléans, 14 (note).

Marie-Thérèse, Infante d'Espagne, reine de France. Détails sur sa personne, 90. — Ses goûts et ses plaisirs, 90, 91. — Son médecin Fagon la tue, 91, 92.

Marie, reine d'Angleterre, coquetterie, 370.

Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans marié le 7 juillet 1710 à Charles de France duc de Berri, (note).

Marie-Anne-Ignace, princesse de Wurtemberg, 8, (note).

Marie Françoise de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, duchesse d'Orléans, 1 (note).

Marie-Thérèse, reine de France. N'a eu qu'un jour heureux, 334.

Mansart (Jules Hardouin), architecte a été empoisonné par des pois verts, 70.

Mansfeld (lecomte), a fait donner du poison à la reine d'Espagne dans des huitres crues, 247.

Maubuisson (l'abbesse de), mère d'un grand nombre de bâtards, 339. — Était aimable et plaisante 354.

Maubuisson (Mme de), sentait les impuissans moyens qu'elle employait pour avoir un œil tendre et de jolies couleurs, 354.

Maurel, gentilhomme provençal. Empoisonneur aux gages du chevalier de Lorraine: quel honteux trafique il fait au parterre de l'Opéra, 209 et suiv.

Mazarin cardinal, ne veut pas laisser instruire le frère du roi, 94. Avait épousé la reine mère, 330. — La traitait mal. 331. — Gagne dix mille écus en rachetant des libelles faits contre lui, 332. — Est amoureux de madame de Brégie, 332.

Medicis (marie de), donne un soufflet à la maîtresse de Henri IV, 373.

Meckelenbourg (le duc de) Est un archifou, 367.

Mercy (comte de), a trompé le duc de Lorraine, 366.

Mesmes (de) premier président, ami du duc du Maine, 314.

Mibiel (moines de saint) ont fait imprimer les mémoires de Retz, 361.

Monaco (madame de) aimait les femmes, 15 — Ses intrigues avec Lauzun, 49. — Est soupçonné d'a-

voir volé monsieur, 98. — Surprise avec madame Henriette se livrant à la débauche, 213.

Monmouth (le duc de), amant incestueux de madame, première femme de monsieur, 208, 209.

Montauban (mlle), fille d'honneur de madame du Maine, est mise à la Bastille, 144, 145 — Est la maîtresse du cardinal de Polignac, 319.

Montchevreuil (madame de), gouvernante des filles d'honneur de la Dauphine, créature de madame de Maintenon entremetteuse du Dauphin, 180.

Montéléon (le marquis de) a fait sa fortune par le moyen de la princese des Ursins, 338.

Montespan (madame de), fille de Gabrielle du Rochouart, premier duc de Mortemart, maîtresse de Louis XIV, son portrait, 61. — Nombre des enfants qu'elle eut du roi, 62. — Injures allemandes à une revue, 62. — Buvait beaucoup, 62. — Les robes battantes, 62, 63. — Avait des gardes du corps, 63, — Mlle Aubry à la cour, 63, 64. — Tous ses enfants avaient des défauts corporels, 64. — Monsieur de Montespan, 64, 65. — A été cause de l'amour du roi pour madame de Maintenon, 76. — Est supplantée par cette dernière. 76 à 79.

Montespan (monsieur de). *Voyez madame*, 61.

Mothe (de la) Levayer. Son costume bizarre, 334.

Motte (madame de la) refuse Louis XIV accepte Richelieu. 50.

Mortemar (les) étaient faux, 229.

Moucuy (madame de) favorite de la duchesse de Berri. A volé cette princesse avec son amant Rion, 222. — Son origine et motif de son ascendant sur la duchesse, 224.

N

Nangis (le commandant) amant de la duchesse de Bourgogne, 188. — Jouit d'une grande faveur auprès du duc, 189.

Nassau (prince Maurice de) comment il se fait peindre pour une vieille princesse, 375, 376.

Nemours (madame de) ce que lui disait une petite-fille pauvre, 388. — Mot sur l'honneur des cours, 394.

Noailles (le maréchal de) est soupçonné d'être le père de madame la duchesse, 248.

Noailles (cardinal de), sollicite le régent en faveur du duc de Richelieu 154. — Était un homme vertueux, 163. — Sermone l'évêque de Gap devenu libertin, 342.

Nocé, un des roués de la société du régent. — 115. Détails sur sa vie et sa personne. 116.

Nesle (le marquis de) histoire de ses amours avec mlle de la Force, 390, 391.

Nesle (madame de) donne congé au duc de Bourbon et lui préfère Soubise, 255.

O

Orléans (la duchesse femme du régent) a beaucoup de crédit sur son mari, 135. — Pleure jour et nuit la disgrace de son fils, 141. — Consulte si elle pourrait devenir régente, 143. — Fait répandre des calomnies contre son mari, 150 — Demande du contrepoison à ses frères, 153. — Veut se retirer à Rambouillet ou à Montmartre, 159. — Regardait d'un œil favorable le chevalier de Roye, 167. — Sa laideur. 168, — Son excessive paresse, 168, 169. — Son orgueil, ses manières communes, 169. — Sa superstition, 170. — Voudrait régner, 171. — Est fausse et méchante

à l'égard de madame, 172. — N'aimait pas ses enfants, 173. — Préférait son frère à son époux, 174, — Pleure pour des pendeloques donnés à madame de Berri, 176.

Orléans (le chevalier d') batard du régent. Est légitimé, 117.

Orléans (mademoiselle d') Louise-Adelaïde de Chartres, son portrait; ses gouts tout masculins, 225. — Veut se faire religieuse, 226. — Motifs qu'on en donne, 227, (note). — Est sœur Bathilde, 228. — Devient abbesse et se lasse bien vite, 228, (note).

Orléans (Philippe Ier duc d') parallèle entre Louis XIV, 94. Son portrait, 94. — Son gout pour la bâtisse, 95. — En fait de musique n'aimait que le son des cloches, 95. — Ne savait pas lire son écriture, 95. — Avait des mignons, 96. — Son bavardage avait degoûté le roi de parler, 96. — Singulières questions qu'il adresse à un visiteur; sa confusion, 96, 97. — Madame de Grancey, 98. — A quelle occasion il prit des gants, 98, 99. — Superstition grossière, 102. — Les reliques, vertu qu'il leur attribue; usage qu'il en faisait. Surpris au lit par sa femme, 102. — Sa mort, 103.

Orléans (Philippe II duc d') régent de France. N'était pas laid étant petit, 104. — Était gros et court, marchait mal, mangeait beaucoup, ne s'enivrait qu'avec du Champagne ou du Tokai, 104. — Faillit perdre la vue, 108. — Était toujours incommodé au mois d'octobre, 105. — S'est marié contre le gré de sa mère, 105, 106. — N'était pas galant, faute de savoir s'y prendre : conseils qu'il demande à ce sujet au duc de Grammont, 107. — Était recherché des femmes libertines; mot de sa mère à ce sujet, 108. — Il trouve une femme dans son lit, 109. — Le mari crédule, 109. — Ses orgies à Anières, 110. — Sa brouille avec mlle de Séry, 110. — Secret de son goût por madame Parabère, 111. — Était musicien, peintre, chimiste, 111. — Sa trop grande bonté; saint-Simon s'en moque, 112. — N'aimait pas les plaisirs innocens, 112. — A fait les dessins du Daphnis et Chloé de Longus, 113. — Etait bon cuisinier, 114. — Ses promenades nocturnes avec monsieur de Nocé inquiètent sa mère, 115. — Ses batards, 117, — Sa légèreté déplaisait aux parisiens, 119. — Reproches à madame de Maintenon, 119. — Ses soupçons contre lord Stairs, 121. — Presse la sentence contre les trente gentilshommes, 123. — Résiste aux remontrances du Parlement, 123. — Son entretien avec la duchesse du Maine, 124. — Assemble le conseil de Régence, 126. — Promet sa protection au parlement, 128. — Intrigues en faveur du roi d'Espagne, 130. — Institue des sécrétaires d'état, 131. — Est fataliste. 131. — Fait arrêter Cellamare, 133. — Aime de préférence sa fille aînée; motif de cette préférence, 135. — Pourquoi il aime sa femme, 135. — Le manifeste du roi d'Espagne lui est utile. 143. — Va au bal malgré sa mère, 146. — Mot sur Richelieu, 147. — Echappe à un guet-apens 149, 150. — Est accusé d'avoir empoisonné toutes les personnes de la famille royale qui sont mortes, 152. — Donne 2 millons à sa mère, 155. — Obtient le rappel de lord Stairs, 156. — Reçoit congé de madame Parabère. Fait investir le parlement, 160. — L'exile à Pontoise; le rappelle, 160, 161.

Osuna (le duc d') répartie piquante de sa femme, 377.

P.

Palatin (électeur) se livre trop aux prêtres, 395. — Conseil de madame à ce sujet.

Palatines (fausses comtesses); reconnues, 87. — Ce qui leur advient, 88,

PARABÈRE (madame de) maîtresse du régent, trompe son mari, 109. — Son portrait, 110. — Donne congé au régent, 158.

PARIS murmure, 157.

PARLEMENT. Fait des remontrances au régent, 123. — Plaisanterie de Polichinelle à ce sujet, 124. — Reçoit une remontrance du roi. 126. — Ses desseins sur le duc du Maine déjoués, 127. — Demande pardon au régent, 127. — Demande la liberté des conseillers arrêtés, 128. — Se raccommode avec le régent, 143. — Casse l'arrêt que Law avait fait rendre au régent, 157. — Le lieu des séances est occupé par des troupes, 160. — Couplets satiriques, 162.

PENTENRIEDER (le baron). Ce que dit un géant en voyant cet envoyé d'Autriche, 364.

PERSE (détails sur le prétendu ambassadeur de) à Paris, 357.

PETERBOROUGH lord, mot sur les rois d'Espagne, 338.

PHILIPPE Ier. voyez *Orléans*.

PHILIPPE II, voyez *Orléans*.

PHILIPPE V roi d'Espagne, détails sur sa personne, 244. — Son caractère, ses mœurs, 245. — Moyen qu'emploie sa femme pour lui faire faire ce qu'elle desire; le lit à roulettes, 246, 247.

POLIGNAC (madame de). Son aventure avec le chevalier de Bavière et le duc de Bourbon, 256, 257. — Aventure avec le fils de l'ambassadeur turc, 375. — A voulu séduire le duc de Chartres, comme le grand Prieur, 394.

POLIGNAC (le cardinal de) est soupçonné d'avoir travaillé à un libelle. 125, 144. — Est exilé dans une de ses abbayes. 138. — Il y fait l'*Anti-Lucrèce*, 143. — Commet toutes sortes de fautes, 164. — Amant tenant de madame du Maine; va au bal masqué par jalousie, 317. — A une autre maîtresse, 319.

POMPADOUR (de) est de la conspiration de Cellamare, 134. — Ses aveux, 145. — Accuse le comte de Laval, 151.

PONT-CALEC, gentilhomme breton, prédiction sur son supplice, 157,

POPEL maîtresse de l'électeur, mère du chevalier de Bavière. Son mariage, 325.

PORTOCARRO (l'abbé de), neveu de Cellamare, portant le plan d'un complot, est arrêté, 133.

PORTUGAL (le prince Emmanuel de). Ses aventures ressemblent à un roman, 301.

POULES D'INDE (arrêt contre les); voyez *Jésuites*, 144.

PRÉDICATEUR (réponse d'un) au sujet de la noce de Cana, 382.

PRÉSIDENT (de Blamont le), est arrêté, 128.

PRÉTENDANT (le) n'a point été secouru par le régent, 120. — Est le meilleur homme du monde, 341.

PRIE (madame), maîtresse du duc de Bourbon, est battue par son mari, 257. — Avait plusieurs amans. — Son portrait, 258.

R

RAISIN, comédienne. Maîtresse du premier Dauphin, en a un enfant, 199. — Comment elle passe tout un jour enfermée dans un moulin sans manger ni boire, 199.

RAMBURES (mlle de) est vendue au Dauphin par madame de Maintenon, 80, 181.

RATZENHAUSEN (mlle Léonore ou Linor) avait accompagné madame en France; était bien vue des grands seigneurs, 20 et note.

RAVAILLAC, motifs du meurtre qu'il a commis, 365.

REBENAC (le comte de), ambassadeur extraordinaire en Espagne. Avait une passion malheureuse pour la reine, 247.

RÉGENCE (affaires de la), 120 et suivans.

Reines de France, rarement heureuses, 334.

Richelieu (cardinal de) Quel genre de folie il avait, 333.

Richelieu (duc de) est mis à la Bastille; douleur de sa femme et des hommes amoureux de lui, 147. — Ses maîtresses, les fait peindre en religieuses, 148. — Avoue sa lettre à Alberoni; ses billets doux, 148. — Mène joyeuse vie à la Bastille, 153. Est exilé à Conflans, 154. — Son aventure avec deux jeunes duchesses, 349.

Rion. Portrait de cet amant de la duchesse de Berri, 222, 223. — A été marié secrètement avec elle, 223, 220, (note).

Rochefoucauld (madame de la). Sa réponse naïve au sujet du Piémont, 372.

Rohan (cardinal de), vain, tripotier, intrigant, 164.

Roquelaure (Gaston duc de) entre au Louvre en carrosse; plaisanterie à ce sujet, 36 et 37.

Roure (comte du) épouse mlle de La Force, concubine du Dauphin; est exilé, 181.

Roye (chevalier de) marquis de Larochefoucauld, amant de la duchesse d'Orléans, femme du régent, 167.

Rupert, oncle de madame, passe pour un sorcier, 346.

S

Saillant de, complice de Richelieu dans l'intrigue espagole, 147.

Saint-Aignan; compromis dans un complot, se sauve de Pampelune à l'aide d'un déguisement, 141.

Saint-Albans; (comte de) voyez *Jermyn*.

Saint-Albin, bâtard du régent et de la Florence danseuse à l'Opéra. Devient évêque de Laon, puis archevêque de Cambrai, 239 (note).

Saint-Simon (duc de) appelle le régent débonnaire, 112.

Sales (St Francois de) trichait au jeu, selon le maréchal de Villeroi, 387.

Salvatico, envoyé de Modène, ses folies, 234.

Sandrazky, brigadier allemand, impliqué dans un complot, 135, 141.

Saucisse; condamnée au fer, 161.

Savoie (le prince Eugène de). Son portrait, 298, 299. — Se prostitue pour un écu, 300. — Est surnommé madame Simoni ou madame Putana, 300.

Saxe (prince électoral de). Sa niaiserie 381, 382.

Saxe-Weimar (le duc Bernard de) Ses réparties, 334, 335.

Schaub (le chevalier). Aventure qui arrive à son secrétaire, 353.

Schlieben (le comte). Impliqué dans un complot à Paris, 135. — Est mis à la Bastille, 140. — Comment on on s'y prit, 141.

Schomberg (le duc de). Pourquoi il eut peur d'une jolie religieuse en Portugal, 383.

Schomberg (Marie d'Hautefort) égayait beaucoup la cour de Louis XIV, 30 et note.

Ségur (le marquis de) épouse une fille bâtarde de la comédienne Desmarets et du régent, 240.

Séry (mlle de), maîtresse du régent, 110. — En a un fils, 117.

Sforce (duchesse de), favorite de madame d'Orléans; joli mot de madame de Vendôme sur sa physionomie, 168.

Sicile (Victor-Amédée II, roi de) se querelle avec ses maîtresses, 296.

Spied, favori de monsieur, 17.

Soissons (Languet de Gergy, évêque de). intrigue pour le chapeau de cardinal, 165.

Soissons (comtesse de) 16 et note, 46.

Soubise (madame de). Ses intri-

gues avec madame de Maintenon, 15. — Son portrait, 49.

Soubise (le prince de) remplace le duc de Bourbon qui se fâche, 255. — Mot de Soubise à ce sujet.

Stairs (lord) a desservi le régent auprès du roi d'Angleterre, 120. — Se brouille avec lui, 156. — A emporté trois millions, 283.

Sully (duc de). Ses distractions l'enrhument, 385.

T

Talent (hommes de). Réunion extraordinaire, 365, 366.

Terme, de même maison que monsieur de Montespan, est soupçonné d'être le père du duc du Maine, 312.— Rapporteur auprès de Louis XIV, (note).

Tessé (l'abbé de). Son opinion sur les gens d'église, 11.

Tessé (maréchal de). Lauzun le plaisante sur sa trop grande familiarité, 346.

Thiange (madame de), entremetteuse des amours de Monmouth et de madame, première femme de monsieur, 207, 208.

Torche-culs; remplacent l'argent, 158.

Torci (la marquise de), 21 et note.

Torcy de, Ouvrait les lettres de madame, 295. — Sa conversation avec elle, 344.

Toulouse (comte de); frère du duc du Maine, ne conspire point avec lui, 131. — Est aimé du maréchal de Villars, 355.

Turc (fils de l'ambassadeur) enlevé par trois dames de qualité et gardé pendant deux jours dans le labyrinthe, 374. — Mot qu'il adresse à madame de Polignac, 375.

V

Vallière (madame de la) maîtresse du roi, sa douceur et sa bonté, 56. — Est maltraitée par Louis XIV, 57. — Son désespoir quand ses enfans furent légitimés, 57. — Entre au couvent; cérémonie touchante, 57, 58.— Son repentir, 59.

Valois (mademoiselle Charlotte-Aglaé de). Son portrait, 229.—Était mal élevée, 230.—Est fiancée au duc de Modène, 230. Elle a la rougeole, 232. — Cadeau qu'elle reçut, 233. — Reçoit une déclaration de Salvatico, 234. — Avait une intrigue amoureuse avec le duc de Richelieu, 235. — Elle s'ennuie à Modène, 236.

Valois (duc de) premier fils de madame, 118.

Vendome (duc de). Ce qu'il montre à un évêque, 288. — Motif bizarre qui lui fait prendre en affection Alberoni, 289.

Vendome (chevalier de) et madame de Monaco, 15 et note.

Ventadour (madame de) dame d'honneur de la princesse palatine, 14. — Intrigue de la vieille Maintenon, 15.

Vermandois (comte de) fils de madame de Lavallière; ses débauches découvertes, 59. — Encourt la colère de Louis XIV, 60. — A été façonné au vice contre nature par le chevalier de Lorraine, 243.

Verrue (madame la comtesse de) maîtresse du roi de Sicile, 296. — Est surnommée dame de volupté; a fait son épitaphe, 297.

Villars (monsieur de). Il est volé, 30. — Son aventure à l'Opéra, 342. — Le vice contre nature sa plus forte passion, 355. — Est mystifiée par le savant Baudelot, 355, 356.

Villequier (le marquis de). Ré-

ponse qu'il fit à la marquise de Nesle, 255. — Comment celle-ci s'en venge, 255, 256.

Vinon plaisante d'une femme, 389.

Voisin (le chancelier) a intrigué contre le régent, 127. — Est tourné en ridicule par les marionnettes, 124.

Vaillère (mlle la) couvre les amours de Nangis et de la duchesse de Bourgogne, 188.

W

Wurtemberg (prince de). Reçoit d'une danseuse un cadeau qui lui coûte la vie, 387.

Wurtemberg (princesse de). Mot de madame de Fienne à son sujet, 388.

Uxelles (le maréchal d') fait le chien couchant auprès du régent, 124.

Ursins (princesse des). Ses intrigues en Espagne contre l'autorité du régent, 114. — Est mêlée à la conspiration de Cellamare, 134. — Est chassée d'Espagne, 246. — Etait la maîtresse de Montéléon, 339.

FIN DE LA TABLE.